



Respect de nos
engagements

Notre vision :

Être la meilleure banque

Nos principes directeurs :

Axer nos efforts sur la clientèle

Nous respecter mutuellement

Exécuter avec le souci de l'excellence

Connaître nos affaires

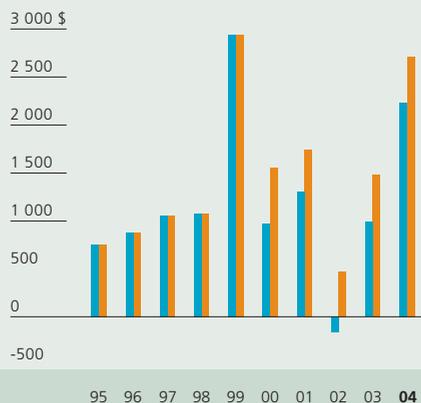
Rehausser notre marque

Accroître la valeur pour les actionnaires

L'EXERCICE EN BREF¹

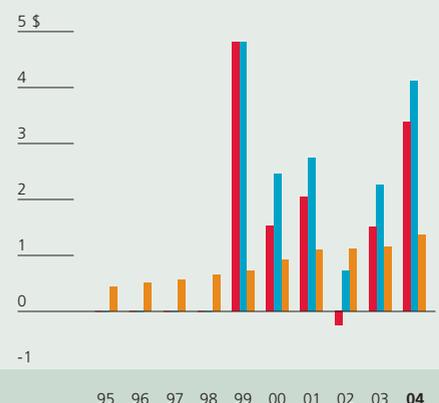
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) APPLICABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens)



BÉNÉFICE DILUÉ⁴ ET DIVIDENDES PAR ACTION

(en dollars canadiens)



(en millions de dollars canadiens)	2004
■ Bénéfice net applicable aux actions ordinaires – comme présenté	2 232 \$
■ Bénéfice net applicable aux actions ordinaires – avant amortissement des actifs incorporels	2 709

(en dollars canadiens)	2004
■ Bénéfice dilué par action – comme présenté	3,39 \$
■ Bénéfice dilué par action – avant amortissement des actifs incorporels	4,11
■ Dividendes par action	1,36

FAITS SAILLANTS FINANCIERS¹

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Résultats d'exploitation		
Total des revenus – comme présentés	10 826 \$	10 040 \$
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	2 232	989
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires – avant amortissement des actifs incorporels	2 709	1 480
Profit économique ²	1 116	(50)
Situation financière à la clôture de l'exercice		
Total de l'actif	311 027 \$	273 532 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques	100 306	108 217
Total de l'avoir des actionnaires	13 978	13 111
Total de l'avoir en actions ordinaires	12 668	11 576
Capitalisation boursière	32 126	28 784
Par action ordinaire³		
Bénéfice net dilué ⁴ – comme présenté	3,39 \$	1,51 \$
Bénéfice net dilué ⁴ – avant amortissement des actifs incorporels	4,11	2,26
Dividendes	1,36	1,16
Valeur comptable	19,31	17,64
Cours de clôture	48,98	43,86
Total du rendement pour les actionnaires	14,8 %	53,4 %
Ratios financiers		
Rendement du total de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté	18,5 %	8,7 %
Rendement du capital investi ²	18,2	10,5
Rendement du total de l'actif	0,7	0,3
Rendement des actifs pondérés en fonction des risques – avant amortissement des actifs incorporels	2,7	1,4
Ratio de fonds propres de première catégorie aux actifs pondérés en fonction des risques	12,6	10,5
Ratio du total de l'avoir au total de l'actif	4,1	4,2
Avoir corporel en actions ordinaires ⁵ en % des actifs pondérés en fonction des risques	9,0	6,9
Efficiencia – comme présentée	74,0	83,3
Efficiencia avant amortissement des actifs incorporels	68,2	75,6
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts ⁶	(0,3)	0,2

¹ Les résultats avant amortissement des actifs incorporels, le profit économique et le rendement du capital investi ne sont pas définis par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. D'autres explications sur ces mesures figurent aux sections «Présentation de l'information financière de la Banque» et «Profit (perte) économique et rendement du capital investi» du rapport de gestion, y compris un rapprochement des résultats avant amortissement des actifs incorporels et des résultats établis selon les PCGR (résultats «comme présentés») de la Banque, et pour ce qui est du profit économique et du rendement du capital investi.

² Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été calculés.

PROFIT (PERTE) ÉCONOMIQUE²

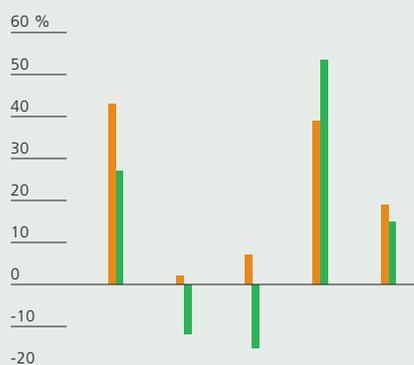
(en millions de dollars canadiens)



(en millions de dollars canadiens)	2004
■ Profit économique	1 116 \$

TOTAL DU RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

(pourcentage)



(pourcentage)	2004
■ Moyenne de quatre autres grandes banques canadiennes	18,9 %
■ Banque TD	14,8

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	Aug. (dim) 2004/2003
10 229 \$	10 838 \$	10 005 \$	8 913 \$	6 138 \$	5 472 \$	4 216 \$	3 839 \$	7,8 %
(160)	1 300	969	2 938	1 076	1 057	882	756	100+
474 (1 100)	1 740 214	1 558	2 940	1 076	1 057	882	756	83,0 100+
278 040 \$	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$	13,7 %
120 633	127 118	130 160	108 484	105 106	102 885	90 396	82 134	(7,3)
13 041	13 404	12 350	11 533	8 533	7 303	6 679	6 053	6,6
11 556	11 912	11 099	10 700	7 688	6 757	6 145	5 518	9,4
18 942	22 587	26 119	20 937	13 638	15 337	9 490	7 158	11,6
(0,25) \$	2,05 \$	1,53 \$	4,81 \$	—	—	—	—	100+ %
0,73	2,74	2,46	4,81	—	—	—	—	81,9
1,12	1,09	0,92	0,72	0,66	0,56	0,50	0,44	17,2
17,91	18,97	17,83	17,25	12,94	11,38	10,15	9,16	9,5
29,35	35,94	41,95	33,75	22,95	25,83	15,68	11,88	11,7
(15,2) %	(11,7) %	27,0 %	50,2 %	(8,6) %	68,3 %	36,2 %	20,1 %	—
(1,3) %	11,3 %	8,9 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %	9,8 %
3,4	13,7	—	—	—	—	—	—	7,7
—	0,5	0,4	1,4	0,6	0,7	0,8	0,7	0,4
0,5	1,4	1,4	2,7	1,1	1,1	1,1	1,0	1,3
8,1	8,4	7,2	10,1	7,2	6,6	6,8	7,4	2,1
4,2	4,1	4,2	5,0	4,2	4,1	4,7	4,8	(0,1)
5,1	5,3	4,3	9,0	6,4	6,1	6,2	6,7	2,1
75,8	79,8	81,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9	(9,3)
66,0	67,9	69,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9	(7,4)
2,2	0,7	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2	(0,5)

³ Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

⁴ Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

⁵ L'avoir corporel en actions ordinaires est le total de l'avoir en actions ordinaires (comme indiqué plus haut) moins les actifs incorporels nets et les écarts d'acquisition de 3 668 millions de dollars pour 2004 (4 160 millions de dollars pour 2003; 5 395 millions de dollars pour 2002; 5 193 millions de dollars pour 2001; 5 497 millions de dollars pour 2000; 909 millions de dollars pour 1999; 958 millions de dollars pour 1998; 552 millions de dollars pour 1997; 552 millions de dollars pour 1996; néant pour 1995).

⁶ Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

<	L'EXERCICE EN BREF	103	GLOSSAIRE
2	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	104	ANALYSE STATISTIQUE DES DIX DERNIERS EXERCICES
4	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	108	RÉSULTATS PAR TRIMESTRE
7	GOVERNANCE		PLUS DE DÉTAILS
11	RAPPORT DE GESTION	109	<i>Information aux actionnaires et investisseurs</i>
60	RÉSULTATS FINANCIERS	110	<i>Haute direction</i>
		112	<i>L'avenir compte</i>

Notre rapport annuel donne à nos actionnaires, clients et employés un aperçu de notre exercice.

Nous y décrivons le rendement de nos activités en 2004. Et surtout, nous y réaffirmons l'un de nos principes fondamentaux :

Respecter nos engagements envers tous ceux qui participent aux affaires de la Banque.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

John M. Thompson

Le présent rapport annuel a pour thème le respect de nos engagements. Ce thème s'appliquerait tout aussi bien au travail qu'effectue le conseil d'administration. Notre engagement le plus fondamental envers vous, les actionnaires, est de vous représenter et de veiller à ce que vos intérêts dictent l'orientation stratégique de la Banque.

Performance de la Banque en 2004

Le Groupe Financier Banque TD a enregistré de très solides résultats financiers en 2004. Le marché récompense la clarté en matière de stratégie et le rendement qui en résulte, comme en témoigne la montée du cours de notre action durant l'exercice.

Le conseil d'administration a confiance en l'orientation stratégique de la Banque et en sa capacité de produire des revenus constants et durables. Par conséquent, il a majoré le dividende annuel total par action à 1,36 \$, une hausse de 17,2 % par rapport à 2003.

Examen stratégique

Le conseil d'administration joue un rôle essentiel auprès de l'équipe de direction en la conseillant et en l'appuyant sur le plan de l'orientation stratégique. Cet encadrement revêt une importance particulière dans l'examen d'opérations d'envergure comme le projet d'acquisition de 51 % de Banknorth Group, Inc.

Un conseil d'administration engagé et inquisiteur veille à ce que les intérêts des actionnaires soient toujours au premier plan. L'expérience variée des administrateurs dans le domaine des affaires, dans l'exercice d'une profession et dans divers secteurs industriels est un atout inestimable pour la détermination des possibilités et des risques associés aux opérations complexes.

Gouvernance

Nous reconnaissons qu'une bonne gouvernance ne se borne pas à la mise en œuvre d'un cadre de travail de pointe, soit-il le meilleur sur le plan des chartes et des systèmes. Il faut aussi favoriser chez les membres du conseil d'administration, les membres de la direction et les actionnaires une attitude fondée sur la transparence et l'ouverture. Nous croyons qu'une gouvernance saine permet d'avoir une entreprise bien gérée, où les gens s'efforcent constamment de mettre les actionnaires et les clients au premier plan.

Nous évaluons la performance de notre système de gouvernance en nous comparant aux autres leaders en matière de gouvernance de tous les secteurs de même qu'en prenant régulièrement le pouls du milieu des affaires afin de déceler les tendances émergentes et les meilleures pratiques aptes à nous aider. Nous examinons avec soin les suggestions et les commentaires des actionnaires, à qui nous offrons régulièrement la possibilité de communiquer avec nous. Ces processus nous aident à jauger notre performance et guident nos innovations futures en matière de gouvernance. En définitive, plus notre système de gouvernance est solide, mieux nous sommes positionnés pour livrer concurrence.

APERÇU

- CONFIANCE INTACTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ENVERS LA SOLIDITÉ DES REVENUS DE LA BANQUE
- MAINTIEN DU LEADERSHIP EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE
- ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU PLAN DE RÉMUNÉRATION POUR LES CADRES SUPÉRIEURS ET LES ADMINISTRATEURS AFIN D'ASSURER UNE GOUVERNANCE ADÉQUATE ET UN MEILLEUR ALIGNEMENT SUR LES INTÉRÊTS À LONG TERME DES ACTIONNAIRES
- LIMITATION DE LA DURÉE DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Améliorations de la gouvernance en 2004

À notre avis, la refonte de la rémunération des cadres supérieurs est l'une des meilleures améliorations apportées au système de gouvernance en 2004. Le conseil d'administration a mis en œuvre une série de mesures touchant la rémunération, qui ont notamment pour effet de réduire l'attribution d'options sur actions et d'augmenter celle d'unités d'actions subalternes et de compenser la réduction des primes annuelles en espèces par l'attribution d'actions à long terme. De plus, nous avons haussé les exigences d'actionnariat pour les cadres supérieurs et les administrateurs, de sorte que, par exemple, le président et chef de la direction doit investir dix fois son salaire de base, au lieu de cinq fois, et que tous les administrateurs sont tenus de détenir des actions de la Banque à hauteur de six fois leurs jetons de présence annuels.

Depuis peu, nous sommes devenus la première grande banque canadienne à limiter la durée des mandats au conseil d'administration. Cette directive représente une nouvelle approche quant au renouvellement de la composition du conseil d'administration. Elle appuie l'objectif de la Banque de favoriser la diversité au sein du conseil sur le plan de l'âge, du sexe, de la région et de l'expérience. Selon une autre nouvelle ligne directrice en matière de gouvernance, tout cadre supérieur de la Banque doit quitter le conseil d'administration dès son départ à la retraite, à moins que le conseil n'estime que ses compétences répondent à un besoin précis.

Nous avons amélioré le processus de rétroaction déjà en place au conseil d'administration en élargissant la portée des commentaires des administrateurs pour qu'elle comprenne l'appréciation des pairs recueillie par des sondages confidentiels et mes entretiens avec chacun des administrateurs. Cet excellent processus de consultation des pairs permet d'ouvrir une réflexion et de déterminer les possibilités d'amélioration continue chez les administrateurs.

Des remerciements

Les obligations de nos administrateurs ne cessent de croître. Les administrateurs d'aujourd'hui et de demain sont appelés à s'engager plus que jamais en temps, en responsabilités, en actionnariat, en formation continue et en indépendance.

C'est pour cette raison que j'aimerais témoigner ma reconnaissance à Dick Thomson et Ted Rogers, administrateurs qui ont pris leur retraite cette année. Et je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui se sont joints au conseil, soit Donna Hayes, William Bennett, John Bragg et Harold Mackay.

Au nom du conseil d'administration, je remercie sincèrement les employés de la Banque et l'équipe de direction, menée par Ed Clark, de leur dévouement constant. Dans l'esprit du 150^e anniversaire que nous nous préparons à célébrer, j'aimerais également souligner la contribution de plusieurs générations d'employés du GFBTD, qui ont permis à la Banque de connaître le succès dont elle jouit aujourd'hui.

Le président du conseil d'administration,



John M. Thompson

«NOUS QUI SOMMES DES PARTICIPANTS SUR LE MARCHÉ... QUE NOUS SOYONS DES INVESTISSEURS OU DES ENTREPRISES... VOULONS TOUS EN ARRIVER AU MÊME BUT... AVOIR CONFIANCE AUX MARCHÉS... ET DIMINUER LES RISQUES POUR LES ACTIONNAIRES. AINSI, LA VIGILANCE, LA CLARTÉ ET LES PROGRÈS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE SERONT BÉNÉFIQUES POUR NOUS TOUS.» LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JOHN THOMPSON À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA COALITION CANADIENNE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE.

En bas : John Thompson, président du conseil d'administration; Bharat Masrani, vice-président à la direction, Gestion des risques; Fred Tomczyk, coprésident, Activités de la Société.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

W. Edmund Clark

Il y a deux ans, nous avons pris un sérieux engagement envers nos actionnaires. Après avoir enregistré des résultats très décevants en 2002, nous avons promis de repositionner de façon dynamique le Groupe Financier Banque TD pour que ses bénéficiaires connaissent une croissance constante et durable.

En 2004, nous avons clairement démontré que nous respectons nos engagements. Les actionnaires qui ont su tenir bon au cours des 24 derniers mois ont pu voir le bénéfice dilué par action avant amortissement des actifs incorporels grimper de 0,73 \$ à 4,11 \$ ou passer d'une perte par action de 0,25 \$ à un bénéfice dilué par action de 3,39 \$ comme présentés, les dividendes s'élever de 21,4 % et le rendement total aux actionnaires faire un bond de 30 %. Nous avons récolté cette croissance phénoménale tout en conservant le meilleur profil de risque des Cinq Grandes banques.

Performance financière de 2004

Je suis extrêmement satisfait de notre performance en 2004. Chacune de nos unités a fait croître ses bénéfices et a contribué à la valeur pour les actionnaires. Nous avons également renforcé la structure de notre capital et présentons l'un des bilans les plus solides du secteur. Manifestement, nous avons su appliquer une stratégie qui visait juste.

Nous avons enregistré un bénéfice net de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice, avant amortissement des actifs incorporels, ou 2,3 milliards de dollars comme présenté, en nous appuyant sur la force de cette stratégie, soit une hausse de 78 % par rapport à l'exercice précédent ou de 115 % comme présenté. Le profit économique, notre plus importante mesure financière du rendement, est passé d'une perte de 50 millions de dollars en 2003 à 1,1 milliard de dollars en 2004. En termes simples, le profit économique attribue un coût au capital que nous investissons dans notre entreprise et représente la différence entre nos bénéfices et le coût attribué au capital. Les sociétés qui réussissent à faire croître leur profit économique créent véritablement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Un rapport détaillé sur la performance de chacune de nos unités se trouve à la page 23. Donc, plutôt que de revenir sur nos réalisations de l'exercice, j'aimerais vous exposer notre orientation pour l'avenir. Bien que nous ayons connu un franc succès au cours de l'exercice, plusieurs défis s'annoncent à l'horizon.

Stratégie du GFBTD

- Investissement dans nos principales activités
- Réduction du profil de risque et amélioration des rendements pour jeter les bases solides d'une croissance future
- Redéploiement stratégique du capital pour offrir valeur, croissance à long terme et flexibilité
- Excellence de l'exécution – tenir nos promesses

APERÇU

- RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ACTIONNAIRES
- AMÉLIORATION DU RENDEMENT TOTAL AUX ACTIONNAIRES DE 30 % SUR DEUX ANS
- TROIS UNITÉS SAINES ET EN CROISSANCE DÉGAGEANT UN SOLIDE RENDEMENT FINANCIER
- POSITION UNIQUE FAVORABLE À LA CROISSANCE FUTURE

Tirer parti des avantages uniques de nos unités

Nous croyons que chacune de nos trois unités recèle des avantages ou des possibilités dont elle peut tirer parti pour assurer sa croissance future.

Stratégie des services bancaires personnels et commerciaux

TD Canada Trust continuera à appliquer un modèle de service à la clientèle supérieur pour fidéliser encore mieux la clientèle et accroître le volume d'affaires que chaque client confie à la Banque. TD Canada Trust figure parmi les leaders de la gestion des coûts dans son domaine. Elle continuera à investir dans les efficacités visant la réduction permanente des coûts et dans l'amélioration de l'expérience client.

Nous avons également cerné d'importantes possibilités dans des secteurs en croissance où nous sommes sous-représentés en part de marché. Nous croyons que nos solides atouts en services de détail, comme nos heures d'ouverture prolongées et notre service à la clientèle hors pair, pourraient être mis à profit du côté des petites entreprises et nous permettre ainsi d'accroître notre part de ce marché. De plus, nous avons mis en œuvre une méthode plus segmentée pour servir notre vaste clientèle des services bancaires commerciaux et nous prévoyons faire croître le volume d'affaires de cette clientèle de façon très dynamique. Enfin, nous voyons un grand avantage à développer nos activités d'assurance. Notre modèle d'assurance directe à bas prix de TD Assurance et de TD Meloche Monnex offre un rendement et des perspectives de croissance supérieurs.

Stratégie de gestion de patrimoine

Au Canada, nous continuons à regrouper nos services de gestion de patrimoine sous la bannière TD Waterhouse et à améliorer l'expérience client. Nous sommes engagés à bâtir de façon énergique notre canal de conseil tout en mettant l'accent sur la croissance des actifs. Bien que TD Waterhouse soit indéniablement un leader dans le courtage à escompte, nous sommes sous-représentés parmi les entreprises de courtage traditionnel. Nous déployons actuellement un audacieux plan de recrutement de planificateurs financiers et de conseillers en placements.

À l'échelle internationale, nous avons un plan de croissance vigoureuse et organique des activités de courtage à escompte de TD Waterhouse, particulièrement aux États-Unis. TD Waterhouse USA occupe une position enviable sur le marché grâce à la force de notre réseau de succursales et à nos activités de conseils financiers indépendantes.

Services bancaires en gros

La stratégie des Services bancaires en gros a été couronnée de succès au cours des deux dernières années. Nous demeurons engagés envers la croissance de notre offre de services complets de placement au Canada. À l'échelle mondiale, nous sommes une banque spécialisée en services structurés répondant aux besoins de nos clients institutionnels.

Nos priorités pour 2005 sont d'établir et d'approfondir nos relations clients, d'élargir nos gammes de produits et services et d'exercer nos activités avec excellence.

«...TROUVEZ VOS POINTS FORTS ET LES QUALITÉS DONT LE MARCHÉ VOUS FÉLICITERA. CONCENTREZ-VOUS SUR CES TALENTS TOUT EN ESSAYANT DE LES AMÉLIORER. VISEZ LA SIMPLICITÉ. SOUCIEZ-VOUS D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET CORRIGEZ VOS ERREURS. PENSEZ AU CLIENT. ACCUEILLENZ DE NOUVEAUX CLIENTS CHAQUE JOUR. ET REMERCEZ VOS GENS.» LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ED CLARK À LA RÉUNION ANNUELLE TENUE À EDMONTON EN ALBERTA

À droite : Bernie Dorval, vice-président à la direction, président suppléant, TD Canada Trust; Ed Clark, président et chef de la direction; et Don Drummond, premier vice-président, Services économiques TD Canada Trust. En bas : Barb Merhi, directrice de succursale, TD Canada Trust, Stella Partipilo, directrice de succursale, TD Canada Trust; Ed Clark, président et chef de la direction; Chris Stamper, vice-président de district, TD Canada Trust.



De trois à quatre unités d'exploitation – Banknorth

Sur un marché établi tel que le nôtre, le défi de toute entreprise est de déterminer les nouveaux secteurs de croissance. En cherchant un terrain de croissance en dehors des activités existantes du GFBTD, notre intention était de dénicher le meilleur candidat pour y investir notre surplus de capital de façon à ajouter de la valeur à long terme.

Afin, d'une part, d'investir notre surplus de capital aujourd'hui et, d'autre part, d'assurer une croissance durable pour l'avenir, notre entrée sur le marché américain semblait la solution la plus logique. Nous avons ainsi annoncé en août une entente visant l'acquisition de 51 % de Banknorth Group, Inc., de Portland (Maine).

Cette acquisition nous permet d'avoir un rayon d'action dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tout en maintenant de solides ratios de fonds propres et conservant des capitaux en prévision d'autres acquisitions. Nous avons maintenant à notre disposition une équipe de gestionnaires chevronnés ayant une compréhension claire de leur marché. Cette acquisition s'aligne sur notre stratégie de pondération de nos activités, principalement concentrées dans les services bancaires de détail et commerciaux.

Nous entrevoyons de nombreuses possibilités pour Banknorth, qui pourrait devenir notre quatrième unité clé. Nous espérons obtenir l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires quant à cette entente au début de 2005.

Objectifs pour 2005

La communication des objectifs joue un rôle important dans le respect de nos engagements futurs. Les objectifs ci-après sont nos priorités stratégiques pour 2005. Nous ferons état de nos résultats dans le message aux actionnaires l'an prochain.

Objectifs – actionnaires

- Accroître le profit économique.
- Dépasser le rendement total moyen des autres institutions bancaires.
- Augmenter le bénéfice par action de 7 % à 10 %.
- Faire croître les revenus plus rapidement que les charges dans chacune de nos unités.
- Obtenir un meilleur rendement de l'actif pondéré en fonction des risques que toutes les autres banques.

Objectifs – unités d'exploitation

- Services bancaires personnels et commerciaux : atteindre une croissance des bénéfices à deux chiffres.
- Gestion de patrimoine : faire croître l'actif de 10 %.
- Services bancaires en gros : obtenir un rendement sur le capital investi de 15 % à 22 %.

Objectif – employés

- Améliorer l'expérience des employés pour renforcer leur engagement.

Objectif – clients

- Rehausser l'expérience clients en atteignant un indice global de satisfaction de la clientèle de 86 %.

Objectif – collectivité

- Appuyer par nos actions les collectivités dans les milieux où nous travaillons et où nous vivons, notamment par le soutien des activités de bénévolat des employés et un don minimum de 1 % de notre bénéfice d'exploitation intérieur annuel (moyenne de trois ans), avant impôts, à des organismes canadiens de bienfaisance et sans but lucratif.

En résumé

En 2005, nous célébrerons notre 150^e anniversaire. C'est dire que nous avons commencé à offrir nos services bancaires aux consommateurs, aux entreprises et aux institutions du Canada avant la Confédération. Nous sommes fiers de la confiance que nous avons gagnée depuis 149 ans.

Notre vision d'avenir est d'être la *meilleure* banque. Qu'est-ce que cela signifie? Que nous reconnaissons que notre travail ne sera jamais terminé. Il n'y a pas de fil d'arrivée pour la meilleure banque. Il s'agit plutôt d'une recherche constante de l'excellence et d'un engagement envers l'amélioration continue. Les grandes sociétés ne sont jamais satisfaites et cherchent constamment des nouveaux processus, produits et efficacités dans le but d'améliorer l'expérience de leurs clients. Ce principe est à la source de notre motivation.

Notre réussite durable est due au dévouement de nos employés et à notre promesse de tenir nos engagements envers nos actionnaires, nos clients, nos employés et nos collectivités. Nous reconnaissons qu'il faut toujours refaire ses preuves et je vous promets, à titre de président et chef de la direction de cette Banque, que nous allons nous appuyer sur notre héritage de succès afin de faire du GFBTD la *meilleure* banque d'aujourd'hui et de demain.

Le président et chef de la direction,



W. Edmund Clark

GOUVERNANCE

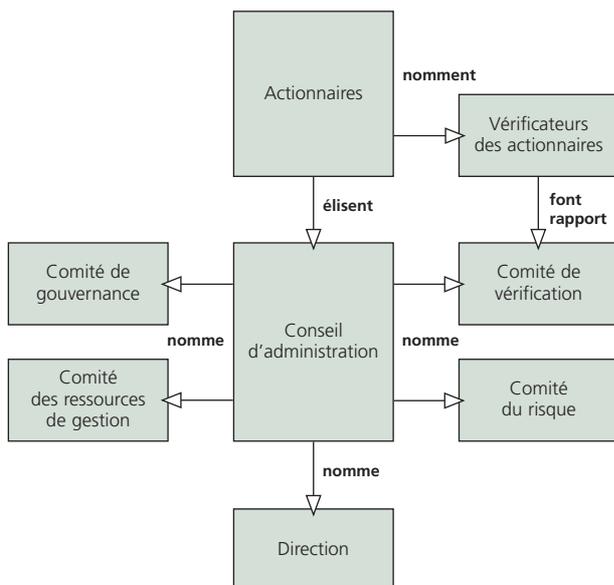
Énoncé sur les pratiques de gouvernance

Le conseil d'administration et la direction du Groupe Financier Banque TD ont pris un engagement de leadership en matière de gouvernance. Nos politiques et pratiques de gouvernance sont conçues dans l'optique de nous acquitter de nos responsabilités envers nos actionnaires et de créer de la valeur à long terme pour ces derniers.

Toutes les politiques et pratiques du GFBTD respectent, voire dépassent, nos obligations légales. Nous portons intérêt à toutes les nouvelles règles proposées et nous modifions nos politiques et pratiques pour respecter toute nouvelle obligation. Notre structure de gouvernance est illustrée sommairement ci-dessous. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des détails sur le rôle et les responsabilités de chaque maillon important de cette structure, de même que des précisions sur le processus de gouvernance du GFBTD.

Aperçu de la structure de gouvernance du GFBTD

Le schéma ci-après illustre sommairement la structure du processus de gouvernance du GFBTD.



APERÇU

- NOUS AVONS UN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT SOLIDE QUI DÉTIENT UN MANDAT DE LEADERSHIP CLAIR EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SURVEILLE LA GESTION ET LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES IMPORTANTES POUR LE GFBTD
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, SES COMITÉS ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL FONCTIONNENT SELON DES CHARTES ÉCRITES QUI DÉCRIVENT LEURS RESPONSABILITÉS
- LE CONSEIL SE RENOUVELLE CONTINUUELLEMENT EN ATTIRANT DES CANDIDATS DE HAUT CALIBRE QUI POSSÈDENT DES COMPÉTENCES ET UNE EXPÉRIENCE DIVERSIFIÉES
- LE COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL, ET NON LA DIRECTION, EST RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES VÉRIFICATEURS DES ACTIONNAIRES

Autres sources d'information sur la gouvernance du GFBTD

- Lisez le message aux actionnaires du président du conseil d'administration, à la page 2.
- Consultez la section Régie d'entreprise de notre site Web à www.td.com/francais/governance; vous y trouverez également un sommaire des divergences importantes en matière de gouvernance entre nos pratiques et celles exigées des émetteurs américains inscrits à la bourse de New York.
- Lisez la circulaire d'information – en février 2005, elle sera postée aux actionnaires et versée dans notre site Web.
- Assistez à notre assemblée annuelle – le 23 mars 2005 à Ottawa (Ontario) – ou regardez la présentation en direct sur notre site Web (détails sur notre site Web en mars).

Rôle du président du conseil d'administration

John Thompson

M. John Thompson est président du conseil d'administration du GFBTD. M. Thompson n'est pas et n'a jamais été membre de la direction du GFBTD. Son rôle à titre de président du conseil d'administration consiste à faciliter le fonctionnement du conseil d'administration indépendamment de la direction et à maintenir et à rehausser la qualité de la gouvernance du GFBTD. Ses principales responsabilités sont énoncées ci-dessous. M. Thompson est aussi président du comité de gouvernance.

M. Thompson a été vice-président du conseil d'administration d'IBM Corporation jusqu'en 2002, après avoir été président du conseil d'administration et chef de la direction d'IBM Canada limitée. En plus d'être administrateur de Robert Mondavi Corporation, Royal Philips Electronics et The Thomson Corporation, il est administrateur du Hospital for Sick Children de Toronto. M. Thompson est administrateur du GFBTD depuis 1988.

Président du conseil d'administration

Principales responsabilités

- Gérer les affaires du conseil d'administration, notamment veiller à ce qu'il soit bien organisé, qu'il fonctionne efficacement et qu'il s'acquitte de ses obligations et responsabilités.
- Faciliter le fonctionnement du conseil d'administration indépendamment de la direction et maintenir et rehausser la qualité de la gouvernance du conseil d'administration et du GFBTD.
- Avoir des interactions régulières avec le président et le chef de la direction au sujet de questions touchant la gouvernance et le rendement, transmettre les recommandations des autres membres du conseil d'administration et donner un autre avis au président et chef de la direction.
- Diriger, au moins une fois par année, une évaluation officielle du rendement du chef de la direction.
- Orienter le conseil d'administration dans l'exécution de ses responsabilités envers les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil

La liste de nos administrateurs* est dressée ci-dessous. Des renseignements biographiques additionnels sur les administrateurs figurent sur notre site Web à l'adresse www.td.com/francais/gouvernance. Notre circulaire d'information pour l'assemblée annuelle de 2005 présentera les candidats proposés aux postes d'administrateurs en vue de l'élection à l'assemblée et des renseignements additionnels sur chacun d'eux, y compris ses études, les autres postes d'administrateur qu'il occupe, le ou les comités du GFBTD dont il fait partie, les actions qu'il détient et les réunions du conseil d'administration et des comités auxquelles il assiste.

William E. Bennett

Administrateur de sociétés et président et chef de la direction retraité
Draper & Kramer, Inc.
Chicago (Illinois)

Hugh J. Bolton

Président du conseil d'administration
EPCOR Utilities Inc.
Edmonton (Alberta)

John L. Bragg

Président et co-chef de la direction
Oxford Frozen Foods Ltd.
Oxford (Nouvelle-Écosse)

W. Edmund Clark

Président et chef de la direction
La Banque Toronto-Dominion
Toronto (Ontario)

Marshall A. Cohen

Avocat
Cassels Brock & Blackwell
Toronto (Ontario)

Wendy K. Dobson

Professeure et directrice
Institute for International Business
Joseph L. Rotman School of Management
Université de Toronto
Toronto (Ontario)

Darren Entwistle

Président et chef de la direction
TELUS Corporation
Vancouver (Colombie-Britannique)

Donna M. Hayes

Rédactrice en chef et chef de la direction
Harlequin Enterprises Limited
Toronto (Ontario)

Henry H. Ketcham

Président du conseil d'administration, président et chef de la direction
West Fraser Timber Co. Ltd.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Pierre H. Lessard

Président et chef de la direction
METRO Inc.
Montréal (Québec)

Harold H. MacKay

Associé principal
MacPherson Leslie & Tyerman LLP
Regina (Saskatchewan)

Brian F. MacNeill

Président du conseil d'administration
Petro-Canada
Calgary (Alberta)

Roger Phillips

Administrateur de sociétés et président et chef de la direction retraité
IPSCO Inc.
Regina (Saskatchewan)

Wilbur J. Prezzano

Administrateur de sociétés et vice-président du conseil d'administration retraité
Eastman Kodak Company
Charleston (Caroline du Sud)

Helen K. Sinclair

Chef de la direction
BankWorks Trading Inc.
Toronto (Ontario)

Donald R. Sobey

Président du conseil d'administration émérite
Empire Company Limited
Stellarton (Nouvelle-Écosse)

Michael D. Sopko

Administrateur de sociétés et président du conseil d'administration et chef de la direction retraité
Inco Limitée
Oakville (Ontario)

John M. Thompson

Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
Toronto (Ontario)

*au 1^{er} décembre 2004. Comme nous l'avons annoncé le 26 août 2004, M. William J. Ryan, président du conseil d'administration, président et chef de la direction de Banknorth Group, Inc., deviendra membre du conseil d'administration du GFBTD dès que l'acquisition de 51 % des actions en circulation de Bankworth sera conclue. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, l'acquisition devrait être finalisée en février 2005.

Charte du conseil d'administration

Principales responsabilités

Assurer la surveillance nécessaire aux fins suivantes :

- Présentation d'une information fiable et en temps opportun aux actionnaires :
 - Les actionnaires dépendent du conseil d'administration pour obtenir la bonne information.
- Approbation des décisions en matière de stratégie et des principales politiques du GFBTD :
 - Le conseil d'administration doit comprendre et approuver l'orientation que prend le GFBTD et se tenir à jour sur ses progrès vers la réalisation de ses objectifs. Il doit également participer aux principales décisions et les approuver.
- Évaluation, rémunération et relève pour les principaux postes de direction :
 - Le conseil d'administration doit s'assurer que les principaux postes de direction sont occupés par les bonnes personnes, que ces dernières sont surveillées et évaluées par lui, et qu'elles sont rémunérées adéquatement de façon à favoriser le succès à long terme du GFBTD.
- Surveillance de la gestion des risques et de la mise en œuvre de contrôles internes :
 - Le conseil d'administration doit être convaincu que les actifs du GFBTD sont protégés et qu'il y a à cet égard des mesures de protection internes suffisantes.
- Gouvernance efficace du conseil d'administration :
 - Le conseil d'administration doit fonctionner efficacement pour exceller dans l'accomplissement de ses tâches – il requiert des membres déterminés possédant les compétences appropriées et l'information adéquate.

Sélection des administrateurs

Chaque année, le conseil d'administration recommande aux actionnaires des candidats aux postes d'administrateurs, et les actionnaires peuvent voter sur chaque nouveau candidat. C'est au comité de gouvernance qu'il incombe de déterminer les compétences, les qualités et la formation nécessaires au conseil d'administration pour remplir ses diverses responsabilités, tout en veillant à en diversifier les membres. Le comité de gouvernance recherche des candidats pour combler les lacunes dans les compétences, les qualités et la formation des membres du conseil d'administration et évalue rigoureusement l'aptitude d'un candidat à apporter une contribution valable au conseil. En plus de devoir détenir les compétences et l'expérience requises, tous les administrateurs qui ne font pas partie de la direction doivent remplir les critères énoncés dans la description des postes d'administrateurs du GFBTD. Ces qualités essentielles sont présentées ci-dessous.

Qualités essentielles des administrateurs du GFBTD

Servir le GFBTD et les intérêts à long terme de ses actionnaires en surveillant la gestion des activités et des affaires du GFBTD d'une manière qui :

- respecte les normes professionnelles et fiduciaires les plus élevées;
- fait preuve d'indépendance vis-à-vis de la direction;
- montre une connaissance des enjeux et un intérêt pour les problèmes que rencontre le GFBTD;
- fait appel au bon sens et au bon jugement afin d'aider à prendre des décisions judicieuses;
- montre de l'engagement par une participation à la préparation des réunions et une présence à celles-ci.

Tous les administrateurs sont invités à désigner des candidats susceptibles de se joindre au conseil d'administration. En outre, le comité de gouvernance a retenu les services d'un conseiller indépendant pour l'aider à choisir les candidats qui correspondent aux critères recherchés et pour veiller à ce que le comité fasse un choix parmi un bassin assez vaste et diversifié de candidats compétents.

Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité de surveiller notre gestion ainsi que nos affaires et les décisions stratégiques importantes pour le GFBTD. Le conseil fonctionne selon une charte écrite qui décrit en langage clair et simple ses principales responsabilités. Ces dernières sont exposées dans la Charte du conseil d'administration et décrites ci-après.

Comité	Membres*	Principales responsabilités
Comité de gouvernance	John M. Thompson (président) Wendy K. Dobson Brian F. MacNeill Donald R. Sobey Michael D. Sopko	Être responsable de la gouvernance du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs, y compris les critères en matière d'indépendance; • repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et recommander à ce dernier les mises en candidature au poste d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; • élaborer, et recommander au conseil d'administration, un ensemble de principes de gouvernance conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein du GFBTD; • examiner et recommander la rémunération des administrateurs du GFBTD; • s'assurer que le GFBTD communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres parties prenantes et le public au moyen d'une politique de communication attentive; • superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités.
Comité des ressources de gestion	Brian F. MacNeill (président) Marshall A. Cohen Pierre H. Lessard Wilbur J. Prezzano Helen K. Sinclair John M. Thompson	Être responsable de l'évaluation du rendement, de la rémunération et de la planification de la relève des dirigeants : <ul style="list-style-type: none"> • établir les objectifs de rendement du chef de la direction qui favorisent le succès financier à long terme du GFBTD tout en étant compatibles avec les intérêts des déposants, et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs; • recommander la rémunération de certains cadres supérieurs et du chef de la direction en consultation avec des conseillers indépendants qui nous aident à établir une rémunération concurrentielle pour ce dernier qui satisfasse aux objectifs du GFBTD en matière d'embauche, de maintien et de rendement; • étudier les candidatures au poste de chef de la direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste; • superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération d'autres membres de la haute direction; • produire un rapport sur la rémunération des dirigeants à l'intention des actionnaires, qui sera publié dans la circulaire d'information annuelle du GFBTD.
Comité du risque	Roger Phillips (président) William E. Bennett Hugh J. Bolton Marshall A. Cohen Harold H. MacKay Wilbur J. Prezzano	Superviser la gestion des risques du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • identifier et surveiller les principaux risques du GFBTD et évaluer leur gestion; • approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques; • assurer la mise en place de politiques pour gérer les risques auxquels le GFBTD est exposé, y compris les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de crédit, de réglementation, de réputation et de stratégie; • servir de forum pour une analyse «globale» des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances; • évaluer de manière critique les stratégies commerciales du GFBTD et planifier en fonction des risques.
Comité de vérification	Hugh J. Bolton (président) John L. Bragg Darren Entwistle Donna M. Hayes Henry H. Ketcham Helen K. Sinclair	Superviser la qualité et l'intégrité de l'information financière du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • assurer la présentation, aux actionnaires, d'une information financière claire, exacte et fiable; • surveiller les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place; • assumer la responsabilité directe de la sélection, de la rémunération, du maintien et de la surveillance du travail des vérificateurs des actionnaires, qui lui rendent directement compte. • être à l'écoute des vérificateurs des actionnaires et du vérificateur interne et évaluer leur efficacité et leur indépendance; • assurer l'établissement et le maintien de processus permettant au GFBTD de respecter les lois et règlements qui le régissent ainsi que ses propres politiques; • agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales du GFBTD qui sont des institutions financières fédérales; • recevoir les rapports sur les opérations avec des apparentés et, le cas échéant, approuver ces dernières.

*au 31 décembre 2004

Le comité a aussi pour fonction d'évaluer la contribution des administrateurs actuels pour déterminer si l'on doit recommander leur réélection. Pendant des années, des lignes directrices ont régi la composition du conseil d'administration, celles-ci comprenant la considération :

- de l'assiduité d'un administrateur aux réunions;
- d'un changement important du contexte particulier d'un administrateur – comme un changement de profession principale –, qui l'oblige à remettre sa démission (le conseil peut décider de l'accepter ou de la rejeter);
- d'autres changements importants influant sur la capacité d'un administrateur d'apporter sa contribution au conseil d'administration.

L'objectif du conseil d'administration est d'assurer une diversité en matière d'âge, de sexe, d'origine géographique et d'expérience en son sein. L'usage veut que les membres du conseil prennent leur retraite à 70 ans. Cette année, le conseil a également établi des limites précises en ce qui concerne la durée du mandat des administrateurs. Les administrateurs sont censés d'acquiescer de leur mandat

pour un maximum de dix ans, moyennant de bonnes évaluations annuelles de rendement, la réélection annuelle par les actionnaires et le respect des lignes directrices précitées en ce qui concerne la composition du conseil d'administration. Sur recommandation du comité de gouvernance, le conseil peut prolonger de cinq années supplémentaires la limite initiale de dix ans de mandat, pour une durée de mandat totale d'un maximum de 15 ans. Dans des circonstances extraordinaires, le conseil peut prolonger la durée de mandat d'un administrateur de cinq autres années.

Le conseil d'administration a également un processus global annuel de rétroaction pour l'ensemble du conseil, le président du conseil, les comités, chacun des administrateurs (autoévaluation et contrôle par les pairs) et le chef de la direction, qui comprend en outre des commentaires de membres choisis de la direction. Le président du comité des ressources de gestion pilote l'évaluation du président du conseil d'administration. Ce processus de rétroaction minutieux aide le président du conseil d'administration, le comité de gouvernance et le conseil d'administration à fournir des commentaires constructifs pour améliorer l'efficacité de chacun des membres du conseil en vue du processus de mise en candidature.

Manière dont le conseil d'administration assure son indépendance à l'égard de la direction

L'indépendance est essentielle

Notre conseil d'administration comprend la nécessité d'être indépendant de la direction. En plus de veiller à ce que sa composition contribue à son fonctionnement autonome, le conseil d'administration a adopté les mesures suivantes :

- le comité de gouvernance reçoit des rapports périodiques sur l'indépendance des administrateurs et examine les relations notables entre le GFBTD et chacun des administrateurs;
- le conseil d'administration et ses comités se réunissent indépendamment de la direction à toutes les réunions ordinaires;
- le conseil d'administration et ses comités ont le pouvoir d'engager et de congédier leurs propres conseillers indépendants;
- un président du conseil d'administration indépendant solide, détenant un mandat clair, fournit l'orientation nécessaire en matière de gouvernance;
- le président du conseil d'administration est responsable de déterminer l'ordre du jour de chaque réunion du conseil;
- une politique exige que tous les administrateurs acquièrent, sur une période déterminée, des actions de la Banque valant six fois leurs jetons de présence annuels;
- la diffusion d'une information de haute qualité aux administrateurs – session de formation exhaustive offerte aux nouveaux administrateurs (qui sert également de mise à jour aux autres administrateurs), présentations instructives périodiques portant sur des sujets d'importance pour certains comités et pour le conseil dans son ensemble, accès aux membres de la direction et délais suffisants pour examiner toute documentation avant les réunions.

Les membres du conseil d'administration comprennent que l'indépendance exige davantage, soit la préparation en vue des réunions, la compréhension des enjeux, de la solidité, de l'intégrité et un esprit curieux. Vous pouvez vous informer davantage sur la façon dont le conseil évalue l'indépendance de ses membres en lisant la circulaire d'information pour l'assemblée annuelle de 2005.

Comités du conseil d'administration

Nous comptons quatre comités du conseil d'administration : le comité de gouvernance, le comité des ressources de gestion, le comité du risque et le comité de vérification. Chaque comité fonctionne avec sa propre charte écrite qui précise ses responsabilités et les exigences en matière de composition du comité.

Tous les membres de comités sont des administrateurs qui ne font pas ni n'ont fait partie de la direction du GFBTD. Le président de chaque comité consacre beaucoup plus de temps aux tâches du comité et rencontre plus souvent les membres de la direction. Les présidents de comités établissent l'ordre du jour des réunions de comité et présentent un compte rendu au conseil d'administration après ces réunions. On fait également circuler le procès-verbal de chaque réunion de comité à tous les membres du conseil d'administration.

De plus, les comités révisent leur charte chaque année pour s'assurer qu'elle respecte ou dépasse les exigences réglementaires ainsi que les obligations envers les actionnaires. Les comités s'autoévaluent chaque année pour s'assurer qu'ils s'acquittent des responsabilités énoncées dans leur charte et qu'ils fonctionnent avec efficacité. Les comités déterminent également leurs objectifs annuels, dont ils surveillent la progression.

Les comités peuvent se réunir indépendamment de la direction en tout temps, et chaque comité établit ses propres pratiques additionnelles. Par exemple, le comité de vérification rencontre séparément le chef des finances, chacun des vérificateurs des actionnaires et le chef de la vérification interne, et tient séparément des réunions ordinaires trimestrielles. Chaque comité a le pouvoir absolu d'engager son propre conseiller indépendant pour obtenir des avis d'expert.

Vous trouverez des précisions sur les principales responsabilités de chaque comité, telles qu'elles sont définies dans sa charte, ainsi que la liste de ses membres à la page 9. Des renseignements additionnels sur nos comités sont fournis ailleurs dans notre information sur la gouvernance (page 7, «Autres sources d'information sur la gouvernance du GFBTD»).

Le comité de vérification et les vérificateurs des actionnaires

À la dernière assemblée annuelle tenue en mars 2004, les actionnaires ont désigné Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. comme vérificateurs des actionnaires jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Les vérificateurs des actionnaires examinent chaque état financier trimestriel et vérifient les états financiers annuels. Chaque année, dans le rapport annuel, les vérificateurs des actionnaires présentent un rapport aux actionnaires sur la vérification du GFBTD et leur donnent leur opinion sur les états financiers (voir la page 61). La vérification et le présent rapport aux actionnaires sont des éléments très importants du processus de présentation de l'information financière du GFBTD.

Le comité de vérification, et non la direction, est responsable des relations avec les vérificateurs des actionnaires. Les processus du comité de vérification consolident cette structure. Le comité de vérification passe en revue les plans des vérificateurs des actionnaires et les résultats de leurs vérifications et de leurs examens. Le comité rencontre également les vérificateurs des actionnaires à chaque réunion trimestrielle sans la direction. Cette réunion constitue un forum permettant aux vérificateurs des actionnaires de soulever toute préoccupation et de confirmer qu'ils obtiennent un accès adéquat et une collaboration appropriée de la part de la direction du GFBTD.

Chaque année, les vérificateurs des actionnaires confirment leur indépendance au comité de vérification. En outre, le comité de vérification a instauré une politique qui limite la prestation de services autres que de vérification par les vérificateurs des actionnaires. Ces services doivent être autorisés et approuvés à l'avance par le comité de vérification conformément à sa politique. Le comité de vérification approuve également à l'avance les services de vérification et les honoraires en découlant. Des renseignements additionnels sur les services de vérification et les services autres que de vérification figurent à la page 54.

Le comité de vérification a établi un processus d'évaluation officiel pour examiner la performance des vérificateurs des actionnaires avant de formuler une recommandation aux actionnaires quant aux vérificateurs à nommer à la prochaine assemblée annuelle.

Les membres du comité de vérification du GFBTD font appel à leurs vastes compétences et expérience pour s'acquitter de leurs responsabilités, notamment leur expérience universitaire et professionnelle en comptabilité, en affaires et en finance. Le conseil d'administration a déterminé qu'il y a au moins un membre du comité de vérification qui a les qualités d'un expert financier. Hugh Bolton, président du comité de vérification du GFBTD, est un expert financier de comité de vérification au sens où l'entend la Loi *Sarbanes-Oxley* des États-Unis. M. Bolton a plus de 35 ans d'expérience en comptabilité, y compris à titre d'ancien associé, président et chef de la direction de Coopers & Lybrand Canada, comptables agréés. Toujours comptable agréé, il est fellow de l'Alberta Institute of Chartered Accountants et possède une vaste expérience des questions liées à la comptabilité et à la vérification d'institutions financières comme le GFBTD. La détermination du conseil d'administration n'impose pas davantage de devoirs, d'obligations ou de responsabilités à M. Bolton ni n'influe sur les devoirs, les obligations ou les responsabilités des autres membres du comité de vérification ou du conseil d'administration.

RAPPORT DE GESTION

LE PRÉSENT RAPPORT DE GESTION PRÉSENTE LES PERSPECTIVES DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DU RENDEMENT DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE AINSI QUE LA GESTION DES RISQUES ET DES FONDS PROPRES. LE RAPPORT DE GESTION EST DATÉ DU 9 DÉCEMBRE 2004.

13	NOTRE RENDEMENT	38	GESTION DES RISQUES
18	ARRANGEMENTS HORS BILAN	39	<i>Risque de stratégie</i>
19	CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS	39	<i>Risque de crédit</i>
22	MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	41	<i>Risque de marché</i>
23	RENDEMENT DES ACTIVITÉS	43	<i>Gestion de l'actif et du passif</i>
25	<i>Services bancaires personnels et commerciaux</i>	45	<i>Risque d'illiquidité</i>
29	<i>Services bancaires en gros</i>	46	<i>Risque d'exploitation</i>
32	<i>Gestion de patrimoine</i>	47	<i>Risque de réputation</i>
35	<i>Siège social</i>	48	GESTION DES FONDS PROPRES
37	FACTEURS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS	50	CONTRÔLES ET PROCÉDÉS
		51	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour d'autres renseignements sur la Banque, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, consulter le site SEDAR à www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

De temps à autre, la Banque fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales, y compris dans le présent rapport, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue. Les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «pouvoir» et les verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à ces déclarations sont de nature générale ou spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains des facteurs qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et autres présentés dans le rapport de gestion du présent rapport et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des devises ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; les modifications aux lois ou à la réglementation; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception de nouveaux produits et services et le moment où ils sont lancés sur le marché; la capacité de la Banque à réaliser et à intégrer les acquisitions, y compris l'acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth Group, Inc.; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque; l'évolution de la technologie; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme des séismes; la capacité de la direction à prévoir et à gérer les risques associés à ces facteurs et à réaliser les stratégies de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 37 du présent rapport à l'égard de l'incidence que pourraient avoir sur les résultats réels certains facteurs clés. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

TD WATERHOUSE S'ÉTAIT ENGAGÉE À AIDER FRANCES WARDLAW À DRESSER UN PLAN FINANCIER QUI LUI PERMETTRAIT DE REPRENDRE SES FINANCES EN MAIN. À LA SUITE D'UN CHANGEMENT IMPORTANT DANS SA VIE PRIVÉE, FRANCES CHERCHAIT À S'ASSURER LES SERVICES D'UN CONSEILLER EN PLACEMENT QUI, TOUT EN LUI OFFRANT UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE GESTION DE PATRIMOINE, JOUERAIT AUSSI LE RÔLE DE PÉDAGOGUE. KATHRYN DEL GRECO TRAVAILLE AVEC FRANCES DEPUIS PLUS DE TROIS ANS ET, DE CE FAIT, FRANCES SE SENT BEAUCOUP PLUS À L'AISE AVEC SA SITUATION FINANCIÈRE ET CAPABLE DE DISCUTER DE SES FINANCES PERSONNELLES AVEC ASSURANCE.

Ci-dessous : Frances Wardlaw et Kathryn Del Greco, conseillère en placement de TD Waterhouse



NOTRE RENDEMENT

APERÇU

- LE BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ S'EST ÉTABLI À 2 310 MILLIONS DE DOLLARS EN 2004, COMPARATIVEMENT À UN BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ DE 1 076 MILLIONS DE DOLLARS EN 2003 ET À UNE PERTE NETTE COMME PRÉSENTÉE DE 67 MILLIONS DE DOLLARS EN 2002
- EN 2004, LE BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS A ÉTÉ DE 2 787 MILLIONS DE DOLLARS, EN REGARD DE 1 567 MILLIONS DE DOLLARS EN 2003 ET DE 567 MILLIONS DE DOLLARS EN 2002
- LE BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ A ATTEINT 3,39 \$ EN 2004 COMPARATIVEMENT À UN BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ DE 1,51 \$ EN 2003 ET À UNE PERTE PAR ACTION DE 0,25 \$ EN 2002
- LE BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS S'EST DÉGAGÉ À 4,11 \$ EN 2004 ALORS QU'IL AVAIT ÉTÉ DE 2,26 \$ EN 2003 ET DE 0,73 \$ EN 2002

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui sont présentés aux pages 60 à 102 du présent rapport annuel. La Banque désigne les résultats dressés selon les PCGR comme étant les résultats «comme présentés».

La Banque utilise également les résultats avant amortissement des actifs incorporels pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la Banque déduit l'amortissement des actifs incorporels des résultats comme présentés. Auparavant, la Banque présentait des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse. Étant donné que la seule distinction entre les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et les résultats comme présentés depuis 2003 était l'amortissement des actifs incorporels (il n'y avait pas d'éléments exceptionnels), la Banque utilise maintenant les résultats avant amortissement des actifs incorporels, car ils décrivent mieux cette mesure. Les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse de l'exercice 2002 ont été retraités afin de tenir compte de cette nouvelle mesure.

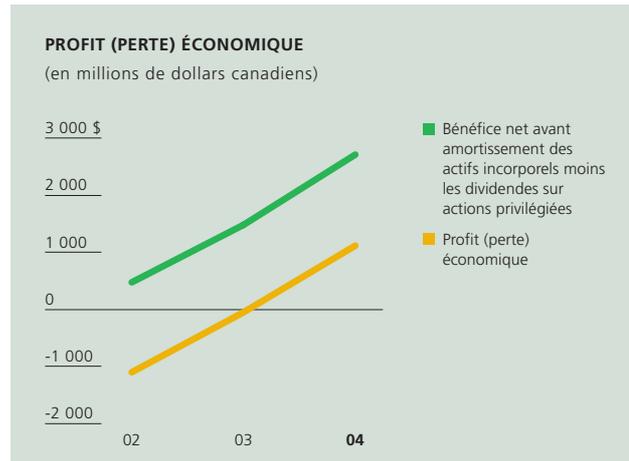
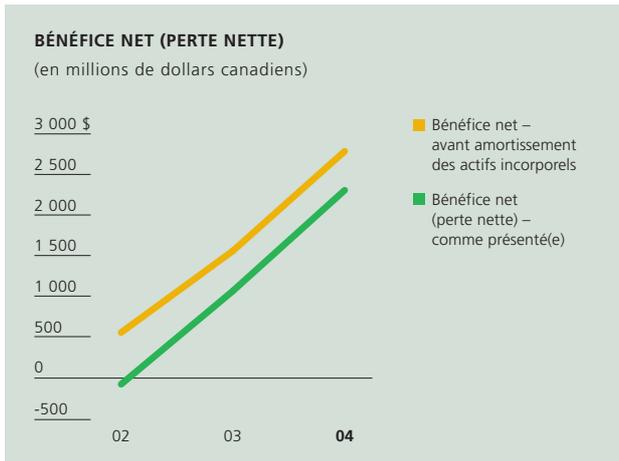
L'amortissement des actifs incorporels de la Banque se rapporte essentiellement à l'acquisition de Canada Trust au cours de l'exercice 2000. La Banque exclut l'amortissement des actifs incorporels puisque cette approche reflète sa méthode de gestion interne. Par conséquent, elle estime que les résultats avant amortissement des actifs incorporels donnent au lecteur un aperçu de ses résultats permettant une comparaison significative d'une période à l'autre.

Comme il est expliqué, les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont différents des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats avant amortissement des actifs incorporels» et les termes connexes utilisés dans le présent rapport annuel ne sont pas définis par les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement des résultats avant amortissement des actifs incorporels et des résultats comme présentés de la Banque.

Rapprochement des résultats avant amortissement des actifs incorporels et des résultats comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
Frais autres que d'intérêt	7 381	7 592	6 754
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	3 831	2 262	550
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	952	603	(81)
Part des actionnaires sans contrôle	92	92	64
Bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels et dividendes sur actions privilégiées	2 787 \$	1 567 \$	567 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	477	491	634
Bénéfice net (perte nette)	2 310 \$	1 076 \$	(67) \$
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	2 232 \$	989 \$	(160) \$
(en dollars canadiens)			
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire – comme présenté(e)	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire – comme présenté(e)	3,39	1,51	(0,25)
Bénéfice net de base par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels	4,14	2,28	0,74
Bénéfice net dilué par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels	4,11	2,26	0,73

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période en cours.



Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net représente les revenus (revenu d'intérêts net et les autres revenus) moins les pertes sur prêts, les frais, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle.

Le bénéfice net comme présenté de 2004 s'est établi à 2 310 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net comme présenté de 1 076 millions de dollars en 2003 et à une perte nette comme présentée de 67 millions de dollars en 2002. Le bénéfice de base par action comme présenté de 2004 a atteint 3,41 \$ par rapport à un bénéfice de base par action comme présenté de 1,52 \$ en 2003 et à une perte par action de 0,25 \$ en 2002. Le bénéfice dilué par action comme présenté de 2004 s'est élevé à 3,39 \$, contre un bénéfice dilué par action de 1,51 \$ en 2003 et une perte par action de 0,25 \$ en 2002. Le rendement total de l'avoir en actions ordinaires a été de 18,5 % en 2004 par rapport à 8,7 % en 2003 et à (1,3) % en 2002.

En 2004, le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'est dégagé à 2 787 millions de dollars, alors qu'il avait été de 1 567 millions de dollars en 2003 et de 567 millions de dollars en 2002. Le bénéfice de base par action avant amortissement des actifs incorporels est passé de 2,28 \$ en 2003 et de 0,74 \$ en 2002 à 4,14 \$ en 2004. Le bénéfice dilué par action avant amortissement des actifs incorporels a été de 4,11 \$ en 2004 en regard de 2,26 \$ en 2003 et de 0,73 \$ en 2002.

Profit (perte) économique et rendement du capital investi

La Banque utilise le profit (la perte) économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur actions privilégiées et une charge au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires plus le montant moyen cumulatif de l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, à la date du bilan. Le taux utilisé pour la charge au titre du capital correspond au coût en capital déterminé par rapport au modèle d'évaluation des actifs financiers. La charge représente un rendement minimum présumément exigé par les porteurs d'actions ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Rapprochement du profit (de la perte) économique, du rendement du capital investi et du bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Avoir moyen en actions ordinaires	12 050 \$	11 396 \$	12 144 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition/des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	2 834	2 396	1 881
Capital investi moyen	14 884 \$	13 792 \$	14 025 \$
Taux sur le capital investi	10,7 %	10,9 %	11,2 %
Charge sur le capital investi ¹	(1 593)	(1 530)	(1 574)
Bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur actions privilégiées	2 709	1 480	474
Profit (perte) économique ¹	1 116 \$	(50) \$	(1 100) \$
Rendement du capital investi ¹	18,2 %	10,5 %	3,4 %
Rendement du total de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté	18,5 %	8,7 %	(1,3) %

¹ Comprend une charge de 26 millions de dollars après impôts pour l'amortissement passé des écarts d'acquisition qui ont subi une dépréciation au deuxième trimestre de 2003.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût en capital. Le RCI et le coût en capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Lorsque le RCI excède le coût en capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût en capital.

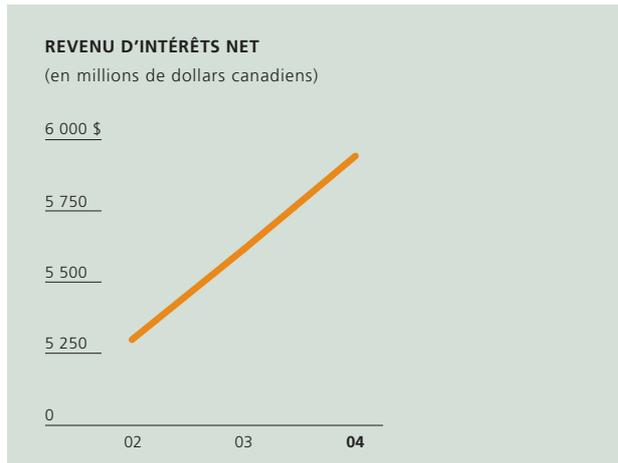
Le profit économique et le RCI ne sont pas des termes définis par les PCGR. Par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit (de la perte) économique de la Banque, du rendement du capital investi et du bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels. Les résultats avant amortissement des actifs incorporels et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

Revenu d'intérêts net

La Banque calcule le revenu d'intérêts net en faisant la somme des intérêts et des dividendes gagnés sur les prêts et les valeurs mobilières et en soustrayant les intérêts qu'elle verse sur les dépôts et autres passifs.

Voir information supplémentaire pages 51 et 52, tableaux 2, 3 et 4

Le revenu d'intérêts net pour 2004 a atteint 5 943 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 327 millions de dollars. La hausse du revenu d'intérêts net tient surtout aux Services bancaires en gros, où de nombreux facteurs y ont contribué, notamment la pondération des valeurs mobilières portant intérêt et des instruments dérivés à l'intérieur des divers portefeuilles de négociation des Services bancaires en gros. Les Services bancaires personnels et commerciaux ont également contribué à cette augmentation par la croissance continue des volumes de prêts. Le revenu d'intérêts net de Gestion de patrimoine s'est amélioré avec la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts dans le volet Courtage à escompte de Gestion de patrimoine. L'amélioration a été contrebalancée dans une certaine mesure par le recul des intérêts créditeurs gagnés sur des actifs en baisse dans le portefeuille de prêts secondaires du secteur Siège social.



Le revenu d'intérêts net pour 2003 avait atteint 5 616 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 316 millions de dollars. Cette augmentation était attribuable à la hausse de 7 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent du volume moyen de prêts personnels, exclusion faite des titrisations, dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux, mais elle avait été atténuée par une diminution de 14 points de base de la marge d'intérêt nette, à 3,28 %. Elle tenait aussi aux soldes plus importants des placements de Gestion de patrimoine conjugués aux meilleurs rendements gagnés sur ces placements. En outre, l'augmentation du revenu d'intérêts net tenait au revenu d'intérêts découlant des remboursements d'impôts sur les bénéfices et des rajustements relatifs aux titrisations en 2003.

À compter de son exercice 2004, la Banque n'établit plus son revenu d'intérêts net global en équivalence fiscale (É.F.). En effet, l'É.F. est une mesure qui n'est pas utile à l'échelle de la Banque. Cependant, pour ses unités d'exploitation, la Banque continue de présenter le revenu d'intérêts net en équivalence fiscale. Pour en savoir plus, lire le préambule de la rubrique «Rendement des activités», page 23.

Autres revenus

Les autres revenus représentent tous nos revenus autres que le revenu d'intérêts net, dont le revenu tiré des activités de négociation, les frais de courtage, les frais de gestion de fonds communs de placement, les frais de service, le revenu tiré des titrisations de prêts et d'autres revenus.

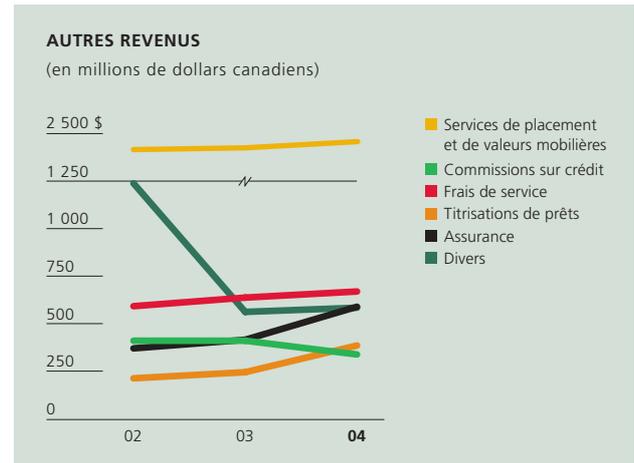
Voir Information supplémentaire page 52, tableaux 5 et 6

Pour 2004, les autres revenus comme présentés ont été de 4 883 millions de dollars, une augmentation de 459 millions de dollars par rapport à 2003.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont fait un bond de 173 millions de dollars en regard d'il y a un an, par suite surtout de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de la croissance interne des volumes et de la diminution des réclamations. Les revenus tirés des titrisations de prêts ont progressé de 140 millions de dollars, tandis que les revenus sur cartes ont décliné de 80 millions de dollars comparativement à l'exercice 2003.

Les frais de gestion de fonds communs de placement ont grimpé de 65 millions de dollars sous l'effet de la montée des actifs gérés attribuable à la hausse des volumes de ventes. Les revenus tirés des services de courtage traditionnel et de certains autres services de valeurs mobilières ont augmenté de 48 millions de dollars grâce à l'accroissement des volumes d'affaires. Les revenus tirés du courtage autogéré ont crû de 28 millions de dollars comparativement au dernier exercice, stimulés par la hausse globale des volumes de négociation. En 2003, la Banque avait enregistré des dépréciations de 39 millions de dollars dans les autres revenus par suite de pertes de valeur permanentes au sein de certaines coentreprises internationales de gestion de patrimoine. Aucune dépréciation de cette nature n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2004.

Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé des gains nets de 192 millions de dollars pour l'exercice contre 23 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce progrès émane principalement du raffermissement des marchés qui a accru les occasions de sortie pour les portefeuilles d'actions et de placements auprès de la Banque. En ce qui a trait aux gains ou pertes sur les ventes d'instruments dérivés et de prêts dans le portefeuille de prêts secondaires, des gains de 71 millions de dollars ont été enregistrés, contrastant avec des pertes de 113 millions



de dollars il y a un an. Ce rétablissement découle de l'amélioration des conditions de crédit, laquelle a donné lieu à de meilleures évaluations par le marché des positions en instruments dérivés et des prêts vendus au cours de l'exercice. Cependant, le revenu de négociation présenté dans les autres revenus a reculé de 257 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, surtout par suite de la baisse des résultats des portefeuilles de crédit et d'actions. Le revenu lié aux activités de négociation (soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net) a diminué de 109 millions de dollars. Cette diminution s'explique essentiellement par le recul des revenus tirés de la négociation de titres de participation. Les commissions sur crédit aux grandes entreprises ont fléchi de 80 millions de dollars en raison d'une réduction des actifs et des engagements en cours dans les portefeuilles de prêts secondaires et principaux. La Banque a également constaté des pertes de 77 millions de dollars, déduction faite des coûts accumulés, au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la nouvelle note d'orientation concernant les relations de couverture au début de l'exercice 2004.

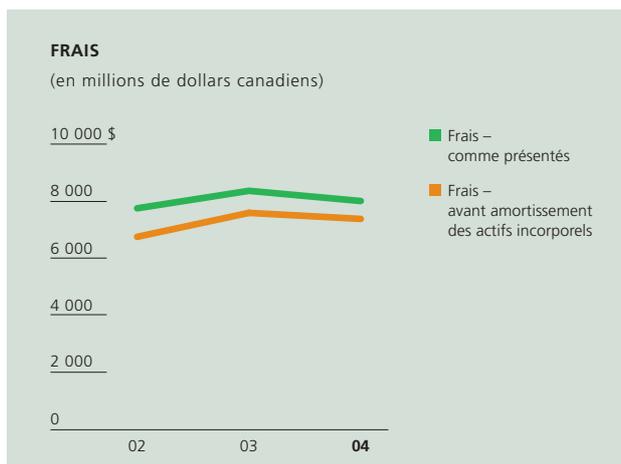
En outre, le revenu de change lié aux activités autres que de négociation s'est amélioré, se hissant de 48 millions de dollars pour l'exercice 2003 à 129 millions de dollars pour l'exercice 2004. L'amélioration est attribuable à la couverture par la Banque d'un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à ses activités Visa en dollars américains.

Pour 2003, les autres revenus avaient été de 4 424 millions de dollars, en baisse de 505 millions de dollars par rapport à 2002.

Le revenu de négociation de 2003 présenté dans les autres revenus avait diminué de 425 millions de dollars par rapport à 2002, alors que le revenu lié aux activités de négociation des Services bancaires en gros s'était élevé à 993 millions de dollars pour l'exercice 2003, soit 208 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2002. Cette diminution témoignait du fléchissement du niveau d'activité du marché pour les produits structurés d'actions et de titres d'emprunt comparativement à l'exercice précédent. Le portefeuille de valeurs du compte de placement avait réalisé, en 2003, des gains nets de 23 millions de dollars, en regard de gains nets de 26 millions de dollars en 2002. Ce repli est en grande partie attribuable aux conditions du marché. La diminution des autres revenus en 2003 était également attribuable aux pertes sur ventes d'instruments dérivés et de prêts de 113 millions de dollars des Services bancaires en gros.

En outre, le fléchissement des autres revenus en 2003 était attribuable à des dépréciations de 39 millions de dollars enregistrées pour refléter les pertes de valeur permanentes de certaines coentreprises internationales de gestion de patrimoine. Le repli des autres revenus avait été atténué par l'augmentation des revenus de courtage autogéré de 35 millions de dollars en raison d'une hausse globale des volumes de négociation.

Le revenu de change hors négociation pour 2003 avait baissé de 61 millions de dollars sous l'effet d'une charge relative à un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à nos activités Visa en dollars américains. Au cours de l'exercice 2002, la Banque avait vendu ses activités de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et avait inscrit des gains avant impôts de 40 millions de dollars. De tels gains n'avaient pas été inscrits au cours de l'exercice 2003. La diminution avait été atténuée par la progression, comparativement à l'exercice précédent, de 48 millions de dollars des revenus sur cartes et des frais de service, de 45 millions de dollars des revenus tirés des activités d'assurance et de 32 millions de dollars des revenus tirés des titrisations de prêts.



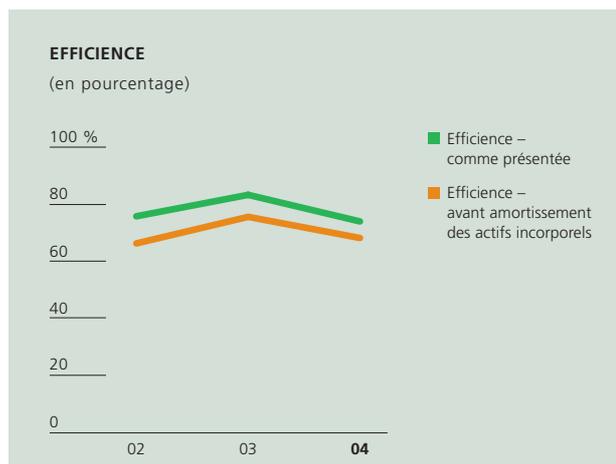
Frais

Les frais englobent les frais autres que d'intérêts, y compris les salaires et les frais d'occupation des locaux et de matériel et de mobilier, l'amortissement des actifs incorporels ainsi que les autres frais d'exploitation.

Voir *Information supplémentaire*, page 53, tableau 7

Les frais comme présentés pour l'exercice 2004 se sont établis à 8 007 millions de dollars contre 8 364 millions de dollars pour l'exercice 2003. Ce fléchissement est attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars, inclus dans les chiffres de l'exercice précédent, qui se rapportaient à l'unité internationale de gestion de patrimoine de la Banque et aux activités américaines de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. Au cours du deuxième trimestre de 2003, la Banque avait réévalué les écarts d'acquisition attribués à ces activités et avait déterminé qu'une perte de valeur s'était produite. Ces résultats avaient été en partie contrebalancés par des provisions pour litiges éventuels de 354 millions de dollars enregistrées à l'exercice 2004. Plusieurs actions sont en cours et, étant donné le contexte judiciaire, la Banque a accumulé les montants les plus probables à passer en charges. De plus, les frais des Services bancaires personnels et commerciaux ont augmenté principalement par suite des acquisitions d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne, ainsi que d'un volume plus élevé d'affaires dans les assurances. Les frais sous-jacents de Gestion de patrimoine ont grimpé dans la foulée de la hausse des commissions de suivi dans le secteur des fonds communs de placement, celle-ci étant le résultat de l'accroissement des actifs gérés, de la croissance des volumes d'activité de Conseils de placement privés, de Planification financière et de Services aux clients privés, ainsi que de l'investissement accru dans la technologie, la formation sur les produits et les plateformes de marketing. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts comme présentés de la Banque a été de 626 millions de dollars contre 772 millions de dollars pour l'exercice 2003. Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2004 ont reculé de 211 millions de dollars en regard de l'exercice 2003, passant de 7 592 millions de dollars à 7 381 millions de dollars.

Les frais comme présentés avaient fait un bond de 612 millions de dollars d'un exercice à l'autre pour atteindre 8 364 millions de dollars en 2003, l'augmentation étant attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars inclus dans les chiffres de l'exercice 2003, et dont il est question précédemment. L'augmentation des frais pour l'exercice 2003 s'expliquait également par la hausse des charges liées à la rémunération variable et des charges pour radiation de systèmes, par la réduction des placements immobiliers, par les provisions légales établies dans le portefeuille de prêts secondaires et par les coûts de rationalisation des activités principales des Services bancaires en gros. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts comme présentés de la Banque avait été de 772 millions de dollars pour l'exercice 2003 contre 998 millions de dollars pour l'exercice 2002. Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2003 avaient crû de 838 millions de dollars par rapport à 2002, atteignant 7 592 millions de dollars. Depuis l'exercice 2003, la Banque applique la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions et a inscrit une charge de 9 millions de dollars.



Efficience

Ce ratio mesure l'efficacité de nos activités. Il est calculé d'après les frais exprimés en pourcentage du total des revenus. Plus le pourcentage est faible, meilleure est l'efficacité.

Voir *Information supplémentaire*, page 53, tableau 7

L'efficacité globale comme présentée de la Banque est passée à 74,0 % pour 2004, une amélioration par rapport à 83,3 % pour 2003 et à 75,8 % pour 2002. L'efficacité consolidée de la Banque oscille en fonction de la variation de la composition des affaires. L'efficacité est considérée comme une mesure plus pertinente pour les Services bancaires personnels et commerciaux, qui ont affiché un ratio de 58,3 % pour l'exercice 2004, comparativement à 58,8 % pour 2003 et à 60,7 % pour 2002. L'efficacité de la Banque avant amortissement des actifs incorporels est passée à 68,2 %, contre 75,6 % pour 2003 et 66,0 % pour 2002.

Impôts

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté s'est élevé à 25,1 % pour l'exercice 2004, comparativement à 21,6 % pour l'exercice 2003. En fonction des bénéfices avant amortissement des actifs incorporels, le taux d'imposition réel a été de 24,8 % pour l'exercice 2004, contre 26,7 % pour l'exercice 2003. Les taux d'imposition réels pour 2004 ont subi l'incidence des passifs d'impôts futurs supplémentaires de 52 millions de dollars découlant de la modification des taux d'imposition prévus par la loi en Ontario au cours du premier trimestre de 2004, tandis que les taux de 2003 avaient été touchés par les dépréciations d'écarts d'acquisition et les autres pertes de valeur permanentes, soit une incidence fiscale de 114 millions de dollars.

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté avait été de 21,6 % pour l'exercice 2003 par rapport à 99,3 % pour l'exercice 2002. Le taux d'imposition réel de la Banque selon les bénéfices avant amortissement des actifs incorporels s'était élevé à 26,7 % pour l'exercice 2003 comparativement à un taux nul pour l'exercice 2002. La Banque avait enregistré un bénéfice net à l'exercice 2003 contre une perte nette à l'exercice 2002, ce qui s'était soldé par une réduction du taux d'imposition réel. La réduction était aussi attribuable à une modification de la composition des affaires de la Banque et à une diminution des taux d'imposition prévus par la loi à l'exercice 2003.

Bilan

Voir *le bilan consolidé* page 62

Le total de l'actif atteignait 311 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2004, soit 37 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2003. L'accroissement des positions en valeurs mobilières et en valeurs mobilières prises en pension a représenté respectivement 19 milliards de dollars et 4 milliards de dollars de l'augmentation. De plus, comparativement à l'exercice précédent, les prêts personnels, y compris les titrisations, ont progressé de 7 milliards de dollars pour atteindre 56 milliards de dollars par suite, essentiellement, d'une solide performance du portefeuille des prêts personnels de TD Canada Trust. À la fin de l'exercice, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient augmenté de 1 milliard de dollars à 64 milliards de dollars en regard de la fin du dernier exercice. Les actifs titrisés montés par la Banque ne figurant pas au bilan atteignaient 20 milliards de dollars contre 19 milliards de dollars en 2003.

Les dépôts de gros ont grimpé de 14 milliards de dollars et les valeurs mobilières vendues à découvert mises en pension ont progressé de 4 milliards de dollars en regard du 31 octobre 2003. Les dépôts personnels sans terme ont fait un bond de 6 milliards de dollars, tandis que les dépôts personnels à terme sont demeurés environ au même niveau.

Les actifs totalisaient 274 milliards de dollars au 31 octobre 2003, soit 4 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2002. Le repli des activités liées aux valeurs du compte de placement avait entraîné une diminution de 4 milliards de dollars et les prêts aux entreprises et aux gouvernements avaient chuté de 12 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002. Par contre, les valeurs mobilières prises en pension s'étaient accrues de 4 milliards de dollars, se hissant à 17 milliards de dollars, en raison de la croissance du volume des valeurs mobilières. De plus, par comparaison à l'exercice antérieur, les prêts personnels, y compris les titrisations, avaient progressé de 6 milliards de dollars pour atteindre 49 milliards de dollars. À la fin de l'exercice 2003, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient reculé de 3 milliards de dollars, glissant à 64 milliards de dollars. Les actifs titrisés montés par la Banque, qui sont hors bilan, s'élevaient à 19 milliards de dollars, contre 15 milliards de dollars au 31 octobre 2002.

Les dépôts de gros avaient diminué de 14 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2002, mais les dépôts personnels sans terme s'élevaient à 53 milliards de dollars, en hausse de 3 milliards de dollars, et les dépôts personnels à terme atteignaient 53 milliards de dollars, une amélioration de 2 milliards de dollars.

La Banque réalise également des opérations structurées pour le compte de clients, qui donnent lieu à la comptabilisation au bilan consolidé d'actifs pour lesquels le risque de marché a été transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2004, les actifs visés par ces arrangements atteignaient 14 milliards de dollars, contre 13 milliards de dollars en 2003 et 11 milliards de dollars en 2002. La Banque assume également un risque de marché pour certains actifs par l'entremise de swaps sur le rendement total, et ce, sans acheter directement les instruments de liquidités. Les actifs visés par ces arrangements s'élevaient à 5 milliards de dollars au 31 octobre 2004 contre 6 milliards de dollars en 2003 et 6 milliards de dollars en 2002. Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et le capital réglementaire au titre du risque de marché est maintenu. Ce montant comprend les actifs vendus en vertu de ces contrats (excluant les dérivés d'actions) qui sont présentés à la page 19, sous «Autres opérations financières». Se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements sur les contrats d'instruments dérivés.

Analyse du quatrième trimestre

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 612 millions de dollars contre 501 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action comme présenté s'est élevé à 0,91 \$ pour le trimestre en regard de 0,74 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action comme présenté a atteint 0,90 \$ pour le trimestre par rapport à 0,73 \$ pour la période correspondante du dernier exercice. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires comme présenté, sur une base annualisée, a été de 19,1 % pour le trimestre contre 16,7 % un an plus tôt.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'est dévalué à 704 millions de dollars comparativement à 613 millions de dollars pour le même trimestre du dernier exercice. Le bénéfice de base par action avant amortissement des actifs incorporels s'est établi à 1,05 \$ pour le trimestre contre 0,91 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action avant amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 1,04 \$ pour le trimestre en regard de 0,90 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires avant amortissement des actifs incorporels, sur une base annualisée, a été de 22,1 % pour le trimestre comparativement à 20,6 % un an plus tôt.

Revenu d'intérêts net

Le revenu d'intérêts net comme présenté a été de 1 475 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 96 millions de dollars en regard du même trimestre du dernier exercice. L'augmentation provient surtout des Services bancaires personnels et commerciaux qui ont enregistré une croissance du volume des prêts immobiliers garantis ainsi que du volume des dépôts de base et des dépôts de petites entreprises, croissance qui a été en partie contrebalancée par la baisse des marges. Le revenu d'intérêts net de Gestion de patrimoine a également grimpé avec la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.

Autres revenus

Les autres revenus comme présentés se sont élevés à 1 118 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 24 millions de dollars par rapport au même trimestre du dernier exercice.

Les revenus tirés de l'assurance, déduction faite des réclamations, ont fait un bond de 56 millions de dollars en regard d'un an plus tôt, par suite de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de la croissance interne des volumes et de la diminution des réclamations. Cependant, le revenu sur cartes de crédit a reculé de 27 millions de dollars en raison des rajustements liés aux programmes de récompenses des clients titulaires de cartes de crédit.

Les frais de gestion des fonds communs de placement ont grimpé de 9 millions de dollars en raison de la montée des actifs gérés découlant de la hausse des volumes de ventes. Les revenus tirés des services de courtage traditionnel et de certains autres services de valeurs mobilières ont augmenté de 15 millions de dollars en regard de la même période de l'exercice précédent par suite de l'accroissement des volumes d'affaires. Cependant, les revenus tirés du courtage autogéré ont baissé de 75 millions de dollars par rapport au même trimestre du dernier exercice en raison de la diminution des volumes de négociation. La moyenne quotidienne des opérations a fléchi de 25 %, passant de 111 000 un an plus tôt à 83 000.

Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé des gains nets de 44 millions de dollars pour le quatrième trimestre contre 23 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Ce progrès émane principalement du raffermissement des marchés qui a accru les occasions de sortie pour les portefeuilles d'actions privées et publiques de la Banque. En ce qui a trait aux gains ou pertes sur les ventes d'instruments dérivés et de prêts dans le portefeuille de prêts secondaires, un gain de 19 millions de dollars a été enregistré pour le trimestre comparativement à des pertes de 19 millions de dollars un an plus tôt. Ce rétablissement découle de l'amélioration des conditions de crédit, laquelle a donné lieu à de meilleures évaluations par le marché des positions en instruments dérivés et des prêts vendus au cours du quatrième trimestre. Cependant, le revenu de négociation présenté dans les autres revenus a reculé de 53 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la réduction du revenu de négociation des activités relatives aux actions. Le revenu lié aux activités de négociation a également diminué de 82 millions de dollars. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des résultats des portefeuilles de crédit, de titres d'emprunt et d'actions. La Banque a également constaté des pertes de 17 millions de dollars, déduction faite des coûts accumulés, au quatrième trimestre. Ces pertes découlent du fait qu'elle ne peut plus comptabiliser certains dérivés selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la nouvelle note d'orientation sur les relations de couverture au début de l'exercice 2004.

En outre, le revenu de change lié aux activités autres que de négociation s'est amélioré par rapport au quatrième trimestre de 2003. En effet, il est passé d'une perte de 31 millions de dollars au quatrième trimestre de 2003 à un gain de 45 millions de dollars pour le même trimestre en 2004. La perte d'il y a un an est attribuable aux mesures prises par la Banque pour couvrir un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à nos activités Visa en dollars américains.

Frais autres que d'intérêts

Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour le quatrième trimestre ont reculé de 23 millions de dollars en regard de la même période du dernier exercice pour s'établir à 1 762 millions de dollars. Cette récente diminution tient principalement à la baisse des indemnités de cessation d'emploi, au fléchissement de la charge de rémunération variable des Services bancaires en gros ainsi qu'aux frais plus élevés enregistrés un an plus tôt du fait des charges relatives aux radiations de systèmes, à la réduction des biens immobiliers et aux provisions légales du portefeuille de prêts secondaires. Le recul a été contrebalancé en partie par des provisions pour litiges éventuels de 54 millions de dollars et par un accroissement des frais des Services bancaires personnels et commerciaux et de Gestion de patrimoine. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux ont augmenté en raison de l'acquisition d'activités du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales de la Banque Laurentienne, de la hausse des volumes d'affaires d'assurance et de la modernisation des guichets automatiques de la Banque par la conclusion d'un accord d'externalisation. Les frais de Gestion de patrimoine ont grimpé surtout à cause de la hausse des commissions de suivi dans le secteur des fonds communs de placement, celle-ci étant le résultat de l'accroissement des actifs gérés, de la montée des commissions de vente attribuable à la croissance des activités, de l'investissement accru en technologie, de l'embauche de nouveau personnel de vente et de l'engagement de frais de marketing.

L'efficacité de la Banque avant amortissement des actifs incorporels s'est améliorée, atteignant 67,9 % pour le quatrième trimestre en regard de 72,2 % pour le même trimestre un an plus tôt. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux, l'efficacité avant amortissement des actifs incorporels s'est établie à 58,2 % au quatrième trimestre, soit le même niveau qu'un an plus tôt. L'efficacité globale comme présentée de la Banque s'est améliorée, passant de 79,3 % pour le trimestre correspondant du dernier exercice à 73,4 %.

Impôts

Pour le quatrième trimestre, le taux d'imposition réel comme présenté a été de 16,7 % par rapport à 12,1 % pour le même trimestre du dernier exercice. Le taux d'imposition réel selon les résultats avant amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 19,6 % pour le trimestre contre 17,5 % un an plus tôt. La variation des taux d'imposition réels tient à un changement dans la composition des affaires de la Banque.

Pour un condensé des résultats des huit derniers trimestres terminés de la Banque, veuillez vous reporter au tableau complémentaire 19 à la page 59 du présent rapport annuel.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque participe à diverses opérations financières dans le cours normal de ses affaires. Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ces opérations ne sont pas constatées au bilan consolidé ou bien elles le sont à des montants différents des montants nominaux ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit ou d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques», aux pages 38 à 47 du présent rapport annuel. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les engagements, les garanties et les engagements contractuels, servent habituellement à la gestion des risques, des fonds propres ou du financement.

Titrisations

Mécanisme important des marchés financiers, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) qui, à son tour, finance l'achat des actifs par une émission publique de titres. Créées pour atteindre un objectif unique et distinct, les EDDV ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la titrisation décrivent le mode de distribution des sommes d'argent provenant des actifs détenus par l'EDDV entre les investisseurs et les tiers ayant droit à ces sommes. La Banque est partie à des EDDV par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs de tiers et d'autres opérations financières. Certaines titrisations montées par la Banque sur ses propres actifs ou sur des actifs de tiers sont réalisées par l'entremise de structures d'accueil admissibles. Une structure d'accueil admissible est une fiducie ou une autre entité juridique qui est manifestement distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. La Banque ne consolide pas de structures d'accueil admissibles.

Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts à la consommation, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation nette. Les paragraphes suivants décrivent ces titrisations.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels par des émissions de titres adossés à des créances immobilières et par des cessions à des EDDV. Elle continue de gérer les prêts hypothécaires titrisés et s'expose aux risques liés aux prêts cédés du fait des droits conservés dans ces

Acquisition de Banknorth Group, Inc.

Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. (Banknorth) pour une contrepartie totale d'environ 5 milliards de dollars. La contrepartie devrait être réglée à hauteur de 60 % en espèces et à hauteur de 40 % en actions ordinaires de la Banque. Banknorth est une société ouverte qui a un actif de quelque 35 milliards de dollars. L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires de Banknorth. Si l'opération est approuvée, la clôture devrait avoir lieu en février 2005. Banknorth et la Banque ont déposé une circulaire de sollicitation de procurations/prospectus auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui contient des renseignements complémentaires concernant cette opération. Pour obtenir un exemplaire de ce document, il suffit de s'adresser au service des Relations avec les actionnaires aux coordonnées précisées à la page 109 du présent rapport annuel. De plus, la Banque a couvert la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth au moyen de contrats de change à terme. La juste valeur de la couverture correspond à une perte de 226 millions de dollars constatée au 31 octobre 2004. Si l'acquisition de Banknorth ne se réalise pas, la Banque enregistrera une perte après impôts de 217 millions de dollars relativement à ces contrats de change, calculée selon les taux de change en vigueur au 31 octobre 2004.

prêts. Aucune perte sur prêts n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, 99,9 % d'entre eux étant garantis par le gouvernement. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de la Banque totalisait 13,1 milliards de dollars, contre 11,3 milliards de dollars en 2003.

La Banque titrise des prêts immobiliers personnels garantis en les vendant à des EDDV. Ces opérations constituent des titrisations à rechargement. La Banque fournit une amélioration de crédit du fait des droits conservés dans le rendement excédentaire des EDDV et en finançant des comptes de dépôt en garantie. Les droits qu'elle conserve dans le rendement excédentaire des EDDV et dans les comptes de dépôt en garantie sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs et elle absorbe les pertes sur les prêts personnels avant que ne soient versés les paiements aux porteurs. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts personnels titrisés de la Banque s'établissait à 4,0 milliards de dollars, contre 4,6 milliards de dollars en 2003.

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit en les vendant à des EDDV. Ces opérations constituent des titrisations à rechargement. La Banque fournit une amélioration de crédit aux EDDV du fait des droits conservés dans le rendement excédentaire. Les droits qu'elle conserve dans le rendement excédentaire des EDDV sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs des titres adossés à des actifs et elle absorbe les pertes sur cartes de crédit avant que ne soient versés les paiements aux porteurs. Au 31 octobre 2004, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque s'élevait à 1,3 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars en 2003.

La Banque titrise également des prêts hypothécaires commerciaux qui, en plus de fournir des flux de trésorerie et une source de capitaux efficace, peuvent réduire les risques auxquels les prêts exposent la Banque, c'est-à-dire les risques de crédit, d'illiquidité et d'exploitation liés à ces prêts. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés de la Banque atteignait 1,8 milliard de dollars par rapport à 1,4 milliard de dollars en 2003.

Les actifs titrisés de la Banque qui ne sont pas constatés au bilan consolidé totalisaient 20,2 milliards de dollars, contre 18,8 milliards de dollars un an plus tôt. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque. Si ces titrisations cessaient d'exister, la Banque devrait rétablir la totalité de ces actifs dans son bilan consolidé et assumer entièrement le risque d'exploitation, le risque financier et le risque de marché qui en découleraient.

Titrisation d'actifs de tiers

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire d'EDDV dont elle est le gestionnaire. La Banque peut fournir une amélioration de crédit aux EDDV ou obtenir pour ces structures des

facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et de probabilité de perte négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux EDDV et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. Tous les honoraires tirés de ces activités sont conformes aux conditions du marché. Si ces titrisations cessaient d'exister, les revenus de titrisation de la Banque diminueraient.

Autres opérations financières

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation nette. Comme la Banque a des droits variables importants dans ces EDDV mais n'en est pas le principal bénéficiaire, elle ne consolide pas ces EDDV. Par ailleurs, la Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2004, par rapport à 5,0 milliards de dollars en 2003. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces titres permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles d'actions ou d'instruments dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans les titres garantis par des créances.

De plus, la Banque offre des billets liés à des actions et des billets liés à des créances à différentes EDDV et à des clients indépendants. Ces opérations présentent un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. Elle reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services.

La Banque est en outre le promoteur d'un grand nombre de fonds communs de placement dont elle est l'administrateur. Elle ne garantit toutefois pas le capital investi par les investisseurs ni le rendement de ces fonds.

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 60 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, et la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite ainsi que des passifs éventuels.

De plus, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou l'obligataire. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché.

Engagements

La Banque a conclu différentes ententes répondant aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande et des crédits ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Les processus de gestion des risques et de contrôle en place sont adéquats pour réduire ces risques. La note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information détaillée sur les engagements de crédit éventuels maximums de la Banque.

Garanties

La Banque a signé divers contrats de garantie comprenant, entre autres, des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des actifs vendus avec recours, des améliorations de crédit, des options et des ententes d'indemnisation. Pour obtenir de l'information détaillée sur les garanties, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Engagements contractuels

La Banque a des engagements contractuels d'effectuer des paiements futurs sur des billets et débetures subordonnés, sur des contrats de location-exploitation et de location-acquisition, sur des titres de fiducie de capital et sur certains engagements d'achat. Les billets et débetures subordonnés, les engagements au titre de contrats de location-acquisition ainsi que les titres de fiducie de capital sont présentés au bilan consolidé de la Banque, alors que les engagements de contrats de location-exploitation et les engagements d'achat ne le sont pas. Pour obtenir de l'information détaillée sur ces engagements contractuels au 31 octobre 2004, présentés selon le terme à courir jusqu'à l'échéance, se reporter au tableau 17 en page 59 du présent rapport annuel.

Comptabilisation des prêts douteux

La comptabilisation des prêts douteux revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. De 2002 à 2004, la Banque utilisait trois types de provisions pour prêts douteux : spécifique, générale et sectorielle. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts problématiques, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations sont attribuables à un certain nombre de circonstances et peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour prêts douteux et entraîner un changement de la provision. Les examens des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions spécifiques constatées par les banques.

Des provisions sectorielles ont été établies au cours de 2002 pour les pertes qui n'avaient pas été spécifiquement relevées dans les secteurs des communications et des services publics. Les provisions sectorielles exigent un jugement continu lorsqu'on en transfère un montant à la provision spécifique et lorsqu'on en établit les charges périodiques nécessaires. Lorsque des prêts individuels dans ces secteurs deviennent douteux, une provision spécifique est constituée par un transfert à partir de la provision sectorielle. Le caractère douteux d'un prêt est déterminé en fonction de la politique de crédit de la Banque. Au cours de l'exercice 2004, la Banque a annulé des provisions sectorielles de 655 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un solde de clôture nul. L'annulation est attribuable à un revirement sur les marchés de crédit et à l'émergence d'instruments

d'atténuation des risques. Les provisions générales exigent également l'exercice d'un jugement étant donné que leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et techniques prévus, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Pour établir le caractère approprié des provisions générales, la Banque a recours, outre le jugement de la direction, à un modèle interne fondé sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'utilisation en cas de défaut. Si l'on montait ou baissait ces paramètres de 10 % de manière indépendante, le modèle indiquerait soit une augmentation soit une diminution de la provision pour prêts commerciaux et aux grandes entreprises de 48 millions de dollars au titre de la probabilité de défaut, de 48 millions de dollars au titre de la perte en cas de défaut et de 13 millions de dollars au titre de l'utilisation en cas de défaut. La rubrique «Gestion des risques», page 38 du présent rapport annuel, présente une analyse plus détaillée sur le risque de crédit. Veuillez vous reporter également aux notes 1 i) et 3 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour prêts douteux.

Comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation

Les valeurs du compte de négociation de la Banque, les obligations liées aux valeurs vendues à découvert et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains ou pertes réalisés et latents qui en découlent sont constatés immédiatement dans les autres revenus. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information sur la juste valeur estimative de tous les instruments financiers au 31 octobre 2004.

La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation est établie en fonction du cours du marché ou de modèles d'évaluation qui font appel à des paramètres de marché observables de manière indépendante. Ces paramètres de marché observables de manière indépendante comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux d'intérêt et les prix pratiqués sur le marché pour des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires et ils tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les critères de liquidité et de concentration. Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les paramètres de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des paramètres. Ces instruments dérivés ne sont normalement pas négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis de paramètres comme des taux de corrélation et de recouvrement qui ne sont pas observables. Toute incertitude dans l'estimation des paramètres peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière.

La direction exerce son jugement afin de comptabiliser les ajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure, dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment une revue et une approbation indépendantes des modèles d'évaluation et une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits devient plus transparente, ce qui donne lieu à une amélioration des modèles d'évaluation.

La Banque est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables à la lumière du processus suivi pour obtenir divers prix du marché, de l'application constante de modèles sur une certaine période et des contrôles et procédés susmentionnés. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements réels de contrats. Pour une analyse du risque de marché, se reporter à la page 41 du présent rapport annuel.

Comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices exigibles, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, les questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou les questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une provision fiscale pour éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant la période courante. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés se réaliseront avant leur expiration. Cependant, le montant d'actifs d'impôts futurs constaté et considéré comme réalisable pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture défavorable pour les affaires. Si la Banque estime que le bénéfice prévu ne sera pas atteint, elle constatera une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable dans ses déclarations de revenus futures. La taille de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, les bénéfices déterminant dans quelle mesure la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours des périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts déjà constatés doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de l'information la plus à jour.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités internationales puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement auraient été de 186 millions de dollars au 31 octobre 2004.

Évaluation des valeurs du compte de placement

Les valeurs du compte de placement de la Banque comprennent les valeurs négociées en bourse et les placements dans des titres de participation privés non négociés en bourse. Selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et rajustées à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente.

La Banque présente la juste valeur estimative des valeurs du compte de placement à la note 2 afférente à ses états financiers consolidés. L'évaluation des valeurs négociées sur le marché est déterminée selon les cours du marché, qui fluctuent d'une période de présentation à l'autre. L'évaluation des placements de la Banque dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de cours du marché, le manque inhérent de liquidités et la nature à plus long terme de ces placements. Ces derniers sont initialement évalués au coût. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, qui peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques par le Groupe de gestion des risques de portefeuille afin d'en établir la cohérence et le caractère raisonnable. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer d'une période de présentation à l'autre en raison de l'évolution des secteurs d'activité des émetteurs. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs du compte de placement sont ramenées à leur valeur de réalisation nette lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme permanente. La détermination du caractère temporaire ou permanent de la baisse de valeur est une question de jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur permanente possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. Plus particulièrement, les facteurs suivants sont indicatifs d'une perte de valeur : le fait que la valeur boursière du titre soit inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des déficits depuis plusieurs années; la suspension des transactions portant sur le titre en question; les difficultés de trésorerie et les problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice; le fait que la juste valeur actuelle du placement soit inférieure à sa valeur comptable.

Comptabilisation des titrisations

Deux décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne la comptabilisation des titrisations. Pour ce qui est des actifs titrisés montés par la Banque, il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, pour constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés; du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera versée aux investisseurs avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent des estimations par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou pertes de titrisation constatés dans les revenus seront rajustés. Les droits conservés sont passés en résultats sur la durée de l'actif titrisé. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses. Pour l'exercice 2004, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si les entités à détenteurs de droits variables («EDDV») doivent être consolidées dans les états financiers de la Banque. Toutes les fiducies de titrisation de la Banque sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, seules les EDDV dont la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels doivent être consolidées. En outre, la Banque ne doit pas consolider une EDDV qui est une structure d'accueil admissible. Selon les PCGR du Canada actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation.

Évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels

Selon les PCGR du Canada, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins annuel au niveau des unités d'exploitation. Le test de dépréciation des écarts d'acquisition comporte deux parties, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, auquel cas un deuxième test de dépréciation est effectué. Le deuxième test consiste en un comparai-son de la juste valeur des écarts d'acquisition à leur valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles

d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction de la Banque est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché et sont jugées raisonnables. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative des actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et du jugement de la part de la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus, à l'instar d'autres immobilisations. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite

Les obligations de la Banque au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite sont déterminées selon les PCGR et dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction qui les évalue annuellement, conjointement avec les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation de la rémunération, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de la charge pour prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque au cours des exercices futurs.

Le tableau de la page suivante présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et la charge de retraite du principal régime de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation, de l'hypothèse relative au rendement à long terme prévu des actifs du régime et du taux d'augmentation de la rémunération au 31 octobre 2004. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Taux d'actualisation		
Diminution des hypothèses	240 \$	32 \$
Augmentation des hypothèses	(190)	(25)
Rendement à long terme prévu des actifs du régime		
Diminution des hypothèses		15
Augmentation des hypothèses		(15)
Taux d'augmentation de la rémunération		
Diminution des hypothèses	(50)	(8)
Augmentation des hypothèses	57	7

Passifs éventuels

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue d'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Vous trouverez ci-après un résumé des modifications aux conventions comptables et modifications de présentation de l'information financière que la Banque prévoit adopter au cours des prochains exercices. Voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le Conseil des normes comptables du Canada a publié la mise à jour d'une note d'orientation en comptabilité concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables, qui sera mise en vigueur à compter de l'exercice 2005. Comme incidence de la note d'orientation, la Banque cessera de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit les titres de série 2012 de Fiducie de capital TD, qui représente 350 millions de dollars de fonds propres de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation. Aux fins du capital réglementaire, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficieront d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

Passifs et fonds propres

Par suite de la mise à jour de la norme comptable intitulée «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), la Banque devra reclasser ses actions privilégiées existantes et ses fonds propres de première catégorie innovateurs à titre de passifs, à compter de l'exercice 2005. Par conséquent, les dividendes sur actions privilégiées de la Banque seront présentés comme des frais d'intérêts et les résultats attribuables aux actions ordinaires ne seront pas touchés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Banque devra appliquer la norme comptable de l'ICCA sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à compter de l'exercice 2005. La norme exige qu'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation à long terme soit comptabilisé à la juste valeur dans la période au cours de laquelle l'obligation est constatée. L'incidence de cette norme n'est pas importante pour la Banque.

Des provisions pour litiges éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité des pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des provisions pour litiges éventuels constituées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a ajouté 354 millions de dollars aux provisions pour litiges éventuels. Ce montant comprend les charges ayant trait à certaines poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie. Plusieurs de ces poursuites en sont au stade préliminaire et, étant donné l'importance des réclamations, il y a un risque de pertes additionnelles. La Banque suivra de près sa position au fur et à mesure que la situation évoluera.

Comptabilisation pour les services de banque d'affaires

Dès 2005, la Banque commencera à comptabiliser à la valeur de consolidation les placements détenus dans le portefeuille des services de banque d'affaires s'ils sont importants. La Banque ne prévoit pas actuellement que cette modification comptable aura une incidence importante sur le bénéfice net.

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

L'ICCA a publié deux projets de normes intitulés «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» et «Couvertures» ainsi qu'une nouvelle norme comptable sur le résultat étendu. Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliquées par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

- Le résultat étendu sera présenté comme nouveau poste distinct des capitaux propres et un nouvel état intitulé «État du résultat étendu» sera ajouté au jeu d'états financiers consolidés de base de la Banque.
- Les actifs financiers devront être classés comme «susceptibles de vente», «détenus jusqu'à l'échéance» ou «aux fins de négociation».
- Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans les résultats.
- Dans le cas des couvertures du flux monétaire, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation du flux monétaire lié aux actifs, aux passifs et aux opérations prévues à taux variable, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats.

Sociétés de placement

Au cours de l'exercice 2005, la Banque adoptera la note d'orientation en comptabilité de l'ICCA concernant les sociétés de placement qui exige que les sociétés de placement de la Banque comptabilisent tous leurs placements à la juste valeur. L'incidence de cette note d'orientation en comptabilité est négligeable pour la Banque.

RENDMENT DES ACTIVITÉS

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des unités d'exploitation suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Les Services bancaires personnels et commerciaux englobent les activités de banque de détail, les activités commerciales et l'assurance. Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises. Ces produits et services sont offerts – partout et en tout temps – par téléphone, par Internet, par plus de 2 400 guichets automatiques bancaires et par notre réseau de 1 000 succursales réparties dans tout le pays. Sous les bannières TD Assurance et TD Meloche Monnex, la Banque propose une panoplie de produits d'assurance, notamment l'assurance-habitation, l'assurance-auto, l'assurance-vie et l'assurance-maladie ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust. Les Services Bancaires Commerciaux TD répondent aux besoins des entreprises canadiennes en leur offrant une gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants.

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros offrent une gamme complète de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants :

- conseils sur les stratégies d'entreprise et sur les fusions et acquisitions;
- prise ferme et distribution d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et souscription de prêts;
- structuration de solutions personnalisées de gestion des risques;
- réalisation d'opérations financières.

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Gestion de patrimoine est formée d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse et Fonds Mutuels TD, et elle est l'un des principaux gestionnaires d'actif au Canada. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière, Conseils de placement privés et Services aux clients privés répondent aux besoins de différents groupes de clients de détail

pendant toute la durée de leur cycle de placement. Gestion de patrimoine a des actifs administrés de 279 milliards de dollars et des actifs gérés de 124 milliards de dollars.

Comme elles ne sont pas considérées comme des secteurs isolables, les autres activités de la Banque ont été regroupées dans le secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend les activités rattachées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination des ajustements selon l'équivalence fiscale (É.F.), les économies fiscales au niveau de la Banque et les revenus, frais et impôts résiduels non répartis. Le portefeuille de prêts secondaire représente les comptes de prêt pour lesquels le rapport risque-rendement n'était pas satisfaisant.

Les résultats de chaque unité reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés à ses activités. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque unité en fonction des résultats avant amortissement des actifs incorporels et elle l'indique, le cas échéant, lorsque ces mesures sont présentées. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels n'a pas d'incidence sur les revenus, mais il en a sur les frais. Cette mesure n'a de pertinence que pour les unités Services bancaires personnels et commerciaux et pour Gestion de patrimoine étant donné qu'aucun montant d'actifs incorporels n'est attribué aux secteurs Services bancaires en gros et Siège social. Pour en savoir davantage, consultez la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» en page 13. Pour obtenir des renseignements sur les mesures retenues par la Banque en matière de profit économique et de rendement du capital investi, lire la page 14 du présent rapport annuel. Des renseignements sectoriels figurent également à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Le revenu d'intérêts net, dégagé essentiellement par les Services bancaires en gros, est établi en É.F., ce qui signifie que la valeur d'un revenu non imposable ou exonéré d'impôts et de taxes comme les dividendes est ramenée à sa valeur avant impôts et taxes. L'É.F. permet à la Banque de mesurer de façon uniforme le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts, et d'effectuer une comparaison plus pertinente entre son revenu d'intérêts net et celui d'autres sociétés semblables. L'ajustement selon l'É.F. reflété dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminé du secteur Siège social.

Les rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation des affaires pour 2005» insérées dans les pages qui suivent pour chaque secteur de la Banque sont fondées sur les opinions de la Banque, et il n'y a aucune certitude quant aux résultats réels. Voir la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives en page 11.

TD CANADA TRUST S'ÉTAIT ENGAGÉE À ASSURER QUE EVA ET JOHN KAUFMAN PUISSENT DÉMÉNAGER DANS LA MAISON DE LEURS RÊVES. LORSQUE L'ENTREPRENEUR EN BÂTIMENT INITIAL A DISPARU AVEC LEUR DÉPÔT, EN LAISSANT LA MAISON PARTIELLEMENT CONSTRUITE, LES KAUFMAN SE SONT Tournés VERS DENNIS INFANTI, CONSEILLER FINANCIER, POUR CHERCHER DE L'AIDE. DENNIS A VEILLÉ À ASSURER DES OPTIONS DE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE FLEXIBLES, PENDANT QUE LES KAUFMAN SE METTAIENT À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ENTREPRENEUR. EN SEPTEMBRE, APRÈS UNE ATTENTE DE PLUS DE DEUX ANS, LES KAUFMAN ONT EMMÉNAGÉ DANS LEUR MAISON. DENNIS EST ALLÉ LES RETROUVER LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT POUR LEUR SOUHAITER CHALEUREUSEMENT LA BIENVENUE DANS LEUR NOUVELLE MAISON.

Ci-dessous : Eva et John Kaufman; Dennis Infanti, conseiller financier de TD Canada Trust



SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX

Stratégie générale

- Offrir un service de premier ordre à la faveur d'une marque fondée sur une expérience client hors pair.
- Tirer parti de cette qualité de service pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne grâce à la fidélisation accrue de la clientèle, à un meilleur recrutement des clients et à l'obtention d'une plus grande part des affaires de chaque client.
- Assurer une croissance supérieure à la moyenne des secteurs sous-exploités :
 - Services bancaires aux petites entreprises;
 - Services bancaires commerciaux;
 - Assurance.
- Maintenir une compétence fondamentale en gestion des frais.
- Gérer en tenant compte d'un concept financier simple : continuer à obtenir une croissance des bénéfices à deux chiffres en maintenant un écart entre le taux de croissance des revenus et celui des frais.

Revue du rendement financier de 2004

Les Services bancaires personnels et commerciaux ont déclaré des bénéfices records en 2004 grâce à une croissance solide des revenus et à une diminution nette de la provision pour pertes sur créances qui ont contrebalancé la hausse des frais. Le bénéfice net, à 1 487 millions de dollars avant amortissement des actifs incorporels, marque une augmentation de 210 millions de dollars, soit 16 % par rapport à 2003. Le rendement du capital investi a grimpé à 20 %, contre 19 % en 2003, en raison de la croissance des bénéfices qui a dépassé la croissance de 6 % du capital investi moyen. Les Services bancaires personnels et commerciaux ont contribué de façon marquée à la valeur pour les actionnaires, avec un profit économique de 810 millions de dollars au cours de l'exercice – en hausse de 171 millions de dollars par rapport à 2003.

Les revenus ont grimpé de 368 millions de dollars ou 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition d'activités d'assurance auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne a représenté 130 millions de dollars de la croissance des revenus. Les principaux moteurs de la croissance interne ont été les importants volumes d'assurance, de dépôts de base, de prêts immobiliers garantis, de dépôts de petites entreprises et de ventes de fonds communs de placement par l'entremise des succursales, ainsi que la baisse des taux de réclamations d'assurance et la hausse des frais de transaction. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la réduction des prêts commerciaux, par la baisse des marges de taux d'intérêt nettes et par des rajustements liés aux programmes de récompense des clients titulaires de cartes de crédit.

Comparativement à l'exercice précédent (avant l'incidence de l'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne), le volume moyen des prêts immobiliers garantis (titrisations comprises) a avancé de 9 milliards de dollars ou 10 %, et le volume des cartes de crédit, de 240 millions de dollars ou 7 %, tandis que le volume des dépôts personnels (dépôts de base et dépôts à terme) a progressé de 3 milliards de dollars ou 3 %. Les dépôts des entreprises ont augmenté de 2 milliards de dollars ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 290 millions de dollars ou 21 % (avant l'incidence de l'acquisition d'activités du Groupe Liberté Mutuelle). Par contre, les prêts personnels ont régressé de 240 millions de dollars ou 2 %, et les prêts aux entreprises et les acceptations ont reculé de 1 milliard de dollars ou 7 %. L'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne a entraîné une augmentation

APERÇU

- PROGRESSION DES BÉNÉFICES DE 16 % POUR L'EXERCICE
- CROISSANCE DES BÉNÉFICES DE PLUS DE 10 % POUR HUIT TRIMESTRES CONSÉCUTIFS
- INTÉGRATION DES 57 SUCCURSALES ACHETÉES DE LA BANQUE LAURENTIENNE
- AMÉLIORATION DE 0,5 % DE L'EFFICIENCE – QUI EST PASSÉE À 58,3 % – MALGRÉ L'INCIDENCE DES ACQUISITIONS
- ATTEINTE D'UN NOUVEAU SOMMET DANS LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

respective du volume des prêts et du volume des dépôts de 2 milliards de dollars.

La marge sur les actifs productifs moyens a glissé de 3,28 % en 2003 à 3,07 % en raison du rétrécissement des marges sur les dépôts, qui est dû à la concurrence de prix, aux virements de fonds par les clients vers des comptes d'épargne à taux plus élevé et à la faiblesse des taux d'intérêt. Le volume plus élevé de prêts immobiliers garantis à faible marge par rapport aux actifs productifs a également contribué à la diminution de la marge globale.

La provision pour pertes sur créances a baissé de 87 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts commerciaux et prêts aux petites entreprises a été de seulement 19 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 68 millions de dollars par rapport à 2003. La provision pour pertes sur prêts personnels s'est élevée à 354 millions de dollars, soit 19 millions de dollars de moins qu'en 2003, en raison d'une baisse des retards de paiement. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est située à un creux cyclique de 0,27 %, contre 0,36 % pour l'exercice précédent.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 187 millions de dollars ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les acquisitions de succursales et d'activités d'assurance ont compté pour 115 millions de dollars ou 3 % de cette augmentation. Les volumes d'affaires plus élevés des activités d'assurance, les projets de développement des systèmes et la modernisation des guichets automatiques de la Banque par l'intermédiaire d'un arrangement d'externalisation ont également contribué à l'augmentation des frais.

Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par la hausse des indemnités de cessation d'emploi et les frais de fermeture des succursales dans les magasins Wal-Mart au dernier exercice. La croissance des activités d'assurance, qui comprend l'acquisition des activités du Groupe Liberté Mutuelle, a amené 695 postes équivalents temps plein (ETP) de plus que l'an dernier. L'effectif de base moyen comprend cependant 380 ETP de moins qu'en 2003 en raison de la fermeture des succursales en magasin et d'une série de mesures d'amélioration du rendement dans les centres d'exploitation. L'efficacité a été de 58,3 % en 2004, ce qui représente une amélioration de 0,5 % par rapport à l'an dernier.

Revue du rendement financier de 2003

Les Services bancaires personnels et commerciaux avaient enregistré une solide croissance des bénéfices en 2003, après une modeste progression en 2002. Le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'était établi à 1 277 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars ou 15 % par rapport à 2002. Un écart de trois points de pourcentage entre la croissance des revenus et celle des frais, une baisse des pertes sur créances et un taux d'imposition moins élevé avaient contribué à l'amélioration marquée des bénéfices d'un exercice à l'autre. Le rendement du capital investi moyen avait grimpé de 17 % à 19 % au cours de l'exercice. La contribution des Services bancaires personnels et commerciaux à la création de valeur pour les actionnaires s'est poursuivie en 2003, grâce à un profit économique de 639 millions de dollars, une hausse de 201 millions de dollars sur l'exercice précédent.

Le total des revenus de 2003 avait progressé de 2 % par rapport à 2002. Cette poussée tenait principalement à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et de dépôts, à l'augmentation

ENJEUX DE 2004

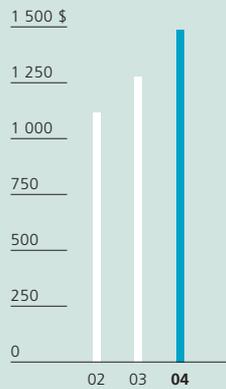
- COMPRESSION DES MARGES SUR LES DÉPÔTS EN RAISON DE LA FAIBLESSE DES TAUX D'INTÉRÊT, DE LA CONCURRENCE DE PRIX ET DES PRÉFÉRENCES DES CLIENTS EN MATIÈRE DE PRODUITS
- RÉDUCTION DES VOLUMES DE PRÊTS COMMERCIAUX ET DE PRÊTS PERSONNELS NON GARANTIS
- À PARTIR D'AOÛT 2004, LA PART DE MARCHÉ DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS (PRÊTS, DÉPÔTS ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT) ÉTAIT DE 21,0 %, EN BAISSÉ DE 0,06 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT

POINTS SAILLANTS DE 2004

- CROISSANCE DES REVENUS DE 6 % MALGRÉ LA BAISSÉ DES MARGES DE TAUX D'INTÉRÊT
- DIMINUTION MARQUÉE DES PERTES SUR CRÉANCES
- RÉALISATION, EN JUILLET 2004, DE L'INTÉGRATION AU RÉSEAU DE TD CANADA TRUST DES 57 SUCCURSALES ACHETÉES AUPRÈS DE LA BANQUE LAURENTIENNE LE 31 OCTOBRE 2003, QUI TOUCHE 140 000 COMPTES DE CLIENTS
- ACQUISITION DES ACTIVITÉS CANADIENNES D'ASSURANCE DE DOMMAGES AUX PARTICULIERS DU GROUPE LIBERTÉ MUTUELLE EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2004, ET DÉBUT DE L'INTÉGRATION DE CES ACTIVITÉS À TD MELOCHE MONNEX
- ATTEINTE D'UN NOUVEAU SOMMET DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE, MESURÉE À L'AIDE DE L'INDICE DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL¹, LEQUEL A GRIMPÉ À 86,4 % EN 2004, DÉPASSANT DE 0,8 % LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS

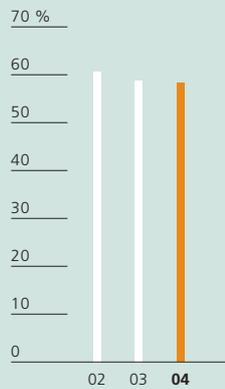
(en millions de dollars canadiens)



1 487
millions \$

EFFICIENCE AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS

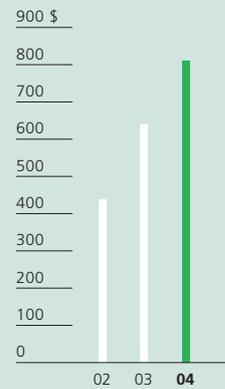
(en pourcentage)



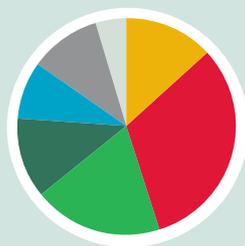
58,3
pour cent

PROFIT ÉCONOMIQUE

(en millions de dollars canadiens)



810
millions \$



Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
● Prêts immobiliers garantis	827 \$	754 \$	684 \$
● Dépôts personnels	1 994	2 009	2 003
● Crédit à la consommation	1 192	1 144	1 086
● Services bancaires aux petites entreprises	748	719	673
● Services bancaires commerciaux	542	562	594
● Assurance, déduction faite des réclamations	667	451	407
○ Autres ²	287	250	321
Total	6 257 \$	5 889 \$	5 768 \$

¹ L'indice de satisfaction de la clientèle de détail (ISC) mesure la perception qu'ont les clients de la qualité de service lors de leur plus récente interaction avec un représentant de TD Canada Trust. Le résultat de l'ISC reflète la proportion de clients qui accorde une cote de 6 ou 7 sur 7 à la qualité du service, où 1 représente un piètre service et 7, un excellent service. Les sondages de l'ISC sont menés moins de 24 heures suivant la transaction. Chaque année, on questionne quelque 400 000 clients sur la qualité du service de TD Canada Trust.

² Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

des frais de transaction et à la montée impressionnante des revenus tirés de l'assurance. Elle a toutefois été contrebalancée en partie par la diminution des marges de taux d'intérêt nettes, par le fléchissement des ventes en succursale des produits de Gestion de patrimoine et par le repli du volume des prêts commerciaux.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 45 millions de dollars ou 9 % grâce à une meilleure qualité du crédit et à une amélioration soutenue des processus d'autorisation des prêts au détail. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts a diminué, passant de 0,41 % en 2002 à 0,36 % en 2003.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont reculé de 38 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002. Les synergies obtenues des regroupements de succursales et de l'amélioration des processus ont contribué, en 2003, au retranchement d'un nombre moyen de 1 420 ETP – une baisse de 5 % – de l'effectif de 2002. Le programme de regroupement des succursales a consisté en 32 regroupements réalisés en 2003, et 238 au cours des deux exercices précédents. Ces économies de coûts de personnel ont été contrebalancées en partie par l'accroissement des salaires et avantages sociaux, des indemnités de départ et des frais variables liés à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et des produits d'assurance. En outre, des coûts directs ont été engagés vers la fin de l'exercice pour la fermeture des 118 succursales dans les magasins Wal-Mart. Les mesures d'amélioration prises ont permis de faire grimper l'efficacité avant amortissement des actifs incorporels à 58,8 % pour l'exercice, soit deux points de pourcentage de mieux qu'en 2002.

Principaux groupes de produits des Services bancaires personnels et commerciaux

Prêts immobiliers garantis

- Offre de prêts hypothécaires et de lignes de crédit domiciliaires garanties par les succursales, par l'effectif de ventes directes, ainsi que par l'entremise de projets multi-résidentiels et de courtiers.
- En 2004, le secteur a connu une croissance des portefeuilles supérieure à la moyenne grâce à la hausse soutenue du prix des habitations et du volume des ventes ainsi qu'aux activités de refinancement.
- Grâce au dynamisme du marché, le volume moyen de prêts immobiliers s'est élevé à 9 milliards de dollars, une progression de 10 % par rapport à 2003. La croissance des lignes de crédit domiciliaires a surclassé celle des prêts hypothécaires. Avec la concurrence très vive dans le secteur, la hausse du volume a été légèrement inférieure à la croissance sectorielle estimative. L'acquisition de succursales auprès de la Banque Laurentienne a contribué un volume additionnel de 2 milliards de dollars.
- Les marges se sont stabilisées au cours des trois derniers trimestres de 2004, après avoir connu une baisse en 2003 et au début de 2004 en raison de la concurrence de prix.
- Des améliorations ont été apportées au processus de demande de prêts et de crédit hypothécaires en 2004.
- La demande de logements et la progression des prix pourraient revenir aux normes historiques en 2005, surtout si les taux d'intérêt montent, ce qui pourrait atténuer la croissance future du marché.
- Les objectifs pour 2005 sont d'accroître les parts de marché et les ventes croisées aux clients tout en maintenant les marges.

Dépôts personnels

- Offre d'une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et de produits de placement à terme en dollars canadiens et américains, conçue pour promouvoir les relations bancaires principales, l'épargne-retraite et les options de revenu de retraite.
- La compression des marges en 2004 découle de la faiblesse des taux d'intérêt, de la vive concurrence sur le plan des dépôts et de la préférence marquée par les clients pour les placements à court terme et liquides à faibles marges.
- Les comptes-chèques et le Compte de placement garanti ont stimulé une croissance du volume de 5 milliards de dollars, tandis que l'acquisition de succursales auprès de la Banque Laurentienne a renforcé les dépôts à terme. Le processus d'ouverture de compte «simple, rapide et facile» et le programme *EasySwitch* ont entraîné une forte augmentation du nombre de nouveaux comptes. La Banque a conservé la première place pour la part de marché des dépôts personnels.
- Les dépôts sans terme devraient connaître une forte croissance en 2005, vu que l'accent sera encore mis sur le développement des relations de base. La compression des marges sur les produits

d'épargne en 2004 se poursuivra, mais elle devrait s'atténuer si la tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme se maintient. Les volumes de dépôts à terme devraient afficher une croissance modeste si les taux se relèvent de leur creux historique, ouvrant ainsi la porte à une amélioration des marges.

Crédit à la consommation

- Offre de lignes de crédit, de prêts, de produits de protection contre les découverts et d'un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige, les cartes commerciales et les cartes offrant des programmes de primes attrayants, comme la carte *Visa TD Or Voyages* et *La Carte GM*.
- Le revenu tiré du crédit à la consommation a progressé de 4 % au cours de l'exercice grâce au relèvement des marges et des revenus découlant des frais sur les cartes et d'autres frais.
- Les volumes de prêts (à l'exclusion des cartes de crédit) ont légèrement reculé au cours de l'exercice en raison de mesures prises pour améliorer la qualité du crédit. La provision pour pertes sur créances a diminué de 0,12 % pour se situer à 1,55 %, ce qui a contribué à une hausse marquée de l'apport de ce portefeuille au profit économique.
- Les volumes d'achats par carte de crédit et la moyenne des soldes impayés ont avancé de 11 % et 7 % respectivement. Au cours de l'exercice, la Banque a renouvelé son contrat avec la General Motors pour émettre *La Carte GM*. La carte *Visa TD Or Voyages* continue de connaître une croissance robuste grâce à la souplesse et à la facilité de conversion des primes de voyages.
- Les principaux objectifs pour 2005 sont de continuer à consolider les relations de crédit avec les clients de la Banque, d'atteindre une croissance supérieure au marché pour les cartes de crédit et de tirer parti des investissements en infrastructure de gestion de crédit afin de redonner un élan à la croissance des produits de crédit à la consommation.

Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants

- Prestation rapide et efficace de services de dépôt, de prêt et de gestion de fonds dans tout le réseau de succursales de TD Canada Trust.
- Les services aux commerçants agissent comme fournisseur de solutions de paiement par carte de crédit et de débit en offrant une technologie de point de vente et un soutien en tout temps à plus de 90 000 établissements de commerce au Canada.
- Le volume des dépôts des petites entreprises a enregistré une forte croissance grâce à une augmentation de 6 % du nombre de comptes, engendrée par la création de nouvelles petites entreprises, par le pouvoir d'attraction de notre marque et de notre offre de services, ainsi que par l'amélioration du processus d'ouverture de compte et une plus grande attention accordée à la vente dans les succursales de services bancaires de détail.
- Les volumes de crédit ont été pénalisés par la faiblesse du secteur agricole. Cependant, l'amélioration générale de la qualité du crédit s'est traduite par une diminution de la provision pour pertes sur créances par rapport au dernier exercice.
- En 2005, la priorité sera de continuer à simplifier, à accélérer et à faciliter les processus pour rehausser l'expérience des clients et des employés.

Services bancaires commerciaux

- Offre de services de prêts, de dépôts et de gestion de fonds aux moyennes entreprises ainsi que d'une gamme complète de services de placement, de financement d'opérations commerciales et de trésorerie.
- Les dépôts commerciaux ont maintenu leur forte croissance, mais à un rythme inférieur à celui des exercices précédents. L'augmentation du volume a été partiellement contrebalancée par la diminution des marges, causée par la faiblesse des taux d'intérêt et la préférence des clients pour des produits à marge plus faible afin d'obtenir des rendements supérieurs.
- Les volumes moyens des prêts ont accusé une baisse de 10 %, principalement en raison de réductions par plusieurs comptes importants, la plupart des refinancements ayant été effectués au moyen d'instruments hors emprunt. La baisse a eu lieu au cours des deux premiers trimestres et a été suivie par une légère reprise.
- Le profil de risque global du portefeuille, qui est resté à l'intérieur des limites acceptables, n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes sur créances, exceptionnellement basses en 2004, devraient augmenter en 2005 tout en demeurant inférieures aux moyennes historiques.
- La priorité en 2005 sera d'approfondir les relations avec les clients et d'accroître le revenu.

Services bancaires personnels et commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	4 191 \$	4 086 \$	4 058 \$
Provision pour pertes sur créances	373	460	505
Autres revenus	2 066	1 803	1 710
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 650	3 463	3 501
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 234	1 966	1 762
Charge d'impôts sur les bénéfices	747	689	648
Bénéfice net – avant amortissement des actifs incorporels	1 487 \$	1 277 \$	1 114 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	110 \$	104 \$	98 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	116	107	103
Profit économique (en millions de dollars canadiens)	810 \$	639 \$	438 \$
Rendement du capital investi moyen – avant amortissement des actifs incorporels	20 %	19 %	17 %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	58,3	58,8	60,7
Marge sur les actifs productifs moyens, compte tenu des actifs titrisés	3,07	3,28	3,42

Assurance

Offre d'un large éventail de produits d'assurance et de protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust par le biais des marques TD Assurance et TD Meloche Monnex.

Groupe Vie TD

- Offre d'une protection d'assurance-vie et d'assurance-maladie à 1,7 million de clients.
- Chef de file en matière d'assurance-maladie grave au Canada. Cette garantie, offerte pour les lignes de crédit, a été lancée avec succès en août 2004. Le taux de ventes initial de plus de 3 000 nouveaux assurés par semaine dépasse de loin les attentes.
- Les primes d'assurance perçues ont crû de plus de 10 % d'un exercice à l'autre, s'inscrivant dans la ligne de la croissance à double chiffre connue au cours des 10 dernières années.
- En 2005, l'accent sera mis sur la croissance soutenue des ventes ainsi que sur d'autres investissements dans les systèmes afin de continuer à simplifier, accélérer et faciliter les processus, tant pour les employés que les clients.

TD Meloche Monnex

- Avec l'acquisition des activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle le 1^{er} avril, Meloche Monnex est devenue le plus important assureur IARD direct (habitation et automobile) du Canada et le troisième assureur de personnes au pays, avec une part de marché estimée à 7,7 %. La société compte maintenant plus de 870 000 titulaires de police.
- Le volume des primes d'assurance a atteint 1,5 milliard de dollars, ce qui représente une croissance de 44 % d'un exercice à l'autre, dont la moitié est attribuable à l'acquisition des activités du Groupe Liberté Mutuelle. La croissance interne de 22 % de Meloche Monnex surclasse de loin celle de ses concurrents.
- La croissance marquée des revenus découle de la hausse du volume des primes et de la réduction du taux de réclamations.
- La société a mené à bien la mise au point d'importants outils de technologie de l'information et de systèmes d'exploitation. Ceux-ci permettront d'améliorer encore l'efficience globale – qui surclasse déjà celle de ses concurrents – au cours des années à venir, tout en profitant aux employés et aux clients.
- Les perspectives d'augmentation soutenue du nombre de clients sont bonnes, grâce à une meilleure méthode de souscription et au modèle de marketing d'assurance directe le plus efficace du Canada.
- Le marché devrait revenir à un contexte de prix plus stables, et la concurrence entre les assureurs pourrait s'intensifier, mais l'objectif de Meloche Monnex est de continuer à réaliser une croissance de plus de 10 % des revenus.

Perspectives économiques

- La performance respectable mais non éblouissante de l'économie canadienne devrait être profitable aux activités des Services bancaires personnels et commerciaux en 2005.

- Le revenu personnel et les bénéfices des sociétés devraient maintenir leur progression en 2005, mais à un taux décroissant. Le contexte économique devrait malgré tout permettre une croissance des services bancaires courants et des services de gestion de fonds, de négociation et de trésorerie.
- Il se pourrait que la Banque du Canada relève légèrement les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre, ce qui contribuerait à modérer l'expansion des marchés de l'habitation et à freiner l'achat de biens coûteux par les consommateurs, réduisant ainsi la demande pour les prêts hypothécaires et personnels.
- Le niveau d'activité sur les marchés de l'habitation devrait toutefois demeurer élevé en regard des normes historiques, et le taux de l'emploi au pays devrait se maintenir à un niveau quasi égalé, ce qui stimulerait les dépenses des consommateurs.
- Du côté des services bancaires commerciaux, la valeur absolue du dollar canadien vis-à-vis le dollar américain pourrait conduire à des pertes sur prêts.
- Les petites et moyennes entreprises devraient néanmoins bien s'en tirer en 2005, puisqu'elles bénéficieraient de l'expansion économique soutenue et qu'elles ont tendance à être moins exposées aux fluctuations du taux de change que les grandes sociétés.

Se reporter à la page 37 pour une présentation des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs.

Perspectives et orientation des affaires pour 2005

Le taux de croissance des revenus devrait être du même ordre qu'en 2004. Les marges d'intérêt nettes devraient bientôt se stabiliser si la tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme se maintient. La croissance des frais devrait également ralentir par rapport à 2004. Les taux de pertes sur créances et de réclamations d'assurance sont à des creux cycliques et ne devraient pas descendre davantage. À 16 %, le taux de croissance des revenus de l'exercice n'est probablement pas soutenable, mais l'objectif des Services bancaires personnels et commerciaux est de continuer à réaliser une croissance à deux chiffres. Les principales priorités pour 2005 sont de :

- Maintenir l'accent sur la croissance nette du nombre de clients pour les services personnels, les services aux petites entreprises et les services commerciaux.
- Améliorer la qualité du service.
- Accroître la capacité de vente en simplifiant les processus et en réduisant le fardeau administratif.
- Augmenter la croissance du volume d'affaires pour les prêts commerciaux.
- Intégrer les activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle à TD Meloche Monnex.
- Continuer d'assurer une croissance des frais inférieure à celle des revenus.

SERVICES BANCAIRES EN GROS

Stratégie générale

- Investir dans les activités ciblant les besoins des clients et offrant des possibilités d'accroissement du profit économique.
- Fournir une gamme complète de services sur les marchés financiers aux clients des Services bancaires en gros établis au Canada.
- Exercer des activités de banque d'investissement spécialisée à l'étranger en misant sur les produits et le savoir-faire sectoriel acquis.
- Utiliser le crédit de façon sélective pour optimiser les relations-clients très lucratives.

Revue du rendement financier de 2004

Le bénéfice net s'est dégagé à 607 millions de dollars en 2004, une hausse de 347 millions de dollars par rapport aux 260 millions de dollars de l'exercice précédent. En 2003, le bénéfice net incluait une incidence après impôts de 289 millions de dollars relative à des coûts de restructuration et à des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. Le rendement du capital investi pour 2004 s'est établi à 25 %, contre 9 % pour l'exercice antérieur. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 278 millions de dollars, alors qu'il y avait eu une perte économique de 125 millions de dollars en 2003.

Les revenus des Services bancaires en gros sont surtout tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires d'investissement, des placements et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 215 millions de dollars, contre 2 056 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services d'investissement, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme d'émission, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent alors que les revenus de négociation dans leur ensemble sont demeurés assez comparables d'un exercice à l'autre. Toutefois, les revenus de prise ferme d'émissions et de facilitation de placements en actions institutionnels ont progressé. Les revenus des portefeuilles d'actions se sont également améliorés de façon sensible par rapport à l'exercice précédent par suite de la hausse des dividendes reçus et des gains nets réalisés sur les valeurs mobilières en raison de l'amélioration de la conjoncture. Ces augmentations ont été contrebalancées par les revenus plus faibles tirés des services bancaires aux grandes entreprises, conséquence des revenus plus bas engendrés par un portefeuille de prêts dont la taille a réduit.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 41 millions de dollars pour 2004, en hausse de 26 millions de dollars en regard de 15 millions de dollars pour 2003. Les provisions pour pertes sur créances des Services bancaires en gros ont été modifiées au premier trimestre de 2004 et reclassées de manière rétroactive afin d'inclure le coût de la protection de crédit engagé pour la couverture du portefeuille de prêts. La provision pour pertes sur créances de 41 millions de dollars ne se rapporte qu'au coût de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée, car les Services bancaires en gros n'ont subi aucune perte sur créances dans le principal portefeuille de prêts depuis le quatrième trimestre de 2002.

Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 4,5 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit un

APERÇU

- **RENDEMENT EXCEPTIONNEL DU CAPITAL INVESTI DE 25 % – UN RECORD POUR CE SECTEUR**
- **RESTRUCTURATION DU SECTEUR AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES POUR RÉDUIRE LES RISQUES ET OPTIMISER L'UTILISATION DU CRÉDIT**
- **FINANCEMENT DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LE COMPTE D'OPTI CANADA INC., Y COMPRIS LE PLUS IMPORTANT PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE EFFECTUÉ PAR UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE CANADIENNE DEPUIS DIX ANS**
- **RÉDUCTION MARQUÉE DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES (APR), LIBÉRANT DES FOND PROPRES POUVANT ÊTRE AFFECTÉS À LA CROISSANCE**

accroissement de 1,6 milliard de dollars depuis la fin de l'exercice précédent, étant donné que des activités de couverture importantes ont été entreprises au cours de l'exercice. Les Services bancaires en gros continuent de gérer de façon proactive leur risque de crédit et ont réussi à améliorer considérablement leur profil de risque. Le coût de la protection de crédit inclus dans ce secteur représente le coût accumulé au titre de cette protection. La variation de la valeur marchande de cette protection, en sus du coût accumulé, est présentée dans le secteur Siège social.

Les actifs pondérés en fonction des risques (APR) des Services bancaires en gros se sont élevés à 30 milliards de dollars pour l'exercice, soit 10 milliards de dollars de moins qu'en 2003. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient à une baisse du risque de marché et du risque de crédit. La baisse des APR en ce qui a trait au risque de marché découle de l'application d'un modèle approuvé par les autorités de réglementation qui régissent la Banque afin de mesurer le risque de marché associé aux APR, tandis que la diminution des APR relativement au risque de crédit est surtout attribuable à la réduction de la taille du portefeuille de prêts.

Les frais ont atteint 1 289 millions de dollars, contre 1 689 millions de dollars pour l'exercice précédent, et comprennent 416 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. L'augmentation sous-jacente des frais s'est établie à 16 millions de dollars (avant l'incidence des coûts de restructuration et des écarts d'acquisition). Elle tient surtout à l'augmentation de la charge de rémunération variable entraînée par les meilleurs rendements des activités sur les marchés financiers et l'accroissement des investissements pour l'amélioration de l'infrastructure.

Revue du rendement financier de 2003

Le bénéfice net des Services bancaires en gros s'était établi à 260 millions de dollars en 2003, contre une perte nette de 657 millions de dollars en 2002. L'amélioration du rendement de 2003 était principalement attribuable à une baisse marquée des pertes sur créances par rapport à 2002, mais elle incluait aussi une charge de restructuration et de dépréciation des écarts d'acquisition de 289 millions de dollars après impôts liée aux activités de négociation d'options sur actions.

Les revenus des Services bancaires en gros proviennent essentiellement des services bancaires aux grandes entreprises, des services bancaires d'investissement, des activités sur les marchés financiers et des placements. Les revenus avaient reculé de 23 % par rapport à 2002 pour s'établir à 2 056 millions de dollars. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, avaient diminué par rapport à 2002 surtout en raison des revenus de négociation plus faibles provenant des activités de produits structurés.

Les provisions pour pertes sur créances avaient diminué, passant d'une charge de 2 490 millions de dollars en 2002 à une charge de 15 millions de dollars en 2003. La charge de 2002 incluait 1 450 millions de dollars de provisions sectorielles. La charge de 15 millions de dollars ne se rapportait qu'au coût de la protection de crédit, et aucune perte n'avait été subie.

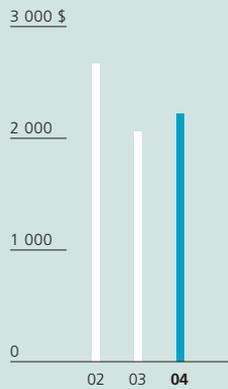
ENJEUX DE 2004

- BAISSÉ PERSISTANTE DU FINANCEMENT AUX GRANDES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS DE RESTRUCTURATION EN 2004
- AMÉLIORATION CONSTANTE DE L'INFRASTRUCTURE POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE GOUVERNANCE DES INVESTISSEURS ET DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION
- MAINTIEN DU CONTRÔLE DES COÛTS TOUT EN ATTEIGNANT LES OBJECTIFS D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

POINTS SAILLANTS DE 2004

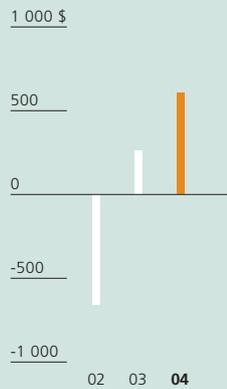
- RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI DE 25 %, PREUVE DU SUCCÈS DE LA TRANSFORMATION DE CE SECTEUR
- CAPACITÉ ACCRUE DE DISTRIBUTION DES PRODUITS À L'ÉCHELLE MONDIALE
- CRÉDIT UTILISÉ DE FAÇON PLUS EFFICACE EN SE CONCENTRANT SUR LA RENTABILITÉ DES CLIENTS TOUT EN RENFORÇANT LES ACTIVITÉS
- RÉDUCTION DU RISQUE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR L'ACHAT D'UNE PROTECTION
- APR RÉDUITS SENSIBLEMENT
- INFRASTRUCTURE AMÉLIORÉE POUR LE CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE CRÉDIT

TOTAL DES REVENUS
(en millions de dollars canadiens)



2 215
millions \$

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS
(en millions de dollars canadiens)

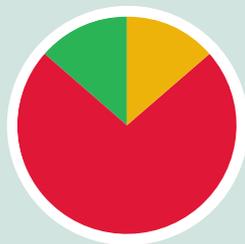


607
millions \$

RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS
(en pourcentage)



25
pour cent



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
● Services bancaires aux grandes entreprises	301 \$	340 \$	752 \$
● Services bancaires d'investissement et marchés financiers	1 614	1 562	1 757
● Placements en actions	300	154	159
Total	2 215 \$	2 056 \$	2 668 \$

Services bancaires en gros

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	1 600 \$	1 355 \$	1 505 \$
Provision pour pertes sur créances	41	15	2 490
Autres revenus	615	701	1 163
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	1 289	1 689	1 235
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	885	352	(1 057)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (en équivalence fiscale)	278	92	(400)
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	607 \$	260 \$	(657) \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations (en milliards de dollars canadiens)	7 \$	9 \$	25 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	30	40	62
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	278 \$	(125) \$	(1 192) \$
Rendement du capital investi – avant amortissement des actifs incorporels	25 %	9 %	(16) %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	58,2	82,1	46,3

Les frais avaient augmenté de 37 % pour atteindre 1 689 millions de dollars en 2003. Les coûts de restructuration des activités de négociation d'options sur actions et la radiation des écarts d'acquisition en 2003 avaient eu un effet cumulé de 416 millions de dollars. L'augmentation résiduelle comprenait les coûts de rationalisation des activités de base des Services bancaires en gros, les charges de radiation de systèmes, la réduction des biens immobiliers et l'augmentation de la charge de rémunération variable par rapport à 2002.

Principaux groupes de produits des Services bancaires en gros *Services bancaires aux grandes entreprises*

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises ont diminué de 11 %, passant de 340 millions de dollars en 2003 à 301 millions de dollars en 2004. Cette diminution tient surtout à la baisse des revenus tirés des activités de prêts. Les revenus de prêts ont baissé en raison de la réduction des actifs et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la conversion des revenus de prêts en dollars américains. La réduction des actifs découle des efforts constants pour atténuer les risques de crédit et du ralentissement du marché des prêts aux grandes entreprises.

Services bancaires d'investissement et activités sur les marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires d'investissement et des activités sur les marchés financiers ont augmenté de 3 %, passant de 1 562 millions de dollars en 2003 à 1 614 millions de dollars en 2004. Les revenus tirés des services bancaires d'investissement et de prise ferme ont progressé par rapport à l'exercice précédent en raison des meilleures conditions de marché. Ces gains ont été partiellement annulés par la baisse des revenus de structuration des volets d'instruments dérivés des Services bancaires en gros entraînée par le volume moindre des opérations structurées pour les grandes entreprises.

Placements en actions

- Les revenus tirés des portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et fermées ont bondi en 2004, les gains nets sur les valeurs mobilières se hissant de 154 millions de dollars à 300 millions de dollars, soit une progression de 95 %. Cette augmentation tient à l'amélioration des conditions de marché autant pour le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes que pour le portefeuille d'actions de sociétés fermées. En outre, les gains latents liés aux portefeuilles ont augmenté de 49 millions de dollars, passant de 369 millions de dollars à 418 millions de dollars à la fin de l'exercice 2004.

Perspectives économiques

- On s'attend, pour 2005, à une croissance modérée de la demande de services bancaires en gros.
- Les entreprises devraient augmenter leurs investissements à un rythme soutenu, ce qui devrait stimuler les services bancaires d'investissement, les services de négociation de titres ainsi que les services de négociation d'actions pour les institutions et les investissements privés en actions.
- Le dollar américain devrait rester faible et volatil. L'imposant déficit des comptes courants des États-Unis lui portera certainement ombrage, comme l'évolution des attentes des marchés financiers en ce qui concerne la croissance économique, l'inflation et le rythme de la hausse des taux d'intérêt.
- Le sort du billet vert pourrait influencer sur celui du dollar canadien, dont la valeur pourrait monter encore. Les entreprises canadiennes devront alors composer avec un huard plus fort.

Voir les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs en page 37.

Perspectives et orientation des affaires pour 2005

Les marchés du crédit et des actions se sont beaucoup améliorés en 2004, et les Services bancaires en gros s'attendent à un regain d'activités du côté des grandes entreprises pour 2005. Les principales priorités pour 2005 sont les suivantes :

- Poursuivre l'accroissement de la part de marché au Canada et élargir à l'échelle mondiale la stratégie axée sur les produits et les secteurs.
- Continuer de développer l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.
- Accroître le rendement des activités sur les marchés financiers, les placements en actions étant peu susceptibles de dégager des rendements aussi exceptionnels que ceux de 2004.
- Améliorer le contrôle des coûts.
- Atteindre la fourchette cible de 15 % à 22 % du rendement du capital investi.

En 2005, les Services bancaires en gros continueront de se concentrer sur la croissance et la mise en valeur des relations avec les clients, en élargissant leur gamme de produits et services et en visant l'excellence opérationnelle. Ce secteur devrait dégager un solide rendement du capital investi en 2005 et continuer de fournir un apport important au profit économique de la Banque.

GESTION DE PATRIMOINE

Stratégie générale

- Développer une organisation intégrée de collecte d'actifs axée sur les clients.
- Atteindre, dans les activités sous-exploitées, une croissance supérieure à la moyenne.
 - Donner priorité à Planification financière et à Conseils de placement privés.
- Promouvoir les volets Patrimoine de TD Waterhouse et de Fonds Mutuels TD comme des services de conseil dignes de la confiance des clients pour leurs placements.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe mondiale pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Valoriser la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Miser sur l'excellente relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux afin que les clients amenés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution de Gestion de patrimoine.

Revue du rendement financier de 2004

Le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels de Gestion de patrimoine a été de 368 millions de dollars pour 2004, ce qui contraste avec la perte de 75 millions de dollars enregistrée en 2003. Les résultats de 2003 comprenaient une incidence après impôts de 328 millions de dollars relative à des dépréciations et à des coûts de restructuration au sein de TD Waterhouse International. Pour le reste, le bénéfice de Gestion de patrimoine a été plus élevé puisque les volumes d'affaires ont été meilleurs à l'échelle des volets Patrimoine. Le rendement du capital investi a atteint 13 % pour l'exercice, alors qu'en 2003 il avait été négatif de 4 %. Le profit économique pour 2004 s'établit à 25 millions de dollars, une amélioration de 501 millions de dollars sur 2003.

Le total des revenus a grimpé de 302 millions de dollars, à 2 606 millions de dollars, par rapport à 2003, du fait, à la fois, de l'amélioration des marchés boursiers et de la croissance des actifs confiés par les clients. Le nombre quotidien d'opérations de Courtage à escompte a monté de 10 %, alors que les revenus d'intérêts ont augmenté sous l'effet de la croissance de 20 % des soldes de prêts sur marge. Du côté de Fonds Mutuels, les frais de gestion ont progressé parallèlement à la croissance de 12 % des actifs gérés, et du côté de Conseils de placement privés et de Planification financière, les résultats se sont raffermis grâce à une croissance des actifs administrés.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont été de 2 047 millions de dollars en 2004, en baisse de 187 millions de dollars par rapport à 2003. Les frais de 2003 comprenaient des charges de restructuration et de dépréciation des écarts d'acquisition de 300 millions de dollars se rapportant à TD Waterhouse International. Le reste de l'augmentation des frais est attribuable aux frais d'exécution d'opérations liés au volume, aux paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de Fonds Mutuels TD et à la hausse de la rémunération de l'effectif de Conseils de placement privés et de Planification financière, conséquence de la croissance des revenus pour ces volets. Les frais ont eux aussi été influencés par un investissement plus élevé dans la technologie,

APERÇU

- **CROISSANCE DE 13 % DES REVENUS STIMULÉE PAR LA FORTE ACTIVITÉ DES MARCHÉS BOURSIERS, LES OUVERTURES DE COMPTE ET LA CROISSANCE DES ACTIFS**
- **BÉNÉFICES RECORDS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DU FAIT DE L'AUGMENTATION NOTABLE DES ACTIFS**
- **FONDS MUTUELS TD S'EST CLASSÉE DEUXIÈME DU SECTEUR, AVEC DES VENTES NETTES DE PRODUITS À LONG TERME DE 2,7 MILLIARDS DE DOLLARS**
- **CROISSANCE DE 8 % DES ACTIFS ADMINISTRÉS ET DES ACTIFS GÉRÉS AU NOM DES CLIENTS**
- **APRÈS UNE PERTE EN 2003, LES SERVICES DE CONSEIL ONT RENOUÉ AVEC LES BÉNÉFICES**
- **ACCROISSEMENT DE 10 % DU NOMBRE QUOTIDIEN D'OPÉRATIONS DE COURTAGES À ESCOMPTE**

par l'embauche de nouveau personnel de vente et par les frais de marketing engagés afin de mieux positionner l'entreprise pour sa croissance future.

Les actifs gérés atteignaient 124 milliards de dollars au 31 octobre 2004, soit une progression de 11 milliards de dollars ou 10 % depuis le 31 octobre 2003, en raison des fortes ventes de fonds communs de placement et de la croissance des actifs institutionnels. Les actifs administrés totalisaient 279 milliards de dollars à la date du bilan, soit 20 milliards de dollars ou 8 % de plus qu'au 31 octobre 2003, étant donné de nouveaux actifs pour Courtage à escompte, Conseils de placement privés et Planification financière.

Revue du rendement financier de 2003

En 2003, Gestion de patrimoine avait constaté une perte de 75 millions de dollars. Ce résultat tenait compte des dépréciations et des coûts de restructuration de 328 millions de dollars après impôts au sein de TD Waterhouse International. Pour le reste, le bénéfice de Gestion de patrimoine était plus élevé du fait des volumes d'affaires plus importants pendant la deuxième moitié de l'exercice et des efforts de contrôle des coûts.

Le total des revenus avait baissé de 17 millions de dollars. Cette diminution tenait à une dépréciation de 39 millions de dollars relative aux coentreprises de TD Waterhouse International et à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains, en partie compensée par un regain des affaires dans tous les volets de Gestion de patrimoine. Les frais avant amortissement des actifs incorporels avaient augmenté de 154 millions de dollars par rapport à 2002. Ces frais tenaient compte de charges de 300 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et de charges de dépréciation des écarts d'acquisition de TD Waterhouse International. Pour le reste, les frais avaient reculé en raison des initiatives de contrôle de coûts. La vigueur du dollar canadien avait aussi contribué au fléchissement des frais aux États-Unis. Les avantages de la restructuration de TD Waterhouse International s'étaient déjà manifestés puisque cette dernière avait atteint la rentabilité au quatrième trimestre de 2003.

Les actifs gérés avaient totalisé 113 milliards de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus qu'au 31 octobre 2002. Les actifs administrés de 259 milliards de dollars avaient progressé de 33 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2002 en raison d'une reprise du marché, de la croissance des volets Conseils de placement privés et Planification financière et du nombre accru de clients mis en contact par la banque de détail.

Principaux groupes de produits de Gestion de patrimoine Courtage à escompte TD Waterhouse

- Un des chefs de file du courtage autogéré, servant des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Les opérations quotidiennes ont atteint un sommet en janvier avec une moyenne de 164 000, mais elles ont glissé à 85 000 opérations au deuxième semestre de l'exercice, les facteurs économiques externes ayant miné la confiance des investisseurs.
- Les revenus ont augmenté de 161 millions de dollars ou 11 %. Les revenus de 2003 tenaient compte des dépréciations de 39 millions de dollars liées aux coentreprises. Pour le reste, les frais ont augmenté du fait d'une hausse de 10 % des opérations et de l'accroissement du revenu d'intérêts net résultant de la croissance

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	508 \$	431 \$	426 \$
Autres revenus	2 098	1 873	1 895
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	2 047	2 234	2 080
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	559	70	241
Charge d'impôts sur les bénéfices	191	145	116
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	368 \$	(75) \$	125 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	279 \$	259 \$	226 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	124	113	112
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	25 \$	(476) \$	(298) \$
Rendement du capital investi – avant amortissement des actifs incorporels	13 %	(4) %	4 %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	78,5	97,0	89,6
Nombre moyen d'opérations par jour (en milliers)	108	98	99

des prêts sur marge. Cette hausse a été partiellement annulée par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains.

- Les frais ont baissé de 310 millions de dollars étant donné surtout les charges de restructuration et dépréciation de 300 millions de dollars des écarts d'acquisition au sein de TD Waterhouse International en 2003. L'augmentation des frais de marketing et d'opérations aux États-Unis a été plus que contrebalancée par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains.

Gestion de Placements TD

- Fonds Mutuels TD est la sixième famille de fonds communs de placement en importance du Canada. Elle gérait 35 milliards d'actifs au 31 octobre 2004, soit un bond de 12 % par rapport à l'exercice précédent qui a entraîné une hausse de 17 % des revenus. La croissance des actifs gérés, conjuguée à une modification de la méthode de rémunération pour la banque de détail, a fait grimper les frais de 61 millions de dollars par rapport à 2003. L'entreprise a dégagé des bénéfices records. Pour une deuxième année de suite, Fonds Mutuels TD s'est classée deuxième du secteur, grâce à des ventes à long terme de 2,7 milliards de dollars.
- TD Investment Management est l'un des gestionnaires quantitatifs les plus réputés du pays. Ses services englobent la gestion de placement pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Les actifs gérés ont augmenté de 10 % par rapport à 2003.

Services de conseil

- Groupe Clientèle Privée TD Waterhouse chapeaute les services fiduciaires, les services bancaires privés et Gestion privée. La croissance des actifs confiés par les clients explique la hausse de 10 % ou 15 millions de dollars des revenus par rapport à il y a un an. Les frais ont augmenté de 10 %, entraînés par les volumes d'affaires plus élevés et les coûts de marketing et de technologie additionnels engagés pour relancer Services aux clients privés sous la bannière TD Waterhouse.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. En 2004, les actifs administrés n'ont cessé de croître, si bien que les revenus ont augmenté de 20 % ou 48 millions de dollars. Quant aux frais, ils ont augmenté de 9 % étant donné que la croissance des revenus donnant droit à commission a bonifié la rémunération des conseillers en placement. Après avoir subi une perte en 2003, cette entreprise a renoué avec la rentabilité.
- Planification financière TD Waterhouse continue de recruter des conseillers pour sa clientèle, ayant élargi son effectif de planificateurs de 33 % alors que les actifs administrés ont grimpé de 64 % en 2004. Tandis que les revenus ont progressé de 19 millions de 2004, les frais ont crû de 21 millions de dollars puisque l'effectif de planificateurs financiers s'est élargi constamment.

Perspectives économiques

- Les conditions économiques devraient être favorables en 2005, stimulées par une hausse du revenu disponible des particuliers, par la création d'emplois et par la confiance élevée des consommateurs qui devraient inciter au placement.
- La croissance économique devrait être modérée, le taux d'inflation devrait être faible et les bénéfices des sociétés devraient s'améliorer, de sorte que le rendement des principales catégories d'actifs financiers devrait se situer entre 1 % et 5 %.
- La Banque du Canada pourrait augmenter encore les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de l'année, suscitant une légère amélioration des rendements des titres du marché monétaire.
- Les bénéfices des sociétés devraient progresser d'environ 5 % (excluant les secteurs des matières premières). Les prix des matières premières pourraient fléchir, mais demeurer rentables pour la plupart des industries.
- La volatilité des taux de change persistera, surtout dans le cas du dollar américain qui pourrait influencer sur les stratégies de placement.

Voir les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs en page 37.

Perspectives et orientation des affaires pour 2005

- Les probabilités de croissance des revenus sont excellentes pour 2005.
 - Bien que les volumes d'opérations de Courtage à escompte se soient raffermissés au cours des trois derniers mois de 2004, des facteurs économiques externes pourraient briser la tendance.
 - Le principal enjeu sera de faire croître d'au moins 10 % les actifs confiés par les clients.
- Principales priorités pour 2005 :
 - Améliorer la croissance des actifs confiés par de nouveaux clients de Gestion de patrimoine en élargissant l'effectif de conseillers pour les clients, en recrutant de façon audacieuse et en instaurant des programmes de formation pour les conseillers, qu'ils soient nouveaux ou aguerris.
 - Rehausser les affaires que nous confient les clients actuels en offrant des produits, des services et des solutions améliorés ou nouveaux.
 - Lancer, aux États-Unis et au Canada, une plateforme pour les clients très actifs des services de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.
 - Maintenir un écart positif entre la croissance des revenus et celle des frais par une rigoureuse gestion des coûts assortie d'un investissement dans la technologie et de l'élimination de fonctions et de processus redondants.
 - Cibler des créneaux particuliers encore sous-exploités dans chaque volet Patrimoine, à titre de possibilités de croissance exceptionnelles.
 - Ajouter de nouveaux fonds de choix dans la famille Fonds Mutuels TD afin de répondre aux besoins des clients.

ENJEUX DE 2004

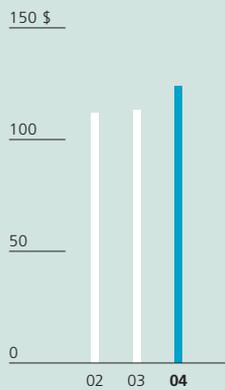
- LA VOLATILITÉ DANS LE VOLET COURTAGE À ESCOMPTE A ÉTÉ MISE EN ÉVIDENCE AVEC LE GLISSEMENT DU NOMBRE MOYEN D'OPÉRATIONS PAR JOUR DE 135 000 AU PREMIER TRIMESTRE À 83 000 AU QUATRIÈME TRIMESTRE
- LA CONCURRENCE SUR LES PRIX, SURTOUT AUX ÉTATS-UNIS, S'EST RÉPERCUTÉE SUR LES REVENUS DONNANT DROIT À COMMISSION

POINTS SAILLANTS DE 2004

- LES ACTIFS ADMINISTRÉS PAR GESTION DE PATRIMOINE SE SONT ACCRUS DE 20 MILLIARDS DE DOLLARS OU 8 % PAR RAPPORT À 2003 ÉTANT DONNÉ LA CROISSANCE DES AFFAIRES ET DU MARCHÉ, ALORS QUE LES ACTIFS GÉRÉS ONT AUGMENTÉ DE 11 MILLIARDS DE DOLLARS OU 10 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT
- EN 2004, UN INVESTISSEMENT DE TAILLE A ÉTÉ FAIT DANS DES CRÉNEAUX ENCORE SOUS-EXPLOITÉS AFIN DE LES POSITIONNER EN VUE D'UNE MEILLEURE CROISSANCE FUTURE
- LE NOMBRE MOYEN D'OPÉRATIONS PAR JOUR DE COURTAGE À ESCOMPTE A ATTEINT 108 000, UNE HAUSSE DE 10 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT
- PLANIFICATION FINANCIÈRE TD WATERHOUSE A ÉLARGI SON EFFECTIF DE VENTE DE 33 %, ET SES ACTIFS ADMINISTRÉS SE SONT ACCRUS DE 64 %
- DES COMPTES DE DONATEUR AVEC CONSEILS ONT ÉTÉ LANCÉS, UNE PREMIÈRE AU CANADA; ILS PERMETTENT AUX CLIENTS DE SE CONSTITUER UN FONDS DE DOTATION AUX FINS DE DONS DE BIENFAISANCE
- LA COENTREPRISE FRUCTUEUSE ENTRE ROYAL BANK OF SCOTLAND, DU ROYAUME-UNI, ET GESTION DE PATRIMOINE A APPORTÉ 38 000 NOUVEAUX COMPTES AU VOLET COURTAGE
- FONDS MUTUELS TD A ÉTÉ DÉSIGNÉE CHOIX DES ANALYSTES DANS LA CATÉGORIE «MEILLEURE SOCIÉTÉ DE FONDS DE L'ANNÉE» À LA 10^e REMISE ANNUELLE DES PRIX DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU PLACEMENT. CETTE DISTINCTION LUI A ÉTÉ ACCORDÉE POUR SON EXCELLENCE DANS PLUSIEURS CATÉGORIES DE FONDS, NOTAMMENT LE RENDEMENT, LA GESTION ET LE CHOIX DE FONDS DE BASE

ACTIFS GÉRÉS¹

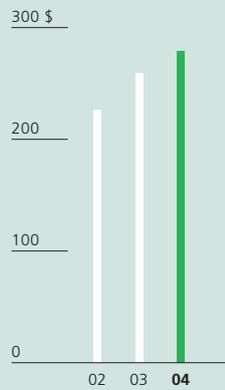
(en milliards de dollars canadiens)



124
milliards \$

ACTIFS ADMINISTRÉS²

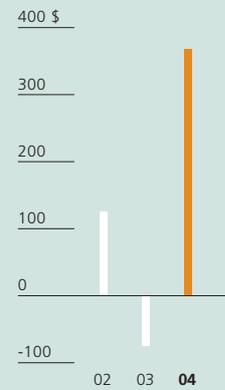
(en milliards de dollars canadiens)



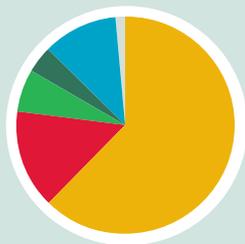
279
milliards \$

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)
AVANT AMORTISSEMENT
DES ACTIFS INCORPORELS**

(en millions de dollars canadiens)



368
millions \$



Revenus³

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
● Courtage à escompte	1 623 \$	1 462 \$	1 475 \$
● Fonds Mutuels	384	327	345
● Groupe Clientèle privée	167	152	156
● Gestion de Placements	104	102	100
● Conseils de placement privés	291	243	238
○ Planification financière	37	18	7
Total	2 606 \$	2 304 \$	2 321 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de Fonds Mutuels TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

³ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

SIÈGE SOCIAL

Revue du rendement financier de 2004

Pour l'exercice 2004, le secteur Siège social a inscrit un bénéfice net de 325 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts découlant de l'annulation de 655 millions de dollars de provisions sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice, de l'annulation de 67 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au deuxième trimestre de 2004, et des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 77 millions de dollars avant impôts. Ce bénéfice a été en partie contrebalancé par des réserves pour litiges éventuels de 354 millions de dollars. Plusieurs actions sont en cours et, étant donné le contexte judiciaire, la Banque a constaté d'avance les charges les plus probables. Le secteur Siège social a aussi enregistré des pertes de 77 millions de dollars découlant de l'incidence de la note d'orientation sur les relations de couverture et par suite des coûts liés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis.

Revue du rendement financier de 2003

Pour l'exercice 2003, le secteur Siège social avait inscrit un bénéfice net de 105 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui avaient contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts découlant de l'annulation de 157 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au quatrième trimestre de 2003, des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 55 millions de dollars avant impôts au troisième trimestre de 2003, d'un gain de titrisation de 12 millions de dollars après impôts au troisième trimestre de 2003 et de recouvrements d'impôts de 13 millions de dollars en 2003. Ce résultat avait été contrebalancé par une perte de 39 millions de dollars après impôts visant à couvrir un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait aux cartes de crédit Visa en dollars américains de la Banque, par un rajustement fiscal de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 par suite de la dépréciation de contrats de location, ainsi que par les coûts liés aux activités de trésorerie nettes et les revenus, frais et impôts nets non répartis.

Siège social

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	(356) \$	(256) \$	(689) \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(800)	(289)	(70)
Autres revenus	104	47	161
Frais autres que d'intérêt avant amortissement des actifs incorporels	395	206	(62)
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	153	(126)	(396)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(264)	(323)	(445)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	325 \$	105 \$	(15) \$

Gestion de l'entreprise

La fonction Gestion de l'entreprise du Groupe Financier Banque TD est formée des membres de la Vérification, de la Conformité, des Affaires internes et publiques, des Services économiques, des Solutions technologiques (technologie de l'information), des Finances, des Ressources humaines, du Service juridique, du Marketing, du Bureau de l'ombudsman, des Services immobiliers, de la Gestion des risques et de la Sécurité.

Le secteur des services bancaires est de plus en plus complexe et ardu. Les exigences et attentes de nos parties prenantes – clients, actionnaires, employés, organismes de réglementation, gouvernements et collectivité en général – changent constamment. Veiller à ce que la Banque demeure à l'affût des tendances et des développements en émergence est essentiel pour maintenir la confiance des intéressés envers le GFBTD.

En même temps, une banque moderne requiert une organisation complexe. Les gens qui servent nos treize millions de clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos trois principaux secteurs comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels afin de demeurer concentrés sur la priorité essentielle de dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Gestion de l'entreprise est d'agir comme guichet central d'avis et de conseils et de concevoir, établir et instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, efficace et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Gestion de l'entreprise voit à ce que nous ayons les gens, les processus et les outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, clients, employés et actionnaires.

OPTI CANADA INC. DÉTIENT UNE PARTICIPATION DE 50 % DANS LE PROJET DE 3,4 MILLIARDS DE DOLLARS DE LONG LAKE, À FORT MCMURRAY (ALBERTA). IL S'AGIT DU PROCHAIN GRAND PROJET DE SABLES BITUMINEUX INTÉGRÉ DU CANADA, QUATRIÈME DU GENRE. LORSQUE OPTI A INITIALEMENT RETENU LES SERVICES DE VALEURS MOBILIÈRES TD EN 2001, NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À RÉUNIR LES CAPITAUX ET LES EMPRUNTS NÉCESSAIRES POUR FINANCER LEUR PARTICIPATION AU PROJET. DEPUIS, VALEURS MOBILIÈRES TD A OBTENU PLUS DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS DE NOUVEAU FINANCEMENT POUR OPTI, DONT 2 MILLIARDS EN 2004. CES RÉUSSITES RÉCENTES COMPRENNENT L'UN DES PLUS IMPORTANTS INVESTISSEMENTS EN CAPITAUX PRIVÉS POUR UNE SOCIÉTÉ CANADIENNE, LE PLUS IMPORTANT PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE POUR UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE CANADIENNE DEPUIS PLUS DE DIX ANS ET L'UN DES PLUS IMPORTANTS FINANCEMENTS DE PROJET SANS RECOURS JAMAIS RÉUNI.

À gauche : Sid Dystra, président et chef de la direction de OPTI Canada; George Crookshank, directeur financier, OPTI Canada
À droite : Robert Mason, administrateur délégué, Services de placement; Dean Ariss, administrateur délégué, Crédit aux grandes entreprises



FACTEURS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Comme il est indiqué dans la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives présentée à la page 11 du présent rapport annuel, les risques et incertitudes inévitablement associés à toutes ces déclarations sont de nature générale et spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous.

Facteurs liés au secteur

Conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, les conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités peuvent avoir une incidence importante sur ses revenus. Ces conditions comprennent les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le niveau des affaires réalisées par la Banque dans une région donnée.

Politique monétaire

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres interventions sur les marchés des capitaux ont des répercussions sur les revenus de la Banque. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation du niveau des taux d'intérêt a un effet sur l'écart entre les intérêts versés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. La Banque n'exerce aucun contrôle sur les modifications des politiques monétaires ou les changements des conditions des marchés des capitaux et ne peut, par conséquent, les prévoir ni les anticiper.

Concurrence

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence dans son secteur. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

Modifications des lois et des règlements

Les modifications des lois et des règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre son offre de produits ou de services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. En outre, le défaut de la Banque de se conformer aux lois et aux règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les revenus de la Banque et sur sa réputation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et contreparties, la Banque peut utiliser des renseignements fournis par ces clients et ces contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également s'en remettre aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs en ce qui a trait aux états financiers. La situation financière et les revenus de la Banque pourraient en pâtir si elle se fiait à des états financiers qui ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Facteurs particuliers à la Banque

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de son aptitude à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services

financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services donnant droit à des commissions. En outre, l'adoption à grande échelle de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, peut entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché et/ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers. Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. Son aptitude à réaliser avec succès une acquisition est souvent conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires, comme c'est le cas pour l'acquisition de Banknorth, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, des autorités de réglementation. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon que la direction réussit à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque se butte à des difficultés dans l'intégration de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies, la part de marché accrue et autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se réaliser.

Capacité de recruter et de garder des dirigeants clés

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité de recruter et de garder des dirigeants clés. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers, et les dirigeants d'une société acquise par la Banque peuvent choisir de ne pas rester après l'acquisition. La Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter et à garder des dirigeants clés, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions des services Internet, d'accès aux réseaux ou autres services de communication de la voix et des données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Banque d'offrir des produits et services aux clients et d'exercer autrement ses activités.

Taux de change

Les variations des taux de change des monnaies du Canada, des États-Unis et des autres pays où la Banque exerce des activités peuvent avoir une influence néfaste sur sa situation et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, l'appréciation du dollar canadien peut nuire à nos placements dans les filiales américaines, y compris, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires et de la réalisation de l'opération, le placement dans Banknorth Group, Inc. L'appréciation du dollar canadien peut aussi nuire aux bénéfices des petites entreprises, des commerces ou des grandes sociétés clients de la Banque au Canada.

Autres facteurs

Les autres facteurs sur lesquels la Banque n'exerce aucun contrôle et qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs sont indiqués dans la Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives, à la page 10 du présent rapport annuel. Les autres facteurs, comme les risques de stratégie, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et de réglementation ainsi que d'autres facteurs de risque sont présentés dans la section «Gestion des risques» débutant à la page 38 du présent rapport annuel et dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et les autres intéressés devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou particuliers à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses résultats futurs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

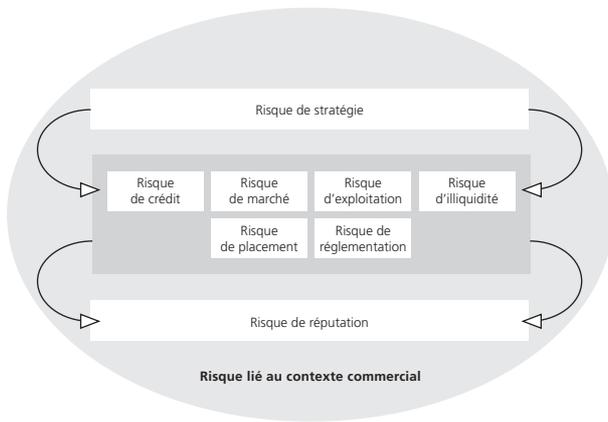
GESTION DES RISQUES – SOMMAIRE

La prestation de services bancaires et financiers comporte des risques. Ce qui importe aux actionnaires, c'est comment nous gérons notre exposition aux risques. L'objectif du Groupe Financier Banque TD est d'obtenir un rendement stable et durable sur ses diverses activités tout en restant dans des limites de risque acceptables. La gestion des risques requiert une compréhension des risques statiques et mouvants qui planent sur nos activités ainsi qu'une évaluation des conséquences possibles et de la probabilité de chaque risque. Pour y parvenir, nous établissons des politiques, des procédés et contrôles et des mesures de protection internes dans le but de réduire les risques à un niveau acceptable.

Quels sont les risques pour nos entreprises?

Cadre de gestion des risques

Notre cadre de gestion des risques a été mis sur pied afin d'assurer la gestion des différents types de risques auxquels nous sommes exposés. Il s'agit d'un modèle dynamique qui repère les principaux risques pouvant mettre en péril la réalisation de nos objectifs et de nos stratégies d'affaires.

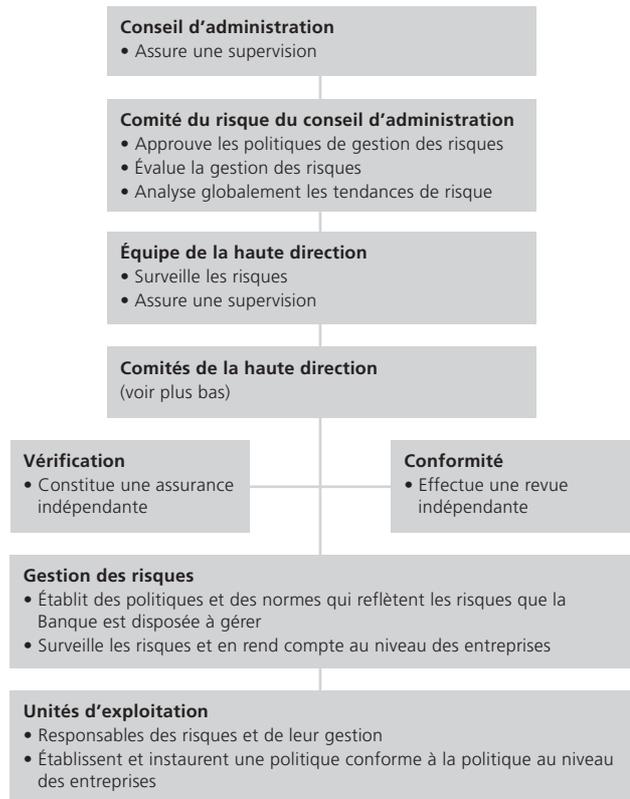


Comme le graphique ci-dessus l'illustre, le cadre de gestion des risques définit les principales catégories de risque auxquelles nous sommes exposés ainsi que les rapports qui les unissent. Nous mettons en place des stratégies pour nos diverses unités d'exploitation compte tenu du contexte au sein duquel nous exerçons nos activités. Ces stratégies nous exposent à six catégories de risque, comme il est illustré : les risques de crédit, de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de placement et de réglementation.

En outre, comme tous ces risques peuvent porter atteinte à la réputation de la Banque, notre manière de les gérer détermine la menace qu'ils font peser sur la réputation générale de la Banque et sur ses fonds propres.

Responsables de la gestion des risques

Nous avons mis en place un cadre de gouvernance pour la gestion des risques qui établit la filière-risque et attribue des responsabilités à chaque groupe participant à la gestion des risques. Il nous aide à établir les priorités, à répartir les ressources et à prendre des décisions efficaces quant aux risques assumés et gérés. Une structure officielle de gouvernance pour la gestion des risques, alignée sur le cadre de gestion des risques, assure la diffusion de l'information sur les principaux risques par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de la haute direction		
Comité des risques de crédit et de marché <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction Examine les crédits individuels importants, les concentrations de crédit par secteur d'activité et les principaux enjeux des politiques liés aux risques de crédit et de marché 	Comité d'examen du rendement des affaires <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction Examine l'ensemble des stratégies et le rendement de l'exploitation 	Comité de surveillance du risque d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le vice-président à la direction et chef des risques Chargé de la gestion et de la supervision de toutes les activités de gestion du risque de la Banque en matière d'exploitation et de conformité aux lois
Comité des placements <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction Examine le rendement de tous les principaux placements, y compris le portefeuille de la Banque et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes 	Comité de gestion de l'actif et du passif <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le vice-président à la direction et chef des finances Chargé de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la structure du capital consolidé, y compris la couverture des capitaux en monnaies étrangères 	Comité des produits structurés <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le vice-président à la direction et chef des risques Examine et approuve les opérations sur les produits structurés complexes, et établit et supervise la politique relativement au risque de réputation ou juridique

Le cadre de gouvernance pour la gestion des risques établit ce qui suit :

- Le conseil d'administration et le comité du risque du conseil d'administration sont responsables de voir à ce que la direction instaure et oriente, à l'échelle de la Banque, une culture de gestion des risques efficace. Les risques que la Banque est disposée à gérer et le soutien des objectifs connexes de gestion des risques sont clairement communiqués à tous les employés par l'entremise des unités d'exploitation et des fonctions chargées de la supervision de l'entreprise.
- L'équipe de la haute direction de la Banque, présidée par le président et chef de la direction, est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président à la direction et chef des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.
- Les comités de la haute direction surveillent, à l'échelle des unités d'exploitation, les principaux risques et principales expositions aux risques par l'examen et l'approbation des politiques, des stratégies et des opérations de gestion des risques. Les principales politiques de gestion des risques sont alors approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Les comités de la haute direction voient à ce que les ressources de gestion des risques déployées dans toute la Banque soient suffisantes pour que nos objectifs en la matière soient réalisés.
- La fonction Gestion des risques exercée au niveau du Siège social est responsable de l'établissement de normes et de politiques, pour les unités d'exploitation, qui reflètent les risques que la Banque est disposée à gérer. La fonction Gestion des risques doit aussi surveiller les risques à l'échelle des unités d'exploitation et en rendre compte lorsqu'une combinaison de risques touchant plusieurs activités commerciales peuvent nuire à la Banque.
- Les fonctions Vérification et Conformité s'assurent, de façon indépendante, de l'efficacité des politiques, des procédés et des contrôles internes de gestion des risques et en rendent compte à la direction et au conseil d'administration.
- Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques. Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des procédés et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.

Comment nous gérons les risques

La Banque a adopté une approche globale et proactive de la gestion des risques qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation ainsi que de nos fonctions chargées de la supervision. Notre approche fait la promotion d'une solide culture de gestion des risques et d'un alignement sur les objectifs stratégiques de la Banque. Elle comprend ce qui suit :

- Des politiques et des procédés de gestion des risques appropriés, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Un examen et une évaluation réguliers des principales politiques de gestion des risques par les comités de la haute direction, puis par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un cadre intégré d'information sur les risques, à l'échelle de l'entreprise, qui permet de communiquer, sous forme de rapports, les éléments clés du profil de risque de la Banque, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la haute direction et au conseil d'administration.
- Des méthodes de mesure des risques qui recourent à une quantification, y compris l'analyse de la valeur à risque et des simulations de crise.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et fonctions de la Banque chargées de la supervision de leurs principaux risques et contrôles internes.
- Une mesure appropriée de la performance qui répartit le capital économique à risque entre les unités d'exploitation et impute une charge correspondante.
- Une surveillance active des occurrences de risques internes et externes afin de jauger l'efficacité des contrôles internes.

- Des examens indépendants et exhaustifs par le service Vérification interne quant à la qualité de l'environnement du contrôle interne et à la conformité avec les politiques et procédés de gestion des risques.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels la Banque est confrontée et notre manière de les gérer.

RISQUE DE STRATÉGIE

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

La haute direction évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie courus par la Banque, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Responsables de la gestion du risque de stratégie

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie de la Banque. L'équipe de la haute direction se compose des principaux cadres supérieurs de la Banque, représentant chacune des principales unités d'exploitation ou fonctions chargées de la supervision au sein de la Banque.

La stratégie globale de la Banque est établie par le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction, en consultation avec le conseil d'administration et avec son approbation. Chaque cadre supérieur qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction est chargé de gérer les stratégies de cette sphère et d'assurer qu'elles sont alignées sur la stratégie globale de la Banque. Les cadres supérieurs sont aussi responsables devant le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

Comment nous gérons le risque de stratégie

L'équipe de la haute direction examine les stratégies globales et la performance d'exploitation des principales unités d'exploitation et fonctions chargées de la supervision au sein de la Banque dans le cadre de séances d'examen du rendement. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité ou de la fonction en cause.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.

Le risque de crédit est sans contexte l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt conventionnel, tout crédit ou toute opération qui comportent des règlements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières – comme des opérations de dérivés ou les portefeuilles de valeurs mobilières – nous exposent à un degré de risque de crédit. De ce fait, nous avons comme stratégie de laisser clairement entendre que nous n'accordons les prêts qu'en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et gérons toutes nos activités de façon extrêmement méthodique et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations avec nos clients.

Responsables de la gestion du risque de crédit

L'unité d'exploitation, avec le concours de Gestion des risques, établit les politiques et procédés de gestion du risque de crédit de la Banque de manière globale. Ses responsabilités comprennent ce qui suit :

- établissement de lignes directrices visant à limiter les concentrations de risque de crédit dans les portefeuilles par pays, par secteur d'activité et par groupe affilié;
- approbation de limites discrétionnaires accordées aux membres de la direction à l'échelle de la Banque pour l'approbation des lignes de crédit;
- formulation de normes visant la mesure du risque de crédit;
- approbation de techniques de «pointage» servant à l'octroi du crédit personnel;
- approbation de l'ensemble des politiques liées à tous les produits de la Banque comportant des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories.

Un groupe de crédit au sein de chaque unité d'exploitation est le principal responsable des décisions et doit exercer ses activités selon les politiques et les limites strictes d'autorisation et de risque établies par la Gestion des risques.

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve périodiquement les principales politiques sur le risque de crédit. En outre, le comité des risques de crédit et de marché, présidé par le président et chef de la direction, examine et approuve toutes les principales politiques de crédit et les concentrations par secteur d'activité et il résout tout problème majeur touchant la politique sur le risque de marché ou de crédit.

Comment nous gérons le risque de crédit

Comme il est indiqué plus haut, la Banque établit des limites d'exposition au risque de crédit par pays, par secteur d'activité et par groupe affilié. Les diverses catégories de risque sont gérées comme suit :

Risque-pays

Un changement économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transnationaux relatifs aux produits et services, emprunts, dividendes et crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans 58 pays, avec une concentration en Amérique du Nord. Nous utilisons un système interne de notation du risque interne pour établir des lignes directrices à l'égard du risque-pays qui tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans le cadre de notre stratégie, nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et par groupe particulier en ce qui concerne le risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Une méthode systématique sert à limiter les concentrations par secteur d'activité et à assurer la diversification du portefeuille de prêts de la Banque. Des lignes directrices à l'égard du risque constituent un élément clé de ce processus, en limitant l'exposition au risque d'après la notation de risque interne. La notation est déterminée à l'aide de notre Modèle de notation du risque sectoriel et par une analyse sectorielle exhaustive.

Nous avons recensé 26 groupes de secteurs d'activité importants et les avons répartis en 108 segments auxquels nous avons attribué une notation. Si nous croyons que plusieurs segments d'un secteur partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice commune. En outre, à chaque secteur, Gestion des risques attribue une limite de concentration en pourcentage du total de l'exposition de la Banque aux risques globaux et commerciaux. Nous révisons régulièrement l'attribution des notations de risque par secteur d'activité afin qu'elles continuent de refléter adéquatement le risque rattaché à chaque secteur.

Nous attribuons à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une notation de risque d'après un système de 21 catégories, d'après lequel nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes de l'entreprise ou du gouvernement. En outre, nous utilisons un modèle de rendement du capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit d'après la structure et l'échéance des prêts de même que d'après la notation interne des emprunteurs en cause. Nous révisons

la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur au moins annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

Institutions financières

Notre portefeuille d'institutions financières est divisé en 15 principaux groupes, chacun composé de sociétés ayant en commun certaines caractéristiques et certains facteurs de risque communs. Dans ces groupes, nous avons établi à l'égard du risque des lignes directrices précises pour 29 segments. Gestion des risques examine continuellement les lignes directrices des segments et les risques de chaque groupe.

Nous appliquons notre système de 21 catégories pour allouer à chaque groupe une notation de risque d'après sa solidité financière. Nous attribuons à chaque emprunteur une notation de crédit fondée sur la valeur nette de la société, la qualité de ses actifs, la régularité et le niveau de ses bénéfices ainsi que sur la notation accordée par les principales agences de notation. Pour certains types d'institutions financières, nous pouvons recourir à d'autres critères.

Crédit personnel

Les demandes de crédit personnel sont évaluées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou sont acheminées à des centres de crédit régionaux qui sont soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant par des programmes de gestion quantitative des clients, qui détectent toute fluctuation des risques ainsi que les possibilités d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen quantitatif des crédits à la consommation a permis de bien équilibrer les portefeuilles et de les assortir de caractéristiques de rendement prévisibles. En disposant d'estimations de pertes plus prévisibles, la direction réussit mieux à atteindre des cibles optimales de rentabilité des clients et de répartition des capitaux.

La Banque procède à un important investissement dans la plateforme logicielle pour les activités de détail et de crédit, y compris une technologie automatisée de décision et des techniques de notation du crédit. Par cet investissement, la Banque arrivera à mieux contenir les pertes de crédit à la consommation à l'intérieur de limites prévisibles ainsi qu'à renforcer l'environnement de contrôle destiné à réduire le risque d'erreurs opérationnelles. De plus, la nouvelle plateforme produira plus rapidement de l'information de gestion plus complexe et plus complète, ce qui amènera une amélioration mesurable de la gestion du risque de crédit. Par conséquent, le processus global de crédit à la consommation se trouvera optimisé par des systèmes, des méthodes et des processus à la fine pointe de la technologie.

Risque classifié / Prêts douteux

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits qui, selon les normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale. Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance.

Nous constituons des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur enregistrée. Les provisions pour les portefeuilles de crédit personnel reposent sur la défaillance et le type de garantie.

Voir *Information supplémentaire*, page 56, tableau 12.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, pages 66 et 67 note 1 h) et i).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, elles sont revues chaque trimestre et établies par emprunteur. En ce qui a trait au portefeuille de prêts personnels ou de prêts à la consommation, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à partir d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Provisions générales

Pour constater les pertes qui, selon la direction, se sont déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'ont pas encore été désignés comme douteux, nous constituons des provisions générales pour risque de crédit. Les provisions générales correspondent aux risques pour tous les portefeuilles et toutes les catégories et varient en fonction de la nature et de la composition de notre portefeuille, des mouvements du cycle économique et du cycle de crédit, de nos pertes passées et prévues et d'autres facteurs pertinents.

Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu au moment du défaut. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions sont établies par l'emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie de la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de crédit à la consommation, la provision générale est calculée pour le portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte, d'après des modèles des pertes passées et des recouvrements ainsi que des soldes prévisionnels. Enfin, les provisions sont établies d'après les pertes prévues et sont directement rattachées aux variations des pertes et aux caractéristiques inhérentes aux produits dans chaque portefeuille. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions générales est approuvée à intervalles réguliers par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2004, notre provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 917 millions de dollars, contre 984 millions de dollars au dernier exercice. La diminution reflète la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises au cours de la dernière année afin d'abaisser le risque global rattaché au portefeuille de prêts de gros.

Provisions sectorielles

Lorsque les pertes ne sont pas adéquatement couvertes par les provisions générales susmentionnées, nous établissons des provisions sectorielles pour les pertes sur prêts liées à des secteurs d'activité ou à des régions touchés par des événements néfastes spécifiques ou des changements dans les conditions économiques, même si les prêts individuels pour chaque groupe ne sont pas encore considérés comme douteux.

Les provisions sectorielles sont évaluées chaque trimestre pour chaque portefeuille, selon la perte prévue du portefeuille d'emprunteurs dans un secteur donné. L'analyse comprend l'examen des probabilités de défaut et, en cas de défaut, de la perte prévue à la vente. La méthode sectorielle et les intrants du modèle sont passés en revue chaque trimestre.

Quand des comptes qui font partie d'un groupe de prêts pour lequel une provision sectorielle a été constituée deviennent douteux, les provisions sectorielles relatives à ces prêts sont transférées aux provisions spécifiques.

Le secteur Siège social a annulé les dernières provisions sectorielles de 101 millions de dollars après impôts (155 millions de dollars avant impôts) au cours du quatrième trimestre après une revue de l'ensemble des provisions. La Banque a des provisions spécifiques et n'a plus besoin de provisions sectorielles.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3.

Provision pour pertes sur créances

Nous ajoutons la provision pour pertes sur créances aux provisions spécifiques, générales et sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice afin de porter celles-ci à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes de crédit probables que le portefeuille de prêts de la Banque pourrait subir. Tout recouvrement d'un prêt qui était présumé en défaut est soustrait de la provision nette de l'exercice.

La Banque a annulé des pertes sur créances de 386 millions de dollars en 2004, alors qu'en 2003 elle avait comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 186 millions de dollars.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3. Voir l'information supplémentaire, page 57, tableau 14.

Prêts douteux nets

La Banque contrôle le niveau des prêts douteux nets dans son portefeuille. Ce niveau correspond au montant brut des prêts douteux, moins le total des provisions spécifiques, générales et sectorielles pour prêts douteux. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les prêts douteux nets totalisaient 646 millions de dollars, en regard d'un total de 641 millions de dollars pour l'exercice 2003.

Voir l'information supplémentaire, page 56, tableau 12.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de valeurs du compte de négociation et dans notre portefeuille de valeurs du compte de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de valeurs du compte de négociation et de valeurs du compte de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par les opérations exécutées au nom des clients.

Risque de marché dans nos activités de négociation

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- *Tenue de marché* – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières pour en vendre et en acheter aux investisseurs. Nous gagnons un profit sur l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité est fonction du volume de négociation.
- *Ventes* – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires ou des commissions. La rentabilité dépend du volume de ventes.
- *Arbitrage* – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- *Positionnement* – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation, et nous l'employons de façon sélective.

Responsables de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation

Les Services bancaires en gros assument au premier chef la responsabilité de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Risques de négociation, qui fait partie de Gestion des risques, supervise leurs activités. Les services Finances et Exploitation des Services bancaires en gros apportent leur soutien fonctionnel pour la surveillance du risque de marché et le calcul du capital réglementaire.

Bien qu'il n'ait pas de comptes à rendre quant aux revenus de négociation, le groupe Risques de négociation assume les responsabilités suivantes :

- conception de méthodes pour mesurer les risques de marché et en faire rapport;
- établissement de la politique sur le risque de marché, y compris conception et fixation de toutes les limites de négociation pour les activités des Services bancaires en gros;
- mise en application des limites approuvées pour le risque de marché.
- approbation de tous les nouveaux produits de négociation du point de vue du risque de marché;
- mise à l'essai indépendante de tous les modèles d'établissement de prix, modèles de risque et systèmes de négociation;
- approbation de tous les taux et prix du marché utilisés pour évaluer les positions de négociation de la Banque et estimer le risque de marché;
- exécution de simulations de crise pour déterminer l'incidence sur le portefeuille de fluctuations inhabituelles marquées du marché;
- conception et validation des modèles utilisés pour calculer le capital réglementaire requis aux fins du risque de marché.

Le comité du capital et du risque de marché est présidé par le premier vice-président, Risques de négociation et composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la Vérification. Il se réunit toutes les deux semaines pour faire une révision interne du profil de risque de marché de nos activités de négociation, donner son approbation aux modifications apportées aux politiques sur les risques, faire la revue de l'inventaire des prises fermes et faire l'examen de l'emploi des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros.

Les questions importantes liées au risque de marché sont transmises au comité des risques de marché et de crédit, qui est présidé par le président et chef de la direction de la Banque et composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et du vice-président à la direction et chef des risques. Le comité du risque du conseil d'administration supervise la gestion du risque de marché et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de marché.

Comment nous gérons le risque de marché dans nos activités de négociation

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre capacité et nos compétences en affaires et si nous possédons l'infrastructure nécessaire pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Nous gérons le risque de marché principalement en appliquant des limites de négociation et en soumettant nos activités de négociation à des simulations de crise.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires.

Notre mesure principale pour établir les limites de négociation est la valeur à risque. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et calculer le capital réglementaire requis pour le risque de marché.

Nous pouvons aussi appliquer des limites spéciales, comme les limites théoriques, les limites d'ordre stop et les limites liées aux écarts de crédit, aux variations de la courbe de rendement et aux risques de perte, ainsi que d'autres limites, s'il convient de le faire. Ces limites supplémentaires réduisent la probabilité que des pertes sur des activités de négociation n'excèdent les limites de la valeur à risque.

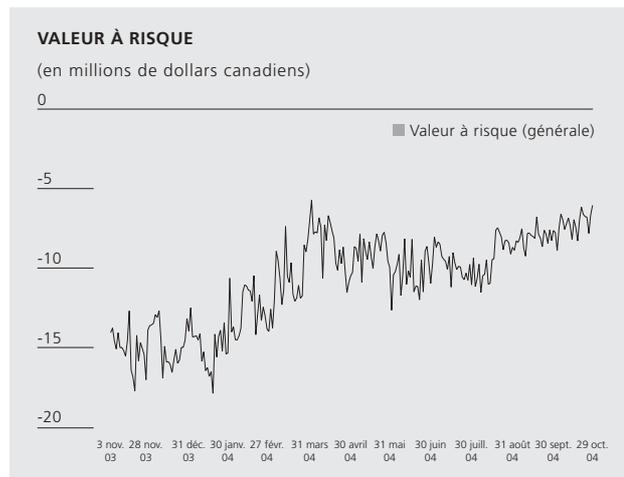
À la fin de chaque journée, l'Analyse et rapports du risque de marché compare les positions de risque aux limites et fait rapport de toute situation où les limites de négociation ont été dépassées. Les négociateurs doivent faire autoriser tout dépassement en utilisant un processus automatisé de remontée des paliers de décision vers des personnes désignées en vertu de la politique sur le risque de marché. Si un dépassement est rejeté, l'entreprise doit fermer la position. Le négociateur a pour responsabilité de voir à ce que les positions ne

dépasse pas la capacité du marché et, en cas de rejet d'un dépassement, de fermer immédiatement la position à risque. Dans le cas de dépassements désignés à fort impact, un processus de remontée vers le vice-président directeur et chef des risques est immédiatement enclenché.

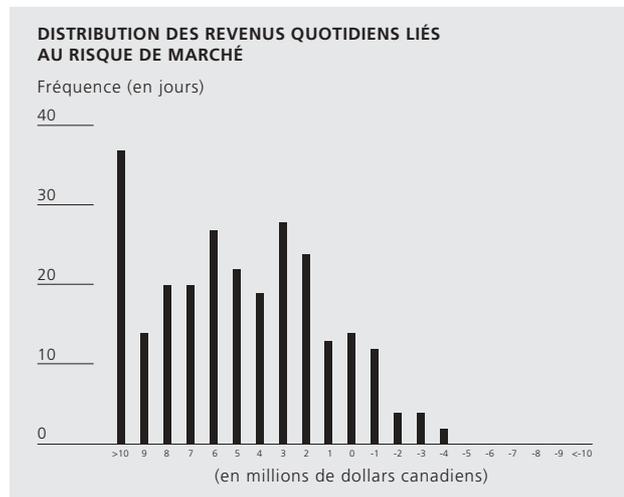
Calcul de la valeur à risque

Nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. Nous calculons ensuite la valeur à risque, qui constituera le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après indique la valeur à risque quotidienne.



Le graphique ci-après montre la distribution de nos revenus quotidiens liés au risque de marché pour l'exercice 2004.

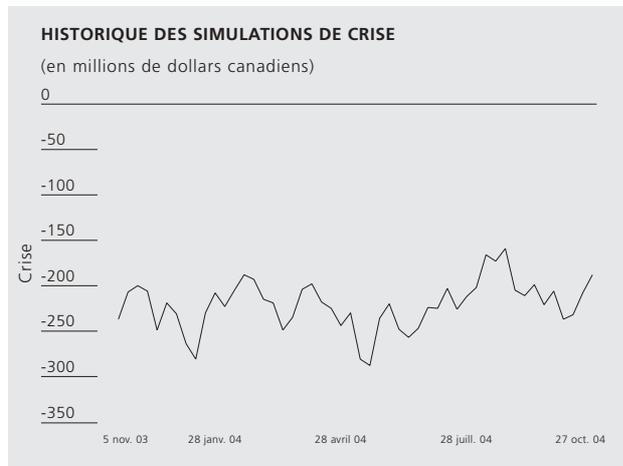


Simulations de crise

Nous recourons à des simulations de crise pour quantifier la plus importante perte trimestrielle que nous sommes prêts à assumer dans le cadre de nos activités de négociation. Nos activités de négociation sont assujetties à une limite aux fins des simulations de crise pour l'ensemble des activités mondiales, et pour chaque activité mondiale. En outre, chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale aux fins des simulations de crise. Des scénarios de crise sont conçus pour reproduire des événements économiques inhabituels, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Les simulations de crise sont effectuées et revues toutes les semaines avec le vice-président à la direction et chef des risques. Elles sont examinées toutes les deux semaines avec le comité du capital et du risque de marché et régulièrement au cours de l'année avec le comité du risque du conseil d'administration.

Le graphique qui suit représente les résultats de nos simulations de crise hebdomadaires, qui montrent l'effet immédiat des fluctuations importantes du marché.



Risque de marché dans les activités de placement

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans le service de banque d'affaires. Les risques sont gérés par un recensement de nos risques spécifiques, l'établissement de leur incidence possible et l'instauration de politiques et de procédés pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Responsables de la gestion du risque de marché dans les activités de placement

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour le service de banque d'affaires. Le comité des placements examine régulièrement le rendement des placements de la Banque et évalue le rendement des gestionnaires de portefeuille.

Comment nous gérons le risque de marché dans les activités de placement

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure perfectionnés pour gérer le risque du portefeuille. L'information sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décision en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de performance, de profils risque/rendement et d'un seuil de tolérance à l'égard du risque. L'attribution des objectifs de performance consiste notamment à déterminer des inducteurs de rendement par la sélection de certains secteurs ou titres et à évaluer l'incidence de certains processus comme l'exécution des opérations.

Risque de marché dans les opérations bancaires autres que de négociation

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

La gestion de l'actif et du passif correspond à la gestion des risques de marché que nos activités bancaires traditionnelles présentent. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Responsables de la gestion de l'actif et du passif

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan au sein des Finances évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la supervision du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le vice-président à la direction et chef des finances, et qui comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif.

Comment nous gérons nos positions d'actif et de passif

Lorsque des produits sont émis, les risques sont mesurés au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options, assorti d'une couverture intégrale. Ce cadre permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront des risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les revenus et la valeur économique de la Banque. Par exemple, si des actifs à taux fixe étaient financés par des dépôts à court terme, une hausse des taux d'intérêt pourrait faire augmenter nos coûts de financement et réduire ainsi le revenu d'intérêts net gagné sur certains prêts.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin de veiller à obtenir des revenus réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, la Banque a adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de ses positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et l'avoir des actionnaires non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- contrer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, entre autres les engagements hypothécaires;
- élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le revenu d'intérêts net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie en capital et intérêts de l'actif et du passif ont différentes dates d'échéance ou de paiement d'intérêts. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Un actif ou un passif sensible à l'évolution des taux d'intérêt est réévalué lorsque les taux varient, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance de la position asymétrique. Il est aussi influencé par le volume des nouvelles activités, par le renouvellement des prêts et des dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de la Banque résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base du taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à la variation combinée de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et à la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de la Banque, compte tenu des instruments hors bilan, qui résultent d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

Toutes les positions d'actif et de passif ainsi que tous les risques hors bilan sont évalués chaque semaine, et certaines positions sur options sont évaluées tous les jours. Nos objectifs consistent à protéger la valeur actualisée de la marge comptabilisée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité des revenus d'intérêts nets gagnés au fil du temps. Nous évaluons les actifs et les passifs en actualisant les flux de trésorerie futurs selon une courbe de rendement représentative du coût combiné ou du crédit des fonds de chaque portefeuille d'actifs et de passifs. La valeur actualisée nette qui en découle comprend

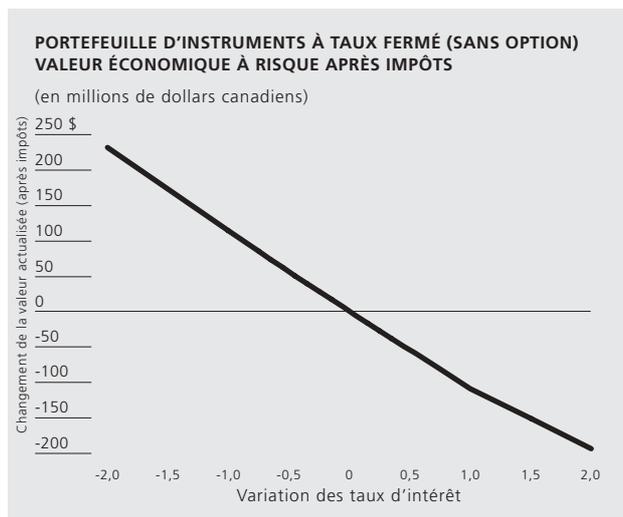
la valeur actualisée des marges comptabilisées. Nous couvrons ensuite la position financière qui résulte selon le profil de risque cible correspondant au risque économique résiduel minimal. La gestion du risque de taux d'intérêt comporte l'utilisation d'instruments financiers dérivés, d'instruments de gros et d'autres instruments du marché financier ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure.

Le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des liquidités à un taux fixe fermé (sans option) est évalué et géré séparément des options des produits. Les instruments à taux fermé présentent le profil de rendement habituel, presque linéaire ou symétrique par rapport aux changements parallèles des taux d'intérêt (c.-à-d. la valeur des actifs augmente à mesure que les taux baissent et elle diminue à mesure que les taux montent). Les flux de trésorerie futurs comprennent l'incidence des risques modélisés pour :

- un profil présumé des échéances pour le portefeuille de dépôts de base de la Banque;
- le profil cible des placements de la Banque d'après sa position nette en actions.

Les actifs, les passifs et l'avoir des actionnaires non sensibles aux taux d'intérêt sont modélisés de la même manière, soit en supposant un terme intermédiaire à l'aide d'un profil d'échéances de 60 mois en glissement résultant en une durée moyenne de deux ans et demi. Les principales hypothèses comprises dans l'évaluation des flux de trésorerie fixes englobent les hypothèses de règlement des hypothèques hors options de remboursement anticipé. Pour ce qui est des instruments à taux fermé, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi de préserver la valeur actualisée des marges sur les produits.

Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2004, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments à taux fermé (sans option) inclus dans la position financière. S'il y avait eu, le 31 octobre 2004, une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 110 millions de dollars après impôts, comparativement à 13 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base le 31 octobre 2003. Une baisse de 100 points de base aurait diminué de 11 millions de dollars le bénéfice net au cours des douze prochains mois, comparativement à 14 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base en 2003.

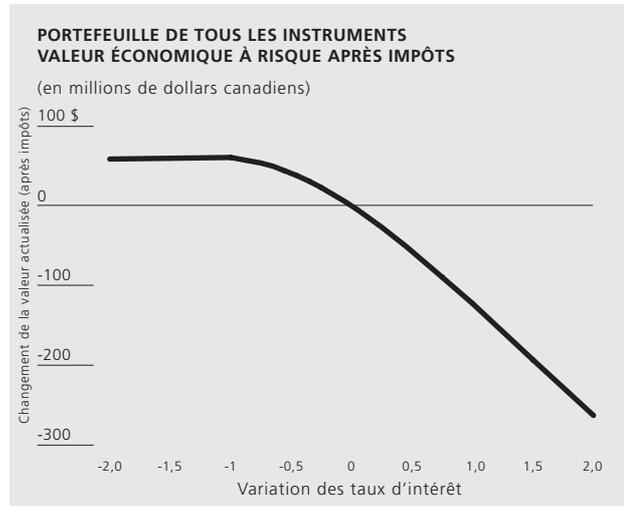


Les options des produits, qu'elles soient autonomes comme les engagements à l'égard des taux hypothécaires ou qu'elles soient intégrées dans des emprunts ou des dépôts, exposent la Banque à un risque financier considérable.

Nos risques à l'égard des options autonomes des prêts hypothécaires sont modélisés d'après un taux de financement prévu tiré des résultats historiques. Les risques liés aux options intégrées à d'autres produits, comme une option de remboursement ou de rachat anticipé, sont modélisés d'après l'application rationnelle d'un pourcentage présumé fondé sur une analyse des comportements des clients. Nous modélisons également une exposition au risque de baisse de taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges

sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les risques liés aux options des produits sont gérés par l'achat d'options boursières ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire le rendement des options boursières. Dans la mesure où il lui est possible d'acheter des options boursières dont les caractéristiques permettent un profil de rendement qui devrait compenser celui des engagements intégrés à ses produits, la Banque en achètera. Cependant, l'ampleur du marché des options canadien ne permet pas de couvrir la totalité des engagements à des conditions avantageuses. Pour cette raison, nous utilisons une couverture dynamique consistant à imiter le rendement produit au moyen d'une combinaison de swaps et d'obligations, puis à rééquilibrer le portefeuille en fonction des légers mouvements de taux survenus, indiqués par le coefficient delta (variation de valeur implicite après un mouvement des taux) de l'engagement sous-jacent couvert. La couverture dynamique suppose un rééquilibrage de nos instruments de couverture en fonction des légers mouvements des taux.

Le graphique suivant montre notre exposition le 31 octobre 2004 au risque de taux d'intérêt lié à tous les instruments inclus dans la position financière : les instruments à taux fermé (sans option) plus les options de produits. Une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 124 millions de dollars après impôts, ou 0,98 %, en regard de 30 millions de dollars en 2003. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 19 millions de dollars à 133 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004. La politique de la Banque prévoit des limites globales à l'égard de la valeur économique à risque et du revenu à risque d'après un mouvement des taux de 100 points de base. La valeur économique à risque découlant des positions asymétriques d'actifs et de passifs ne peut excéder 1,5 % de l'avoir en actions ordinaires de la Banque, ou 191 millions de dollars. Quant au revenu à risque, il ne peut dépasser 1 % du revenu d'intérêts net annualisé de la Banque, ou 59 millions de dollars.



Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos placements dans des établissements à l'étranger et lorsque nos actifs libellés en monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne aussi lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire au bénéfice net et aux fonds propres de la Banque ainsi qu'à ses ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les fonds propres déclarés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction du risque libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de fonds propres de la Banque. Donc, le risque de change découlant des placements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur tolérable par suite d'une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de fonds propres de la Banque grossit.

La politique de la Banque à l'égard d'une position ouverte en monnaie étrangère est de limiter la position totale à 100 millions de dollars. Notre politique à l'égard de l'exposition aux capitaux en monnaie étrangère est de réduire au minimum l'effet d'une variation défavorable des taux de change sur les fonds propres déclarés sous réserve de la restriction voulant que les ratios de fonds propres de la Banque ne peuvent varier de plus de 10 points de base pour une fluctuation de 8 % des taux de change.

Pourquoi les marges sur les produits fluctuent avec le temps

Comme nous l'expliquons plus haut, une méthode de couverture intégrale pour la gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Elle atténue aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options intégrées. Malgré cette méthode de couverture intégrale, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps, pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés par rapport aux marges auparavant gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges des portefeuilles existants.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Le risque de fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influe sur le rendement généré par la Banque sur le profil d'échéances modélisé pour ses dépôts de base et sur le profil de placements pour sa position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Une méthode de couverture intégrale tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à un flux de revenus plus réguliers et prévisibles.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

Une banque doit toujours avoir accès à des fonds suffisants pour ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître ses actifs et ses activités, tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes. Dans le cas improbable qu'elle manque de fonds, la Banque doit pouvoir poursuivre ses activités sans être forcée de liquider une trop grande partie de ses actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui lui assure l'accès à des fonds adéquats.

Responsables de la gestion du risque d'illiquidité

Le comité de gestion de l'actif et du passif (décrit en page 38) supervise le programme de gestion des risques d'illiquidité de la Banque. Il s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion des risques et des Services bancaires en gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre position de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes.

La Banque n'est assujettie qu'à une seule politique globale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent nos risques d'illiquidité comme suit :

- Le service de la Gestion de la trésorerie et du bilan des Finances est chargé de consolider et de présenter la position globale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la position de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux.
- Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires de gros et de services bancaires aux grandes entreprises.
- TD Waterhouse Bank est chargée de la gestion de sa position de liquidité.

Chaque unité d'exploitation doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

Comment nous gérons le risque d'illiquidité

Les exigences globales en matière de liquidités de la Banque sont définies comme étant le montant requis pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme.

Nous mesurons les exigences de liquidités à l'aide de différents scénarios de contraintes, avec un scénario de base définissant le montant minimal à détenir en tout temps. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créances de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et engagements éventuels pour un minimum de 90 jours. D'autres scénarios peuvent nécessiter une couverture plus importante. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour surveiller notre capacité de financer nos activités de façon entièrement garantie, au cas où nous ne pourrions pas remplacer nos titres de créance non garantis après le délai de 90 jours et pour une période maximale d'un an.

Nous répondons à nos besoins en matière de liquidités en détenant suffisamment d'actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Ne sont des liquidités que les actifs négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et pouvant être vendus facilement. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et l'ampleur du marché. Les actifs requis aux fins de garantie et ceux affectés à des fins semblables ne sont pas compris dans les liquidités.

Bien que nos unités d'exploitation aient chacune la responsabilité de mesurer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle globale, en nous assurant de la gestion uniforme et efficiente du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2004, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 18,8 milliards de dollars canadiens jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 8,7 milliards de dollars canadiens le 31 octobre 2003. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides de la Banque, moins les exigences de financement de gros non garanti de la Banque, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les engagements éventuels venant à échéance dans 90 jours.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence qui nous permettent de respecter tous nos engagements.

Financement

La Banque dispose d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 63 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Le financement de gros de la Banque est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de sorte à ne pas compter excessivement sur un client ou un petit groupe de clients comme source de financement.

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a titrisé et vendu 2,9 milliards de dollars de prêts hypothécaires et a émis 3,7 milliards de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme.

Au moment de la préparation des présentes, la Banque avait conclu une entente pour acquérir le contrôle de Banknorth Group, Inc. au début de 2005. Même si cette acquisition aura des répercussions sur les liquidités excédentaires de la Banque, nous nous sommes assurés d'avoir suffisamment d'actifs liquides pour couvrir la partie à régler au comptant du prix d'acquisition (estimé à quelque 3,0 milliards de dollars) tout en conservant une réserve prudente normale de liquidités.

RISQUE D'EXPLOITATION

Le risque d'exploitation est le risque d'une perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes.

Le risque d'exploitation est inhérent à toutes nos activités commerciales : dépôts, crédit, prêts, services fiduciaires, services conseils, exécution d'opérations et assurances. Il englobe une grande gamme de risques, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, la sécurité des lieux de travail et les dommages aux actifs corporels, et il découle de nos activités internes et de nos activités d'externalisation. Son incidence peut entraîner des pertes financières et nuire à notre réputation, ou donner lieu à des peines réglementaires et à des blâmes.

Même s'il est impossible de supprimer entièrement le risque d'exploitation, la gestion de ce risque est essentielle à la création continue de valeur pour les actionnaires ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et au maintien d'un environnement sécuritaire pour le personnel et la clientèle.

Responsables de la gestion du risque d'exploitation

Gestion des risques est responsable de la conception et de la mise en œuvre du système de gestion global des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus à l'échelle des unités d'exploitation qui permettent de déceler, de mesurer, d'amoinrir et de contrôler le risque d'exploitation. Gestion des risques facilite la surveillance du risque et la présentation, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration, de rapports sur le degré de risque d'exploitation présent au sein de la Banque.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction de chaque unité d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comporte une fonction de gestion du risque indépendante qui veille à mettre en œuvre le système de gestion global des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques qui se compose des cadres supérieurs de l'unité et qui est chargé de s'assurer que l'entreprise respecte le système de gestion des risques d'exploitation de la Banque.

Comment nous gérons le risque d'exploitation

Par le système de gestion des risques d'exploitation, la Banque se dote d'un cadre complet de politiques, de processus et de méthodes qui limitent le risque d'exploitation à des niveaux appropriés et mettent l'accent sur des pratiques de gestion proactives. Les principales activités de gestion du risque d'exploitation sont les suivantes :

Rapports

Gestion des risques, en collaboration avec la direction des unités d'exploitation, facilite l'ascension transparente des paliers de décision pour les principaux problèmes et informations relatifs au risque d'exploitation, par l'entremise des comités de gestion des risques des unités d'exploitation, et s'assure que les responsabilités de la filière de résolution des problèmes sont clairement attribuées.

Autoévaluations des risques et des contrôles

Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles a été adopté par chacune de nos entreprises dans le but de gérer de façon proactive nos risques d'exploitation. Ce processus vise à recenser les principaux risques d'exploitation présents dans l'entreprise et à évaluer si les contrôles en place sont appropriés pour atténuer ces risques. La probabilité et l'incidence possible d'un risque sont mesurées d'après nos contrôles en place, et des plans d'action peuvent être instaurés quand nous trouvons des solutions pour réduire notre exposition à ce risque.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

La surveillance des occurrences de risque d'exploitation est importante pour la sensibilisation aux risques rencontrés et pour aider la direction à agir afin de réduire notre risque de pertes. La Banque a un système centralisé d'information qui sert à surveiller les occurrences et à en faire rapport. L'information sur une occurrence est analysée pour en dégager les tendances aux fins d'étalonnage ainsi que pour bien comprendre les risques courus dans nos entreprises et par la Banque dans son ensemble de façon continue. Les occurrences de risque d'exploitation qui surviennent en dehors de la Banque sont aussi passées en revue et analysées. Une surveillance régulière et l'amélioration continue de notre compréhension de ces occurrences nous permettent de réduire nos coûts et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Assurance

Gestion des risques gère activement un vaste portefeuille d'assurances ainsi que d'autres instruments de financement des risques. Gestion des risques évalue le type et le niveau de la garantie d'assurance requise par rapport à notre tolérance au risque et par rapport à nos obligations réglementaires. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à trouver des occasions permettant de transférer les risques le cas échéant.

Gestion des risques passe également en revue la garantie d'assurance des contreparties aux ententes d'externalisation et autres arrangements de prestation de services afin de s'assurer que cette garantie protège adéquatement la Banque contre les risques correspondants.

Les unités d'exploitation du secteur de l'assurance gèrent le risque de souscription, y compris le risque de catastrophe. Le risque de souscription est le risque qu'une perte soit subie par suite d'une erreur dans la sélection et l'évaluation des risques assurés. La Banque atténue ce risque par une segmentation par cibles et par la conception de produits, par une surveillance des risques individuels et des risques globaux par portefeuille, et par la diversification et la réassurance.

Technologie de l'information

La gestion des risques d'exploitation liés à notre infrastructure de technologies et de systèmes est primordiale pour la Banque. Les risques technologiques qui touchent à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure sont gérés de façon active par la mise en place d'un cadre de contrôles technologiques, qui comprend les meilleures pratiques de l'industrie.

Gestion de la poursuite des activités

La gestion de la poursuite des activités est vitale et fait partie intégrante du cours normal de nos activités. Elle consiste en l'établissement, à l'échelle des unités d'exploitation, de processus de gestion de la poursuite des activités. Ces processus comprennent des contrôles de protection visant à réduire au minimum la probabilité, le coût et la durée des interruptions des processus d'affaires et des services.

Le groupe de gestion de la poursuite des activités instaure des pratiques, des politiques et des procédés appropriés qui aident les unités d'exploitation à gérer leurs propres stratégies de poursuite des activités. Chaque unité d'exploitation a son propre plan de reprise en cas d'arrêt ou de dérèglement d'une composante essentielle pour les fonctions critiques.

Gouvernance de l'externalisation

L'externalisation s'entend d'un arrangement passé avec un prestataire de services qui exécute au nom de la Banque des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. L'externalisation d'activités d'affaires peut être profitable pour la Banque en faisant intervenir des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Ces arrangements entraînent en général une plus grande dépendance envers le prestataire pour l'obtention des services attendus.

Afin d'atténuer le risque lié à l'externalisation, la Banque a créé le Bureau de gouvernance de l'externalisation, à qui est confiée la responsabilité de formuler les politiques, normes, lignes directrices et méthodes d'externalisation, de les communiquer et d'en surveiller l'efficacité. Ce bureau énonce des orientations quant aux meilleures pratiques d'externalisation et veille à ce que les entreprises surveillent les activités d'externalisation et en fassent rapport à la Banque.

RISQUE DE RÉGLEMENTATION

Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires applicables entraîne un risque de réputation pour la Banque dans son ensemble ainsi qu'un risque de peine ou de blâme.

Le risque de réglementation diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision de gagner un rendement. Nous courons ce risque dans le cours normal de nos affaires.

Responsables de la gestion du risque de réglementation

La gestion proactive du risque de réglementation constitue l'un des objectifs clés de la Banque. Ainsi, elle gère ce risque principalement par l'entremise d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle des unités d'exploitation appelé «cadre de gestion de la conformité aux lois». Le service de la Conformité au sein du Service juridique est responsable de l'efficacité de ce cadre.

Le cadre de gestion de la conformité aux lois établit deux niveaux de contrôle pour la gestion du risque de réglementation. Il s'agit des contrôles portant sur le respect courant des exigences réglementaires et des contrôles de surveillance indépendants.

La direction de chaque unité d'exploitation est responsable du volet courant de la gestion du risque de réglementation. Elle doit faire la preuve que toutes les exigences réglementaires sont respectées. Pour aider les unités d'exploitation à s'acquitter de cette responsabilité, les fonctions du Siège social chargées de la supervision, soit le Service juridique, le service de la Conformité et le service de la Vérification, leur prodiguent des conseils et leur prêtent main-forte. Les fonctions de surveillance procèdent également à un examen indépendant des contrôles au sein des unités d'exploitation et s'en remettent à la haute direction et au conseil d'administration pour les problèmes importants. Les services de la Conformité et de la Vérification font rapport à la direction des unités d'exploitation, à la haute direction et au comité de vérification du conseil d'administration quant au degré de respect des exigences réglementaires et à l'efficacité des contrôles internes des unités.

Comment nous gérons le risque de réglementation

Les unités d'exploitation gèrent le risque courant de réglementation surtout par l'éducation et la formation des employés relativement aux exigences réglementaires, par l'établissement et l'application de politiques et de procédés appropriés et par la surveillance de la conformité. Les fonctions chargées de la supervision font la promotion d'une culture de la conformité au sein de la Banque comme suit :

- en s'assurant que les responsabilités de la filière de conformité aux exigences réglementaires ont été attribuées et qu'une méthode permet de responsabiliser les personnes;
- en communiquant les exigences réglementaires à chaque unité d'exploitation; en vérifiant que les unités d'exploitation appliquent des politiques et procédés appropriés et que les employés obtiennent une formation adéquate sur les exigences réglementaires;
- en surveillant de manière indépendante les unités d'exploitation afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques, procédés et exigences;
- en relevant et transmettant à la haute direction et au conseil d'administration les problèmes et les constatations importants.

Le respect des exigences réglementaires est également documenté par un processus d'attestation officiel assuré par la direction de l'unité d'exploitation. Outre l'exécution de processus de surveillance et d'examen tout au long de l'année, les unités d'exploitation canadiennes révisent une fois l'an les exigences réglementaires auxquelles la Banque est assujettie en vertu des lois qui la régissent et mettent à jour leurs évaluations des risques et leurs contrôles destinés à atténuer ces risques. Plus un risque est élevé, plus le processus de contrôle doit être rigoureux afin de réduire au minimum le risque de non-conformité. Le service de la Conformité examine aussi les évaluations pour déterminer l'efficacité des contrôles des unités d'exploitation.

Une fois que le processus d'examen annuel est achevé, la haute direction des unités d'exploitation atteste par écrit qu'elles sont en conformité avec les exigences réglementaires applicables ou bien qu'il existe des écarts ou des lacunes. En cas d'écarts ou de lacunes, un plan d'action doit être dressé et instauré pour y remédier.

RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond à l'incidence qu'une opinion négative du public ou du personnel aurait sur les revenus, les fonds propres ou les marques de la Banque.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré à part des autres risques, puisque la réputation n'échappe à aucun risque et qu'à son tour la réputation peut rejallir sur les marques, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'illiquidité, du risque de placement ou du risque de réglementation, tous doivent être gérés de manière efficace afin d'atténuer toute incidence défavorable sur la réputation de la Banque.

Étant donné l'évolution des pratiques commerciales dans la foulée des nouveaux paradigmes d'exploitation qui définissent le risque de réputation, nous avons accru, à l'instar d'autres entreprises de notre secteur, l'importance que nous accordons à ce risque. Nous avons défini et documenté le processus d'approbation des opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités ainsi que des représentants des fonctions d'affaires et de contrôles, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation.

Responsables de la gestion du risque de réputation

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont ultimement responsables de la réputation de la Banque. Cependant, tous les employés et les représentants de la Banque doivent contribuer positivement à la réputation de la Banque, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, lois et règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque tout un chacun a toujours à cœur d'améliorer et de protéger la réputation de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Structure du capital réglementaire et ratios

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Fonds propres de première catégorie			
Bénéfices non répartis	9 540 \$	8 518 \$	8 292 \$
Gain ou perte de change	(265)	(130)	418
Actions ordinaires	3 252	3 179	2 846
Actions privilégiées admissibles	1 310	1 535	1 328
Surplus d'apport	20	9	–
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 250	1 119
Moins : écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(2 467)	(3 035)	(4 213)
Total des fonds propres de première catégorie	12 640	11 326	9 790
Fonds propres de deuxième catégorie			
Billets et débiteures subordonnés	5 644	5 887	4 343
Actions privilégiées admissibles et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	–	157
Provision générale pour prêts douteux incluse dans le capital	878	947	1 056
Moins : amortissement des billets et débiteures subordonnés	(212)	(241)	(357)
Total des fonds propres de deuxième catégorie	6 310	6 593	5 199
Placement dans des filiales non consolidées / intérêts de groupe financier	1 855	919	870
Protection de premier niveau	189	145	159
Total du capital réglementaire	16 906 \$	16 855 \$	13 960 \$
Ratios des fonds propres			
Par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques			
Fonds propres de première catégorie	12,6 %	10,5 %	8,1 %
Total du capital réglementaire	16,9	15,6	11,6
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ¹	17,1	15,2	18,9

¹Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés associées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total du capital réglementaire.

Objectifs de la Banque

- Conserver des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en procurant un rendement satisfaisant aux porteurs d'actions ordinaires.
- Posséder, par rapport aux autres institutions financières, une structure de fonds propres appropriée selon l'évaluation interne de la Banque et la définition des autorités de réglementation pertinentes.
- Maintenir des notations élevées.
- Veiller à avoir en main ou à pouvoir obtenir rapidement, à un coût raisonnable, des fonds propres suffisants et appropriés.
- Obtenir le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres.

Sources des fonds propres

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des porteurs d'actions ordinaires et des bénéfices non répartis. D'autres sources de financement proviennent des porteurs d'actions privilégiées et de titres de créance subordonnés de la Banque.

Responsables de la gestion des fonds propres

Les Finances gèrent les fonds propres de la Banque et ont la responsabilité de les recueillir, de les maintenir et de les rembourser. Le conseil d'administration supervise la gestion des fonds propres.

Capital économique

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital requis pour couvrir les pertes imprévues découlant des risques de crédit, de marché et d'exploitation. Connue sous le nom de «capital économique», cette mesure est différente du capital réglementaire puisqu'elle s'applique tant aux produits de dépôts qu'aux produits

d'actifs ainsi qu'aux risques d'exploitation, de crédit et de marché. Le capital réglementaire est établi selon les exigences du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (voir rubrique suivante).

Selon le cadre de mesure de la Banque, le capital économique sert à couvrir les pertes imprévues. La Banque considère que les pertes prévues font partie des coûts liés à la conduite des affaires et sont comprises dans l'établissement du prix des produits.

Le capital économique est suffisant pour absorber la perte qui découlerait du scénario le plus défavorable, à des niveaux comparables à une notation AA. Contrairement aux mesures des agences de notation et du capital réglementaire, le capital économique désigne uniquement le capital en actions ordinaires. Étant donné que les pertes sont portées à l'état des résultats consolidé, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber la perte du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle dispose des fonds propres suffisants pour satisfaire aux exigences des autorités de réglementation et des agences de notation.

Capital réglementaire

Fonds propres de première catégorie

Les bénéfices non répartis, corrigés du gain ou de la perte de change, ont augmenté de 887 millions de dollars au cours de l'exercice. L'incidence défavorable des fluctuations du change sur les bénéfices non répartis a été de 135 millions de dollars. La Banque a réuni 273 millions de dollars en actions ordinaires, dont 174 millions de dollars au moyen du régime de réinvestissement des dividendes. Toutefois, elle a racheté 350 millions de dollars d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat lancée dans le cours normal de ses affaires en mars dernier. En outre, la Banque a racheté, au cours de l'exercice, 225 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série H, et elle n'a émis aucune nouvelle action privilégiée.

Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque avait 157 millions de dollars de titres de créance subordonnés venant à échéance. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter aux notes 9 à 11 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

Dividendes

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises. En avril, le dividende a été augmenté de 0,02 \$ pour s'établir à 0,34 \$ par action et, en octobre, les dividendes ont été relevés de 0,02 \$ supplémentaires pour atteindre 0,36 \$ par action, ce qui est conforme à la fourchette cible de 35 % à 45 % du bénéfice avant amortissement des actifs incorporels de la Banque pour le ratio de distribution de dividendes. La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Notation

L'agence internationale de notation Fitch Ratings a porté de négative à stable la perspective de la notation AA de la Banque et a souligné les efforts de cette dernière pour rehausser son profil de risque de crédit et préserver ses fonds propres. Après que la Banque a annoncé son intention d'acquiescer 51 % de Banknorth, les agences de notation suivantes ont maintenu les notations à long terme attribuées à la Banque comme suit : Fitch, AA-; Moody's, Aa3; DBRS, AA (faible), et S&P, A+.

Ratios des fonds propres

À propos des ratios des fonds propres

Les ratios des fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières.

Le Bureau de surintendant des institutions financières Canada (BSIF) définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme étant les fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme étant le total du capital réglementaire divisé par les actifs pondérés en

fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2004, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,6 % et à 16,9 %, contre 10,5 % et 15,6 % le 31 octobre 2003. Les principaux facteurs soutenant ces augmentations d'un exercice à l'autre ont été l'amélioration du bénéfice en 2004 et la gestion habile de la croissance des actifs pondérés en fonction des risques (APR). Par conséquent, la Banque a surpassé son objectif à moyen terme de 9 % à 9,5 % pour les fonds propres de première catégorie.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses lignes directrices sur les fonds propres à risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les éléments hors bilan pondérés en fonction des risques. Cette démarche repose sur le cadre réglementaire de la Banque des Règlements Internationaux visant à atteindre une mesure plus uniforme de l'adéquation des fonds propres et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

Acquisition de Banknorth

L'acquisition de Banknorth entraînera une baisse des ratios des fonds propres de la Banque, par suite de l'augmentation des APR, conjuguée à une hausse des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, laquelle baisse sera compensée en partie par l'émission d'actions ordinaires additionnelles de la Banque. Cette dernière s'attend néanmoins à atteindre ses objectifs à moyen terme relatifs à ses fonds propres de première catégorie. Pour obtenir de l'information détaillée sur les hypothèses et les facteurs de risque relatifs à cette opération, se reporter à la circulaire d'information et au prospectus déposés par Banknorth et la Banque auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec le service des Relations avec les actionnaires dont les coordonnées figurent en page 109 du présent rapport annuel.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Les APR sont établis selon les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF et appliquées aux instruments financiers du bilan et hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les APR comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation.

Le total des APR de la Banque a diminué de 8 milliards de dollars ou 7 % en 2004 par rapport à 2003. Cette diminution est attribuable surtout à la réduction des APR compte tenu du risque de marché, laquelle a été favorisée en grande partie par la mise en œuvre des deux premières phases du modèle de valeur à risque liée aux taux d'intérêt (modèle en trois phases) de la Banque appliqué au calcul du capital réglementaire selon les exigences prescrites par le BSIF en 2004. Ce modèle, qui remplace le dispositif uniforme ou «l'approche standardisée», permet de mesurer la perte potentielle de l'investissement financier découlant d'un changement de notation ou d'une défaillance de la Banque.

Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003		2002	
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
Actifs au bilan						
Liquidités et autres	9 038 \$	1 582 \$	7 719 \$	1 344 \$	6 538 \$	1 108 \$
Valeurs mobilières	98 280	4 155	79 665	3 686	82 197	6 247
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	589	17 475	235	13 060	282
Prêts (montant net)	123 924	61 251	118 058	59 273	122 627	63 965
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 507	5 414	6 645	6 400	7 719	7 066
Autres actifs	52 390	6 208	43 970	5 885	45 899	6 288
Total des actifs au bilan	311 027 \$	79 199 \$	273 532 \$	76 823 \$	278 040 \$	84 956 \$
Actifs hors bilan						
Instruments de crédit		9 031		10 937		14 559
Instruments financiers dérivés		6 268		5 987		6 259
Total des actifs hors bilan		15 299		16 924		20 818
Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques						
– risque de crédit		94 498		93 747		105 774
– risque de marché		5 808		14 470		14 859
Total des actifs pondérés en fonction des risques		100 306 \$		108 217 \$		120 633 \$

Accord révisé sur les fonds propres

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres, afin de remplacer celui qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les trois piliers du Nouvel accord de Bâle prennent en compte les divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du cadre réglementaire proposé. Ce dernier permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur approche d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant de la plus simple à celle offrant un haut degré de différenciation, pour évaluer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait rapprocher davantage le capital réglementaire et le capital économique.

Par ailleurs, le nouveau cadre réglementaire vise à inciter les banques à mettre de l'avant une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en réduisant le capital réglementaire proposé en fonction d'une approche plus souple et moins complexe. Bien que l'objectif général du nouveau cadre ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leur capital réglementaire augmenter, tandis que d'autres le verront diminuer, selon la combinaison des actifs, le niveau de risque et les résultats techniques propres à chacune.

La Banque a préparé des plans de projet afin de recueillir, analyser et présenter les données nécessaires et elle est en bonne voie de respecter les exigences du Nouvel accord de Bâle telles qu'elles sont prescrites pour le contexte canadien par le BSIF. Le nouveau cadre réglementaire entrera en vigueur pour les banques canadiennes en 2008.

CONTRÔLES ET PROCÉDÉS

Au cours de l'exercice 2004, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière. Toutefois, la Banque procède continuellement à l'amélioration de son infrastructure et de ses contrôles.

Sous la supervision et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, une évaluation de l'efficacité de la conception et du

fonctionnement des contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque, telle qu'elle est définie dans les règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, a été effectuée à la fin de la période visée par le présent rapport annuel. Selon cette évaluation, la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2004.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

51	Tableau 1	Résultats avant amortissement des actifs incorporels	55	Tableau 11	Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision pour prêts douteux
51	Tableau 2	Analyse des modifications du revenu d'intérêts net	56	Tableau 12	Prêts douteux moins provision pour prêts douteux
51	Tableau 3	Marge des taux d'intérêt nette	56	Tableau 13	Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net
52	Tableau 4	Soldes et taux d'intérêt moyens productifs	57	Tableau 14	Provision pour pertes sur créances
52	Tableau 5	Autres revenus	58	Tableau 15	Coût de remplacement actuel des dérivés
52	Tableau 6	Revenu lié aux activités de négociation	58	Tableau 16	Actifs administrés et actifs gérés
53	Tableau 7	Frais autres que d'intérêts et efficacité	59	Tableau 17	Obligations contractuelles, par période d'échéance
53	Tableau 8	Impôts	59	Tableau 18	Capital social et dividendes par action
54	Tableau 9	Prêts aux petites et moyennes entreprises	59	Tableau 19	Résultats trimestriels
54	Tableau 10	Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires			

TAB LEAU 1 Résultats avant amortissement des actifs incorporels¹

	2004	2003	2002
Résultat dilué par action ordinaire – comme présenté	3,39 \$	1,51 \$	(0,25) \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts ²	0,72	0,75	0,98
Résultat dilué par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels	4,11 \$	2,26 \$	0,73 \$
Rendement de l'avoir total des porteurs d'actions ordinaires – comme présenté	2 232 \$	989 \$	(160) \$
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires (en millions de dollars canadiens)	12 050	11 396	12 144
Avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars canadiens)	18,5 %	8,7 %	(1,3) %
Rendement de l'avoir total des porteurs d'actions ordinaires			

¹ Les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont définis à la section «Présentation de l'information financière de la Banque», page 13 du présent rapport annuel.

² Les charges d'amortissement hors caisse des actifs incorporels identifiés de la Banque se rapportent à l'acquisition de Canada Trust au cours de l'exercice 2000.

TAB LEAU 2 Analyse des modifications du revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)	2004 par rapport à 2003			2003 par rapport à 2002		
	Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de			Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de		
	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette
Total de l'actif productif	335 \$	(405) \$	(70) \$	(182) \$	(222) \$	(404) \$
Total des engagements portant intérêts	(37)	434	397	223	497	720
Revenu d'intérêts net	298 \$	29 \$	327 \$	41 \$	275 \$	316 \$

TAB LEAU 3 Marge des taux d'intérêt nette

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003			2002		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
Canada	166 647 \$	4 019 \$	2,41 %	156 193 \$	3 758 \$	2,41 %	150 738 \$	3 773 \$	2,50 %
États-Unis	43 067	747	1,73	48 582	681	1,40	53 784	543	1,01
Autres pays	45 655	1 177	2,58	47 032	1 177	2,50	52 038	984	1,89
Total – Banque	255 369 \$	5 943 \$	2,33 %	251 807 \$	5 616 \$	2,23 %	256 560 \$	5 300 \$	2,07 %

TABLEAU 4 Soldes et taux d'intérêt moyens productifs

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003			2002		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif productif									
Dépôts auprès de banques	7 760 \$	517 \$	6,7 %	7 323 \$	212 \$	2,9 %	6 108 \$	132 \$	2,2 %
Valeurs mobilières									
Compte de placement	27 678	1 219	4,4	29 183	1 017	3,5	28 663	1 193	4,2
Compte de négociation	71 188	2 438	3,4	62 161	2 431	3,9	67 633	2 485	3,7
Total des valeurs mobilières	98 866	3 657	3,7	91 344	3 448	3,8	96 296	3 678	3,8
Valeurs mobilières prises en pension	28 306	734	2,6	33 311	902	2,7	31 758	850	2,7
Prêts									
Prêts hypothécaires	52 155	2 625	5,0	53 168	2 881	5,4	53 035	3 101	5,8
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	45 215	2 373	5,2	36 909	2 195	5,9	32 849	1 918	5,8
Cartes de crédit	2 289	271	11,8	2 181	271	12,4	1 307	172	13,2
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	20 778	955	4,6	27 571	1 293	4,7	35 207	1 755	5,0
Total des prêts	120 437	6 224	5,2	119 829	6 640	5,5	122 398	6 946	5,7
Total de l'actif productif	255 369 \$	11 132 \$	4,4 %	251 807 \$	11 202 \$	4,4 %	256 560 \$	11 606 \$	4,5 %
Engagements portant intérêts									
Dépôts									
Particuliers	108 586 \$	2 077 \$	1,9 %	102 485 \$	2 130 \$	2,1 %	98 163 \$	2 300 \$	2,3 %
Banques	16 166	309	1,9	22 170	412	1,9	24 821	720	2,9
Entreprises et gouvernements	81 139	1 467	1,8	77 750	1 660	2,1	81 131	1 734	2,1
Total des dépôts	205 891	3 853	1,9	202 405	4 202	2,1	204 115	4 754	2,3
Billets et débiteures subordonnés	5 731	312	5,4	4 710	259	5,5	4 250	201	4,7
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	34 730	1 024	2,9	38 378	1 125	2,9	44 931	1 351	3,0
Total des engagements portant intérêts	246 352 \$	5 189 \$	2,1 %	245 493 \$	5 586 \$	2,3 %	253 296 \$	6 306 \$	2,5 %
Total du revenu d'intérêts net		5 943 \$			5 616 \$			5 300 \$	

TABLEAU 5 Autres revenus

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Commissions et honoraires – TD Waterhouse	985 \$	957 \$	922 \$	1 002 \$	1 521 \$
Revenus sur services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	738	667	641	701	667
Gestion de fonds communs de placement	573	508	522	502	452
Commissions sur crédit	343	415	415	425	545
Gains nets sur valeurs du compte de placement	192	23	26	216	382
Revenu (perte) de négociation	(153)	104	529	1 318	1 225
Frais de service	673	641	596	561	441
Titrisations de prêts	390	250	218	272	236
Revenu sur cartes	172	252	249	249	233
Assurance, déduction faite des règlements	593	420	375	326	198
Honoraires de fiducie	78	70	76	86	75
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	350	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	40	–	–
Réduction de valeur du placement dans des coentreprises	–	(39)	–	–	–
Divers	299	156	320	439	425
Total	4 883 \$	4 424 \$	4 929 \$	6 447 \$	6 400 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	10,4 %	(10,2) %	(23,5) %	0,7 %	7,9 %

TABLEAU 6 Revenu lié aux activités de négociation¹

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	1 037 \$	889 \$	672 \$
Autres revenus	(153)	104	529
Total du revenu lié aux activités de négociation	884 \$	993 \$	1 201 \$
Par secteur			
Portefeuilles – taux d'intérêt et crédit	559 \$	581 \$	741 \$
Portefeuilles – change	230	248	217
Portefeuilles – actions et autres	95	164	243
Total du revenu lié aux activités de négociation	884 \$	993 \$	1 201 \$

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net tiré des instruments de négociation.

TAB LEAU 7 Frais autres que d'intérêts et efficience

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Salaires et avantages sociaux					
Salaires	2 254 \$	2 304 \$	2 273 \$	2 225 \$	2 032 \$
Rémunération au rendement	1 084	986	875	1 150	1 048
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	442	468	418	333	319
Total des salaires et des avantages sociaux	3 780	3 758	3 566	3 708	3 399
Frais d'occupation des locaux					
Location	353	361	330	323	266
Amortissement	134	143	148	149	104
Divers	125	152	127	120	128
Total des frais d'occupation des locaux	612	656	605	592	498
Frais de matériel et mobilier					
Location	165	185	170	159	118
Amortissement	160	175	164	169	156
Divers	237	290	327	328	287
Total des frais de matériel et mobilier	562	650	661	656	561
Frais généraux					
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	624	–	–	–
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	–	198	142
Amortissement des actifs incorporels	626	772	998	1 292	1 203
Coûts de restructuration	(7)	92	–	239	475
Développement des affaires et marketing	384	348	388	410	434
Frais de courtage	228	229	224	229	260
Services professionnels et consultatifs	446	372	366	322	284
Communications	207	208	225	205	202
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires	141	133	107	106	82
Affranchissement	100	91	96	115	110
Déplacements et déménagements	62	58	68	67	65
Divers	866	373	448	515	412
Total des frais généraux	3 053	3 300	2 920	3 698	3 669
Total des frais	8 007 \$	8 364 \$	7 752 \$	8 654 \$	8 127 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution)	(4,3) %	7,9 %	(10,4) %	6,5 %	78,2 %
Efficience					
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$	4 391 \$	3 605 \$
Autres revenus	4 883	4 424	4 929	6 447	6 400
Total des revenus	10 826 \$	10 040 \$	10 229 \$	10 838 \$	10 005 \$
Efficience – comme présentée	74,0 %	83,3 %	75,8 %	79,8 %	81,2 %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	68,2	75,6	66,0	67,9	69,2

TAB LEAU 8 Impôts

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Impôts sur les bénéfices					
Impôts sur les bénéfices	952 \$	603 \$	(81) \$	646 \$	880 \$
Autres impôts					
Charges sociales	178	193	187	174	160
Impôt et taxe sur le capital	133	125	97	98	76
TPS et taxes de vente provinciales	146	150	162	149	92
Taxe municipale et taxe d'affaires	85	86	93	91	93
Total des autres impôts	542	554	539	512	421
Total des impôts	1 494 \$	1 157 \$	458 \$	1 158 \$	1 301 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – avant amortissement des actifs incorporels¹	24,8 %	26,7 %	– %	25,3 %	33,8 %
Taux d'impôt total réel – avant amortissement des actifs incorporels¹	34,2	41,1	42,1	37,7	43,1

¹ Les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont définis à la section «Présentation de l'information financière de la Banque», page 13 du présent rapport annuel.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel comme présenté est indiqué à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

TABLEAU 9 Prêts aux petites et moyennes entreprises

(en millions de dollars canadiens)						
Montant de prêt	Prêts autorisés			Montant impayé		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
0 – 24	1 054 \$	1 056 \$	1 081 \$	522 \$	530 \$	555 \$
25 – 49	768	745	738	445	434	431
50 – 99	1 308	1 298	1 280	727	745	735
100 – 249	2 701	2 682	2 660	1 608	1 626	1 623
250 – 499	2 484	2 409	2 440	1 452	1 421	1 414
500 – 999	2 537	2 478	2 571	1 286	1 271	1 342
1 000 – 4 999	6 969	6 769	6 898	3 185	3 112	3 167
Total¹	17 821 \$	17 437 \$	17 668 \$	9 225 \$	9 139 \$	9 267 \$

¹ Les prêts personnels utilisés aux fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

TABLEAU 10 Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires

(en milliers de dollars canadiens)			
	2004	2003	2002
Honoraires de vérification ¹	10 464 \$	7 773 \$	6 178 \$
Honoraires liés à la vérification ²	5 023	605	942
Honoraires de conseils fiscaux ³	2 866	3 457	3 205
Autres honoraires ⁴	3 867	6 368	6 062
Total	22 220 \$	18 203 \$	16 387 \$

¹ Les honoraires de vérification représentent les honoraires professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par les vérificateurs de la Banque en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou les mandats prévus par la loi. Les honoraires de vérification comprennent non seulement les honoraires des services nécessaires à l'exécution d'une vérification ou d'un examen en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, mais également les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque pour les lettres d'accord présumé, les vérifications légales, les services d'attestation, les consentements ainsi que l'aide fournie pour la préparation et l'examen des documents déposés auprès des autorités de réglementation.

² Les honoraires liés à la vérification représentent les services de certification et services connexes offerts par les vérificateurs de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens des contrôles des applications et des contrôles généraux (y compris la vérification pilote en vertu de la Loi *Sarbanes-Oxley*), les services d'attestation non exigés en vertu d'une loi ou d'une réglementation et l'interprétation des normes comptables et normes de présentation de l'information financière.

³ Les honoraires de conseils fiscaux comprennent les services rendus par les services d'observation fiscale, de conseils en fiscalité et de planification fiscale des vérificateurs de la Banque, à l'exception des services de fiscalité se rapportant à la vérification. Les services d'observation fiscale comprennent en général la préparation des déclarations de revenus initiales et modifiées de même que des demandes de remboursement. Les services de conseils en fiscalité comprennent l'assistance relative aux contrôles, aux appels et aux décisions en matière d'impôt dans le cadre de fusions et d'acquisitions. Les services de planification fiscale comprennent les services en fiscalité des expatriés et en fiscalité locale ainsi que ceux touchant les prix de transfert.

⁴ Tous les autres honoraires comprennent les honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de rentabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers. Dans ces cas, les services des vérificateurs de la Banque sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre des revues des activités d'exploitation, des négociations avec les prêteurs, des évaluations des plans d'affaires, de la restructuration de la dette et du recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la rentabilité versés par des tiers et inclus ci-dessus est de 1 574 mille dollars (3 540 mille dollars en 2003; 3 013 mille dollars en 2002). Entrent dans cette catégorie les honoraires relatifs aux vérifications de fonds communs de placement (y compris les impôts et les renouvellements de prospectus) et l'achat des logiciels servant aux dépôts aux fins d'observation fiscale et aux dépôts réglementaires.

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par les vérificateurs de la Banque et les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque. Avant de confier un mandat aux vérificateurs de la Banque, le comité de vérification de la Banque approuve au préalable la prestation des services. S'il s'agit de services autres que de vérification, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services autres que de vérification n'a pas d'incidence sur l'indépendance des vérificateurs. Il s'agit notamment de considérer les exigences et les lignes directrices

réglementaires applicables et de déterminer si la prestation des services ferait que les vérificateurs soit vérifieraient leur propre travail, soit seraient amenés à agir comme s'ils étaient dirigeants de la Banque, ou se poseraient comme défenseurs des intérêts de la Banque.

Chaque trimestre, le chef des finances de la Banque fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par les vérificateurs de la Banque depuis le début de l'exercice, et il soumet à l'étude et à l'autorisation préalable, le cas échéant, du comité de vérification tous les mandats proposés.

**Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations,
déduction faite de la provision pour prêts douteux**

TABLEAU 11

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	51 374 \$	52 525 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	51 374 \$	52 525 \$	52 784 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	46 814	38 623	4 294	4 272	11	13	51 119	42 908	36 332
Total des prêts résidentiels et personnels	98 188	91 148	4 294	4 272	11	13	102 493	95 433	89 116
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	1 343	1 491	–	–	–	–	1 343	1 491	1 846
Résidentiels	1 395	1 247	16	85	–	–	1 411	1 332	1 228
Détail	346	352	–	–	–	19	346	371	418
Services immobiliers	251	300	–	4	–	–	251	304	309
Total des prêts immobiliers	3 335	3 390	16	89	–	19	3 351	3 498	3 801
Agriculture	2 155	2 428	–	–	–	–	2 155	2 428	2 365
Vêtement et textiles	270	323	–	–	–	38	270	361	400
Automobile	1 404	1 644	52	91	–	3	1 456	1 738	1 308
Câblodistribution	543	417	145	363	77	298	765	1 078	1 654
Produits chimiques	435	415	–	24	60	80	495	519	993
Bâtiment	764	694	5	27	1	21	770	742	785
Services financiers	1 983	1 960	772	264	1 728	466	4 483	2 690	3 796
Alimentation, boissons et tabac	1 233	1 319	103	106	102	141	1 438	1 566	1 631
Foresterie	427	563	68	209	18	27	513	799	1 470
Gouvernements	464	589	328	151	–	–	792	740	496
Services de santé et services sociaux	1 130	1 144	–	57	–	–	1 130	1 201	1 176
Médias et divertissements	904	1 111	183	351	252	255	1 339	1 717	2 832
Métaux et mines	464	600	10	42	18	10	492	652	1 083
Pétrole et gaz	863	941	152	451	–	278	1 015	1 670	2 908
Détail	1 071	1 072	–	59	–	–	1 071	1 131	1 201
Fabrication – divers	905	910	74	9	22	2	1 001	921	1 213
Télécommunications	60	92	111	333	140	309	311	734	2 494
Transports	448	600	31	57	47	50	526	707	1 164
Services publics	613	665	476	1 171	182	652	1 271	2 488	5 165
Tous les autres prêts	1 935	1 487	207	247	152	156	2 294	1 890	3 295
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	21 406	22 364	2 733	4 101	2 799	2 805	26 938	29 270	41 230
Total	119 594 \$	113 512 \$	7 027 \$	8 373 \$	2 810 \$	2 818 \$	129 431 \$	124 703 \$	130 346 \$
Variation en pourcentage	5,4 %	1,9 %	(16,1) %	(37,8) %	(0,3) %	(48,4) %	3,8 %	(4,3) %	1,2 %
Par région de risque ultime							% d'apport 2004	% d'apport 2003	% d'apport 2002
Canada									
Atlantique	3 463 \$	3 445 \$	3 342 \$		2,7	2,8	2,6		
Québec	7 570	6 822	6 663		5,9	5,5	5,1		
Ontario	72 334	71 914	70 219		55,9	57,6	53,9		
Prairies	18 424	16 667	16 286		14,2	13,4	12,5		
Colombie-Britannique	17 780	15 054	15 310		13,7	12,1	11,7		
Total – Canada	119 571	113 902	111 820		92,4	91,4	85,8		
États-Unis	6 131	7 731	11 714		4,7	6,2	9,0		
Autres pays									
Royaume-Uni	904	434	1 118		0,7	0,3	0,8		
Autres pays européens	962	854	1 838		0,8	0,7	1,4		
Australie et Nouvelle-Zélande	665	746	1 328		0,5	0,6	1,0		
Japon	–	42	138		–	–	0,1		
Autres pays asiatiques	894	488	1 254		0,7	0,4	1,0		
Amérique latine et Caraïbes	303	503	1 123		0,2	0,4	0,9		
Moyen-Orient et Afrique	1	3	13		–	–	–		
Total – autres pays	3 729	3 070	6 812		2,9	2,4	5,2		
Total	129 431 \$	124 703 \$	130 346 \$		100,0	100,0	100,0		
Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent									
Canada	5,0 %	1,9 %	5,4 %						
États-Unis	(20,7)	(34,0)	(25,7)						
Autres pays	21,5	(54,9)	(2,4)						
Total	3,8 %	(4,3) %	1,2 %						

¹ D'après la localisation géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 12 Prêts douteux moins provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	15 \$	43 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	15 \$	43 \$	47 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	41	52	–	–	–	–	41	52	67
Total des prêts résidentiels et personnels	56	95	–	–	–	–	56	95	114
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	4	9	–	–	–	–	4	9	9
Résidentiels	1	2	–	–	–	–	1	2	4
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des prêts immobiliers	5	11	–	–	–	–	5	11	13
Agriculture	46	73	–	–	–	–	46	73	63
Vêtement et textiles	(2)	(1)	–	–	–	–	(2)	(1)	(4)
Automobile	13	20	–	1	–	6	13	27	6
Câblodistribution	–	–	–	146	17	22	17	168	286
Produits chimiques	1	6	–	9	–	–	1	15	2
Bâtiment	4	2	–	–	–	–	4	2	8
Services financiers	–	2	15	20	–	–	15	22	29
Alimentation, boissons et tabac	(8)	2	–	–	–	–	(8)	2	(4)
Foresterie	1	11	–	–	–	–	1	11	23
Services de santé et services sociaux	1	2	–	–	–	–	1	2	2
Médias et divertissements	3	9	–	–	–	1	3	10	31
Métaux et mines	2	23	–	(2)	–	–	2	21	39
Pétrole et gaz	3	–	–	–	–	–	3	–	16
Détail	1	2	–	–	–	–	1	2	–
Fabrication – divers	9	1	–	–	–	–	9	1	73
Télécommunications	–	2	–	41	–	20	–	63	222
Transports	1	6	–	8	–	–	1	14	168
Services publics	–	44	88	259	–	35	88	338	349
Tous les autres prêts	3	5	12	3	–	–	15	8	15
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	83	220	115	485	17	84	215	789	1 337
Total des prêts douteux nets avant provisions générales et sectorielles	139 \$	315 \$	115 \$	485 \$	17 \$	84 \$	271 \$	884 \$	1 451 \$
Moins : provisions générales							917	984	1 141
Moins : provisions sectorielles							–	541	1 285
Total des prêts douteux nets							(646) \$	(641) \$	(975) \$
Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires							(5,1) %	(5,5) %	(8,4) %
Par région¹							% d'apport 2004	% d'apport 2003	% d'apport 2002
Canada									
Atlantique	2 \$	4 \$	5 \$		0,7	0,5	0,4		
Québec	3	9	18		1,1	1,0	1,2		
Ontario	91	223	345		33,6	25,2	23,8		
Prairies	36	62	60		13,3	7,0	4,1		
Colombie-Britannique	7	17	21		2,6	1,9	1,5		
Total – Canada	139	315	449		51,3	35,6	31,0		
États-Unis	115	485	929		42,4	54,9	64,0		
Autres pays	17	84	73		6,3	9,5	5,0		
Total des prêts douteux nets avant provisions générales et sectorielles	271 \$	884 \$	1 451 \$		100,0	100,0	100,0		
Moins : provisions générales	917	984	1 141						
Moins : provisions sectorielles	–	541	1 285						
Total des prêts douteux nets	(646) \$	(641) \$	(975) \$						
Prêts douteux nets en % des prêts nets²	(0,5) %	(0,5) %	(0,7) %						

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 13 Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)			
	2004	2003	2002
Réduction du revenu d'intérêts net liée aux prêts douteux	49 \$	111 \$	115 \$
Recouvrements	(8)	(11)	(20)
Réduction nette	41 \$	100 \$	95 \$

TAB LEAU 14 Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	3 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 \$	2 \$	6 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	311	332	1	1	–	–	312	333	328
Total des prêts résidentiels et personnels	314	334	1	1	–	–	315	335	334
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	–	7	–	–	–	–	–	7	(1)
Résidentiels	–	2	–	–	–	–	–	2	(2)
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)
Total des prêts immobiliers	–	9	–	–	–	–	–	9	(4)
Agriculture	(5)	27	–	–	–	–	(5)	27	40
Vêtement et textiles	1	1	–	11	–	–	1	12	4
Automobile	7	8	–	–	(4)	8	3	16	3
Câblodistribution	–	–	(30)	(2)	2	97	(28)	95	125
Produits chimiques	(2)	6	7	4	–	–	5	10	1
Bâtiment	3	(2)	–	(6)	–	1	3	(7)	36
Services financiers	–	2	–	–	(11)	–	(11)	2	48
Alimentation, boissons et tabac	2	2	–	–	–	–	2	2	3
Foresterie	–	4	–	–	–	–	–	4	39
Services de santé et services sociaux	1	2	–	(1)	–	–	1	1	1
Médias et divertissements	2	14	–	23	–	9	2	46	59
Métaux et mines	3	19	(2)	4	–	–	1	23	17
Pétrole et gaz	3	1	–	–	–	–	3	1	16
Détail	2	2	–	–	–	–	2	2	(3)
Fabrication – divers	3	11	–	(5)	–	–	3	6	24
Télécommunications	7	–	(20)	26	2	11	(11)	37	608
Transports	(1)	48	–	–	–	–	(1)	48	5
Services publics	–	13	78	221	(25)	94	53	328	295
Tous les autres prêts	(1)	3	5	–	–	–	4	3	9
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	25	170	38	275	(36)	220	27	665	1 326
Total avant provision générale et provision sectorielle	339 \$	504 \$	39 \$	276 \$	(36) \$	220 \$	342 \$	1 000 \$	1 660 \$
Provision générale (annulation)							(67)	(157)	–
Provision sectorielle (annulation) (y compris le transfert aux provisions spécifiques)							(661)	(657)	1 265
Total							(386) \$	186 \$	2 925 \$
Par région¹	2004	2003	2002	% d'apport 2004	% d'apport 2003	% d'apport 2002			
Canada									
Atlantique	11 \$	10 \$	11 \$	(2,8)	5,4	0,4			
Québec	15	16	18	(3,9)	8,6	0,6			
Ontario	238	372	348	(61,6)	200,0	11,9			
Prairies	38	73	57	(9,8)	39,2	2,0			
Colombie-Britannique	37	33	83	(9,7)	17,7	2,8			
Total – Canada	339	504	517	(87,8)	270,9	17,7			
États-Unis	39	276	1 006	(10,1)	148,4	34,4			
Autres pays									
Royaume-Uni	(43)	206	132	11,1	110,8	4,5			
Australie	9	8	2	(2,3)	4,3	0,1			
Asie	(2)	6	3	0,5	3,2	0,1			
Total – autres pays	(36)	220	137	9,3	118,3	4,7			
Provision générale	(67)	(157)	–	17,4	(84,4)	–			
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)	(661)	(657)	1 265	171,2	(353,2)	43,2			
Total	(386) \$	186 \$	2 925 \$	100,0	100,0	100,0			
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts²									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	– %	0,01 %						
Prêts personnels	0,73	0,94	1,09						
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,12	0,74	0,71						
Total – Canada	0,29	0,45	0,48						
États-Unis	0,50	2,43	6,37						
Autres pays	(1,30)	5,16	2,30						
Provision générale	(0,05)	(0,12)	–						
Provision sectorielle	(0,52)	0,52	0,97						
Total	(0,30) %	0,15 %	2,24 %						

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 15 Coût de remplacement actuel des dérivés

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹				Total
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Services financiers	13 693 \$	11 976 \$	132 \$	295 \$	14 606 \$	13 619 \$	28 431 \$	25 890 \$	23 381 \$
Gouvernements	2 094	1 496	–	–	263	192	2 357	1 688	1 050
Divers	1 585	1 128	183	188	1 302	807	3 070	2 123	2 374
Coût de remplacement actuel	17 372 \$	14 600 \$	315 \$	483 \$	16 171 \$	14 618 \$	33 858 \$	29 701 \$	26 805 \$
Moins incidence des accords généraux de compensation et des garanties							21 849	20 149	18 176
							12 009 \$	9 552 \$	8 629 \$

Par région de risque ultime (après incidence des accords généraux de compensation et des garanties)	2004	2003	% d'apport 2004	% d'apport 2003
Canada	5 015 \$	3 309 \$	41,8	34,6
États-Unis	1 873	1 842	15,6	19,3
Autres pays				
Royaume-Uni	703	798	5,9	8,3
Autres pays européens	2 982	2 016	24,8	21,1
Australie et Nouvelle-Zélande	1 012	925	8,4	9,7
Japon	106	48	0,9	0,5
Autres pays asiatiques	56	74	0,5	0,8
Amérique latine et Caraïbes	76	72	0,6	0,8
Moyen-Orient et Afrique	186	468	1,5	4,9
Total autres pays	5 121	4 401	42,6	46,1
Total du coût de remplacement actuel	12 009 \$	9 552 \$	100,0	100,0

¹ D'après la localisation géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 16 Actifs administrés et actifs gérés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Actifs administrés			
Services bancaires personnels et commerciaux			
Activités de garde de détail et autres	15 625 \$	17 572 \$	15 235 \$
Prêts titrisés	20 213	18 675	15 136
Total – Services bancaires personnels et commerciaux	35 838	36 247	30 371
Gestion de patrimoine			
TD Waterhouse – Activités de courtage de détail – Canada	63 558	55 183	46 509
– États-Unis et autres pays	167 798	159 412	141 400
	231 356	214 595	187 909
Autres – Gestion de patrimoine	47 834	44 587	38 526
Total – Gestion de patrimoine	279 190	259 182	226 435
Total des actifs administrés	315 028 \$	295 429 \$	256 806 \$
Actifs gérés			
Gestion de patrimoine	124 147 \$	113 406 \$	111 920 \$

TAB LEAU 17 Obligations contractuelles, par période d'échéance

2004					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Billets et débiteures subordonnés	5 \$	3 \$	663 \$	4 973 \$	5 644 \$
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	299	468	346	455	1 568
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	184	356	323	226	1 089
	488 \$	827 \$	1 332 \$	6 904 \$	9 551 \$

TAB LEAU 18 Capital social et dividendes par action

	2004		2003	
	Capital social (en milliers d'actions)	Dividende par action (en dollars canadiens)	Capital social (en milliers d'actions)	Dividende par action (en dollars canadiens)
Actions privilégiées émises par la Banque				
Catégorie A – Série G	–	– \$	–	0,68 \$ US
Catégorie A – Série H	–	0,90	9 000	1,78
Catégorie A – Série I	16	0,04	16	0,04
Catégorie A – Série J	16 384	1,28	16 384	1,28
Catégorie A – Série K	–	–	–	0,47
Catégorie A – Série L	–	–	–	0,41 \$ US
Catégorie A – Série M	14 000	1,18	14 000	0,86
Catégorie A – Série N	8 000	1,15	8 000	0,58
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD, série A	350	64,60	350	64,60
Actions ordinaires en circulation	655 902	1,36	656 261	1,16

TAB LEAU 19 Résultats trimestriels
Résultats trimestriels – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Total des revenus	2 593	2 675	2 769	2 789	2 473	2 595	2 413	2 559
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	595 \$	565 \$	490 \$	582 \$	480 \$	480 \$	(295) \$	324 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	0,91 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,89 \$	0,74 \$	0,74 \$	(0,46) \$	0,50 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,90	0,86	0,74	0,88	0,73	0,73	(0,46)	0,50

Résultats trimestriels – avant amortissement des actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Total des revenus	2 593	2 675	2 769	2 789	2 473	2 595	2 413	2 559
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	687 \$	664 \$	597 \$	761 \$	592 \$	599 \$	(168) \$	457 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	1,05 \$	1,02 \$	0,91 \$	1,16 \$	0,91 \$	0,92 \$	(0,26) \$	0,71 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	1,04	1,01	0,90	1,15	0,90	0,91	(0,26)	0,70

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 61 *Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière*
- 61 *Rapport des vérificateurs aux actionnaires*
- 62 *Bilans consolidés*
- 63 *États des résultats consolidés*
- 64 *États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés*
- 65 *États des flux de trésorerie consolidés*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 66 *Note 1 Sommaire des principales conventions comptables*
- 70 *Note 2 Valeurs mobilières*
- 71 *Note 3 Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux*
- 72 *Note 4 Titrisations de prêts*
- 73 *Note 5 Écarts d'acquisition et actifs incorporels*
- 74 *Note 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier*
- 74 *Note 7 Dépôts*
- 75 *Note 8 Autres actifs et autres passifs*
- 75 *Note 9 Billets subordonnés et débentures*
- 76 *Note 10 Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales*
- 77 *Note 11 Capital social*
- 79 *Note 12 Rémunérations à base d'actions*
- 80 *Note 13 Avantages sociaux futurs*
- 83 *Note 14 Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices*
- 85 *Note 15 Juste valeur des instruments financiers*
- 86 *Note 16 Risque de taux d'intérêt*
- 87 *Note 17 Instruments financiers dérivés*
- 91 *Note 18 Passif éventuel, engagements et garanties*
- 93 *Note 19 Concentration du risque de crédit*
- 93 *Note 20 Information sectorielle*
- 95 *Note 21 Acquisitions et cessions*
- 96 *Note 22 Coûts de restructuration*
- 96 *Note 23 Bénéfice (perte) par action ordinaire*
- 97 *Note 24 Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis*
- 100 *Note 25 Opérations entre apparentés*
- 100 *Note 26 Futures modifications comptables*

101 PRINCIPALES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans cet état annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements correspondants ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégrité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, supervise les responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière et au système de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs des actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié nos états financiers consolidés. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et
chef de la direction,

W. Edmund Clark

Le vice-président à la direction
et chef des finances,

Daniel A. Marinangeli

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, Canada
Le 24 novembre 2004

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 404 \$	1 468 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7 634	6 251
	9 038	7 719
Valeurs mobilières (note 2)		
Compte de placement	31 387	24 775
Compte de négociation	66 893	54 890
	98 280	79 665
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	17 475
Prêts (note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420	52 566
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	48 857	41 065
Cartes de crédit	2 566	2 120
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	24 319
	125 107	120 070
Provision pour prêts douteux	(1 183)	(2 012)
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	123 924	118 058
Divers		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 507	6 645
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 17)	33 697	28 451
Écarts d'acquisition (note 5)	2 225	2 263
Actifs incorporels (note 5)	2 144	2 737
Terrains, constructions, matériel et mobilier (note 6)	1 330	1 417
Autres actifs (note 8)	12 994	9 102
	57 897	50 615
Total de l'actif	311 027 \$	273 532 \$
PASSIF		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	111 360 \$	105 996 \$
Banques	11 459	11 958
Entreprises et gouvernements	84 074	64 926
	206 893	182 880
Divers		
Acceptations	5 507	6 645
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17 671	15 346
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	9 846	7 845
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 17)	33 873	28 000
Autres passifs (note 8)	16 365	12 568
	83 262	70 404
Effets subordonnés et débiteures (note 9)	5 644	5 887
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (note 10)	1 250	1 250
Passif éventuel, engagements et garanties (note 18)		
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital social (note 11)		
Actions privilégiées	1 310	1 535
Actions ordinaires (655,9 millions et 656,3 millions d'actions émises et en circulation respectivement en 2004 et en 2003)	3 373	3 179
Surplus d'apport	20	9
Gain ou perte de change	(265)	(130)
Bénéfices non répartis	9 540	8 518
	13 978	13 111
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	311 027 \$	273 532 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

W. Edmund Clark
Président et
chef de la direction

Hugh J. Bolton
Président du comité
de vérification

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts			
Prêts	6 958 \$	7 542 \$	7 796 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	859	721	595
Intérêt	2 798	2 727	3 083
Dépôts auprès d'autres banques	517	212	132
	11 132	11 202	11 606
Frais d'intérêts			
Dépôts	3 853	4 202	4 754
Billets subordonnés et débentures	312	259	201
Autres obligations	1 024	1 125	1 351
	5 189	5 586	6 306
Revenu d'intérêts net	5 943	5 616	5 300
Provision pour (annulation de) pertes sur créances (note 3)	(386)	186	2 925
Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances	6 329	5 430	2 375
Autres revenus			
Revenus sur services de placement et de valeurs mobilières	2 296	2 132	2 085
Commissions sur crédit	343	415	415
Gains nets sur valeurs du compte de placement (note 2)	192	23	26
Revenu (perte) de négociation	(153)	104	529
Frais de service	673	641	596
Titrisations de prêts (note 4)	390	250	218
Revenu sur cartes	172	252	249
Assurances, déduction faite des règlements	593	420	375
Honoraires de fiducie	78	70	76
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement (note 21)	–	–	40
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	–	(39)	–
Divers	299	156	320
	4 883	4 424	4 929
Revenu d'intérêts net et autres revenus	11 212	9 854	7 304
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (note 13)	3 780	3 758	3 566
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	612	656	605
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	562	650	661
Dépréciation des écarts d'acquisition (note 5)	–	624	–
Amortissement des actifs incorporels (note 5)	626	772	998
Coûts de restructuration (contrepassation) (note 22)	(7)	92	–
Développement des affaires et marketing	384	348	388
Frais de courtage connexes	228	229	224
Honoraires professionnels et services conseils	446	372	366
Communications	207	208	225
Divers (note 18c)	1 169	655	719
	8 007	8 364	7 752
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	3 205	1 490	(448)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 14)	803	322	(445)
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 402	1 168	(3)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
Bénéfice net (perte nette)	2 310	1 076	(67)
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	78	87	93
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232 \$	989 \$	(160) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 23)			
– Nombre de base	654,5	649,8	641,0
– Nombre dilué	659,4	653,9	646,9
Bénéfice (perte) par action ordinaire (note 23)			
– Bénéfice (perte) de base	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
– Bénéfice (perte) dilué(e)	3,39	1,51	(0,25)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTATS DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Actions privilégiées (note 11)			
Solde en début d'exercice	1 535 \$	1 485 \$	1 492 \$
Produit des émissions d'actions	–	550	–
Gain ou perte de change sur les actions émises en une monnaie étrangère	–	(23)	(7)
Rachats d'actions	(225)	(477)	–
Solde en fin d'exercice	1 310	1 535	1 485
Actions ordinaires (note 11)			
Solde en début d'exercice	3 179	2 846	2 259
Produit des actions émises au comptant	–	–	400
Produit des actions émises à l'exercice d'options	99	47	13
Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	286	174
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros (note 1)	(41)	–	–
Rachats d'actions ordinaires	(38)	–	–
Solde en fin d'exercice	3 373	3 179	2 846
Surplus d'apport			
Solde en début d'exercice	9	–	–
Charge au titre des options sur actions (note 12)	11	9	–
Solde en fin d'exercice	20	9	–
Gain ou perte de change			
Solde en début d'exercice	(130)	418	450
Gains (pertes) de change découlant du placement dans des filiales et autres éléments	(739)	(1 595)	(112)
Gains (pertes) de change découlant des activités de couverture	1 004	1 528	145
(Charge) économie d'impôts sur les bénéfices (note 14)	(400)	(481)	(65)
Solde en fin d'exercice	(265)	(130)	418
Bénéfices non répartis			
Solde en début d'exercice	8 518	8 292	9 203
Bénéfice net (perte nette)	2 310	1 076	(67)
Dividendes sur actions privilégiées	(78)	(87)	(93)
Dividendes sur actions ordinaires	(890)	(754)	(718)
Options sur actions réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(25)
Cessation du plan de rémunération à base d'actions	(24)	–	–
Prime versée au rachat d'actions ordinaires (note 11)	(312)	–	–
Divers	16	(9)	(8)
Solde en fin d'exercice	9 540	8 518	8 292
Total de l'avoir en actions ordinaires	12 668	11 576	11 556
Total de l'avoir des actionnaires	13 978 \$	13 111 \$	13 041 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	2 310 \$	1 076 \$	(67) \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	(40)
Amortissement (note 6)	294	318	312
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	624	–
Amortissement des actifs incorporels	626	772	998
Coûts de restructuration (contrepassation)	(7)	98	–
Charge au titre des options sur actions	11	9	–
Dépréciation du placement dans les coentreprises	–	39	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	(192)	(23)	(26)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	128	(74)	(1 017)
Impôts sur les bénéfices exigibles	(440)	669	249
Intérêts à recevoir et à payer (note 8)	(141)	145	(422)
Valeurs du compte de négociation	(12 003)	(1 495)	12 789
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	(5 246)	(2 712)	(4 304)
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	5 873	2 046	4 184
Divers	243	3 475	(1 628)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 930)	5 153	13 953
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts	24 013	(6 310)	(4 724)
Valeurs mobilières mises en pension	2 001	(810)	(5 982)
Valeurs mobilières vendues à découvert	2 325	(1 712)	(4 378)
Émission de billets subordonnés et de débentures	3	1 904	557
Remboursement de billets subordonnés et de débentures	(158)	(218)	(1 085)
Billets et débentures subordonnés (acquis) vendus par les Services bancaires en gros	(26)	–	–
Gain ou perte de change sur les billets et débentures subordonnés émis en une monnaie étrangère	(62)	(142)	(21)
Actions ordinaires émises au comptant, déduction faite des frais	–	–	392
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	99	47	13
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	286	174
Options sur actions ordinaires réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(25)
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	(41)	–	–
Rachat d'actions ordinaires	(350)	–	–
Émission d'actions privilégiées	–	550	–
Rachat d'actions privilégiées	(225)	(477)	–
Dividendes versés sur – actions privilégiées	(78)	(87)	(93)
– actions ordinaires	(890)	(754)	(718)
Produit de l'émission d'actions de filiales	–	–	350
Divers	–	(23)	(7)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	26 785	(7 746)	(15 547)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 383)	(1 615)	(652)
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	(30 877)	(25 199)	(16 620)
Produit tiré des échéances	4 688	9 110	7 024
Produit tiré des ventes	19 769	20 139	11 830
Variation des activités de prêt			
Montage et acquisitions	(77 827)	(143 064)	(80 769)
Produit tiré des échéances	63 457	138 126	72 514
Produit tiré des ventes	3 326	1 694	1 859
Produit tiré des titrisations de prêts	5 564	7 627	517
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(207)	(101)	(114)
Valeurs mobilières prises en pension	(4 413)	(4 415)	7 145
Acquisitions et cessions, moins les espèces et quasi-espèces acquises (note 21)	–	–	(1 194)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(17 903)	2 302	1 540
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(16)	(143)	(5)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(64)	(434)	(59)
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	1 468	1 902	1 961
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	1 404 \$	1 468 \$	1 902 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	5 298 \$	5 861 \$	6 962 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	1 509	306	565
Dividendes par action ordinaire	1,36 \$	1,16 \$	1,12 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE

1

Sommaire des principales conventions comptables

Loi sur les banques

Les principes comptables suivis par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau de surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux PCGR du Canada.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés décrit et rapproche les principaux écarts entre les PCGR du Canada et des États-Unis.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

a) Principes comptables généralement reconnus (PCGR)

En date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) relativement aux PCGR. Cette nouvelle norme comptable établit des normes pour la présentation de l'information financière, décrit ce que sont les PCGR du Canada et indique quelles sont les sources de ces principes. La norme donne également des indications sur les sources à consulter au moment du choix des conventions comptables et de la détermination des informations à fournir dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. La nouvelle norme comptable a fait en sorte que les actions détenues par la Banque comme couvertures économiques dans le portefeuille de négociation, auparavant présentées comme actifs détenus à des fins de négociation, ont été reclassées en déduction de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la Banque a déduit 41 millions de dollars de l'avoir relativement aux actions détenues par les Services bancaires en gros. L'incidence de cette modification n'est pas importante pour les états des résultats consolidés.

b) Mode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale, mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément de l'avoir des actionnaires au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de la filiale est présentée à titre d'élément distinct à l'état des résultats consolidé.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts à l'état des résultats consolidé.

c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La comptabilisation des pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation, les impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, les titrisations, l'évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction.

d) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur en fin d'exercice. Les revenus et les frais en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change en vigueur pendant l'exercice.

Les gains et pertes latents de conversion relatifs aux positions de placement de la Banque dans certains établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures de ces positions et des impôts sur les bénéfices s'y appliquant. Tous les autres gains et pertes latents de conversion ainsi que tous les gains et pertes réalisés sont compris dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

e) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces sont représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques. Certaines activités de la Banque à l'étranger nécessitent le maintien de réserves ou de soldes minimums pour satisfaire aux exigences des banques centrales des pays où sont menées ces activités, pour une somme globale de 320 millions de dollars au 31 octobre 2004 (309 millions de dollars en 2003).

f) Valeurs mobilières prises en pension et mises en pension

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre à l'émetteur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en garantie, en surveillance la valeur marchande par rapport aux montants dus en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une garantie additionnelle ou la réduction du solde afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en garantie.

g) Valeurs mobilières

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placement, et qui sont généralement susceptibles de vente. Elles comprennent les actions non négociables qui ne sont pas cotées en bourse du portefeuille des services bancaires d'investissement. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. Les gains et pertes latents sur des cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Ces gains, pertes et réductions de valeur sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et pertes résultant de cessions et de rajustements au cours du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et non comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision prêts douteux prévus, comme décrit en i).

h) Prêts

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision pour prêts douteux.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. L'intérêt sur les prêts douteux reçu ultérieurement n'est comptabilisé à titre de revenu que lorsque la direction a une assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts.

On entend par «prêt douteux» tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt auprès d'une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le Canada, les provinces ou un

organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement n'a pas été fait depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts auprès des banques sont jugés douteux lorsqu'un versement n'a pas été fait depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés.

Les commissions de montage sont considérées comme des ajustements du rendement du prêt et sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont amorties par imputation aux autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé au remboursement. Autrement, elles sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement, auquel cas une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

i) Provision pour prêts douteux

Une provision considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives au portefeuille d'éléments au bilan consolidé et hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille figurant au bilan consolidé sont des dépôts auprès de banques, des prêts, des prêts hypothécaires, des substituts de prêts, des valeurs mobilières prises en pension, des acceptations et des instruments financiers dérivés. Les éléments ne figurant pas au bilan consolidé et désignés hors bilan comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision est déduite de l'actif approprié dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision comprend des provisions spécifique, générale et sectorielle.

La provision spécifique inclut la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. La provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. En tels cas, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt à la date de la perte de valeur. Dans le cas des prêts personnels et aux petites entreprises, à l'exclusion des cartes de crédit, la provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique pour cartes de crédit n'est comptabilisée, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

La provision générale comprend toutes les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées s'être réalisées et ne peuvent être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau de la provision générale dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul de la provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu en cas de défaut.

Lorsqu'un événement néfaste spécifique ou un changement dans les conditions économiques touche un secteur d'activité ou une région géographique, une provision additionnelle est établie même si les prêts particuliers compris dans le groupe de prêts sont rentables. Cette provision est considérée comme sectorielle et est constituée pour les pertes qui n'ont pas été spécifiquement relevées et qui ne sont pas suffisamment couvertes par la provision générale précitée. Le montant de la provision est revu et calculé à l'aide de méthodes de prévisions des pertes qui tiennent compte de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de la perte prévue à la vente.

Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision pour prêts douteux. La provision pour prêts douteux, dont le montant est imputé à l'état des résultats consolidés, est ajoutée pour porter le total de toutes les provisions (spécifique, générale et sectorielle) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables.

j) Titrisations de prêts

Lorsque des prêts non remboursés sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de service et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût non amorti. Un gain ou une perte à la vente de prêts non remboursés est constaté immédiatement dans les autres revenus, avant l'incidence des couvertures sur les actifs vendus pour les emprunts à terme. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend en partie de la valeur comptable antérieure des débiteurs cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Afin d'obtenir les justes valeurs, les cours du marché sont utilisés lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, et la Banque en évalue habituellement la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis à l'aide des meilleures estimations de la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, taux de remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation proportionnés aux risques encourus.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est indiqué précédemment.

k) Acceptations

L'engagement possible de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé comme passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un même montant.

l) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de crédit, de matières premières, d'actions, de taux de change et de taux d'intérêt. La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies d'investissement et de financement ou aux fins de négociation.

Les instruments financiers dérivés utilisés aux fins de gestion des risques sont traités comme des produits dérivés autres que de négociation. Ces derniers sont en général comptabilisés hors bilan à titre de couvertures et le gain ou la perte latent qui en découle est constaté dans les résultats au même titre que l'actif ou le passif financier couvert, constaté au bilan, ou que l'opération prévue couverte, constatée hors bilan. Les primes sur les options achetées sont différées lors de la mise en place et imputées aux autres revenus sur la durée du contrat. Pour que les instruments financiers dérivés autres que de négociation soient traités selon la méthode de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être documentée lors de la mise en place et ces instruments, ainsi que le risque couvert, doivent avoir une corrélation inverse étroite de sorte que les variations de valeur compenseront en grande partie les incidences du risque couvert pour la Banque tout au long de la relation de couverture. Quand ces conditions ne sont pas réunies, le contrat de dérivé autre que de négociation est constaté à sa juste valeur, et les gains et les pertes sont passés dans les résultats.

Une relation de couverture est résiliée lorsqu'elle cesse d'être très efficace; si l'actif ou le passif sous-jacent est liquidé ou résilié ou s'il est improbable que cette opération se réalise et que les dérivés demeurent en circulation ou encore si l'instrument de couverture n'est plus désigné comme tel. Dans un tel cas, le gain ou la perte connexe réalisé ou latent est reporté et constaté à mesure que le risque couvert a une incidence sur les résultats de la Banque.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients et d'obtenir des positions de négociation. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés et latents qui en résultent sont enregistrés immédiatement dans les autres revenus. La juste valeur est déterminée en utilisant le point médian entre les cours boursiers dans la mesure du possible. La valeur du marché des dérivés hors bourse est estimée selon des modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des ajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité de

couvrir les risques de marché, de liquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement couverts par les modèles. Lorsque les intrants des modèles ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte connexe à ces contrats lors de leur mise en place est différé et comptabilisé sur la durée du contrat à mesure que les intrants deviennent observables.

Relations de couverture

En date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté prospectivement la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. Cette note d'orientation établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés. La note d'orientation traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application et de la cessation de la comptabilité de couverture.

Les dérivés autres que de négociation de la Banque qui ont été désignés dans le cadre d'une relation de couverture ont été considérés comme efficaces d'après la note d'orientation. Toutefois, les relations de couverture inefficaces et les couvertures qui n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture ont été comptabilisées à la juste valeur et entraîneront une volatilité des résultats. L'incidence sur les résultats des dérivés non admissibles à l'application de la comptabilité de couverture correspond à une perte de 50 millions de dollars après impôts pour l'exercice 2004.

Depuis l'adoption de la note d'orientation, le portefeuille de swaps de défauts de crédit de la Banque, dont la valeur nominale au 1^{er} novembre 2003 était de 4 milliards de dollars, n'est plus admissible à la comptabilité de couverture et est comptabilisé à la juste valeur. La perte transitoire de 32 millions de dollars qui en découle a été reportée et sera constatée dans les résultats sur la même période que les gains, pertes, revenus ou charges connexes liés à l'élément couvert à l'origine.

En outre, en date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a modifié sa convention comptable relativement aux engagements de taux d'intérêt sur prêts hypothécaires pour les comptabiliser à la juste valeur. Les couvertures sur les engagements de taux d'intérêt sont également comptabilisées à la juste valeur. Le coût initial d'engagement, déduction faite des remboursements, est reporté et amorti sur la durée de vie de l'hypothèque sous-jacente. La Banque ne prévoit pas de volatilité des résultats découlant de cette modification de convention comptable.

Contrats de dépôt indexés sur actions

En date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux contrats de dépôt indexés sur actions. Cette note d'orientation touche certaines obligations de la Banque en matière de dépôt qui varient selon le rendement de certains placements en actions ou indices boursiers, qui pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et qui intègrent un dérivé. Par suite de cette note d'orientation, la Banque comptabilise les dérivés intégrés dans ces obligations de verser un montant variable à la juste valeur en constatant dans les résultats les variations de la juste valeur à mesure qu'elles se produisent. Un ajustement transitoire de 103 millions de dollars a été entièrement radié par la constatation de la juste valeur des dérivés utilisés pour couvrir le dérivé intégré dans le contrat de dépôt indexé sur actions. La Banque ne prévoit aucune volatilité future des résultats comme conséquence de cette modification comptable étant donné que la couverture des dérivés intégrés est efficace.

m) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'écart d'acquisition représente l'écart entre le coût d'acquisition d'un investissement et la juste valeur des actifs nets corporels et incorporels acquis. Les actifs incorporels sont attribués avant les actifs incorporels à durée d'utilisation indéfinie et ceux à durée d'utilisation limitée.

L'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation de la juste valeur au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation. Les unités d'exploitation sont soit le secteur d'exploitation, si le niveau immédiatement inférieur (une composante). Une composante d'un secteur d'exploitation est considérée comme une unité d'exploitation lorsqu'elle constitue une unité économique sur laquelle des informations financières distinctes sont disponibles et dont les résultats d'exploitation sont examinés régulièrement par la direction du secteur. Toutefois, deux composantes ou plus d'un secteur d'exploitation ou plus sont regroupées et réputées constituer une unité d'exploitation lorsqu'elles ont des caractéristiques économiques semblables. Un secteur d'exploitation est réputé constituer une unité d'exploitation lorsque toutes ses composantes sont similaires, lorsque aucune de

ses composantes ne constitue une unité d'exploitation ou lorsqu'il ne comprend qu'une seule composante. Toute réduction de l'écart d'acquisition est déterminée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une perte de valeur est déterminée, elle est mesurée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur, d'après la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée aux résultats au cours de la période où elle est détectée.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée sont amortis sur leur durée d'utilisation estimative. En date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la norme comptable de l'ICCA portant sur les dépréciations d'actifs à long terme qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée. Cette nouvelle norme exige qu'un test de dépréciation soit effectué chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrée et, le cas échéant, la perte de valeur est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. L'application de cette nouvelle norme n'a révélé aucune dépréciation des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels sera imputée aux résultats dans la période où elle est établie. Les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés à des dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises lorsque les passifs des dépôts sont pris en charge dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels à durée d'utilisation limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement découlant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée d'utilisation limitée sont pour la plupart amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de huit ans, d'après la durée d'utilisation estimative.

n) Terrains, constructions, matériel et mobilier

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les constructions, le matériel et le mobilier ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et amortie par imputation aux résultats sur la durée restante du contrat de location. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique	30 %, amortissement dégressif maximum 3 ans,
Logiciels	amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	durée d'utilisation prévue, amortissement linéaire

Comme il est indiqué précédemment, en date du 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté, de façon prospective, la norme de l'ICCA portant sur les dépréciations d'actifs à long terme qui comprennent aussi les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier. L'application de cette norme n'a révélé aucune dépréciation des terrains, des constructions, du matériel ou du mobilier.

o) Rémunérations à base d'actions

La Banque offre divers régimes de rémunération à base d'actions, et l'un d'entre eux est un régime d'options sur actions destiné à ses employés. En vertu de ce régime, les options sont attribuées périodiquement aux participants pour acheter des actions ordinaires à un prix équivalant au cours de clôture le jour précédant la date d'émission des options, sous réserve des dispositions d'acquisition. Pour les options sur actions attribuées jusqu'au 31 octobre 2002, aucune charge n'était comptabilisée lorsque les options sur actions étaient émises. La contrepartie payée par les détenteurs d'options à l'exercice des options est portée au crédit du capital social. Jusqu'au 5 octobre 2002, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir en échange de leurs options un montant en espèces équivalant à l'excédent du cours des actions alors en vigueur sur le prix d'exercice

des options. Depuis le 6 octobre 2002, les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Les paiements en espèces aux détenteurs d'options qui choisissent de recevoir un montant étaient imputés aux bénéficiaires non répartis, déduction faite des impôts. En date du 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté la norme comptable sur les rémunérations à base d'actions et a choisi d'adopter de façon prospective la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions attribuées. D'après cette méthode, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options à la date d'attribution, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation du prix des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des options attribuées, à titre de charge de rémunération et dans le surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit lorsque les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'est comptabilisée pour les options sur actions attribuées et en cours avant le 1^{er} novembre 2002.

Le Banque gère également un régime d'achat d'actions offert aux employés. En vertu du régime, la Banque verse des cotisations équivalant à 50 % des cotisations que les employés peuvent verser pour l'achat d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve des dispositions d'acquisition. Les cotisations annuelles de la Banque sont constatées dans les salaires et avantages sociaux.

En outre, la Banque gère des régimes d'unités d'actions subalternes qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces régimes, des unités d'actions subalternes équivalent à des actions ordinaires de la Banque et qui deviennent acquises généralement sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement aux unités d'actions subalternes qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. À la date d'échéance, le participant reçoit un montant en espèces qui représente la valeur des unités d'actions subalternes. La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants admissibles de la Banque. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées sont rachetables lorsque le participant cesse d'être un employé de la Banque et doivent être rachetées en espèces d'ici la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants. La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant acquiert la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé déduction faite des incidences des couvertures connexes.

p) Avantages sociaux futurs

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations aux termes de ce régime sont calculées d'après les années de service et la moyenne des salaires touchés durant les cinq dernières années de service de l'employé. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et des participants aux régimes. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes de retraite par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages autres que les prestations de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Certains retraités peuvent devoir assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme et de congé de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (et extrapolées dans la période intermédiaire) afin de déterminer la valeur actualisée des

prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages autres que les prestations de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations AA de sociétés à long terme à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le revenu prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications aux régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue par le groupe d'employés (période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages postérieurs au départ à la retraite, autres que les prestations de retraite). L'excédent, le cas échéant, du gain net actuariel ou de la perte nette actuarielle sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. La durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés qui participent au régime de retraite principal de la Banque est de dix ans et de dix-sept ans, pour les régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite principaux. La période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite principaux, est de treize ans. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs du bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

q) Charge d'impôts sur les bénéficiaires

La Banque constate les incidences sur les impôts sur les bénéficiaires exigibles et futurs de toutes les opérations qui ont été comptabilisées dans les états financiers. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou passifs sont présentés aux fins fiscales. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'il n'est pas plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront réalisés avant leur expiration.

r) Bénéfice par action

La Banque recourt à la méthode du rachat d'actions pour le calcul du bénéfice dilué par action. Selon la méthode du rachat d'actions, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites par le nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice dilué par action est évalué selon la même méthode, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options sur actions attribuées par la Banque, conformément à la méthode du rachat d'actions. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

s) Coûts de restructuration

Le 1^{er} avril 2003, la Banque a adopté de façon prospective des directives qui portent sur la comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi et sur la comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration). Selon les directives, les coûts liés aux indemnités de départ ou de cessation d'emploi et les coûts liés à des opérations de retrait ou de sortie doivent généralement être constatés dès qu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan de retrait ou de sortie.

t) Assurance

Les primes gagnées, déduction faite des droits, les règlements reçus et les variations du passif des polices sont compris dans les autres revenus.

u) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour 2004.

NOTE 2 Valeurs mobilières

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance						2004 Total	2003 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements								
Canada	3 009 \$	405 \$	423 \$	90 \$	27 \$	– \$	3 954 \$	2 957 \$
Titres adossés à des créances immobilières	611	4 268	7 603	–	–	–	12 482	10 924
Total – Canada	3 620	4 673	8 026	90	27	–	16 436	13 881
Provinces	50	108	75	51	5	–	289	142
Total	3 670	4 781	8 101	141	32	–	16 725	14 023
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	223	107	185	111	32	–	658	624
Gouvernement fédéral des États-Unis	3 687	602	66	16	93	–	4 464	1 951
Autres gouvernements étrangers	1 045	2 121	347	235	–	–	3 748	3 344
Autres émetteurs	620	1 150	787	375	–	–	2 932	1 971
Total	5 575	3 980	1 385	737	125	–	11 802	7 890
Actions								
Actions privilégiées	233	226	76	6	–	394	935	1 127
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	1 925	1 925	1 735
Total	233	226	76	6	–	2 319	2 860	2 862
Total des valeurs du compte de placement	9 478	8 987	9 562	884	157	2 319	31 387	24 775
Valeurs du compte de négociation¹								
Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements								
Canada	1 330	688	888	1 494	1 425	–	5 825	4 141
Provinces	424	606	414	759	830	–	3 033	2 716
Total	1 754	1 294	1 302	2 253	2 255	–	8 858	6 857
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	128	397	533	738	1 085	–	2 881	1 672
Gouvernement fédéral des États-Unis	160	75	136	424	1	–	796	719
Autres gouvernements étrangers	2 249	516	274	453	648	–	4 140	3 384
Autres émetteurs	4 174	4 392	4 530	5 804	2 665	–	21 565	22 488
Total	6 711	5 380	5 473	7 419	4 399	–	29 382	28 263
Actions								
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	379	379	746
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	28 274	28 274	19 024
Total	–	–	–	–	–	28 653	28 653	19 770
Total des valeurs du compte de négociation	8 465	6 674	6 775	9 672	6 654	28 653	66 893	54 890
Total des valeurs mobilières	17 943 \$	15 661 \$	16 337 \$	10 556 \$	6 811 \$	30 972 \$	98 280 \$	79 665 \$

¹ Au cours de l'exercice 2003, un portefeuille d'une valeur comptable d'environ 2 milliards de dollars, y compris les couvertures connexes, a été transféré des valeurs du compte de placement aux valeurs du compte de négociation. L'opération n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net. Aucun transfert de cette nature ne s'est produit en 2004.

Valeurs mobilières – Gains et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements								
Canada	3 954 \$	11 \$	5 \$	3 960 \$	2 957 \$	13 \$	– \$	2 970 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	12 482	42	34	12 490	10 924	95	18	11 001
Total – Canada	16 436	53	39	16 450	13 881	108	18	13 971
Provinces	289	3	1	291	142	3	–	145
Total	16 725	56	40	16 741	14 023	111	18	14 116
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	658	11	2	667	624	5	1	628
Gouvernement fédéral des États-Unis	4 464	–	–	4 464	1 951	–	–	1 951
Autres gouvernements étrangers	3 748	39	4	3 783	3 344	23	9	3 358
Autres émetteurs	2 932	23	1	2 954	1 971	22	1	1 992
Total	11 802	73	7	11 868	7 890	50	11	7 929
Actions								
Actions privilégiées	935	80	2	1 013	1 127	103	3	1 227
Actions ordinaires	1 925	428	40	2 313	1 735	398	69	2 064
Total	2 860	508	42	3 326	2 862	501	72	3 291
Total des valeurs du compte de placement	31 387	637	89	31 935	24 775	662	101	25 336
Valeurs du compte de négociation	66 893	–	–	66 893	54 890	–	–	54 890
Total des valeurs mobilières	98 280 \$	637 \$	89 \$	98 828 \$	79 665 \$	662 \$	101 \$	80 226 \$

Le tableau suivant résume les gains nets et les pertes nettes découlant des valeurs du compte de placement présentés dans les

états des résultats consolidés des exercices terminés les 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Gains réalisés	268 \$	446 \$	321 \$
Pertes réalisées	(29)	(153)	(121)
Dépréciation des valeurs du compte de placement	(47)	(270)	(174)
Gain net tiré des valeurs du compte de placement	192 \$	23 \$	26 \$

NOTE 3 Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux

Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provision spécifique	Prêts douteux, excluant la provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Provision pour prêts douteux	Montant net des prêts
2004								
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420 \$	21 \$	6 \$	15 \$	40 \$	– \$	46 \$	51 374 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	48 857	90	49	41	199	–	248	48 609
Cartes de crédit	2 566	–	–	–	56	–	56	2 510
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	426	211	215	622	–	833	21 431
Total	125 107 \$	537 \$	266 \$	271 \$	917 \$	– \$	1 183 \$	123 924 \$
2003								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 566 \$	51 \$	8 \$	43 \$	33 \$	– \$	41 \$	52 525 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	41 065	114	62	52	170	–	232	40 833
Cartes de crédit	2 120	–	–	–	45	–	45	2 075
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24 319	1 206	417	789	736	541	1 694	22 625
Total	120 070 \$	1 371 \$	487 \$	884 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	118 058 \$
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice							2004	2003
							946 \$	2 305 \$

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 32 146 millions de dollars au 31 octobre 2004 (36 659 millions de dollars en 2003) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement canadien. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis

détenus aux fins de vente d'une valeur comptable brute de 10 millions de dollars au 31 octobre 2004 (17 millions de dollars en 2003) et une provision connexe de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2003).

Le montant des prêts à la consommation et autres prêts personnels comprenait des prêts immobiliers personnels garantis assurés par le gouvernement du Canada de 8 386 millions de dollars au 31 octobre 2004 (2 578 millions de dollars en 2003).

Le montant des prêts aux entreprises et aux gouvernements comprenait des prêts bruts au secteur des télécommunications de

1 876 millions de dollars (3 241 millions de dollars en 2003) et des prêts bruts au secteur des services publics de 1 055 millions de dollars (2 579 millions de dollars en 2003) pour lesquels des provisions sectorielles de respectivement 216 millions de dollars et 209 millions de dollars ont été constituées en 2003. Aucune provision sectorielle n'a été constituée en 2004.

Provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			2002	
	Provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Total	Provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Total	
Solde en début d'exercice	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	1 074 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	1 320 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	336	(67)	(655)	(386)	423	(157)	(80)	186	2 925
Transfert de la provision sectorielle à la provision spécifique	6	–	(6)	–	577	–	(577)	–	–
Radiations ¹	(687)	–	–	(687)	(1 601)	–	–	(1 601)	(893)
Recouvrements	123	–	150	273	120	–	57	177	127
Divers ²	1	–	(30)	(29)	(106)	–	(144)	(250)	21
Provision pour prêts douteux en fin d'exercice	266 \$	917 \$	– \$	1 183 \$	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	3 500 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, des radiations totalisant 7 millions de dollars ont été effectuées à l'égard des prêts restructurés (39 millions de dollars en 2003; 57 millions de dollars en 2002).

² Comprend les variations du taux de change et les pertes à la cession de prêts imputées à la provision sectorielle.

NOTE

4

Titrisations de prêts

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Produit brut tiré des titrisations comptabilisées pendant l'exercice	5 605 \$	2 673 \$	5 600 \$	720 \$	7 305 \$	2 886 \$	3 000 \$	902 \$
Droits conservés comptabilisés pendant l'exercice	131	–	102	3	157	–	53	11
Gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération et des charges ¹	29	–	95	23	–	–	43	28
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	151	43	185	7	91	53	117	2

¹ Pour ce qui est des prêts à terme (prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires commerciaux), le gain à la vente est présenté avant les incidences des couvertures sur les actifs vendus.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et conservés sont présentées dans le tableau suivant.

	2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux de remboursement anticipé ¹	20,0 %	5,9%	40,0 %	3,3 %	20,0 %	5,9%	39,4 %	5,0 %
Rendement à répartir ²	0,7	1,8	12,4	–	0,8	1,2	12,0	–
Taux d'actualisation	5,1	2,8	4,4	9,8	6,7	3,3	4,4	4,8
Pertes sur créances prévues ³	–	–	3,0	0,1	–	–	3,2	0,1

¹ Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts à la consommation et les prêts sur cartes de crédit.

² Le rendement à répartir au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

³ Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par le gouvernement.

Au cours de l'exercice 2004, il y a eu des échéances de prêts et de créances précédemment titrisés de 6 361 millions de dollars (3 580 millions de dollars en 2003).

Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 5 564 millions de dollars (7 627 millions de dollars en 2003).

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au

31 octobre. L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec circonspection.

(en millions de dollars canadiens)					(en millions de dollars canadiens)				
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
2004					2003				
Juste valeur des droits conservés	271 \$	2 \$	24 \$	7 \$	Juste valeur des droits conservés	268 \$	8 \$	27 \$	10 \$
Taux d'actualisation	5,2 %	6,8 %	4,4 %	9,8 %	Taux d'actualisation	5,2 %	6,7 %	4,4 %	4,1 %
+10 %	(2) \$	– \$	(1) \$	– \$	+10 %	(2) \$	– \$	(1) \$	– \$
+20 %	(4)	–	(2)	(1)	+20 %	(4)	–	(2)	–
Taux de remboursement par anticipation	20,0 %	5,9 %	41,9 %	3,3 %	Taux de remboursement par anticipation	20,0 %	5,8 %	39,4 %	5,0 %
+10 %	(9) \$	– \$	(2) \$	– \$	+10 %	(10) \$	(1) \$	(2) \$	– \$
+20 %	(17)	–	(3)	–	+20 %	(19)	(1)	(4)	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	2,7 %	0,1 %	Pertes sur créances prévues	– %	– %	3,2 %	0,1 %
+10 %	– \$	– \$	(1) \$	– \$	+10 %	– \$	– \$	(1) \$	– \$
+20 %	–	–	(1)	–	+20 %	–	–	(2)	–

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers déclarés et titrisés aux 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	64 445 \$	21 \$	5 \$	63 834 \$	51 \$	4 \$
Prêts à la consommation	56 443	96	367	48 988	125	380
Autres prêts	23 249	426	84	23 988	1 206	1 079
Total des prêts déclarés et titrisés	144 137	543	456	136 810	1 382	1 463
Moins : Prêts titrisés	20 213	6	42	18 752	11	39
Prêts détenus	123 924 \$	537 \$	414 \$	118 058 \$	1 371 \$	1 424 \$

NOTE 5 Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Écarts d'acquisition

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur d'activité et au total, se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004			
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Total
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	146 \$	1 276 \$	2 263 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	43	–	–	43
Gain ou perte de change	–	–	(81)	(81)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$	146 \$	1 195 \$	2 225 \$
2003				
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	526 \$	1 767 \$	3 134 \$
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	(350)	(274)	(624)
Gain ou perte de change	–	(30)	(217)	(247)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	146 \$	1 276 \$	2 263 \$

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a révisé la valeur de l'écart d'acquisition attribué au volet international de son unité de gestion de patrimoine et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans cette entreprise étant donné que la réduction du volume des activités de courtage à escompte à

l'échelle mondiale avait influé sur la capacité de la Banque exploiter de façon rentable une entreprise de courtage mondiale. Par conséquent, une perte de 274 millions de dollars pour dépréciation de l'écart d'acquisition a été imputée à l'état des résultats consolidé.

En outre, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a revu la valeur de l'écart d'acquisition attribué au secteur américain de négociation d'options sur actions de ses services bancaires en gros et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans ce secteur étant donné la baisse spectaculaire des marges et des volumes. La Banque a déterminé que les avantages attendus de l'acquisition du secteur américain de négociation d'options sur actions au cours de l'exercice 2002 ne s'étaient pas réalisés. Par conséquent, une charge de 350 millions de dollars pour

dépréciation de l'écart d'acquisition avant impôts a été imputée à l'état des résultats consolidé, et des actifs d'impôts futurs connexes de 117 millions de dollars ont été constatés pour une charge après impôts de 233 millions de dollars.

Actifs incorporels

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre. Les passifs d'impôts futurs liés à ces actifs incorporels sont présentés à la note 14.

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels à durée d'utilisation limitée				
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	2 004 \$	1 227 \$	777 \$	987 \$
Autres actifs incorporels	3 828	2 461	1 367	1 750
Total des actifs incorporels	5 832 \$	3 688 \$	2 144 \$	2 737 \$

La dotation aux amortissements future de la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 491 millions de dollars pour 2005, 387 millions de dollars pour 2006, 302 millions de dollars pour 2007, 238 millions de dollars pour 2008 et 164 millions de dollars pour 2009.

NOTE 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	139 \$	– \$	139 \$	188 \$
Constructions	402	162	240	303
Équipement informatique et logiciels	962	575	387	312
Mobilier, agencements et autre matériel	562	305	257	294
Améliorations locatives	551	244	307	320
Total	2 616 \$	1 286 \$	1 330 \$	1 417 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2003 était de 1 237 millions de dollars. L'amortissement des constructions, matériel et mobilier s'est établi à 294 millions de dollars en 2004 (318 millions de dollars en 2003; 312 millions de dollars en 2002).

NOTE 7 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	À vue ¹	Sur préavis ²	À terme ³	Total
Particuliers	18 366 \$	41 075 \$	51 919 \$	111 360 \$
Banques	605	38	10 816	11 459
Entreprises et gouvernements	15 640	16 159	52 275	84 074
Total	34 611 \$	57 272 \$	115 010 \$	206 893 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus				
Au Canada				6 121 \$
À l'étranger				3
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus				
Au Canada				148 756
À l'étranger				51 306
Fonds fédéraux américains déposés				707
Total				206 893 \$

¹ Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

² Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

³ Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe. Ces dépôts représentent généralement les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2004 s'établissait à 70 millions de dollars (54 millions de dollars en 2003).

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

	Moins d'un an	Un an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	2004 Total	2003 Total
Particuliers	25 114 \$	12 068 \$	5 989 \$	5 217 \$	3 523 \$	8 \$	51 919 \$	52 632 \$
Banques	10 526	14	19	35	221	1	10 816	11 226
Entreprises et gouvernements	43 632	598	231	342	6 429	1 043	52 275	35 927
Total	79 272 \$	12 680 \$	6 239 \$	5 594 \$	10 173 \$	1 052 \$	115 010 \$	99 785 \$

NOTE

8

Autres actifs et autres passifs

(en millions de dollars canadiens)

	2004		2003	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Montants à recevoir (à payer) aux courtiers et clients	7 725 \$	(6 815) \$	4 006 \$	(2 883) \$
Intérêts courus	1 452	(1 532)	1 421	(1 642)
Debiteurs (créditeurs), charge payées d'avance (à payer) et autres	2 311	(3 853)	2 353	(4 319)
Actifs (passifs) liés aux assurances, compte non tenu des investissements	1 037	(2 374)	860	(1 325)
Charge de retraite payée d'avance (passifs au titre des prestations constituées) (note 13)	469	(515)	462	(473)
Salaires et avantages sociaux courus	–	(629)	–	(649)
Chèques et autres effets en circulation	–	(647)	–	(1 277)
	12 994 \$	(16 365) \$	9 102 \$	(12 568) \$

NOTE

9

Billets subordonnés et débetures

Les billets et les débetures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque ou de ses filiales. Dans certains cas,

la Banque conclut des options sur taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change.

(en millions de dollars canadiens)

Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Rachetables au pair par l'émetteur à compter de ¹	Montant en monnaies étrangères ²	En circulation aux 31 octobre	
				2004	2003
Divers ³	janv. 2004 à janv. 2007	–	–	8 \$	12 \$
8,00	déc. 2003	–	–	–	150
6,50	août 2008	–	149 millions de dollars US	182	198
6,15	oct. 2008	–	146 millions de dollars US	178	198
6,13	nov. 2008	–	100 millions de dollars US	122	131
6,45	janv. 2009	–	149 millions de dollars US	181	198
6,60	avril 2010	avril 2005	–	741	750
8,40	déc. 2010	déc. 2005	–	148	150
6,00	juillet 2011	juillet 2006	–	798	800
6,55	juillet 2012	juillet 2007	–	494	500
5,20	sept. 2012	sept. 2007	–	550	550
4,54	sept. 2013	sept. 2008	–	1 004	1 000
10,05	août 2014	–	–	149	150
5,69	juin 2018	juin 2013	–	893	900
9,15	mai 2025	–	–	196	200
				5 644 \$	5 887 \$

¹ Sous réserve de l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

² Comprend l'incidence des billets subordonnés et débetures acquis par les Services bancaires en gros pour l'exercice 2004.

³ Intérêt payable à divers taux, de 0,13 % à 2,95 %.

Calendrier des remboursements

L'ensemble des échéances des billets subordonnés et des débetures de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Moins d'un an	5 \$	157 \$
Plus d'un an à 2 ans	3	5
Plus de 3 ans à 4 ans	360	–
Plus de 4 ans à 5 ans	303	396
Plus de 5 ans	4 973	5 329
	5 644 \$	5 887 \$

NOTE 10 Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD 900 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2009	900 \$	900 \$
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD II 350 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2012	350	350
	1 250 \$	1 250 \$

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2009

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par la Fiducie de capital TD, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la Fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la Fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la Fiducie se produit avant le 30 juin 2005, la Fiducie peut racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du détenteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 7,60 % par année. Au 31 octobre 2004, aucune action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient eu un taux de dividende de 7,6 %.

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2012

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par la Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la Fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit tiré de cette émission a été investi dans des dépôts de la Banque.

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la Fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la Fiducie se produit avant le 31 décembre 2012, la Fiducie peut racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. Après le 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

En tout temps, chaque TD CaTS II pourra, au gré du détenteur, être converti en 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2 de la Banque. Avant la conversion, et à condition que le détenteur n'ait pas retiré son consentement, la Banque peut trouver des acheteurs substitués à un prix d'achat qui ne peut pas être inférieur à 90 % du cours de clôture des TD CaTS II.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3 de la Banque sans le consentement du détenteur, dans les mêmes cas que ceux décrits pour les titres de la Fiducie de capital TD, série 2009.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 6,792 % par année. Au 31 octobre 2004, aucune action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A2 ou série A3 n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient des taux de dividende de respectivement 4,40 % et 5,15 %.

NOTE 11 Capital social

Capital social

Le capital social de la Banque comprend ce qui suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, sans valeur nominale, qui peuvent être émises en séries.

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Émis et entièrement versé		
Actions privilégiées émises par la Banque (en millions d'actions)		
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif		
9 000 série H	– \$	225 \$
16 série I	–	–
16 384 série J	410	410
14 000 série M	350	350
8 000 série N	200	200
	960	1 185
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD		
350 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif, série A	350	350
Total des actions privilégiées	1 310	1 535
Actions ordinaires ¹	3 373	3 179
	4 683 \$	4 714 \$

¹ Au total, 1,0 million d'actions privilégiées détenues par des filiales de la Banque ont été acquises au cours de l'exercice et déduites du capital social. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 1 a).

Actions privilégiées

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du détenteur.

Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G

Le 1^{er} mai 2003, la Banque a racheté 7 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H

Le 3 mai 2004, la Banque a racheté et annulé toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, en circulation série H au prix de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés de 0,014589 \$ l'action pour la période de trois jours terminée le 3 mai 2004.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I

À compter du 1^{er} novembre 2004, la Banque aura l'option de racheter les actions de série I en circulation pour 6,25 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J

Entre le 30 avril 2005 et le 30 octobre 2005, la Banque aura l'option de racheter les actions de série J en circulation pour 26,00 \$ l'action. Le prix de rachat, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, sera réduit à 25,80 \$ après le 30 octobre 2005, à 25,60 \$ après le 30 octobre 2006, à 25,40 \$ après le 30 octobre 2007, à 25,20 \$ après le 30 octobre 2008 et à 25,00 \$ après le 30 octobre 2009.

À compter du 30 avril 2005, la Banque pourra convertir les actions de série J en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série J alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants. À compter du 29 janvier 2010, chaque action de série J pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 6 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K en circulation à 25,00 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 2 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de série A de Société d'investissement hypothécaire TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque peut échanger la totalité des actions de série A en circulation contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant un avis d'au moins deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les détenteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas de dividendes sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas de dividendes sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres de liquidités additionnelles.

Taux de dividende sur actions privilégiées

(par action)	Taux	
Série G (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H (rachetées en 2004)	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J	Trimestriel	0,31875 \$
Série K (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,45940 \$
Série L (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,40000 \$ US
Série M	Trimestriel	0,29375 \$
Série N	Trimestriel	0,28750 \$
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

Actions ordinaires

(en millions d'actions)	2004	2003
Nombre en circulation en début d'exercice	656,3	645,4
Émises à l'exercice d'options	4,4	2,9
Émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	3,8	8,0
Incidence des actions acquises par les Services bancaires en gros	(1,0)	–
Rachat d'actions ordinaires	(7,6)	–
Nombre en circulation en fin d'exercice	655,9	656,3

Le 2 mars 2004, la Banque a entrepris de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 10 millions d'actions ordinaires, représentant environ 1,5 % de ses actions ordinaires en circulation. Une copie de l'avis d'offre publique de rachat peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les actionnaires, aux coordonnées mentionnées à la page 109 du présent rapport annuel. Au cours de l'exercice 2004, 7,6 millions d'actions ont été rachetées à un coût de 350 millions de dollars.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises à même la trésorerie de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes selon un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, 3,8 millions d'actions ordinaires ont été émises à même la trésorerie de la Banque aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (3,4 millions avec un escompte de 1 % et 0,4 million sans escompte). En 2003, 8,0 millions d'actions ordinaires ont été émises à même la trésorerie de la Banque avec un escompte de 2,5 % sur le cours moyen du marché en vertu du régime de réinvestissement des dividendes.

Restrictions en matière de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidités ou les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Bureau du surintendant des institutions financières impose aussi une restriction en vertu de la *Loi sur les banques* sur la capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées qui consiste à évaluer l'adéquation des fonds propres réglementaires et des liquidités de la Banque de façon continue. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des activités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie de capital TD ou la Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux détenteurs de ses titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

NOTE 12 Rémunérations à base d’actions

Régime d’options sur actions

Aux termes du régime d’options sur actions de la Banque, des options sur actions ordinaires d’une durée de 7 ans (en vigueur depuis le 11 décembre 2003) sont périodiquement attribuées aux employés admissibles et aux administrateurs externes de la Banque. Ces options peuvent être acquises sur une période de quatre ans. Elles sont assorties d’un droit d’achat d’actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d’émission des options. En vertu de ce régime, 16,4 millions d’actions

ordinaires ont été réservées aux fins d’émission future (18,5 millions en 2003). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu’en mars 2013. L’ancien régime de la Banque, le régime d’options sur actions de 1993, a pris fin en 2000. Aucune autre option sur actions ne sera émise en vertu de ce régime. Les options en cours aux termes du régime sur actions de 1993 viennent à échéance à diverses dates jusqu’en juillet 2010. Un sommaire des activités visant les options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

(en millions d’actions)	2004	Prix d’exercice moyen pondéré	2003	Prix d’exercice moyen pondéré	2002	Prix d’exercice moyen pondéré
Nombre d’options en cours en début d’exercice	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$	22,2	26,65 \$
Options octroyées	2,4	40,95	4,0	33,42	4,7	41,11
Options exercées – au comptant – actions	–	–	–	–	(1,7)	17,51
Options frappées d’extinction/annulées	(4,4)	22,12	(2,9)	16,25	(0,8)	15,84
	(0,3)	37,79	(0,6)	40,00	(0,5)	36,06
Nombre d’options en cours en fin d’exercice	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$
Options pouvant être exercées en fin d’exercice	14,1	33,44 \$	14,8	28,87 \$	13,2	23,94 \$

Le tableau suivant présente des informations sur les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2004.

Fourchette de prix d’exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre en cours (en millions d’actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d’exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé (en millions d’actions)	Prix d’exercice moyen pondéré
10,13 \$ – 11,81 \$	0,4	1,60	11,14 \$	0,4	11,14 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	3,1	3,84	24,10	3,1	24,10
29,80 \$ – 40,55 \$	9,4	6,09	33,78	6,5	33,95
40,92 \$ – 44,30 \$	9,2	6,46	41,25	4,1	41,40

Pour l’exercice 2004, la Banque a constaté à l’état des résultats consolidé une charge de rémunération de 11 millions de dollars (9 millions de dollars en 2003) au titre des options sur actions attribuées. La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d’attribution au moyen du modèle d’évaluation de Black et Scholes à l’aide des hypothèses suivantes : i) taux d’intérêt sans risque de 4,10%, (4,29 %

en 2003), ii) durée prévue des options de 5,0 ans (5,5 ans en 2003), iii) volatilité prévue de 27,6 % (27,7 % en 2003) et iv) rendement boursier prévu de 2,93 % (3,37 % en 2003). Au cours de l’exercice, 2,4 millions d’options (4,1 millions en 2003) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 9,37 \$ l’option (7,60 \$ l’option en 2003).

Autres régimes de rémunération à base d'actions

Des régimes d'unités d'actions subalternes sont offerts à certains employés de La Banque. Au 31 octobre 2004, le nombre d'unités d'actions subalternes en vertu de ces régimes était de 7,9 millions (5,1 millions en 2003; 3,6 millions en 2002). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, s'est établie à 74 millions de dollars (51 millions de dollars en 2003; 37 millions de dollars en 2002).

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres supérieurs est offert aux dirigeants admissibles de La Banque. Au total, 1,8 million d'unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2004 (1,4 million en 2003; 1,3 million en 2002).

Régime d'épargne des employés

En vertu du régime d'épargne des employés (REE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu avec la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les cotisations de la Banque ont totalisé 33 millions de dollars (32 millions de dollars en 2003; 18 millions de dollars en 2002). Au 31 octobre 2004, 5,4 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du REE (5,2 millions en 2003; 4,5 millions en 2002). Les actions pour le REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du bénéfice par action. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

NOTE	13	Avantages sociaux futurs
------	----	---------------------------------

Régime de retraite

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé au moyen des cotisations de la Banque et des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, au bout du compte, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Le tableau de la page suivante présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal de la Banque au cours de l'exercice 2004 se sont établies à 55 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation au 31 octobre 2003 (évaluation au 31 octobre 2002 en 2003; au 31 octobre 2001 en 2002). La prochaine évaluation aux fins de capitalisation devra avoir lieu le 31 octobre 2006 au plus tard.

Pour établir le taux de rendement à long terme prévu pour l'hypothèse de rendement des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. Elle est arrivée ainsi à prévoir un taux de rendement à long terme de 6,75 % pour l'hypothèse de rendement des actifs.

L'incidence, sur la charge de retraite de 2004, d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de la moyenne pondérée du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation de 15 millions de dollars, respectivement.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante au 31 juillet :

Catégorie d'actifs

	Répartition réelle	
	2004	2003
Actions	56 %	52 %
Titres à revenu fixe	43	48
Quasi-espèces	1	—
Total	100 %	100 %

En 2004, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 3 millions de dollars (65 millions de dollars en 2003; 118 millions de dollars en 2002).

Pour la gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque, l'objectif premier est axé sur l'équilibre. Par conséquent, la fourchette de combinaison de l'actif permise et la répartition cible des actifs se présentent comme suit :

Catégories d'actifs

	Fourchettes acceptables
Actions	50 %-60 %
Titres à revenu fixe	38 %-48 %
Quasi-espèces	0-4 %

La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'année.

Les contrats à terme et les options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel pour le régime. Tous les actifs doivent essentiellement avoir une valeur au marché facilement prévisible.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions est placé entièrement et largement diversifié dans une sélection de titres de moyenne et forte capitalisation de qualité, chaque titre ne pouvant pas dépasser 10 % de la valeur du portefeuille. Les actions étrangères et les certificats américains d'actions étrangères, également de première qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille.

Les titres à revenu fixe d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres à revenu fixe. Ces titres doivent avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale selon les notations au sein du portefeuille de titres à revenu fixe.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées	1 446 \$	1 331 \$	1 199 \$
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	1 418 \$	1 271 \$	1 257 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	38	31	26
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	94	90	86
Cotisations des participants	26	25	19
Prestations versées	(95)	(92)	(88)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	2	7	9
Variation des hypothèses actuarielles	44	86	(42)
Modifications du régime	8	–	5
Divers	–	–	(1)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	1 535	1 418	1 271
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur en début de période	1 507	1 164	1 191
Revenu réel des actifs du régime	61	55	55
Gain (perte) à la cession de placements	204	80	(23)
Cotisations des participants	26	25	19
Cotisations de l'employeur	46	291	76
Augmentation (diminution) des gains latents sur les placements	(86)	(11)	(57)
Prestations versées	(95)	(92)	(88)
Frais généraux et administratifs	(14)	(9)	(8)
Divers	1	4	(1)
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	1 650	1 507	1 164
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées	115	89	(107)
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	265	299	253
Coûts au titre des services passés non constatés	14	7	8
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	22	13	152
Charge de retraite payée d'avance	416 \$	408 \$	306 \$
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	38 \$	31 \$	26 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	94	90	86
Rendement réel des actifs du régime	(165)	(115)	33
(Gains actuariels) pertes actuarielles	46	93	(33)
Modifications du régime	8	–	5
Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts comptabilisés au cours de la période au titre de ce qui suit :			
Rendement des actifs du régime ¹	64	30	(114)
(Gains actuariels) pertes actuarielles ²	(31)	(80)	39
Modifications du régime ³	(7)	1	(4)
Charge de retraite	47 \$	50 \$	38 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,50 %	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,40 %	6,50 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75

¹ Comprend le rendement prévu des actifs du régime de 101 millions de dollars (85 millions de dollars en 2003; 81 millions de dollars en 2002) moins le rendement réel des actifs du régime de 165 millions de dollars (115 millions de dollars en 2003; 33 millions de dollars en 2002).

² Comprend la perte constatée pendant l'exercice 2004 de 15 millions de dollars (13 millions de dollars en 2003; 6 millions de dollars en 2002) moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées subies au cours de l'exercice de 46 millions de dollars (93 millions de dollars en 2003; 33 millions de dollars en 2002).

³ Comprend la dotation aux amortissements des modifications du régime de l'exercice 2004 de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2003; 1 million de dollars en 2002) moins la perte réelle liée aux modifications du régime pour l'exercice de 8 millions de dollars (néant en 2003; 5 millions de dollars en 2002).

⁴ Déduction faite des frais et charges.

Autres régimes de retraite

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août 2002, le volet à cotisations

déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participants et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au régime de retraite principal à prestations déterminées de la Banque et y verser leurs nouvelles cotisations. Le financement des deux volets du régime est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	308 \$	307 \$	289 \$
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	308	309	271
Charge de retraite payée d'avance	53	54	17
Charge de retraite	4	3	3

La charge de retraite de 2004 pour le volet à cotisations déterminées a été de 0,4 million de dollars en 2004 (0,5 million de dollars en 2003; 10 millions de dollars en 2002).

Le tableau suivant présente la situation financière des plus grands régimes à prestations de retraite complémentaires des employés de la Banque, lesquels sont financés en partie par les employés admissibles. Les actifs et les obligations des régimes de prestations de retraite sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	289 \$	267 \$	233 \$
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	9	11	20
Passif au titre des prestations constituées	205	187	166
Charge de retraite	28	25	20

Les autres régimes gérés par la Banque et certaines de ses filiales n'ont pas une incidence importante aux fins de la présentation de l'information financière.

Régimes d'avantages autres que les prestations de retraite

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire aux

employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des principaux régimes d'avantages autres que les prestations de retraite de la Banque. Les actifs et les obligations des principaux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	268 \$	220 \$	213 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	9	8	8
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	19	16	15
Prestations versées	(8)	(5)	(4)
Variation des hypothèses actuarielles	14	20	(9)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	–	9	(3)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	302	268	220
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	48	34	5
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	2	1	–
Passif au titre des prestations constituées	252 \$	233 \$	215 \$
Charge annuelle			
La charge nette des avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus – prestations acquises	9 \$	8 \$	8 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	19	16	15
Gains actuariels (pertes actuarielles)	14	29	(12)
Écart entre les coûts liés à la période et ceux constatés pendant la période en regard des			
(Gain actuariels) pertes actuarielles ¹	(14)	(29)	12
Charge des avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite	28 \$	24 \$	23 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calcul et la charge de retraite annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,75 %	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Hypothèses actuarielles en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,60 %	6,75 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

¹ Inclut la perte de néant constatée au cours de l'exercice 2004 (néant en 2003; néant en 2002 moins les gains actuariels (pertes actuarielles) sur des obligations au titre de prestations projetées de 14 millions de dollars au cours de l'exercice (29 millions de dollars en 2003; (12) millions de dollars en 2002).

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations garanties par les principaux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite s'élève à 6,0 %. On a présumé une diminution graduelle du taux jusqu'à 4,5 % en 2012 et son maintien à ce niveau par la suite. Pour 2004, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux d'augmentation présumé de la tendance du coût des soins de santé sur le coût des avantages correspond respectivement à une hausse de 5 millions de dollars et à une baisse de 4 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations accumulées, respectivement à une hausse de 45 millions de dollars et à une baisse de 35 millions de dollars.

Flux de trésorerie

Cotisations estimatives

Au cours de l'exercice 2005, la Banque prévoit verser des cotisations de 56 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de 2 millions de dollars au régime de retraite à prestations déter-

minées de CT, de 8 millions de dollars au régime de retraite complémentaire des employés de la Banque et de 11 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite.

Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élèvent à 95 millions de dollars pour 2005; 95 millions de dollars pour 2006; 95 millions de dollars pour 2007; 96 millions de dollars pour 2008; 96 millions de dollars pour 2009 et 505 millions de dollars pour les exercices compris entre 2010 et 2014.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite s'élèvent à 11 millions de dollars pour 2005; 11 millions de dollars pour 2006; 12 millions de dollars pour 2007; 13 millions de dollars pour 2008; 14 millions de dollars pour 2009 et 87 millions de dollars pour les exercices compris entre 2010 et 2014.

NOTE	14	Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices
------	----	---

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé ¹			
Impôts sur les bénéfices exigibles	675 \$	392 \$	571 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	128	(70)	(1 016)
	803	322	(445)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	399	481	46
Impôts sur les bénéfices futurs	–	(4)	(1)
	399	477	45
Total de la charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1,202 \$	799 \$	(400) \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	586 \$	582 \$	405 \$
Provincial	289	229	160
Étranger	199	62	52
	1 074	873	617
Impôts sur les bénéfices futurs			
Fédéral	62	(56)	(591)
Provincial	35	(16)	(184)
Étranger	31	(2)	(242)
	128	(74)	(1 017)
	1 202 \$	799 \$	(400) \$

La charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices qui figure à l'état des résultats consolidé est différente de celle qui est obtenue par l'application des taux d'impôt prévus par la loi au revenu (à la

perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003		2002	
Taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1,125 \$	35,1 %	542 \$	36,4 %	(172)\$	38,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Amortissement et dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	114	7,7	–	–
Dividendes reçus	(205)	(6,4)	(179)	(12,0)	(175)	39,1
Écarts de taux liés aux établissements internationaux	(207)	(6,5)	(146)	(9,8)	(84)	18,8
Augmentation (réduction) des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	52	1,7	(3)	(0,2)	(21)	4,7
Impôt fédéral des grandes sociétés	12	0,4	13	0,9	16	(3,6)
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	–	(1)	0,2
Divers – montant net	26	0,8	(19)	(1,4)	(8)	1,7
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	803 \$	25,1 %	322 \$	21,6 %	(445)\$	99,3 %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour prêts douteux	339 \$	653 \$
Locaux, matériel et mobilier	267	248
Revenu reporté	28	22
Valeurs mobilières	185	185
Écart d'acquisition	109	117
Avantages sociaux	170	149
Divers	275	98
Total des actifs d'impôts futurs	1 373	1 472
Provision pour moins-value	(68)	(41)
Actifs d'impôts futurs	1 305	1 431
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(701)	(840)
Avantages sociaux	(144)	(122)
Divers	(202)	(83)
Passifs d'impôts futurs	(1 047)	(1 045)
Actif d'impôts futurs net ¹	258 \$	386 \$

Les bénéfices de certaines filiales étrangères seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 186 millions de dollars au 31 octobre 2004 (206 millions de dollars en 2003).

¹ Sont inclus dans l'actif d'impôts futurs net du 31 octobre 2004, des actifs (passifs) d'impôts futurs de (72) millions de dollars (26 millions de dollars en 2003) du Canada, 277 millions de dollars (347 millions de dollars en 2003) des États-Unis et 53 millions de dollars (13 millions de dollars en 2003) de l'étranger.

NOTE 15 Juste valeur des instruments financiers

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Bilan consolidé				
Actif				
Valeurs mobilières	98 280 \$	98 828 \$	79 665 \$	80 226 \$
Prêts	123 924	124 224	118 058	118 658
Passif				
Dépôts	206 893	207 198	182 880	183 397
Effets et débetures subordonnés	5 644	5 920	5 887	6 246

La juste valeur est déterminée selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas de certains actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme étant égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessus.

Pour obtenir de l'information détaillée sur la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés, se reporter à la note 17.

La juste valeur estimative des valeurs mobilières est établie comme la valeur estimative du marché présentée à la note 2.

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations de l'ensemble des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été montés ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt actuellement en vigueur pour les dépôts assortis de conditions similaires.

La juste valeur estimative des billets et des débetures subordonnés est calculée en fonction des cours du marché.

NOTE 16 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique «Gestion des risques» du Rapport de gestion contenue dans le présent rapport annuel. Le chapitre 3860 du *Manuel* de

l'Institut Canadien des Comptables Agréés, «Instruments financiers – Informations à fournir et présentation», exige la présentation du risque de taux d'intérêt dans le format prescrit suivant :

Risque de taux d'intérêt¹

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2004								
Actif								
Liquidités et autres <i>Rendement réel</i>	– \$	8,7 \$ 1,9 %	0,1 \$ 3,5 %	8,8 \$	– \$	– \$	0,2 \$	9,0 \$
Valeurs du compte de placement <i>Rendement réel</i>	0,8 \$	5,6 \$ 3,3 %	6,7 \$ 3,8 %	13,1 \$	15,5 \$ 4,4 %	1,0 \$ 9,2 %	1,8 \$	31,4 \$
Valeurs du compte de négociation	66,9 \$	– \$	– \$	66,9 \$	– \$	– \$	– \$	66,9 \$
Valeurs mobilières prises en pension <i>Rendement réel</i>	2,6 \$	12,8 \$ 2,3 %	1,1 \$ 5,7 %	16,5 \$	0,2 \$ 4,1 %	4,2 \$ 2,2 %	1,0 \$	21,9 \$
Prêts <i>Rendement réel</i>	47,2 \$	21,1 \$ 3,9 %	14,2 \$ 5,0 %	82,5 \$	38,6 \$ 5,4 %	2,2 \$ 5,9 %	0,6 \$	123,9 \$
Divers	39,2 \$	– \$	– \$	39,2 \$	– \$	– \$	18,7 \$	57,9 \$
Total de l'actif	156,7 \$	48,2 \$	22,1 \$	227,0 \$	54,3 \$	7,4 \$	22,3 \$	311,0 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts <i>Rendement réel</i>	42,1 \$	82,7 \$ 1,9 %	25,0 \$ 2,7 %	149,8 \$	28,0 \$ 3,1 %	0,6 \$ 4,8 %	28,5 \$	206,9 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17,7 \$	– \$	– \$	17,7 \$	– \$	– \$	– \$	17,7 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <i>Rendement réel</i>	0,4 \$	5,9 \$ 2,4 %	1,3 \$ 3,8 %	7,6 \$	– \$	1,5 \$ 1,9 %	0,7 \$	9,8 \$
Billet subordonnés et débiteures <i>Rendement réel</i>	– \$	– \$	0,7 \$ 6,6 %	0,7 \$	3,7 \$ 5,6 %	1,2 \$ 6,8 %	– \$	5,6 \$
Divers	39,3 \$	– \$	– \$	39,3 \$	– \$	1,3 \$	16,4 \$	57,0 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	0,4 \$	1,0 \$	12,6 \$	14,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	99,5 \$	88,6 \$	27,0 \$	215,1 \$	32,1 \$	5,6 \$	58,2 \$	311,0 \$
Position au bilan	57,2 \$	(40,4) \$	(4,9) \$	11,9 \$	22,2 \$	1,8 \$	(35,9) \$	– \$
Total des montants à payer sur les instruments ² <i>Rendement réel</i>	– \$	(113,8) \$ 2,9 %	(20,1) \$ 4,2 %	(133,9) \$	(43,5) \$ 4,2 %	(0,5) \$ 4,8 %	– \$	(177,9) \$
Total des montants à recevoir sur les instruments ² <i>Rendement réel</i>	– \$	95,4 \$ 2,1 %	26,7 \$ 3,8 %	122,1 \$	47,5 \$ 4,0 %	8,3 \$ 5,1 %	– \$	177,9 \$
Position hors bilan	– \$	(18,4) \$	6,6 \$	(11,8) \$	4,0 \$	7,8 \$	– \$	– \$
Position nette	57,2 \$	(58,8) \$	1,7 \$	0,1 \$	26,2 \$	9,6 \$	(35,9) \$	– \$

¹ Le tableau ci-dessus présente la date d'échéance ou la date de modification des taux, selon la plus rapprochée, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. La date contractuelle de modification des taux peut être rajustée conformément aux estimations de la direction à l'égard des remboursements anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les opérations qui ont été

conclues à titre de couverture des éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux flottant.

² Montants nominaux de référence

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars canadiens)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2004								
Monnaie canadienne – position au bilan	36,0 \$	(9,8) \$	(3,8) \$	22,4 \$	18,6 \$	(1,1) \$	(38,1) \$	1,8 \$
Monnaie étrangère – position au bilan	21,2	(30,6)	(1,1)	(10,5)	3,6	2,9	2,2	(1,8)
Position au bilan	57,2	(40,4)	(4,9)	11,9	22,2	1,8	(35,9)	–
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	(17,8)	3,3	(14,5)	5,5	7,8	–	(1,2)
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	(0,6)	3,3	2,7	(1,5)	–	–	1,2
Position hors bilan	–	(18,4)	6,6	(11,8)	4,0	7,8	–	–
Position nette	57,2 \$	(58,8) \$	1,7 \$	0,1 \$	26,2 \$	9,6 \$	(35,9) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2003								
Total de l'actif	136,5 \$	42,1 \$	23,3 \$	201,9 \$	50,8 \$	3,8 \$	17,0 \$	273,5 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	97,0	63,3	25,1	185,4	34,2	4,7	49,2	273,5
Position au bilan	39,5	(21,2)	(1,8)	16,5	16,6	(0,9)	(32,2)	–
Position hors bilan	–	(13,1)	6,4	(6,7)	5,5	1,2	–	–
Position nette	39,5 \$	(34,3) \$	4,6 \$	9,8 \$	22,1 \$	0,3 \$	(32,2) \$	– \$

NOTE 17 Instruments financiers dérivés

La Banque conclut des instruments financiers dérivés, comme il est décrit ci-après, aux fins de négociation et de gestion des risques.

Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date future donnée et à un prix déterminé. Ils sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et hors bourse.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse

(en milliards de dollars canadiens)						
Montant nominal de référence	Activités de négociation			Autres activités	2004 Total	2003 Total
	Hors bourse	En bourse	Total			
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	– \$	271,3 \$	271,3 \$	– \$	271,3 \$	195,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	112,9	–	112,9	16,1	129,0	217,8
Swaps	780,5	–	780,5	85,7	866,2	827,0
Options vendues	72,7	–	72,7	–	72,7	61,8
Options achetées	64,8	–	64,8	12,1	76,9	89,9
Total des contrats de taux d'intérêt	1 030,9	271,3	1 302,2	113,9	1 416,1	1 391,6
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	315,1	–	315,1	22,8	337,9	349,1
Swaps	10,7	–	10,7	–	10,7	11,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	121,8	–	121,8	5,3	127,1	105,1
Options vendues	45,0	–	45,0	–	45,0	44,6
Options achetées	44,2	–	44,2	–	44,2	41,4
Total des contrats de change	536,8	–	536,8	28,1	564,9	551,2
Produits dérivés de crédit	78,9	–	78,9	4,7	83,6	80,6
Autres contrats ¹	54,5	48,4	102,9	2,3	105,2	39,9
Total	1 701,1 \$	319,7 \$	2 020,8 \$	149,0 \$	2 169,8 \$	2 063,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars canadiens)						
Montant nominal de référence	Durée jusqu'à l'échéance				2004 Total	2003 Total
	Moins d'un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	206,7 \$	64,5 \$	0,1 \$	– \$	271,3 \$	195,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	112,8	16,0	0,1	0,1	129,0	217,8
Swaps	310,2	203,1	145,8	207,1	866,2	827,0
Options vendues	28,5	24,2	8,1	11,9	72,7	61,8
Options achetées	41,8	14,8	8,3	12,0	76,9	89,9
Total des contrats de taux d'intérêt	700,0	322,6	162,4	231,1	1 416,1	1 391,6
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	303,3	31,2	3,3	0,1	337,9	349,1
Swaps	0,4	2,4	1,3	6,6	10,7	11,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	28,3	37,3	23,5	38,0	127,1	105,1
Options vendues	40,5	3,2	1,3	–	45,0	44,6
Options achetées	38,8	3,5	1,3	0,6	44,2	41,4
Total des contrats de change	411,3	77,6	30,7	45,3	564,9	551,2
Produits dérivés de crédit	12,1	23,3	34,3	13,9	83,6	80,6
Autres contrats ¹	70,8	19,3	9,1	6,0	105,2	39,9
Total	1 194,2 \$	442,8 \$	236,5 \$	296,3 \$	2 169,8 \$	2 063,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres supérieurs qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon distincte par le groupe Gestion des risques de la Banque.

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les réglemens de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont une juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quo-

tidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et taux couvrant des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse reflète également l'incidence des ajustements de valeur qui justifient la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003	
	Juste valeur moyenne ¹ de l'exercice		Juste valeur en fin d'exercice		Juste valeur en fin d'exercice	
	positive	négative	positive	négative	positive	négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis aux fins de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	51 \$	63 \$	33 \$	51 \$	47 \$	55 \$
Swaps	13 374	13 577	13 563	13 990	13 581	13 581
Options vendues	–	1 138	–	1 196	–	1 084
Options achetées	820	–	798	–	859	–
Total des contrats de taux d'intérêt	14 245	14 778	14 394	15 237	14 487	14 720
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 359	5 611	6 780	6 093	6 217	4 759
Swaps	1 120	303	1 653	356	928	281
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 612	4 590	5 771	5 803	3 571	4 318
Options vendues	–	519	–	1 025	–	487
Options achetées	517	–	908	–	407	–
Total des contrats de change	12 608	11 023	15 112	13 277	11 123	9 845
Produits dérivés de crédit	667	687	719	581	713	572
Autres contrats ²	2 679	3 354	3 472	4 778	2 128	2 863
Juste valeur – aux fins de négociation	30 199 \$	29 842 \$	33 697 \$	33 873 \$	28 451 \$	28 000 \$
Instruments financiers dérivés détenus ou émis aux fins autres que de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			2 \$	1 \$	4 \$	9 \$
Swaps			720	783	821	862
Options vendues			–	–	–	6
Options achetées			45	–	74	–
Total des contrats de taux d'intérêt			767	784	899	877
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			546	301	1 444	2 090
Swaps de taux d'intérêt et de devises			–	779	771	760
Total des contrats de change			546	1 080	2 215	2 850
Produits dérivés de crédit			4	63	29	21
Autres contrats ²			276	2	–	–
Juste valeur – aux fins autres que de négociation			1 593	1 929	3 143	3 748
Total de la juste valeur			35 290 \$	35 802 \$	31 594 \$	31 748 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés liés à des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 s'est élevée à 29 044 millions de dollars (positive) et à 29 808 millions de dollars (négative). Les moyennes sont calculées tous les mois.

² Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses engagements envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit sur les dérivés et du respect de celles-ci.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers

dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement actuel et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au montant nominal de référence des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit sur les instruments financiers dérivés en fin d'exercice

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	34 \$	116 \$	24 \$	51 \$	223 \$	45 \$
Swaps	14 283	19 294	4 787	14 402	18 719	4 810
Options achetées	797	1 092	222	878	1 171	282
Total des contrats de taux d'intérêt	15 114	20 502	5 033	15 331	20 113	5 137
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	7 248	11 558	2 582	7 366	11 437	2 579
Swaps	1 653	2 336	665	928	1 520	465
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 772	11 952	2 682	4 342	9 369	2 131
Options achetées	908	1 580	341	247	748	171
Total des contrats de change	15 581	27 426	6 270	12 883	23 074	5 346
Produits dérivés de crédit	719	7 396	1 327	485	7 668	1 811
Autres contrats ²	2 444	5 222	1 668	1 002	2 550	945
Total des instruments financiers dérivés	33 858 \$	60 546 \$	14 298 \$	29 701 \$	53 405 \$	13 239 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	21 849	32 439	8 030	20 149	28 824	7 252
	12 009 \$	28 107 \$	6 268 \$	9 552 \$	24 581 \$	5 987 \$

¹ Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme venant à échéance dans les 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 1 432 millions de dollars au 31 octobre 2004 (1 893 millions de dollars en 2003).

² Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

NOTE 18 Passif éventuel, engagements et garanties

a) Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues sont habituellement les mêmes que sur les prêts consentis par la Banque.

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande constituent l'assurance irrévocable que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, ceux-ci étant garantis par les biens qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent les parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	5 429 \$	6 275 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	691	754
Engagements de crédit		
Durée originale d'un an ou moins	29 000	32 357
Durée originale de plus d'un an	11 232	16 346
	47 252 \$	55 732 \$

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements du portefeuille des services de banque d'affaires pour une somme de 424 millions de dollars lorsque les occasions de placement se présentent.

b) Au cours de l'exercice, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements minimums futurs au titre du contrat de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 66 millions de dollars pour 2005, 66 millions de dollars pour 2006, 65 millions de dollars pour 2007, 59 millions de dollars pour 2008, 57 millions de dollars pour 2009 et 124 millions de dollars pour 2010 et par la suite.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a conclu une entente avec une partie externe en vertu de laquelle cette partie fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans pour un coût total prévu de 720 millions de dollars. Au cours de 2004, la Banque a constaté une charge de 129 millions de dollars et, en raison des prestations de services supplémentaires acquises, l'obligation résiduelle projetée s'établit à 118 millions de dollars pour 2005, 115 millions de dollars pour 2006, 110 millions de dollars pour 2007, 106 millions de dollars pour 2008, 102 millions de dollars pour 2009 et 101 millions de dollars pour 2010.

Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 ont été de 539 millions de dollars (552 millions de dollars en 2003).

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 000 \$, sont évalués à 299 millions de dollars en 2005; 254 millions de dollars en 2006; 214 millions de dollars en 2007; 189 millions de dollars en 2008; 157 millions de dollars en 2009 et 455 millions de dollars pour 2010 et par la suite.

c) Au cours de l'exercice 2004, la Banque a ajouté 354 millions de dollars à ses provisions pour litiges éventuels. Cette somme comprend les réserves pour certaines actions relatives à Enron auxquelles la Banque est partie. Plusieurs de ces actions sont à des étapes préparatoires et, compte tenu de l'ampleur des réclamations, il y a un risque additionnel de pertes. La Banque surveillera de près sa position suivant l'évolution des actions.

En outre, la Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées à des prêts. Selon la direction, le jugement final relativement à ces poursuites, sur une base individuelle ou dans l'ensemble, n'aura qu'une incidence négligeable sur la situation financière de la Banque.

d) Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2004, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 26 milliards de dollars (20 milliards de dollars en 2003) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2004, des actifs d'une valeur comptable de 4 milliards de dollars (3 milliards de dollars en 2003) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

e) Dans le cours normal des affaires, la Banque consent des prêts de valeurs mobilières de clients non libérées, ou de ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que ces prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2004 s'élevaient à 5 milliards de dollars (4 milliards de dollars en 2003).

f) En date du 1^{er} février 2003, la Banque a adopté de façon prospective la note d'orientation concernant la comptabilité relative aux informations à fournir sur les garanties. Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à une partie i) en raison de changements dans un sous-jacent, représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) en raison du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance.

Les garanties importantes que la Banque a fournies à d'autres parties comprennent les suivantes :

Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande représentent des engagements irrévocables de la Banque d'effectuer des paiements dans le cas où un client manquerait à ses obligations envers d'autres parties et elles comportent les mêmes risques de crédit, recours et exigences quant aux sûretés que les prêts consentis aux clients. En général, la durée de ces lettres de crédit ne dépasse pas quatre ans.

Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de racheter les actifs ou d'indemniser l'acheteur de toute perte. En général, la durée de ces garanties ne dépasse pas trois ans.

Améliorations des conditions de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans le cas où les améliorations des conditions de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisantes. La durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 20 ans.

Options

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre/d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé en nature ou en espèces.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats d'instrument dérivé aux fins de négociation ou de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché à un sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2004, le montant notionnel total en cours des options vendues était de 139 milliards de dollars (114 milliards de dollars en 2003).

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prévoit des indemnités dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnités pour les administrateurs et les dirigeants contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des demandes en litige. Étant donné la nature des ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Le tableau ci-après contient un résumé, au 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être versés en vertu des accords de garantie, compte non tenu des recouvrements possibles par des dispositions de recours ou des sûretés détenues ou données en garantie.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	5 429 \$	6 275 \$
Actifs vendus sans recours	1 869	1 887
Améliorations des termes de crédit	117	130
	7 415 \$	8 292 \$

NOTE 19 Concentration du risque de crédit

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques

économiques comparables. Leur aptitude à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution des conditions économiques, politiques ou autres.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs au bilan ¹		Instruments financiers hors bilan			
			Instruments de crédit ^{2,3}		Instruments financiers dérivés ^{4,5}	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Canada	92 %	90 %	70 %	61 %	27 %	22 %
États-unis	6	7	24	30	26	29
Royaume-Uni	1	1	3	6	8	9
Europe (hors Royaume-Uni)	–	1	–	–	29	28
Autres pays	1	1	3	3	10	12
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	123 924 \$	118 058 \$	47 252 \$	55 732 \$	33 858 \$	29 701 \$

¹ Aucun secteur d'activité n'a représenté plus de 5 % du total des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

² Au 31 octobre 2004, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel évalués à 47 252 millions de dollars (55 732 millions de dollars en 2003), y compris des engagements de crédit totalisant 41 132 millions de dollars (48 703 millions de dollars en 2003) dont le risque de crédit se répartissait comme il est indiqué ci-dessus.

³ En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2004 : institutions financières, 53 % (44 % en 2003); pétrole et gaz, 5 % (5 % en 2003) et transport routier, 5 % (5 % en 2003).

⁴ Au 31 octobre 2004, le coût de remplacement actuel des instruments financiers dérivés s'élevait à 33 858 millions de dollars (29 701 millions de dollars en 2003). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme il est indiqué ci-dessus.

⁵ La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 84 % du total (87 % en 2003). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 7 % du total. Aucun autre secteur ne dépassait 3 % du total.

NOTE 20 Information sectorielle

Aux fins de l'information de gestion, la Banque exerce ses activités par l'entremise des unités d'exploitation suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

L'unité Services bancaires personnels et commerciaux fournit des produits et des services financiers aux consommateurs, aux petites entreprises, aux compagnies d'assurance et aux entreprises commerciales. L'unité Services bancaires en gros offre des produits et des services financiers aux grandes sociétés, aux gouvernements et aux institutions. L'unité Gestion de patrimoine procure des produits et des services de Gestion de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des unités d'exploitation et sont par conséquent regroupées au sein de l'unité Siège social. L'unité Siège social comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les charges et les impôts résiduels non répartis.

Les résultats de chaque unité reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs de l'unité. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses méthodes d'estimation, d'hypothèses, de répartitions et méthodes de gestion du risque pour les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéfiques, les fonds

propres, les charges indirectes, et les cessions de coûts pour mesurer les résultats par unité d'exploitation. Les prix de cession des fonds correspondent généralement aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les unités et avoisinent la valeur fournie par l'unité qui les distribue. La charge ou l'économie d'impôt sur les bénéfiques est en général ventilée entre les unités selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque unité.

La Banque mesure et évalue le rendement de chaque unité d'après le bénéfice avant amortissement des actifs incorporels et elle indique au besoin que la mesure est avant amortissement des actifs incorporels. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels est sans incidence sur les revenus, mais il a un effet sur les charges. Cette mesure n'est pertinente que pour les unités Services bancaires personnels et commerciaux et Gestion de patrimoine étant donné que les unités Services bancaires en gros et Siège social n'ont pas d'attributions d'actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est calculé en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfiques non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est rajustée (augmentée) à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats de l'unité Services bancaires en gros et éliminé de l'unité Siège social.

Résultat par unité d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)					
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros ^{1, 2}	Gestion de patrimoine	Siège social ^{1, 2}	Total
2004					
Revenu d'intérêts net	4 191 \$	1 600 \$	508 \$	(356) \$	5 943 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	373	41	–	(800)	(386)
Autres revenus	2 066	615	2 098	104	4,883
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 650	1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 234	885	559	153	3 831
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747	278	191	(264)	952
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	–	92	92
Bénéfice net – avant amortissement des actifs incorporels	1 487 \$	607 \$	368 \$	325 \$	2 787 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					477
Bénéfice net – comme présenté					2 310 \$
Total de l'actif	123 200 \$	148 100 \$	24 900 \$	14 827 \$	311 027 \$
2003					
Revenu d'intérêts net	4 086 \$	1 355 \$	431 \$	(256) \$	5 616 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	460	15	–	(289)	186
Autres revenus	1 803	701	1 873	47	4 424
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 463	1 689	2 234	206	7 592
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 966	352	70	(126)	2 262
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	689	92	145	(323)	603
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	–	–	–	92	92
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	1 277 \$	260 \$	(75) \$	105 \$	1 567 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					491
Bénéfice net – comme présenté					1 076 \$
Total de l'actif	115 700 \$	123 400 \$	21 100 \$	13 332 \$	273 532 \$
2002					
Revenu d'intérêts net	4 058 \$	1 505 \$	426 \$	(689) \$	5 300 \$
Provision pour pertes sur créances	505	2 490	–	(70)	2 925
Autres revenus	1 710	1 163	1 895	161	4 929
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 501	1 235	2 080	(62)	6 754
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 762	(1 057)	241	(396)	550
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	648	(400)	116	(445)	(81)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	–	–	–	64	64
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	1 114 \$	(657) \$	125 \$	(15) \$	567 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					634
Perte nette – comme présentée					(67) \$

¹ Les résultats des unités Services bancaires en gros et Siège social ont été retraités afin de tenir compte de la cession à l'unité Siège social du portefeuille de prêts secondaires.

² Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats de l'unité Services bancaires en gros et éliminé de l'unité Siège social.

Distribution géographique des revenus

La Banque gagne des revenus au Canada et dans d'autres pays. La présentation des résultats est fondée sur l'emplacement géographique de l'unité responsable de l'enregistrement des revenus ou des actifs.

(en millions de dollars canadiens)				
	Revenu total	Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	Bénéfice net (perte nette)	Total de l'actif
2004				
Canada	8 137 \$	2 110 \$	1 446 \$	216 110 \$
États-Unis	1 559	434	259	41 506
Autres pays	1 130	661	605	53 411
Total	10 826 \$	3 205 \$	2 310 \$	311 027 \$
2003				
Canada	7 381 \$	1 094 \$	761 \$	191 817 \$
États-Unis	1 588	(11)	(23)	38 222
Autres pays	1 071	407	338	43 493
Total	10 040 \$	1 490 \$	1 076 \$	273 532 \$
2002				
Canada	7 593 \$	1 072 \$	785 \$	171 562 \$
États-Unis	1 553	(1 720)	(1 137)	47 524
Autres pays	1 083	200	285	58 954
Total	10 229 \$	(448) \$	(67) \$	278 040 \$

NOTE

21

Acquisitions et cessions
a) Acquisition de Banknorth Group Inc.

Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. («Banknorth») pour une contrepartie totale d'environ 5 milliards de dollars. La contrepartie devrait être réglée à hauteur de 60 % en espèces et à hauteur de 40 % en actions ordinaires de la Banque. Banknorth est une société ouverte dont l'actif s'élève à quelque 35 milliards de dollars. L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires de Banknorth. Si l'opération est approuvée, la clôture devrait avoir lieu en février 2005. Du 31 octobre 2004 jusqu'à la clôture de l'opération d'acquisition, la Banque est contrainte à ne déclarer ni ne verser aucun dividende extraordinaire ou supplémentaire sur son capital social et à n'apporter aucune modification à ses règlements qui pourraient avoir une incidence négative importante sur les avantages économiques de l'acquisition pour les porteurs des actions ordinaires de Banknorth.

b) Acquisition des activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle

Le 1^{er} avril 2004, la Banque a acquis les activités canadiennes d'assurance de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle établi à Boston. L'écart d'acquisition qui découle de cette acquisition s'est élevé à 43 millions de dollars.

c) Acquisition de succursales de la Banque Laurentienne du Canada

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada à l'extérieur du Québec. Le prix d'achat réglé entièrement au comptant reflète la valeur des actifs acquis moins les passifs pris en charge. Les actifs incorporels de 126 millions de dollars acquis sont amortis sur la période prévue de réalisation des avantages de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

d) Vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement

Au cours de l'exercice 2002, la Banque a vendu son entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et a inscrit un gain avant impôts de 40 millions de dollars.

e) Acquisition de Stafford et de LETCO

Le 1^{er} mars 2002, la Banque a conclu l'acquisition de la plateforme technologique de négociation et de valeurs mobilières et des entreprises de tenue de marché d'options inscrites en bourse du groupe de sociétés Stafford (Stafford) et du groupe LETCO (LETCO). Le prix d'achat a consisté en un versement initial au comptant d'environ 428 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Stafford et de LETCO ont été inclus dans l'état des résultats consolidé à compter du 1^{er} mars 2002. Comme il est indiqué à la note 5, la Banque a radié l'écart d'acquisition connexe au deuxième trimestre de l'exercice 2003.

f) Acquisition des actions de TD Waterhouse

Le 26 novembre 2001, la Banque a réalisé l'acquisition des actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse Group, Inc. (TD Waterhouse) qu'elle ne détenait pas pour une contrepartie totale d'environ 605 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est élevé à 233 millions de dollars. Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a émis environ 11 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant de 400 millions de dollars afin de financer partiellement l'opération.

g) Acquisition de R.J. Thompson Holdings Inc.

Le 1^{er} novembre 2001, TD Waterhouse a acquis R.J. Thompson Holdings, Inc. (RJT), société de courtage à accès direct, pour une contrepartie au comptant totale de 122 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est établi à 120 millions de dollars. Les résultats de RJT ont été inclus dans l'état des résultats consolidé à compter du 1^{er} novembre 2001. En outre, des paiements conditionnels jusqu'à concurrence de 24 millions de dollars sur le prix d'acquisition devaient être effectués au moment de l'atteinte de certains résultats. Au cours du quatrième trimestre de 2002, un montant de 8 millions de dollars a été versé relativement aux paiements conditionnels sur le prix d'acquisition et, au premier trimestre de 2003, un paiement additionnel de 14 millions de dollars pour satisfaire aux exigences de paiements conditionnels sur le prix d'acquisition en vertu de la convention d'achat. Ces paiements se rapportaient à des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée qui sont amortis de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit trois ans.

NOTE 22 Coûts de restructuration

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a annoncé une restructuration du volet international de son unité de gestion de patrimoine. La réduction du volume des activités de courtage à escompte à l'échelle mondiale a entraîné une capacité excédentaire, qui a influé sur la capacité de la Banque de gérer de façon rentable un modèle de courtage mondial. La Banque a constaté des coûts de restructuration avant impôts totalisant 26 millions de dollars, dont 21 millions de dollars au deuxième trimestre et 5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2003. La restructuration était achevée à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 26 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts, 7 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 19 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépréciations de coûts liés au développement de logiciels et de systèmes.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a aussi annoncé la restructuration du secteur américain de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. La baisse spectaculaire des marges et des volumes a été très néfaste pour ce secteur. Par conséquent, la Banque a conclu devoir procéder à un changement majeur de stratégie et se centrer uniquement sur

l'équipe de négociation d'options sur actions centralisée à Chicago. La Banque a donc constaté un total de 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts au deuxième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôt, 31 millions de dollars ont trait aux indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés; 10 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 31 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépenses diverses et à des réserves de revenus découlant directement de la restructuration. Les 31 millions de dollars pour les indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés tiennent compte des coûts liés à la suppression d'environ 104 postes aux États-Unis et de 24 postes en Europe. La Banque a annulé 7 millions de dollars de frais de restructuration et elle a presque achevé la restructuration au cours de l'exercice 2004.

Au 31 octobre 2004, le total du solde inutilisé des coûts de restructuration de 7 millions de dollars (19 millions de dollars en 2003) présenté dans le tableau suivant a été inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2004					2003
	Ressources humaines	Biens immobiliers	Technologie	Autres	Total	Total
Solde en début d'exercice	3 \$	9 \$	1 \$	6 \$	19 \$	36 \$
Coûts de restructuration engagés (annulés) au cours de l'exercice						
Services bancaires en gros ¹	(2)	–	–	(5)	(7)	72
Gestion de patrimoine	–	–	–	–	–	26
Montant utilisé au cours de l'exercice						
Services bancaires personnels et commerciaux	–	–	–	–	–	28
Services bancaires en gros	1	1	1	1	4	62
Gestion de patrimoine	–	1	–	–	1	25
Solde en fin d'exercice	– \$	7 \$	– \$	– \$	7 \$	19 \$

¹ Comprend des réserves de revenus de 6 millions de dollars liées directement à la restructuration.

NOTE 23 Bénéfice (perte) par action ordinaire

Le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action ordinaire aux 31 octobre se présentait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire			
Bénéfice net (perte nette)	2 310 \$	1 076 \$	(67) \$
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232	989	(160)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	654,5	649,8	641,0
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232 \$	989 \$	(160) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	654,5	649,8	641,0
Options sur actions potentiellement exerçables comme déterminé selon la méthode du rachat d'actions ¹ (en millions)	4,9	4,1	5,9
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	659,4	653,9	646,9
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire ²	3,39 \$	1,51 \$	(0,25) \$

¹ Pour 2004, toutes les options en cours ont été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire étant donné que le prix d'exercice des options était inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2003, le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action ordinaire n'a pas tenu compte de la moyenne pondérée de 10 908 010 options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 39,40 \$ (7 944 584 options à 40,14 \$ en 2002), puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

² Étant donné que l'incidence des options sur actions pouvant potentiellement être exercées sur le bénéfice (la perte) par action ordinaire était antidilutive, pour 2002 le bénéfice (la perte) de base par action ordinaire et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action ordinaire sont demeurés les mêmes.

NOTE 24 Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux PCGR du Canada.

Les principaux écarts entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrits ci-après.

Bénéfice net (perte nette)

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR du Canada	2 310 \$	1 076 \$	(67) \$
Rémunération à base d'actions ^a	–	–	98
Avantages sociaux futurs ^b	(3)	(11)	(14)
Coûts de restructuration ^c	–	(28)	(165)
Entités à détenteurs de droits variables ^d	(17)	(16)	(25)
Valeurs mobilières susceptibles de vente ^e	2	128	(119)
Instruments dérivés et activités de couverture ^f	(475)	142	192
Garanties ^g	(13)	(20)	–
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^h	(6)	(30)	–
Divers	(10)	–	–
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices compte tenu des éléments présentés plus haut ⁱ	118	(56)	28
Part des actionnaires sans contrôle dans Société d'investissement hypothécaire TD ^j	(25)	(23)	(23)
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	1 881	1 162	(95)
Dividendes sur actions privilégiées	53	64	70
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires selon les PCGR des États-Unis	1 828 \$	1 098 \$	(165) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
Nombre de base – PCGR des États-Unis	654,5	649,8	641,0
– PCGR du Canada	654,5	649,8	641,0
Nombre dilué – PCGR des États-Unis	659,4	653,9	646,9
– PCGR du Canada	659,4	653,9	646,9
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire – PCGR des États-Unis	2,79 \$	1,69 \$	(0,26) \$
– PCGR du Canada	3,41	1,52	(0,25)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire – PCGR des États-Unis	2,77 \$	1,68 \$	(0,26) \$
– PCGR du Canada	3,39	1,51	(0,25)

États du résultat étendu consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	1 881 \$	1 162 \$	(95) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente ¹	16	16	(226)
Reclassement dans les revenus des valeurs mobilières susceptibles de vente ²	5	(78)	75
Variation des gains et pertes latents à la conversion de monnaies étrangères ^{3,7}	(91)	(548)	(32)
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie ⁴	141	126	180
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	40	46	21
Ajustement minimum du passif découlant du régime de retraite ⁶	(5)	114	(114)
Résultat étendu	1 987 \$	838 \$	(191) \$

¹ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 31 millions de dollars (7 millions de dollars en 2003; (157) millions de dollars en 2002).

² Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 2 millions de dollars ((45) millions de dollars en 2003; 48 millions de dollars en 2002).

³ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 400 millions de dollars (481 millions de dollars en 2003; 65 millions de dollars en 2002).

⁴ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 76 millions de dollars (72 millions de dollars en 2003; 114 millions de dollars en 2002).

⁵ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 21 millions de dollars (27 millions de dollars en 2003; 15 millions de dollars en 2002).

⁶ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de (2) millions de dollars (72 millions de dollars en 2003; (72) millions de dollars en 2002).

⁷ L'exercice 2004 comprend un montant de 659 millions de dollars (971 millions de dollars en 2003; 90 millions de dollars en 2002) au titre des gains (pertes) après impôts se rapportant aux couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

Bilans consolidés condensés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis
Actifs						
Liquidités et autres ^d	9 038 \$	297 \$	9 335 \$	7 719 \$	– \$	7 719 \$
Valeurs mobilières						
Compte de placement ^e	31 387	3 917	35 304	24 775	1 844	26 619
Compte de négociation ^d	66 893	216	67 109	54 890	195	55 085
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	–	21 888	17 475	–	17 475
Prêts (montant net) ^d	123 924	46	123 970	118 058	3 996	122 054
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché ^f	33 697	1 827	35 524	28 451	3 732	32 183
Écart d'acquisition ^{b, c}	2 225	64	2 289	2 263	64	2 327
Actifs incorporels ^b	2 144	33	2 177	2 737	34	2 771
Autres actifs ^{b, d, f, h}	19 831	67	19 898	17 164	42	17 206
Total de l'actif	311 027 \$	6 467 \$	317 494 \$	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$
Passif						
Dépôts ^d	206 893 \$	350 \$	207 243 \$	182 880 \$	– \$	182 880 \$
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché ^f	33 873	1 138	35 011	28 000	4 006	32 006
Autres passifs ^{b, c, d, e, f, g, h}	49 389	4 662	54 051	42 404	1 003	43 407
Effets subordonnés, débentures et autres titres de créance ^d	5 644	82	5 726	5 887	4 224	10 111
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales ^{d, i}	1 250	118	1 368	1 250	350	1 600
Total du passif	297 049	6 350	303 399	260 421	9 583	270 004
Avoir des actionnaires						
Actions privilégiées ^j	1 310	(350)	960	1 535	(350)	1 185
Actions ordinaires ^a	3 373	37	3 410	3 179	17	3 196
Surplus d'apport ^a	20	2	22	9	22	31
Gain ou perte de change ^k	(265)	265	–	(130)	174	44
Bénéfices non répartis ^{a, b, c, d, e, f, g, h}	9 540	(155)	9 385	8 518	249	8 767
Autres éléments accumulés du résultat étendu						
Gains nets latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente ^e	–	327	327	–	306	306
Gain ou perte de change ^k	–	(265)	(265)	–	(174)	(174)
Instruments dérivés ^f	–	261	261	–	80	80
Ajustement minimum du passif découlant du régime de retraite ^d	–	(5)	(5)	–	–	–
Total de l'avoir des actionnaires	13 978	117	14 095	13 111	324	13 435
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	311 027 \$	6 467 \$	317 494 \$	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$

a) Rémunérations à base d'actions

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options sur actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, un montant au comptant égal à sa valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Dans le cadre de la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR des États-Unis exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Pour les options qui n'ont pas été entièrement acquises, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. Selon les PCGR du Canada alors en vigueur, aucune charge n'était enregistrée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Par conséquent, le bénéfice selon les PCGR des États-Unis a été augmenté de 60 millions de dollars à la suite de la diminution de la valeur intrinsèque au cours de cette période. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR des États-Unis, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts pour les options sur actions a donc été reclassée dans les fonds propres en date du 6 octobre 2002. À compter de l'exercice 2003, la Banque a passé en charges les attributions d'options sur actions tant

aux fins des PCGR du Canada qu'aux fins des PCGR des États-Unis selon la méthode de la juste valeur. Le seul écart qui demeure entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis a trait à l'annulation de la charge à payer qui est reclassée dans les fonds propres pour les options exercées ou frappées d'extinction qui étaient en cours au 6 octobre 2002.

b) Avantages sociaux futurs

Selon les PCGR du Canada, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitement. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR du Canada permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges à mesure qu'ils étaient payés. Les PCGR des États-Unis exigent également la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR du Canada et des États-Unis demeurent, et les effets de la transition seront amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR des États-Unis.

Les PCGR des États-Unis requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont supérieures à la juste valeur de l'actif du régime. Les PCGR du Canada ne comportent pas une telle exigence. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Charge de retraite payée d'avance (passif au titre des prestations constituées)	180 \$	187 \$
Actifs incorporels	33	34
Autres éléments accumulés du résultat étendu avant impôts sur les bénéficiaires	7	–
Montant net comptabilisé	220 \$	221 \$

c) Coûts de restructuration

Selon les anciens PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés par la Banque à l'égard d'une société acquise pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. Selon les PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada actuels, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada actuels exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi. Aucun coût de restructuration n'a été engagé en 2004. Toutefois, selon les PCGR des États-Unis, des coûts de restructuration de 126 millions de dollars avant impôts ont été constatés au cours de l'exercice 2003 et pour un montant de 165 millions de dollars avant impôts en 2002. Les coûts de restructuration comptabilisés selon les PCGR du Canada se sont établis à 98 millions de dollars avant impôts au cours de l'exercice 2003 et à néant en 2002.

d) Entités à détenteurs de droits variables

Selon les PCGR du Canada actuels et des États-Unis, les gains sur titrisations de prêts doivent être constatés immédiatement dans les résultats. Les anciens PCGR du Canada exigeaient que ces gains ne soient constatés qu'à leur date d'encaissement.

En date du 31 janvier 2004, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle interprétation américaine sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Selon cette interprétation, la Banque doit désigner les entités à détenteurs de droits variables dans lesquelles elle détient un droit, déterminer si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, les consolider. À compter de l'exercice 2001, la Banque a adopté la norme comptable américaine relative à la cession et à la gestion des actifs financiers et à l'extinction des passifs. La principale retombée de cette norme américaine a été de rendre obligatoire la consolidation de certaines entités lorsqu'une entité est considérée comme un vendeur unique et que soit ses activités ne sont pas assez restreintes ou que ses placements en actions d'autres sociétés représentent moins de 3 % de son portefeuille. Selon les PCGR actuels du Canada, la consolidation de ces entités n'est obligatoire que si la Banque s'en approprie presque tous les risques et avantages résiduels.

Pour l'exercice 2003, la Banque a été tenue, selon les PCGR des États-Unis, de consolider des emprunts de 4 milliards de dollars et des billets subordonnés des débetures et d'autres titres d'emprunt de 4 milliards de dollars. Aucun ajustement équivalent n'a dû être fait pour 2004 selon les PCGR des États-Unis étant donné que la Banque n'était pas considérée comme le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables importante. Par contre, au 31 octobre 2004, la Banque détenait des droits variables importants dans des entités à détenteurs de droits variables dont elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. Dans le premier cas, il s'agit de conduits à plusieurs vendeurs que la Banque a créés au cours des exercices 1993, 1998, 1999 et 2000, avec des actifs totalisant 8 milliards de dollars. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, l'exposition maximale éventuelle de la Banque pour ces conduits était de 8 milliards de dollars au 31 décembre 2004 (en cas d'anomalie générale du marché, seules les liquidités serviront à éponger une perte).

Dans le second cas, il s'agit d'un conduit à vendeur exclusif que la Banque a créé au cours de l'exercice 2000 au moyen d'actifs de 3 milliards de dollars. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, l'exposition maximale éventuelle de la Banque pour ce conduit atteignait 3 milliards de dollars au 31 octobre 2004 (en cas d'anomalie générale du marché, seules les liquidités serviront à éponger une perte).

La Banque conclut également des opérations structurées pour le compte de clients. Depuis l'exercice 2001, la Banque vend des actifs de négociation à certains conduits à plusieurs vendeurs gérés par des tiers afin d'obtenir des fonds de manière économique et de gérer son capital réglementaire. Dans le cadre de ces opérations, la Banque maintient son exposition à l'égard des actifs, qu'elle couvre par des contrats de dérivés exécutés avec les conduits. L'exposition maximale de la Banque pour l'entité se limite à la valeur nominale de 3 milliards de dollars des actifs en cause vendus.

e) Valeurs mobilières susceptibles de vente

Selon les PCGR des États-Unis, la Banque classe les valeurs du compte de placement dans les valeurs mobilières soit «susceptibles de vente», soit «détenues jusqu'à l'échéance», et elle présente les valeurs mobilières susceptibles de vente à leur juste valeur estimative au bilan consolidé. Les plus- ou moins-values latentes découlant de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières susceptibles de vente sont inscrites, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires, dans les autres éléments du résultat étendu. Les baisses autres que temporaires de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la moins-value latente des autres éléments du résultat étendu à l'état des résultats consolidés. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la majorité des valeurs du compte de placement dans la catégorie «susceptibles de vente». Selon les PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et les dépréciations autres que temporaires sont constatées selon la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, selon les PCGR des États-Unis, certaines garanties autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, la garantie autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé.

f) Instruments dérivés et activités de couverture

Les PCGR des États-Unis exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures soient présentées à l'état des résultats consolidés. Les PCGR des États-Unis fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. Dans le cas des couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes, alors que les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les résultats. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs, passifs ou opérations prévues à taux variable, alors que la tranche efficace des couvertures des variations de la juste valeur des instruments dérivés est constatée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient enregistrés dans les résultats. Pour l'exercice 2004, les gains nets (pertes nettes) reporté(s) sur les instruments dérivés de 90 millions de dollars (27 millions de dollars en 2003; (68) millions de dollars en 2002) inclus(es) dans les autres éléments du résultat étendu devraient être reclassé(s) dans le bénéfice pour les douze prochains mois. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues jusqu'à concurrence de 21 ans, bien qu'une grande partie soit de moins de deux ans. La tranche inefficace des couvertures des variations de la juste valeur des instruments dérivés est immédiatement comptabilisée dans les résultats. Pour l'exercice 2004, selon les PCGR des États-Unis, la Banque a constaté des gains (pertes) avant impôts de néant ((19) millions de dollars en 2003; 3 millions de dollars en 2002) se rapportant à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

Selon les anciens PCGR du Canada, la Banque constatait uniquement les dérivés utilisés dans le cadre d'activités de négociation à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur étaient incluses dans les résultats. Cependant, comme il est indiqué à la note 1, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1^{er} novembre 2003, la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. D'après cette note d'orientation, les dérivés autres que de négociation dont les relations

de couverture sont inefficaces ou dont les couvertures n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture, ont été comptabilisés à leur juste valeur.

Au cours de l'exercice 2004, la majeure partie de l'ajustement du résultat net au titre des instruments dérivés et des activités de couverture est attribuable à l'obtention par la Banque d'une couverture sur la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth. Selon les PCGR des États-Unis, la couverture pour l'acquisition proposée de Banknorth n'est pas admissible comme opération couverte en vertu d'une couverture de flux de trésorerie étant donné que l'acquisition prévue suppose un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les variations de la juste valeur du dérivé ont été constatées dans le résultat net selon les PCGR des États-Unis. Par contre, selon les PCGR du Canada, l'opération prévue est admissible à la comptabilité de couverture étant donné qu'elle constitue une couverture contre le risque de change.

g) Garanties

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté l'interprétation américaine quant aux exigences relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir dans le cas des garanties, y compris les garanties indirectes de prêts consentis à des tiers. Par conséquent, aux fins des PCGR des États-Unis, le passif initial pour les obligations prises en charge relativement à une garantie émise ou modifiée après le 31 décembre 2002 est constaté à sa juste valeur au bilan consolidé. Le montant total du passif à court terme inscrit au bilan consolidé s'est élevé à 33 millions de dollars en 2004 (20 millions de dollars en 2003) aux fins des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, un passif n'est pas constaté à l'émission d'une garantie.

h) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté de façon prospective la norme comptable américaine relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à long terme. La norme exige de constater à la juste valeur un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans la période au cours de laquelle ce passif est engagé. La compensation du passif est capita-

lisée comme partie de la valeur comptable de l'immobilisation. Les PCGR du Canada actuels ne comportent pas d'exigences similaires. L'incidence cumulative de cette modification de convention comptable sur les exercices antérieurs s'est traduite par une charge de 15 millions de dollars aux résultats de l'exercice 2003, après impôts, soit une incidence de 0,02 \$ sur le résultat de base et le résultat dilué par action. L'application de cette norme s'est traduite par une charge de 4 millions de dollars, après impôts, pour l'exercice 2003. La charge s'est élevée à 4 millions de dollars, après impôts, en 2004. Au 31 octobre 2004, la Banque a constaté un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relativement à des améliorations locatives capitalisées de 57 millions de dollars (53 millions de dollars en 2003) aux fins des PCGR des États-Unis.

i) Impôts sur les bénéfices futurs

Selon les PCGR du Canada, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. Selon les PCGR des États-Unis, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt tant qu'elles n'ont pas force de loi.

j) Part des actionnaires sans contrôle

Selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, une filiale de la Banque, sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le bénéfice net applicable à la part des actionnaires sans contrôle est présenté séparément à l'état des résultats consolidé. Selon les PCGR du Canada, ces actions privilégiées sont incluses dans le total des actions privilégiées présenté au bilan consolidé.

k) Gain ou perte de change

Selon les PCGR des États-Unis, les gains ou pertes de change se rapportant aux filiales dont la monnaie d'exploitation n'est pas le dollar canadien doivent être présentés, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Banque présente les gains ou pertes de change dans un poste distinct de l'avoir des actionnaires.

NOTE

25

Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses cadres et à ses administrateurs ainsi qu'à leurs sociétés apparentées. Les prêts aux administrateurs et à certains cadres sont assortis des conditions couramment établies sur le marché. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	3 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	5	9
Entreprises	280	378
Total	287 \$	390 \$

NOTE

26

Futures modifications comptables

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le Conseil des normes comptables du Canada a publié la mise à jour d'une note d'orientation en comptabilité concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables afin d'harmoniser celle-ci avec l'interprétation récemment modifiée du Financial Accounting Standards Board des États-Unis. La Banque appliquera la note d'orientation modifiée à compter de l'exercice 2005. Comme principale incidence de l'adoption de la note, la Banque cessera de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit les titres de série 2012 de Fiducie de capital TD, qui représente 350 millions de dollars du capital de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire en vertu des règles visant les entités à détenteurs de droits variables. Aux fins du capital réglementaire, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés. La note 24, qui porte sur le rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis, fournit des informations détaillées sur l'adoption de l'interprétation des États-Unis.

Passifs et capitaux propres

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une mise à jour de sa norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » que la Banque appliquera à compter de l'exercice 2005. Par suite de ces modifications, la Banque devra reclasser ses actions privilégiées existantes et ses fonds propres de première catégorie innovateurs à titre de passifs. Par conséquent, les dividendes sur actions privilégiées de la Banque seront présentés comme des frais d'intérêts et les résultats attribuables aux actions ordinaires ne seront pas touchés. Aux fins du capital réglementaire, les instruments de capitaux propres existants de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En 2003, l'ICCA a publié une norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations que la Banque appliquera à compter de l'exercice 2005. La norme, qui harmonise les PCGR du

Canada avec les PCGR des États-Unis actuels, exige qu'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation à long terme soit comptabilisé à la juste valeur dans la période au cours de laquelle l'obligation est constatée.

Comptabilisation pour les services de banque d'affaires

Au cours de 2003, le Conseil des normes comptables du Canada a modifié sa norme comptable relativement aux filiales afin que ne puisse plus être considérée comme un placement temporaire une entreprise que l'on acquiert dans l'intention manifeste de la céder dans un avenir prévisible. Par conséquent, à compter de l'exercice 2005, la Banque commencera à comptabiliser à la valeur de consolidation les placements détenus dans le portefeuille des services de banque d'affaires s'ils sont importants. La Banque ne prévoit pas actuellement que cette modification comptable aura une incidence importante sur le bénéfice net.

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

L'ICCA a publié deux projets de normes intitulés «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» et «Couvertures» ainsi qu'une nouvelle norme comptable sur le résultat étendu. Ces PCGR, harmonisés en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliqués par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

Le résultat étendu sera présenté comme poste distinct des capitaux propres et un nouvel état intitulé «État du résultat étendu» sera ajouté au jeu d'états financiers de base de la Banque. Le résultat étendu comprend les gains ou pertes latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente, les gains ou pertes de change et les instruments dérivés désignés comme couverture du flux de trésorerie, déduction faite des impôts.

Les actifs financiers devront être classés comme «susceptibles de vente», «détenus jusqu'à l'échéance» ou «aux fins de négociation». Seuls les instruments à échéance fixe que la Banque entend conserver jusqu'à l'échéance et qu'elle a la capacité de conserver jusque-là seront comptabilisés à leur coût après amortissement. Les actifs aux fins de négociation continueront d'être comptabilisés à leur juste valeur, de même que les gains et pertes latents et réalisés, dans le bénéfice net. Les autres actifs seront classés comme «susceptibles de vente» et seront évalués à leur juste valeur. Ces actifs ainsi que les gains et les pertes latents seront comptabilisés sous le poste Résultat étendu.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans les résultats. Dans le cas des couvertures du flux monétaire, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation du flux monétaire lié aux actifs, aux passifs et aux opérations prévues à taux variable, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats.

Sociétés de placement

L'ICCA a publié une note d'orientation en comptabilité concernant les sociétés de placement qui exige que les sociétés de placement comptabilisent tous leurs placements à la juste valeur. La note d'orientation définit les critères permettant de déterminer si une entreprise est une société de placement et fournit des directives quant aux circonstances où la société mère d'une société de placement ou l'investisseur qui comptabilise sa participation dans une société de placement à la valeur de consolidation doit comptabiliser les placements de la société de placement à leur juste valeur. L'incidence de cette note d'orientation en comptabilité est négligeable pour la Banque.

PRINCIPALES FILIALES

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2004	
	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
Filiales canadiennes		
Banque des Premières Nations du Canada (89 %)	Walpole Island, Canada	8 \$
Commercial Mortgage Operations Company of Canada	Toronto, Canada	50
Fiducie de capital TD	Toronto, Canada	360
Fiducie de capital TD II	Toronto, Canada	2
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto, Canada	169
Groupe TD Capital Limitée	Toronto, Canada	147
L'Assurance Financière CT	Toronto, Canada	12
Meloche Monnex Inc. La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance Primum compagnie d'assurance TD, Compagnie d'Assurance générale	Montréal, Canada Montréal, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada	331
Société de financement de placements TD TD MarketSite Inc.	Toronto, Canada Toronto, Canada	16
Services d'investissement TD Inc.	Toronto, Canada	223
Société d'hypothèques TD Hypothèques Trustco Canada Canada Trustco International Limited La Société Canada Trust TD Waterhouse Bank N.V. Truscan Property Corporation Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto, Canada London, Canada Bridgetown, Barbade Toronto, Canada Amsterdam, Pays-Bas Toronto, Canada Toronto, Canada	7 098
Société d'investissement hypothécaire TD	Calgary, Canada	88
TD Capital Canadian Private Equity Partners Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Capital Funds Management Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Investment Management Inc.	Toronto, Canada	–
TD Nordique Inc.	Vancouver, Canada	1 087
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto, Canada	58
TD Realty Limited	Toronto, Canada	24
TD Timberlane Investments Limited	Vancouver, Canada	587
Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	18
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto, Canada	129
1390018 Ontario Limited	Toronto, Canada	49

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières

Nations du Canada, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

PRINCIPALES FILIALES

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2004	
	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
Filiales américaines		
TD North America Limited Partnership	Delaware, États-Unis	556 \$
TD Waterhouse Group, Inc.	New York, États-Unis	2 325
CTUSA, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Bank USA, F.S.B.	New Jersey, États-Unis	
Drewmark, Inc.	New York, États-Unis	
R.J. Thompson Holdings, Inc.	New York, États-Unis	
National Investor Services Corp.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Advertising, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Advisory Services, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Asset Management, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Bank, N.A.	New Jersey, États-Unis	
Waterhouse Mortgage Services, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto, Canada	
TD Waterhouse Capital Markets, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Waterhouse European Acquisition Corporation	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Investor Services, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Canadian Call Center Inc.	Toronto, Canada	
TD Waterhouse Technology Services, Inc.	New Jersey, États-Unis	
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.	Houston, États-Unis	783
TD Equity Options, Inc.	Chicago, États-Unis	
TD Options LLC	Chicago, États-Unis	
Edge Trading Systems LLC	Chicago, États-Unis	
TD Securities (USA) Inc.	New York, États-Unis	
TD Professional Execution Inc.	Chicago, États-Unis	
Toronto Dominion (New York), Inc.	New York, États-Unis	
Toronto Dominion (Texas), Inc.	Houston, États-Unis	
Autres – Filiales étrangères		
Carysforth Investments Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	609
Haddington Investments Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	609
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %)	Londres, Angleterre	72
NatWest Stockbrokers Limited	Londres, Angleterre	
TD Financial International Ltd.	Hamilton, Bermudes	3 000
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	St. Michael, Barbade	
TD Haddington Services B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	914
Belgravia Securities Investments Limited (66,7 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	
TD Ireland	Dublin, Irlande	122
TD Global Finance	Dublin, Irlande	
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael, Barbade	58
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited	Leeds, Angleterre	382
TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Leeds, Angleterre	
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney, Australie	51
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael, Barbade	358
TD Capital Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Investments B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	799
TD Bank Europe Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
TD Securities Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion International Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited	St. Helier, Jersey, Îles Anglo-Normandes	1 296
TD Guernsey Services Limited	St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
TD European Funding Limited (60,99 %)	St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour, Singapour	459

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières

Nations du Canada, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

GLOSSAIRE DES TERMES FINANCIERS ET BANCAIRES

Acceptations : Lettre de change ou instrument négociable tiré par l'emprunteur pour paiement à l'échéance et accepté par une banque. Les acceptations constituent une garantie de paiement par la Banque.

Accords généraux de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une monnaie unique, advenant une défaillance ou la résolution d'un contrat.

Actifs administrés et actifs gérés : Actifs détenus par les clients et pour lesquels la Banque offre des services d'administration, de soutien aux opérations et de garde. Ces actifs ne sont pas présentés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant à la valeur nominale de chaque actif un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par réglementation. La valeur nominale des instruments hors bilan est convertie en équivalents du bilan (ou de crédit) selon des critères de conversion spécifiques avant l'application du facteur de pondération des risques approprié. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada afin de convertir les actifs et les engagements hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actif productif moyen : Moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières en fonction des soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

Capital investi moyen : Montant égal à l'avoir moyen en actions ordinaires plus le montant cumulatif de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan.

Contrats à terme normalisés : Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée. Chaque contrat est établi entre la Banque et une bourse organisée sur laquelle le contrat est négocié.

Contrats de change à terme : Contrats visant l'achat ou la vente d'une monnaie à une date ultérieure donnée et à un taux stipulé d'avance.

Contrats de garantie de taux d'intérêt : Contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Coût de remplacement actuel : Montant estimatif qui serait à payer ou à recevoir par la Banque si les droits et obligations en vertu d'un contrat étaient cédés à une autre contrepartie.

Coût non amorti : Coût historique d'un placement acheté à escompte ou à prime, augmenté ou diminué de la fraction de l'escompte ou de la prime qui est portée en résultats sur la période à courir jusqu'à l'échéance.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Efficience : Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts comme un pourcentage du total des revenus. Ce ratio mesure l'efficience des activités de la Banque.

Engagements de crédit : Parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

Évaluation à la valeur du marché : Évaluation aux cours en vigueur sur le marché, à la date du bilan, des valeurs mobilières et des instruments dérivés détenus aux fins de négociation.

Garanties et lettres de crédit de soutien : Assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers; comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Instruments financiers dérivés : Accords financiers de compensation qui tirent leur valeur des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des différentiels de taux, des prix des marchandises, du cours de titres de capitaux propres et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent des dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur capitaux propres et sur marchandises et des dérivés de crédit.

Juste valeur : Montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales : Instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant.

Marge des taux d'intérêt nette : Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage de l'actif productif moyen.

Modèle d'évaluation des actifs financiers : Modèle qui décrit la relation entre le risque et le rendement prévu pour des valeurs mobilières. Le modèle établit que le rendement prévu d'une valeur mobilière ou d'un portefeuille est égal au taux d'une valeur sans risque majoré d'une prime de risque couvrant la volatilité de la valeur mobilière par rapport à un portefeuille représentatif sur le marché.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Point de base : Unité de mesure définie comme étant un centième de un pour cent.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

Profit économique : Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net de la Banque avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur les actions privilégiées et une imputation au titre du capital investi moyen.

Provision pour pertes sur créances : Montant ajouté à la provision pour prêts douteux pour la porter à un niveau qui, de l'avis de la direction, est adéquat pour couvrir toutes les pertes probables du portefeuille de prêts.

Région de risque ultime : Région de résidence du client ou du garant, selon le cas. Toutefois, si le client ou le garant est une succursale, la région de résidence du siège social est utilisée, et dans les cas où la majorité des actifs du client ou du garant, ou la sûreté donnée sur l'actif, sont situés dans un pays différent, ce pays est réputé être la région de risque ultime. Les actifs en monnaie étrangère ne sont pas nécessairement utilisés ou remboursés dans la région géographique où ils se trouvent.

Rendement de l'action : Quotient des dividendes par action distribués au cours de l'exercice par les cours extrêmes de l'action ordinaire pour l'exercice.

Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires : Bénéfice net applicable aux actions ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

Revenu d'intérêts net : Écart entre les intérêts et dividendes gagnés sur les prêts et valeurs mobilières et les intérêts versés sur les dépôts et autres passifs.

Résultat de base par action : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Résultat dilué par action : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation et rajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions et autres équivalents d'actions ordinaires.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux flottant et/ou de flux portant sur un notionnel libellé dans des monnaies différentes pendant une période donnée.

Titrisation : Opération par laquelle un bloc d'actifs financiers, principalement des prêts, est cédé à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs. La Banque comptabilise généralement ces cessions comme une vente, sous réserve du respect de certaines conditions, et, par conséquent, les prêts cédés sont retirés du bilan consolidé.

Rendement total du marché : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours par action ordinaire à la fermeture de l'exercice antérieur.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeurs mobilières prises en pension : Valeurs mobilières, normalement des obligations de gouvernement, que l'acheteur s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance.

Valeurs mobilières mises en pension : Valeurs mobilières que le vendeur s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance.

ANALYSE STATISTIQUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Actif			
Liquidités et autres ressources	9 038 \$	7 719 \$	6 538 \$
Valeurs mobilières	98 280	79 665	82 197
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	17 475	13 060
Prêts (montant net)	123 924	118 058	122 627
Autres actifs	57 897	50 615	53 618
Total	311 027 \$	273 532 \$	278 040 \$
Passif			
Dépôts	206 893 \$	182 880 \$	189 190 \$
Autres passifs	83 262	70 404	70 216
Billets et débiteurs subordonnés	5 644	5 887	4 343
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 250	1 250
	297 049	260 421	264 999
Avoir des actionnaires			
Capital social – actions privilégiées	1 310	1 535	1 485
– actions ordinaires	3 373	3 179	2 846
Surplus d'apport	20	9	–
Gain ou perte de change	(265)	(130)	418
Bénéfices non répartis	9 540	8 518	8 292
	13 978	13 111	13 041
Total	311 027 \$	273 532 \$	278 040 \$

États des résultats consolidés condensés – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances	6 329	5 430	2 375
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
Revenu d'intérêts net et autres revenus	11 212	9 854	7 304
Revenu d'intérêts net	8 007	8 364	7 752
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	3 205	1 490	(448)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	803	322	(445)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
Bénéfice net (perte nette)	2 310	1 076	(67)
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232 \$	989 \$	(160) \$

États des résultats consolidés condensés – avant amortissement des actifs incorporels¹

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances	6 329	5 430	2 375
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
Revenu d'intérêts net et autres revenus	11 212	9 854	7 304
Frais autres que d'intérêts	7 381	7 592	6 754
Bénéfice avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	3 831	2 262	550
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	952	603	(81)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
Bénéfice net	2 787	1 567	567
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	2 709 \$	1 480 \$	474 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	5 945 \$	4 187 \$	6 226 \$	3 079 \$	7 587 \$	5 216 \$	4 351 \$
	97 194	85 387	69 093	49 719	33 422	24 224	22 128
	20 205	13 974	25 708	12 291	23 321	13 063	6 363
	119 673	120 721	87 485	84 926	79 702	72 391	66 295
	44 821	40 549	25 905	31 816	19 820	15 403	16 208
	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$
	193 914 \$	185 808 \$	140 386 \$	120 677 \$	110 626 \$	87 563 \$	81 131 \$
	74 356	60 121	58 946	49 015	42 532	33 720	25 757
	4 892	4 883	3 217	3 606	3 391	2 335	2 404
	1 272	1 656	335	–	–	–	–
	274 434	252 468	202 884	173 298	156 549	123 618	109 292
	1 492	1 251	833	845	546	534	535
	2 259	2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882
	–	–	–	–	–	–	–
	450	279	277	426	156	36	44
	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592
	13 404	12 350	11 533	8 533	7 303	6 679	6 053
	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	4 391 \$	3 605 \$	2 981 \$	2 941 \$	2 822 \$	2 467 \$	2 378 \$
	920	480	275	450	360	152	180
	3 471	3 125	2 706	2 491	2 462	2 315	2 198
	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749	1 461
	9 918	9 525	8 638	5 688	5 112	4 064	3 659
	8 654	8 127	4 561	3 957	3 383	2 654	2 413
	1 264	1 398	4 077	1 731	1 729	1 410	1 246
	(206)	266	1 081	601	641	496	452
	78	97	5	–	–	–	–
	1 392	1 035	2 991	1 130	1 088	914	794
	92	66	53	54	31	32	38
	1 300 \$	969 \$	2 938 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	4 391 \$	3 605 \$	2 981 \$	2 941 \$	2 822 \$	2 467 \$	2 378 \$
	920	480	275	450	360	152	180
	3 471	3 125	2 706	2 491	2 462	2 315	2 198
	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749	1 461
	9 918	9 525	8 638	5 688	5 112	4 064	3 659
	7 362	6 924	4 559	3 957	3 383	2 654	2 413
	2 556	2 601	4 079	1 731	1 729	1 410	1 246
	646	880	1 081	601	641	496	452
	78	97	5	–	–	–	–
	1 832	1 624	2 993	1 130	1 088	914	794
	92	66	53	54	31	32	38
	1 740 \$	1 558 \$	2 940 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$

¹ Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est expliqué à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.

États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)		2004	2003	2002
	Actions privilégiées	1 310 \$	1 535 \$	1 485 \$
	Actions ordinaires	3 373	3 179	2 846
	Surplus d'apport	20	9	–
	Gain ou perte de change	(265)	(130)	418
	Bénéfices non répartis	9 540	8 518	8 292
	Total de l'avoir en actions ordinaires	12 668	11 576	11 556
	Total de l'avoir des actionnaires	13 978 \$	13 111 \$	13 041 \$

Autres statistiques – comme présentées

		2004	2003	2002
Par action ordinaire¹	1 Résultat net de base	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
	2 Résultat net dilué ²	3,39	1,51	(0,25)
	3 Dividendes	1,36	1,16	1,12
	4 Valeur comptable	19,31	17,64	17,91
	5 Cours de clôture	48,98	43,86	29,35
	6 Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	2,54	2,49	1,64
	7 Plus-value du cours de clôture	11,7 %	49,4 %	(18,3) %
	8 Total du rendement du marché	14,8	53,4	(15,2)
Ratios de rendement	9 Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	18,5 %	8,7 %	(1,3) %
	10 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,22	0,92	(0,05)
	11 Efficience	74,0	83,3	75,8
	12 Marge des taux d'intérêt nette	2,33	2,23	2,07
	13 Ratio de distribution sur actions ordinaires	39,9	76,2	–
	14 Rendement boursier ³	3,0	3,2	3,2
Qualité de l'actif	15 Ratio cours/bénéfice ⁴	14,5	29,2	–
	16 Prêts douteux nets en % des prêts nets ⁵	(0,5) %	(0,5) %	(0,7) %
	17 Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	(5,1)	(5,5)	(8,4)
Ratios de fonds propres	18 Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts ⁵	(0,30)	0,15	2,24
	19 Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	12,6 %	10,5 %	8,1 %
	20 Total des fonds propres par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	16,9	15,6	11,6
Divers	21 Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	4,1	4,2	4,2
	22 Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ¹	655 902	656 261	645 399
	23 Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	32 126 \$	28 784 \$	18 942 \$
	24 Nombre moyen d'employés ⁵	42 843	42 538	44 470
	25 Nombre de succursales de services de détail au Canada ⁷	1 034	1 093	1 178
	26 Nombre de bureaux de courtage de détail	256	270	283
	27 Nombre de guichets automatiques	2 407	2 638	2 608

Autres statistiques – avant amortissement des actifs incorporels⁸

		2004	2003	2002
Par action ordinaire¹	1 Bénéfice net de base	4,14 \$	2,28 \$	0,74 \$
	2 Bénéfice net dilué ²	4,11	2,26	0,73
Ratios de rendement	3 Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	22,5 %	13,0 %	3,9 %
	4 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,68	1,35	0,45
	5 Efficience	68,2	75,6	66,0
	6 Ratio de distribution sur actions ordinaires	32,9	50,9	151,5
	7 Ratio cours/bénéfice ⁴	11,9	19,5	40,8

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	1 492 \$	1 251 \$	833 \$	845 \$	546 \$	534 \$	535 \$
	2 259	2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882
	–	–	–	–	–	–	–
	450	279	277	426	156	36	44
	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592
	11 912	11 099	10 700	7 688	6 757	6 145	5 518
	13 404 \$	12 350 \$	11 533 \$	8 533 \$	7 303 \$	6 679 \$	6 053 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	2,07 \$	1,56 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$	1,25 \$
	2,05	1,53	4,81	–	–	–	–
	1,09	0,92	0,72	0,66	0,56	0,50	0,44
	18,97	17,83	17,25	12,94	11,38	10,15	9,16
	35,94	41,95	33,75	22,95	25,83	15,68	11,88
	1,89	2,35	1,96	1,77	2,27	1,54	1,30
	(14,3) %	24,3 %	47,1 %	(11,1) %	64,8 %	32,0 %	15,9 %
	(11,7)	27,0	50,2	(8,6)	68,3	36,2	20,1
	11,3 %	8,9 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %
	1,08	0,86	2,74	1,10	1,13	1,06	0,99
	79,8	81,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9
	1,75	1,54	1,60	1,82	2,22	2,40	2,52
	52,6	59,0	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1
	2,7	2,3	2,1	2,4	2,7	3,7	4,0
	17,5	27,4	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5
	– %	(0,1) %	(0,3) %	(0,3) %	(0,1) %	0,4 %	1,0 %
	(0,4)	(1,4)	(2,4)	(3,4)	(1,2)	5,6	12,8
	0,71	0,39	0,28	0,48	0,43	0,20	0,23
	8,4 %	7,2 %	10,1 %	7,2 %	6,6 %	6,8 %	7,4 %
	11,9	10,8	13,3	11,0	10,2	9,3	10,3
	4,1	4,2	5,0	4,2	4,1	4,7	4,8
	628 451	622 616	620 343	594 238	593 892	605 406	602 806
	22 587 \$	26 119 \$	20 937 \$	13 638 \$	15 337 \$	9 490 \$	7 158 \$
	45 565	45 026	30 636	29 236	28 001	26 815	25 413
	1 294	1 355	904	916	913	947	952
	284	292	269	254	198	157	54
	2 777	2 836	2 164	2 124	2 038	1 991	1 966

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	2,77 \$	2,51 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$	1,25 \$
	2,74	2,46	4,81	–	–	–	–
	15,1 %	14,3 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %
	1,42	1,35	2,74	1,10	1,13	1,06	0,99
	67,9	69,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9
	39,3	36,7	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1
	13,1	17,1	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5

¹ Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

² Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

³ Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires de l'exercice. Rendement de 1994 et des exercices précédents fondé sur les dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours des actions à l'ouverture.

⁴ Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du bénéfice net dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du bénéfice net de base par action ordinaire.

⁵ Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁶ En équivalents temps plein.

⁷ Comprend les succursales de services de détail, de services à la clientèle privée et de services successoraux et fiduciaires.

⁸ Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est expliqué à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.

RÉSULTATS PAR TRIMESTRE

Résultats par trimestre – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(73)	(17)	(192)	(104)	(83)	59	98	112
Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances	1 548	1 511	1 677	1 593	1 462	1 343	1 347	1 278
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2 666	2 692	2 961	2 893	2 556	2 536	2 315	2 447
Frais autres que d'intérêts	1 904	1 907	2 271	1 925	1 960	1 883	2 564	1 957
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	762	785	690	968	596	653	(249)	490
Charge d'impôts sur les bénéfices	127	178	156	342	72	129	1	120
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	23	23	23	23	23	23	23	23
Bénéfice net (perte nette)	612	584	511	603	501	501	(273)	347
Dividendes sur actions privilégiées	17	19	21	21	21	21	22	23
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	595 \$	565 \$	490 \$	582 \$	480 \$	480 \$	(295) \$	324 \$
(en dollars canadiens canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	0,91 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,89 \$	0,74 \$	0,74 \$	(0,46) \$	0,50 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,90	0,86	0,74	0,88	0,73	0,73	(0,46)	0,50
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	19,1 %	18,4 %	16,5 %	19,8 %	16,7 %	17,1 %	(10,5) %	11,1 %
(en milliards de dollars canadiens)								
Actif productif moyen	257 \$	258 \$	258 \$	248 \$	242 \$	259 \$	259 \$	248 \$
Revenu d'intérêts net en % de l'actif productif moyen	2,28 %	2,30 %	2,34 %	2,39 %	2,26 %	2,15 %	2,29 %	2,22 %

Résultats d'exploitation par trimestre – avant amortissement des actifs incorporels¹

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(73)	(17)	(192)	(104)	(83)	59	98	112
Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances	1 548	1 511	1 677	1 593	1 462	1 343	1 347	1 278
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2 666	2 692	2 961	2 893	2 556	2 536	2 315	2 447
Frais autres que d'intérêts	1 762	1 755	2 109	1 755	1 785	1 697	2 365	1 745
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	904	937	852	1 138	771	839	(50)	702
Charge d'impôts sur les bénéfices	177	231	211	333	135	196	73	199
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	23	23	23	23	23	23	23	23
Bénéfice net (perte nette)	704	683	618	782	613	620	(146)	480
Dividendes sur actions privilégiées	17	19	21	21	21	21	22	23
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	687 \$	664 \$	597 \$	761 \$	592 \$	599 \$	(168) \$	457 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	1,05 \$	1,02 \$	0,91 \$	1,16 \$	0,91 \$	0,92 \$	(0,26) \$	0,71 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	1,04	1,01	0,90	1,15	0,90	0,91	(0,26)	0,70
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	22,1 %	21,7 %	20,1 %	26,0 %	20,6 %	21,4 %	(6,0) %	15,6 %

¹ Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est défini dans la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites aux bourses suivantes :

Bourse de Toronto
Bourse de New York
Bourse de Tokyo

Les actions privilégiées de La Banque Toronto-Dominion comportant un symbole au téléscripteur sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées de série A («TITRES DÉRIVÉS») de Société d'investissement hypothécaire TD sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les titres de la Fiducie de capital TD de série 2009 sont inscrits à la Bourse de Toronto.

Un certain nombre de billets de dépôt émis par la Banque sont inscrits à l'une ou l'autre des bourses suivantes :

Bourse de Londres
Bourse d'Irlande

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Dividendes

Dépôt direct des dividendes : Tous les actionnaires peuvent opter pour le dépôt direct de leurs dividendes dans un compte bancaire au Canada ou aux États-Unis. Pour ce faire, prière d'écrire à l'agent des transferts de la Banque.

Dividendes en dollars américains : Les versements de dividendes envoyés à des adresses aux États-Unis ou faits directement dans des comptes bancaires américains seront effectués en dollars américains, à moins que l'actionnaire n'en avise autrement l'agent des transferts de la Banque. Les autres actionnaires peuvent demander que les dividendes leur soient versés en dollars américains, en écrivant à l'agent des transferts de la Banque. Les dividendes seront convertis en dollars américains au cours à midi de la Banque du Canada le cinquième jour ouvrable suivant la date de clôture des registres, à moins d'avis contraire de la Banque.

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
1 800 387 0825
416 643-5500
www.cibcmellon.com ou inquiries@cibcmellon.com

Les actionnaires sont priés de communiquer avec notre agent des transferts pour toute demande au sujet d'un dividende non reçu, d'un certificat d'actions égaré, d'une question de fiducie, d'un changement d'adresse ou d'inscription, d'un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, ou du régime de réinvestissement des dividendes.

Services des relations avec les actionnaires

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le service des Relations avec les actionnaires par téléphone au 416 944-6367 ou au 1 866 756-8936 ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Régime de réinvestissement des dividendes

Pour obtenir des renseignements sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque, veuillez communiquer avec notre agent des transferts, ou visitez notre site Web à www.td.com, sous/investisseurs/Renseignements pour investisseurs.

Services de débetures

Fiduciaire – débetures :
Société de fiducie Computershare du Canada
Services aux entreprises
100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1

Dates des dividendes¹ pour 2005

Date du versement	Date de clôture des registres (actions ordinaires)
31 janvier 2005	16 décembre 2004
30 avril 2005	17 mars 2005
31 juillet 2005	16 juin 2005
31 octobre 2005	15 septembre 2005

¹ Les dividendes, y compris les montants et les dates, doivent être déclarés par le conseil d'administration de la Banque TD.

Titres ²	Symbole au téléscripteur	N° CUSIP
Actions ordinaires	TD	891160 50 9
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série I		891160 77 2
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série J	TD.PR.J	891160 79 8
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série M	TD.PR.M	891160 71 5
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série N	TD.PR.N	891160 69 9
TITRES DÉRIVÉS de Société d'investissement hypothécaire TD	TDB.M	871949 AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD série 2009	TDD.M	87807M AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD II série 2012-I		87807T AA 6

² D'autres renseignements se trouvent dans notre site Web à www.td.com, sous/investisseurs/Renseignements pour investisseurs.

Copies of the Annual Report are available in English from: Corporate and Public Affairs Department Toronto-Dominion Bank P.O. Box 1 Toronto-Dominion Centre Toronto, Ontario M5K 1A2

財務報告書の日本語版 (有価証券報告書より抜粋) をご希望の方は、下記にお申し出下さい。
〒105-0001
東京都港区虎ノ門
4丁目3番地20号
神谷町MTビル16階
トロント・ドミニオン
銀行東京支店
(Tél. 03-5473-1610)

HAUTE DIRECTION



W. Edmund Clark¹
North York
Président et
chef de la direction

Bureau



Fredric J. Tomczyk¹
Toronto
Coprésident
Activités de la Société



Colleen M. Johnston¹
Toronto
Vice-présidente
à la direction
Finances



J. David Livingston
Toronto
Vice-président
à la direction
Développement interne



Daniel A. Marinangeli
Toronto
Vice-président
à la direction et
chef des finances



Bharat B. Masrani
Toronto
Vice-président
à la direction
Gestion des risques



Christopher A. Montague
Oakville
Vice-président
à la direction et
chef du contentieux

Premiers vice-présidents :

Riaz E. Ahmed
Oakville
Développement interne

Theresa L. Curie¹
Oakville
Ressources humaines

Donald E. Drummond¹
Toronto
Services économiques TD

Alan J. Jette¹
Toronto
Trésorerie et gestion
du bilan

Dominic J. Mercuri¹
Burlington
Marketing

J. David Sloan
Toronto
Vérification

Robert M. Aziz¹
Oakville
Service juridique

John T. Davies
Mississauga
Solutions technologiques

David M. Fisher
Burlington
Bureau de l'ombudsman

Damian McNamee
Pickering
Finances

Kerry A. Peacock¹
Toronto
Affaires internes et
publiques

Steven L. Tennyson
Toronto
Solutions technologiques

Mark R. Chauvin
Burlington
Gestion du risque de
crédit

D. Suzanne Deuel
Toronto
Gestion du risque d'ex-
ploitation et d'assurance
Gestion des risques

William R. Gazzard¹
Toronto
Conformité

Nico Meijer¹
Toronto
Risque de négociation

S. Kenneth Pustai¹
Ancaster
Ressources humaines

Alan E. Wheable
Oakville
Fiscalité

Barbara I. Cromb
Etobicoke
Développement interne

Philip D. Ginn
Richmond Hill
Services informatiques

Services bancaires personnels et commerciaux



Andrea S. Rosen
Toronto
Coprésidente et
présidente
TD Canada Trust



Bernard T. Dorval¹
Toronto
Vice-président à la direction
Services bancaires aux entreprises et Assurance
Président suppléant TD Canada Trust



Timothy D. Hockey¹
Mississauga
Vice-président à la direction
Distribution de services de détail et services
bancaires électroniques

Premiers vice-présidents :

Cathy L. Backman
Etobicoke
Services bancaires
électroniques
Distribution de services
de détail

James E. Coccimiglio
Pickering
Région du Grand Toronto
Services Bancaires
Commerciaux

Christopher D. Dyrda
Calgary
District de l'Ouest
Services Bancaires
Commerciaux

Sean E. Kilburn¹
Toronto
Groupe Vie TD

Dwight P. O'Neill¹
Toronto
Prêts personnels et Risques

Alain P. Thibault¹
Outremont
TD Meloche Monnex Inc.

Joan D. Beckett¹
Toronto
Région suburbaine
du Grand Toronto
Distribution de services
de détail

Alan H. Desnoyers
Kirkland
District du Québec
Services Bancaires
Commerciaux

Gary B. Flowers
Mississauga
Comptes commerciaux
nationaux
Services Bancaires
Commerciaux

Christine Marchildon¹
Pointe-Claire
Région du Québec
Distribution de services
de détail

Suzanne E. Poole
Vancouver
Région du Pacifique
Distribution de services
de détail

Paul I. Verwymeren
Burlington
Gestion du risque de
crédit commercial
Services Bancaires
Commerciaux

Richard C. Campbell
Oakville
Ressources humaines

Paul C. Douglas
Burlington
Services Bancaires
Commerciaux

Brian J. Haier
Toronto
Ventes au détail et
Distribution de services
de détail

Margo M. McConvey
Mississauga
Services bancaires
de base et produits
à terme

Bruce M. Shirreff
Etobicoke
Crédit immobilier garanti

Michael F. Walzak
Oakville
District de l'Ontario
Services Bancaires
Commerciaux

John A. Capozzolo¹
Etobicoke
Région centrale de
l'Ontario, Distribution
de services de détail

Alexandra P. Dousmanis-Curtis
London
Région du sud-ouest
de l'Ontario, Distribution
de services de détail

Charles A. Hounsell¹
Oakville
Transformation des
services de détail

Ronald J. McInnis
Gloucester
Région du nord et de
l'est de l'Ontario
Distribution de services
de détail

R. Iain Strump
Calgary
Région des Prairies
Distribution de services
de détail

M. Suellen Wiles¹
Mississauga
Région centrale du
Grand Toronto
Distribution de services
de détail

Paul M. Clark
Halifax
Région de l'Atlantique
Distribution de services
de détail

Thomas J. Dyck¹
Oakville
Services bancaires aux
petites entreprises et
services aux commerçants

Paul W. Huyer
Toronto
Finances

David I. Morton
Oakville
Ventes et services
Services Bancaires
Commerciaux

Ian B. Struthers
Toronto
Groupe de restructuration
financière
Services Bancaires
Commerciaux

Gestion de patrimoine



William H. Hatanaka¹
Toronto
Vice-président
à la direction
Gestion de patrimoine



Michael Foulkes
Leeds, Royaume-Uni
Vice-président
à la direction
TD U.K. Brokerage
Gestion de patrimoine

Premiers vice-présidents :

William R. Fulton¹
Toronto
Services aux clients privés

Karen Ganzlin
Mississauga
Ressources humaines

Stephen J. Geist
Etobicoke
Fonds Mutuels TD

Robert A. Hamilton
Edinbourg, Écosse
NatWest Stockbrokers

Steven Mantle¹
Oakville
Produits gérés,
Services et solutions

Gerard J. O'Mahoney
Oakville
TD Waterhouse
Exploitation

David P. Pickett¹
Toronto
Gestion de pratique

Michael E. Reilly¹
Oakville
TD Waterhouse
Conseils de placement

Rudy J. Sankovic¹
Pickering
Finances

John G. See
Oakville
TD Waterhouse
Courtage à escompte
et Planification financière

Kevin J. Whyte¹
Oakville
Services de prestation
de solutions

Gestion de patrimoine – États-Unis



Timothy P. Pinnington¹
Achats, New York
Président et
chef de la direction
TD Waterhouse USA



T. Christian Armstrong¹
New York, New York,
Vice-président
à la direction et
coprésident
Ventes et Marketing
TD Waterhouse USA



Diane E. Walker¹
New York, New York
Vice-présidente
à la direction
Chef de l'administration
TD Waterhouse USA

Premiers vice-présidents :

Joseph N. Barra
Dix Hills, New York
Gestion des plaintes
TD Waterhouse USA

J. Thomas Bradley Jr.
Essex Fells, New Jersey
Services institutionnels
TD Waterhouse USA

Janet M. Hawkins¹
New York, New York
Marketing
TD Waterhouse USA

Richard J. Rzasa
Hoboken, New Jersey
Solutions technologiques
TD Waterhouse (É.-U.)

Services bancaires en gros



Robert E. Dorrance¹
Toronto
Coprésident
Président du conseil
d'administration et
chef de la direction
Valeurs Mobilières TD



Michael W. MacBain
Toronto
Vice-président
à la direction et
président
Valeurs Mobilières TD

Premiers vice-présidents :

Sinan O. Akdeniz
Londres, Royaume-Uni
Groupe des produits
de crédit

Rod F. Ashtaryeh
New York, New York
Médias É.-U.
Communications

Warren W. Bell
Oakville
Ressources humaines

John F. Coombs
Toronto
Gestion de crédit

Marcus J. Fedder¹
Londres, Royaume-Uni
Chef, Région Europe et
Asie-Pacifique

Martine M. Irman
Toronto
Opérations de change
et marchés monétaires –
International

Paul N. Langill¹
Etobicoke
Finances

Jason A. Marks
Toronto
Commerce de produits
énergétiques et négocia-
tion de parts sociales
internationales

Patrick B. Meneley
North York
Services de placement

Brendan O'Halloran
New Canaan, Connecticut
Valeurs Mobilières TD
(É.-U.)

Michel J. Paradis¹
Toronto
Exploitation

Robbie J. Pryde¹
Toronto
Actions institutionnelles

Lisa A. Reikman
Toronto
Gestion du risque
de crédit

Gestion de Placements



Robert F. MacLellan
Toronto
Vice-président
à la direction
Chef des placements

Premiers vice-présidents :

Barbara F. Palk
Toronto
Gestion de Placements TD

John R. Pepperell
Toronto
Gestion de Placements TD

Satish C. Rai
Pickering
Gestion de Placements TD

Tous les cadres supérieurs énumérés ont occupé des postes à la direction ou à la haute direction de la Banque au cours des cinq dernières années. La liste des cadres supérieurs figurant ci-dessus comprend leur municipalité de résidence. Cette liste est dressée au 26 novembre 2004.

¹ Ces cadres supérieurs n'ont pas occupé de poste à la Banque au cours des cinq dernières années. Chacun d'entre eux a occupé un poste à la direction ou à la haute direction d'une autre institution financière, d'une société de conseils en placement, d'une société de relations publiques ou d'un cabinet d'avocats au cours des cinq dernières années.

L'AVENIR COMPTE

Nous vous invitons à obtenir une copie de notre rapport sur les responsabilités de 2004*, un compte rendu de nos activités dans les domaines qui intéressent ceux qui participent à notre entreprise, notamment...

Les Canadiens

Chaque année, le GFBTD contribue grandement au développement économique, social et civique du Canada. En tant qu'acheteur, employeur, prêteur, contribuable et partenaire des collectivités, nous voulons avoir une incidence positive sur la vie économique de chaque région et sur la croissance à long terme du pays. Nos contributions constructives se font également par notre participation aux débats publics sur les enjeux nationaux critiques, l'investissement de nos ressources dans le développement économique des collectivités et le partage de nos aptitudes et de nos compétences au profit des personnes à l'extérieur de notre organisation.

Nos collectivités

Le GFBTD est l'une des plus importantes sociétés donatrices à l'égard des organismes de bienfaisance, engagé à donner au minimum 1 % de notre bénéfice d'exploitation intérieur annuel, avant impôts, calculé selon la comptabilité de caisse. Pour un impact favorable et durable, notre programme de contribution à la collectivité met l'accent sur trois domaines clés qui nous tiennent à cœur : la santé des enfants, l'éducation et l'alphabetisation et l'environnement. Le bénévolat auquel se prêtent avec enthousiasme nos employés, qui organisent une incroyable gamme d'activités de collecte de fonds et qui font don de leur temps, représente une part importante de notre contribution envers les collectivités.

Notre environnement

Prendre les mesures nécessaires pour protéger notre planète est une responsabilité partagée et, au GFBTD, notre engagement envers l'environnement fait partie intégrante de l'exploitation de nos activités. Nous encourageons l'efficacité énergétique, la réduction des déchets ainsi que d'autres processus et pratiques de gestion de l'environnement. De plus, par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement, nous parrainons plus de 1 000 initiatives qui contribuent à la protection de la nature canadienne et à la sensibilisation envers cette dernière.

Nos clients

Le GFBTD est engagé à faire des services financiers une expérience vraiment agréable pour nos quelque treize millions de clients. Pour nous, cela signifie être constamment à l'écoute des clients pour connaître leurs besoins, évaluer notre service à la clientèle, offrir des conseils et de l'information pratiques, et élaborer des produits flexibles et variés accessibles à tous. Nous savons également que la création d'une expérience agréable exige que nous ayons le plus haut niveau de protection et un code de déontologie pour protéger les intérêts des clients.

Nos employés

Puisque les employés font partie intégrante de notre avantage concurrentiel, nous avons à cœur de leur offrir un milieu de travail positif, sain et enrichissant, qui leur permet d'être à leur meilleur et d'être satisfaits de leur cheminement de carrière. Nous investissons environ 50 millions de dollars par année dans la formation et le perfectionnement, offrons une vaste gamme d'avantages sociaux et de possibilités permettant de gérer le travail et la famille, et avons fixé la diversité comme priorité au GFBTD. Nous tentons d'améliorer continuellement l'expérience des employés en étant à l'écoute de leurs besoins et en y donnant suite au moyen de canaux comme le sondage interne Info TD.

Nos actionnaires

Nous visons à maximiser la valeur à long terme revenant aux actionnaires et à faire figure de proue en matière de gouvernance. Le GFBTD a un conseil d'administration solide et indépendant, dirigé par un président qui n'est pas un cadre ni un ancien cadre du GFBTD. Nous travaillons à respecter constamment les nouveaux règlements et les nouvelles pratiques gagnantes en matière de gouvernance, tout en communiquant clairement nos activités aux actionnaires.

* Notre rapport sur les responsabilités de 2004 sera disponible à partir du 1^{er} mars 2005. Visitez le site td.com ou envoyez un courriel à crrreport@td.com.

LE GROUPE FINANCIER BANQUE TD TIENT SES ENGAGEMENTS ENVERS SES INTÉRESSÉS DEPUIS 149 ANS. DANS LE CADRE DE NOS EFFORTS POUR ÉTABLIR DES RELATIONS À LONG TERME ET FAÇONNER UN AVENIR POSITIF POUR TOUS NOS INTÉRESSÉS, NOUS CHERCHONS CONSTAMMENT À RÉPONDRE À CHACUN DE LEURS BESOINS ET À PROMOUVOIR L'ENRICHISSEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COLLECTIVITÉ QUE NOUS PARTAGEONS.

En bas : Sherrida Nasir, adjointe administrative, Groupe Financier Banque TD.



www.td.com

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement comme le Groupe Financier Banque TD. Au Canada et dans le monde entier, le Groupe Financier Banque TD sert plus de 13 millions de clients par l'entremise de trois unités d'exploitation principales : Services bancaires personnels et commerciaux, y compris TD Canada Trust; Gestion de patrimoine, y compris les activités mondiales de TD Waterhouse; et Services bancaires en gros, y compris Valeurs Mobilières TD, qui a des bureaux dans des centres financiers névralgiques autour du globe. Le 31 octobre 2004, TD était la troisième banque en importance du Canada sur le plan de la capitalisation boursière.

La Banque TD est une banque à charte de l'annexe 1, assujettie aux dispositions de la *Loi sur les banques* du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. Le siège social de la Banque TD est situé à Toronto, au Canada.

Nos actions ordinaires sont inscrites sous le symbole TD à la cote des Bourses de Toronto et de New York, ainsi qu'à la Bourse de Tokyo.

Siège social

Adresse :
La Banque Toronto-Dominion
P.O. Box 1
Toronto-Dominion Centre
King St. W. et Bay St.
Toronto (Ontario)
M5K 1A2
416 982-8222

Télécopieur :
(416) 982-5671

Produits et services :
Communiquer avec
TD Canada Trust,
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1 866 233-2323

En anglais :
1 866 222-3456

En cantonais/mandarin :
1 800 328-3698

Service de télécommunications
à l'intention des malentendants :
1 800 361-1180

Renseignements généraux
et financiers :
Communiquer avec les Affaires
internes et publiques au
416 982-8578

Internet – site Web :
www.td.com

Internet – courrier électronique :
customer.service@td.com

Assemblée annuelle

Le 23 mars 2005
9 h 30
Fairmont Château Laurier
Ottawa (Ontario)

Services aux actionnaires

Pour toute demande au sujet d'un dividende non reçu, d'un certificat d'actions égaré, d'une question de fiducie, d'un changement d'adresse ou d'inscription, d'un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, ou du régime de réinvestissement des dividendes, prière de s'adresser à notre agent des transferts :
Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
1 800 387-0825
416 643-5500
www.cibcmellon.com ou
inquiries@cibcmellon.com

Coagent des transferts et
agent comptable des registres :
Mellon Investor Services LLC
P.O. Box 3315
South Hackensack, New Jersey 07600
ou 85 Challenger Road
Ridgefield Park, New Jersey 07660
1 800 370-1163
Service ATS (pour malentendants) :
1 800 231-5469
Actionnaires étrangers :
201 329-8660
Service ATS pour actionnaires
étrangers :
201 329-8354
www.melloninvestor.com

Agent de service aux actionnaires
au Japon :
Mizuho Trust & Banking Co., Ltd.
1-17-7, Saga, Koto-ku Tokyo, Japon
135-8722

Pour toute autre demande écrite,
s'adresser au service des Relations avec
les actionnaires, au 416 944-6367 ou,
sans frais, au 1 866 756-8936 ou par
courriel : tdshinfo@td.com

Les actionnaires peuvent aussi obtenir
des renseignements en appelant sans
frais du Canada ou des États-Unis au
1 800 4NEWS-TD
(1 800 463-9783); à Toronto,
416 982-6397 ou 416 982-6367 ou
416 944-6367 ou 1 866 756-8936
ou sans frais 1 866 756-8936.

Les actionnaires peuvent communiquer
directement avec les administrateurs
qui ne font pas partie de la direction,
en écrivant au président du conseil
d'administration :
John M. Thompson
Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
C.P. 1
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario)
M5K 1A2

Liste de distribution :
La Banque tient à jour une liste de
distribution afin que les actionnaires et
les autres intéressés puissent recevoir
les états financiers trimestriels et le
rapport annuel. Pour que votre nom
figure sur la liste, prière d'écrire à
l'agent des transferts de la Banque.

Rachat des actions ordinaires

La Banque a entrepris de faire une
offre publique de rachat dans le cours
normal des activités par l'entremise
de la Bourse de Toronto. Une copie de
l'avis d'offre publique de rachat peut
être obtenue, sans frais, en communi-
quant avec le service des Relations
avec les actionnaires.

Consulter notre site Web à
www.td.com, sous
Investisseurs/Renseignements
pour investisseurs, au sujet de
cette offre publique de rachat.

Veillez noter qu'Internet n'est pas un système sûr et que la confidentialité et la sécurité des communications ne peuvent être assurées. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales ne seront pas responsables des dommages que vous pourriez subir si vous utilisez Internet pour nous transmettre de l'information confidentielle ou de nature délicate ou pour recevoir de l'information par suite d'une demande de renseignements.

♻️ Imprimé sur du papier recyclé
contenant un minimum de 15 %
de déchets de consommation.
Seule une encre à faible teneur en
solvant et sulfurisée a été utilisée.

19505